Les zones humides de Corse du Sud

Protection, Gestion

Les zones humides de Corse du Sud

Protection, Gestion

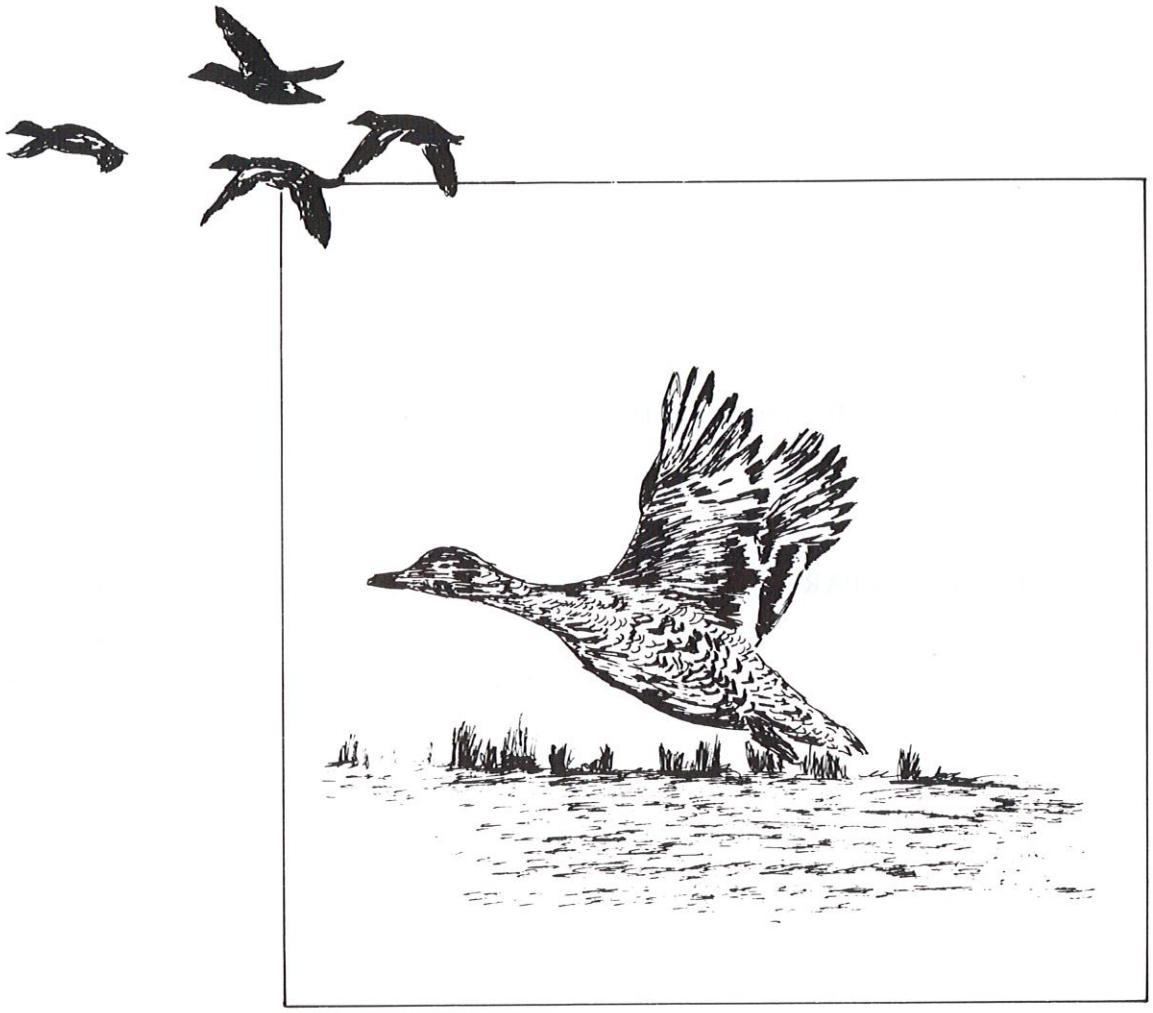

Ouvrage réalisé pour le compte de
la Fédération Départementale des chasseurs de Corse du Sud
par l'Office National de la Chasse

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE CORSE DU SUD

OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE

MONTPELLIER, 1989

CONCEPTION : D. ROUX

PHOTOCOMPOSITION-MAQUETTISME : Ch. LHERITIER, COMPO-SCIENCE, 34270 Les Matelles

IMPRESSION : TECHNIC-OFFSET

DIFFUSÉ PAR LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE CORSE DU SUD

Copyright © 1989 by Fédération Départementale des Chasseurs de Corse du Sud

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays sans autorisation écrite de la Fédération Départementale des Chasseurs de Corse du Sud

Editeur : Fédération Départementale des Chasseurs de Corse du Sud

Illustrations cartographiques et photographiques : D. ROUX

Photo de couverture : D. ROUX

Dessins : D. ROUX, Gründ Paris.

I.S.B.N. : 2-9503593-0-2

Dépôt légal 1989-I Edité en mars 1989

Préface

Les zones humides côtières, situées à l'interface entre la mer et le littoral, ont souffert de tout temps de leur marginalité. Leurs puissants voisins, aux liaisons paisibles ou tumultueuses, ont acquis un statut prioritaire dans l'esprit des hommes. Les étangs, les marais ne sont que leur «lisière».

Menacées sur le Continent par l'intensification de l'agriculture, c'est, en Corse, le développement de l'urbanisme qui modifie leurs équilibres.

Cette étude nous rappelle qu'un autre avenir est possible pour ces espaces ; ils trouvent d'ailleurs déjà les défenseurs et partenaires qu'ils méritent.

Cette préservation est d'autant plus importante que la France se situe au centre des voies de migration des populations d'oiseaux d'eau ouest-européennes et qu'elle a ainsi une responsabilité particulière dans la gestion de cette richesse internationale.

Le Directeur de
l'Office National de la Chasse

Jean **SERVAT**

Avant-Propos

Au moment où je m'apprêtais à rédiger les quelques lignes d'introduction à cette étude j'ai pris connaissance par la presse des réflexions du Professeur Roger MOLINIER à propos de l'Étang de BIGUGLIA (Haute-Corse) convoité par certains intérêts privés. J'ai retrouvé avec plaisir dans certaines d'entre elles la parfaite expression de ce qu'ont été nos motivations pour cette étude sur les Zones Humides de Corse du Sud et dont j'allais tenter la démonstration destinée non aux scientifiques déjà convaincus mais aux «politiques» souvent peu ou mal informés de ces questions.

Je vais donc tout simplement citer le Professeur Roger MOLINIER :

«Dès lors que l'on parle de l'embouchure du Danube et de celle du Guadalquivir, du delta du Rhône ou de celui du Pô chacun sait... Ce que l'on ne sait pas c'est que l'Europe ne saurait se contenter de quatre «avidromes» et qu'une pléiade de petits plans d'eau et d'étangs littoraux s'inscrivent comme relais indispensables pour ces gens du voyage que l'humanité toute entière se doit de protéger».

«Les Zones Humides de la Corse sont encore en état d'équilibre. Mais elles sont gravement menacées par des projets d'aménagement contestables. On ne répétera jamais assez que tous les plans d'eau, si petits soient-ils, qui s'éparpillent du Nord au Sud des rives insulaires sont complémentaires les uns des autres».

Parce qu'ils avaient abouti à la même analyse,les chasseurs de Corse du Sud ont souhaité que soit réalisée la présente étude qu'ils espèrent voir être utile :

— à une réflexion plus sérieuse pour la sauvegarde nécessaire de ces milieux,

— à une action concrète globale dans le cadre de l'aménagement du littoral Corse.

Dans ce domaine comme dans tous les autres notre île n'est pas isolée du reste du monde et de l'Europe en particulier, et là, comme ailleurs, doit jouer son rôle pour le maintien et l'amélioration de ses zones humides partie intégrante et plus importante qu'on ne se plait souvent à le croire du paléarctique occidental.

Nous avons également et simplement voulu apporter la preuve que le monde de la chasse n'est pas ce que certains, mal informés ou désinformés veulent parfois dire, mais au contraire une famille internationale de gens compétents, sérieux et attentifs, préoccupés de la sauvegarde des espèces et des milieux qui sont nécessaires à leur survie.

Que tous ceux qui ont permis aux chasseurs de Corse du Sud d'apporter leur contribution à cette étude pour la chasse, pour l'Environnement, pour les espèces de la Faune Sauvage, pour les milieux naturels, et pour leur île en soient ici très vivement remerciés.

J.J. Graziani,
Président de la Fédération Départementale
des Chasseurs de Corse du Sud

Remerciements

La présente étude a été réalisée grâce à une participation financière du Fonds d'Intervention de la Qualité de la Vie, de la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement (Ministère de l'Environnement) et de la Région Corse.

Nos remerciements vont à M. Jean-Paul de ROCCA SERRA, Président de l'Assemblée de Corse, M. Dominique PAOLI, Délégué Régional à l'Architecture et à l'Environnement.

Elle a été conduite par l'Office National de la Chasse et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Corse du Sud avec la participation de M. Guy-François FRISONI (CEMAGREF)

Nous devons remercier particulièrement MM. Paul HAVET, Chef du Service Technique de l'Office National de la Chasse, Bertrand TROLLIET, Chef du Centre d'Études Oiseaux d'Eau de l'Office National de la Chasse à Chanteloup (VENDÉE), Dominique DUBRAY, Denis ROUX à qui l'on doit les textes, la cartographie et les photos,

et également MM. Simon MILLELIRI et Tony PIETRI dont le pilotage a permis la réalisation des photos aériennes,

enfin M. l'Ingénieur Général Jean SERVAT, Directeur de l'Office National de la Chasse qui a immédiatement compris, encouragé et soutenu ce projet, et sans qui il n'aurait pas pu être réalisé,

le Conseil d'Administration de la Fédération Départementale des Chasseurs de Corse du Sud qui en a compris tout l'intérêt, les dirigeants des associations et les chasseurs du Département pour leur confiance et leur encouragement.

Fédération Départementale
des chasseurs de Corse du Sud

Résumé

Après une présentation exhaustive (chapitre 1) des méthodes de recueil de données utilisées (cartes, photographies aériennes, documents d'archives, ...), il est fait état de données géographiques et écologiques générales relatives au fonctionnement des zones humides (chapitre 2).

Les 57 zones humides littorales de la Corse-du-Sud sont ensuite (chapitre 3) inventoriées : étangs, marais, bras morts, mares, marécages. Chaque site fait l'objet d'une «carte d'identité» qui répertorie ses principales caractéristiques (localisation, superficie, description écologique, hydrologie, géologie, végétation, activités humaines, faune).

La majorité de ces sites sont caractérisés par une végétation et une faune variées, aquatique ou terrestre (chapitre 4) : du maquis aux végétaux immergés, des oiseaux d'eau hivernants ou nicheurs aux reptiles et aux poissons sédentaires ou migrateurs.

L'homme intervient directement ou indirectement sur l'équilibre de ces milieux (chapitre 5) par l'urbanisation, l'agriculture et l'industrie, ou la fréquentation touristique, les décharges, le défrichement. Les réglementations de ces activités et les schémas d'aménagement sont discutés.

Une diagnose écologique (chapitre 6) réalisée sur 17 zones sélectionnées pour leur valeur écologique remarquable permet de compléter cette analyse. Le fonctionnement interne des systèmes hydriques est analysé en détail. La variabilité des situations rencontrées permet ainsi de définir des scénarios d'aménagement adaptés.

28 zones humides (chapitre 7) font enfin l'objet d'une étude détaillée, site par site, qui permet de définir avec précision les possibilités d'aménagement de chacune d'entre elles dans un objectif de protection, de conservation et de gestion pour le stationnement et la reproduction des oiseaux d'eau. Les secteurs d'intervention potentiels sont délimités et les techniques disponibles sont discutées. Ces propositions sont synthétisées dans un document global à destination des décideurs.

Introduction générale

Cette étude a été réalisée à la demande de la Fédération départementale des chasseurs de Corse du Sud. Elle fait suite et complète l'inventaire partiel des zones humides de Corse réalisé par le C.T.G.R.E.F. en 1978.

Le but de ce travail était de recenser toutes les zones humides littorales de la Corse du Sud et d'accompagner cet inventaire d'une diagnose écologique de ces espaces et de leur environnement afin d'aboutir à la définition de mesures de protection, de conservation et de gestion.

On a ainsi cartographié exhaustivement et défini l'état actuel de ces milieux et leur valeur cynégétique, afin de pouvoir envisager à terme la mise ou remise en état des zones les plus intéressantes pour le stationnement ou la reproduction des oiseaux d'eau.

Parallèlement, un bilan des activités humaines (agriculture-tourisme-industrie-urbanisme) susceptibles de perturber les milieux a été réalisé. Il doit permettre de faciliter la définition des mesures de protection de ces milieux naturels.

La visite systématique de ces zones humides littorales (plans d'eau, réservoirs, retenues de barrage de l'intérieur y compris) a été effectuée au cours des hivers 1986-87 et 1987-88. Pour chacune d'entre-elles a été renseignée une fiche d'enquête respectant le plan suivant : situation géographique, écologie, géologie, biologie (Faune-Flore), activités humaines, utilités et possibilités d'aménagement.

Par ailleurs, Monsieur Guy-François FRISONI (C.E.M.A.G.R.E.F.) est intervenu en conduisant, sur 17 sites présélectionnés, une diagnose écologique basée sur l'analyse de la faune et de la flore aquatique (plancton-benthos) qui permet de mieux appréhender leurs potentialités alimentaires pour les oiseaux d'eau.

Nous remercions les différents services qui ont bien voulu nous fournir des renseignements ou une documentation spécifique :

— Service Régional de l'Aménagement des Eaux (S.R.A.E.) - BASTIA,

— Centre Régional d'Etude et de Documentation sur l'Environnement en Corse (C.R.E.D.E.C.)-AJACCIO.

— Direction Départementale des Affaires Sociales et Sanitaires de Corse-du-Sud (D.D.A.S.S.) - AJACCIO,

— Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Corse-du-Sud, service Aménagement Rural (D.R.A.F.) - AJACCIO,

— Direction Départementale de l'Équipement de Corse-du-Sud (D.D.E.) - AJACCIO,

— Association pour la Gestion des Espaces Naturels de Corse (A.G.E.N.C.) - AJACCIO,

— Société pour la Mise en Valeur de la Corse (SO.MI.VAC.) - BASTIA,

— Institut Géographique National (I.G.N.) -AJACCIO,

— Mairie de PORTO-VECCHIO,

— Propriétaires de quelques milieux étudiés,

— Présidents de certaines sociétés de chasse locales.

Ont réalisé ce travail :

— G.-F. FRISONI - C.E.M.A.G.R.E.F. (MONTPELLIER) (chapitre «Diagnose écologique»),

— D. ROUX - O.N.C. (ALÉRIA), chargé de l'étude, sous la responsabilité de D. DUBRAY -O.N.C. (MONTPELLIER).

1. LES MOYENS MIS EN OEUVRE

Dans ce chapitre sont exposées les différentes méthodes utilisées dans ce travail. Sont décrits notamment les moyens d'investigation documentaire, principalement cartographiques et photographiques.

En effet, il a été possible, à partir de ces documents, d'exploiter un maximum d'information sur la situation géographique, l'emprise des aménagements humains, les différents types de végétation aquatique et environnante.

I — SOURCES D'INFORMATION UTILISÉES

LES CARTES TERRESTRES

Cartes topographiques I.G.N. au 1/25.000ème

La carte topographique de l'I.G.N. au 1/25 000ème, élaborée à partir de photographies aériennes et de visites sur le terrain pour compléments d'information, a été utilisée comme référence. Ces documents, remis à jour en 1979, apportent les informations suivantes :

— côtes d'altitude,

— localisations altitudinales et longitudinales,

— données qualitatives par figure , par exemple : nature approximative des sédiments (sableux-rocheux), localisations des cordons dunaires, des graus (permanents ou temporaires), des chemins d'accès ainsi que de certains ouvrages tels que les barrages, les ports, les ponts, les digues et la présence d'installations humaines environnantes (maisons isolées, lotissements, villages de vacances...).

Cartes de végétation

Dressée en 1978 par la Société d'Études Techniques et d'Entreprises Générales (S.O.D.E.T.-E.G.) en vue d'un zonage agro-sylvo-pastoral de l'ile, elle renseigne sur l'état actuel de la végétation terrestre environnante des zones humides ainsi que sur les principales contraintes de mise en valeur. Ce document, conçu par région naturelle, utilise comme références la carte topographique au 1/25 000ème et les cartes écologiques du C.N.R.S.. Il apporte les renseignements suivants : délimitation et description des peuplements forestiers ou pré-forestiers actuels (densité, stratification, espèces dominantes), des cultures (espaces agricoles actuels et zones potentiellement cultivables). Les zones urbanisées, les rochers, les plages, les étangs, les marais, ... sont recensés en tant qu'éléments complémentaires.

Cartes phyto-écologiques

La réalisation de cartes phyto-écologiques a été entreprise, en 1970, par l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du Littoral Méditerranéen (E.I.D.).

Basée sur l'observation de la végétation aquatique, son objectif était de donner des indications sur les caractéristiques physicochimiques et biotiques du milieu, pour permettre de définir les potentialités des biotopes pour le développement larvaire, afin d'orienter la lutte anti-culicidienne.

On a ainsi pu obtenir auprès du Service Antipaludique de la D.D.A.S.S. à PORTO-VECCHIO les tirages de plus de la moitié des zones humides de la Corse du Sud. Dressés à l'échelle 1/5000 ème, ils ont été conçus à partir de photographies aériennes, à grande échelle, utiles pour les relevés topographiques et pour la définition des contours de la végétation par relevés sur le terrain à l'aide de la méthode phyto-sociologique (J. BRAUN-BLANQUET).

Ces documents se sont avérés constituer un excellent outil de travail pour notre étude. Ils ont permis d'obtenir les renseignements écologiques suivants : délimitation des différents faciès de végétation avec description des espèces végétales, délimitation des zones inondées ou mises en eau et des principales structures humaines.

Compte-tenu de leur ancienneté (1970), certaines cartes écologiques ont fait l'objet d'une mise à jour par nos soins. En effet, on a pu remarquer une certaine évolution notamment au niveau de la délimitation des contours de la végétation. Certaines de ces cartes sont reproduites dans la sep-

tième partie de cette étude.

Cartes de l'environnement

Dressées sur fonds topographiques I.G.N. au 1/25 000ème et 1/100 000ème (cartographie d'alerte au 1/100 000ème, uniquement sur le littoral), ces cartes ont été conçues comme un document de travail visant à éclairer les choix et décisions en matière d'aménagement spatial. Il ne s'agit donc pas du produit d'une recherche fondamentale, mais plutôt d'un document d'information exprimant, sous une forme simple :

— les caractéristiques essentielles de l'environnement (espaces naturels et ruraux),

— une appréciation relative de la valeur patrimoniale des différents milieux et de leurs composants remarquables (ressources naturelles, équilibres écologiques, ...).

Réalisés dans le cadre des travaux de cartographie de l'environnement menés en Corse par le Centre Régional d'Etudes et de Documentation sur l'Environnement Corse (C.R.E.D.E.C.) pour la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement, à partir de 1979 (J.Y. ROUMERGUE, P.Y. REVILLON, M. FIGARELLA, G.F. FRISONI), ces documents apportent les renseignements suivants :

— délimitation d'unités biophysiques (situation générale et dénomination),

— caractéristiques principales (report physique, occupation biologique, impact humain et dynamique actuelle),

— évaluation patrimoniale de l'environnement (ressources naturelles) avec une appréciation globale de l'intérêt écologique.

Cartes d'usage du sol

La carte d'usage du sol constitue un outil d'information qui permet de saisir les principales composantes du littoral et d'en suivre régulièrement l'évolution. En effet, milieu rare et fragile, le littoral fait l'objet de concurrences et parfois de conflits ; cette situation conduit les pouvoirs publics à accorder une attention accrue à l'avenir du littoral, qui est progressivement apparu comme un enjeu majeur de la politique d'Aménagement du territoire national.

Mises en oeuvre par l'Inventaire Permanent du Littoral (I.P.L.), ces cartes ont été calquées sur le fond topographique issu des cartes topographiques au 1/25 000ème. Réalisées à partir d'un découpage prenant en écharpe une bande littorale de 5 km minimum de part et d'autre du rivage, elles tiennent compte à la fois des activités administratives (communales) et des composantes géographiques (étang - cap - presqu'île -...). L'usage se répartit en une cinquantaine de thèmes, selon trois grandes catégories pour l'espace terrestre (urbaine - agricole - naturelle) alors que l'espace aquatique est découpé en zones humides et plans d'eau associés (mer - étang - marais) renseignés quant à leur richesse naturelle et leur intérêt écologique.

Document établi par photo-interprétation, à partir d'une prise de vue double émulsion (panchromatique et infra-rouge) et de données recueillies auprès des organismes locaux, pour l'usage de la mer, lors d'une campagne particulière effectuée en 1977.

Les côtes littorales de la Corse du Sud sont couvertes sur 12 feuilles spéciales grand format.

Plans cadastraux

Ces documents administratifs présentent un état des lieux précis à grande échelle (1/4 000ème). Leur utilisation s'est néanmoins avérée difficile, compte-tenu du temps que nécessite la consultation de ces plans (nombre important de communes concernées par cette étude). Un usage occasionnel s'est limité à l'obtention de précisions complémentaires pour certains ouvrages (digues - barrages, ...).

LES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

Les documents photographiques sont divers. Compte-tenu de leur coût élevé, notre démarche s'est limitée à l'utilisation de photographies aériennes noir et blanc à axe vertical (conçues pour permettre une vision stéréoscopique «au sol», en relief).

Les photographies aériennes noir et blanc proviennent des clichés de l'Institut Géographique National, réalisés au cours de leurs missions périodiques qui concernent l'ensemble du territoire français depuis une quarantaine d'années.

Les photographies infra-rouge ont été consultées auprès d'administrations telles que la Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.) d'AJACCIO ou la Mairie de PORTO-VECCHIO.

Photographies aériennes à axe vertical

A été utilisée la mission I.G.N. réalisée au 1/17 000ème, en 1985 pour l'Inventaire Forestier

National (20 - IFN 85 - 170/P + IRC). C'est ainsi que nous disposons de 30 clichés qui couvrent toutes les zones humides du département.

On a pu par ailleurs disposer du fond photographique de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (D.D.A.S.S.) de la Corse du Sud - Service Hygiène du milieu —. Ces documents, prêtés pour la durée de l'étude, ont été réalisés par ce service, en 1969, pour l'établissement de cartes écologiques des milieux humides en vue de la lutte antipaludique.

Ces photographies aériennes anciennes (agrandies à l'échelle du 1/12 000ème) sont issues d'une mission I.G.N. effectuée en 1969.

a) Clichés panchromatiques noir et blanc

Repérage des limites de zones

Les zones humides tranchent sur la régularité du paysage environnant naturel. La teinte de l'eau apparaît plus foncée. De plus, si le périmètre de la zone humide est recouvert par une végétation aquatique, sa teinte est alors plus claire.

Les limites d'un cordon dunaire et la présence d'un grau sont généralement bien repérables.

Repérage du couvert végétal

C'est incontestablement la plus grande difficulté rencontrée. En effet, il est très difficile, même avec un agrandissement d'échelle, de distinguer les différentes espèces végétales aquatiques. Seules, les variations de ton (gris) différencient les formations végétales. Ainsi, par exemple, les peuplements de phragmites sont repérables du fait de leur apparence particulière : taille (répartition en touffes des tamaris). La densité de la végétation ressort également par les variations de ton gris. En effet, un groupement de végétation peu dense laisse apparaître l'eau, donnant ainsi une coloration plus sombre.

Avantages des documents utilisés

Les missions utilisées ont été réalisées au mois de juin, lorsque les conditions atmosphériques sont les plus favorables. Les dates de prise de vue sont donc très rapprochées et recouvrent des conditions hydrologiques stables avec un recouvrement moyen des eaux situé à l'intermédiaire entre l'hiver, période de niveaux d'eau les plus hauts, et l'été, période de niveaux d'eau les plus bas ou d'assec.

Insuffisance de documents

Le repérage des différentes ceintures végétales s'avère impossible. En effet les peuplements ne sont pas homogènes et les espaces sont mélangés. De plus, l'échelle des photos utilisée (1/17.000ème) est intéressante mais trop petite pour permettre une identification détaillée de la végétation. Ceci s'est confirmé lorsqu'il a été possible de consulter des missions réalisées à grande échelle (1/5000ème) par les services techniques de la Mairie de PORTO-VECCHIO qui permettent d'obtenir des renseignements plus précis.

Malgré tout, l'interprétation reste une opération longue et délicate et nécessite une vérification ou un complément d'information sur le terrain.

Il a donc fallu se limiter à la distinction des formations d'ensemble (formations arborescentes environnantes, végétation caractéristique des marais et des étangs (jonc, tamaris, salicorne, prairie humide)) et non pas de toutes les essences présentes dans ces formations, exceptées les espèces dominantes reconnues après enquête sur le terrain.

Cependant, la lecture des photographies pour la distinction des formations végétales est devenue intéressante pour établir une comparaison avec les cartes écologiques dressées en 1969, par le Service Antipaludique de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales d'AJACCIO. On a pu s'apercevoir de l'évolution du recouvrement végétal de certains milieux.

Il a ainsi été possible de réactualiser ces cartes.

Repérage des infrastructures

Les ouvrages et installations humaines sont aisément repérables sauf dans le cas où ils sont dissimulés par une végétation dominante (cas de maisonnettes ou bungalows isolés).

Les routes et chemins d'accès sont également identifiables. Les remblais apparaissent de façon très nette, tant qu'ils ne sont pas envahis par la végétation. Ainsi, sur la photo n° 1132 de 1985, on remarque immédiatement l'ancienne décharge, actuellement remblayée, qui occupe la partie Sud-Ouest de l'Etang de LOVU SANTU.

b) Clichés infra-rouge fausse couleur

L'interprétation de l'infra-rouge couleur est difficile et devient un travail de spécialiste.

En ce qui concerne l'étude de la végétation des étangs ou marais, les couleurs sont différentes de la réalité : certains types de végétation, à grande

sensibilité, donnent des teintes rouges, ou bien, suite à une plus forte absorption, des teintes bleues et noires. Ceci prête à confusion quand il s'agit de déterminer l'activité végétative ou l'humidité.

C'est ainsi que les clichés infra-rouge des zones humides de PORTO-VECCHIO, réalisés par la Mairie, à partir des missions I.G.N. de 1985, n'ont pu être exploités. Leur utilisation s'est limitée à la cartographie, du fait de leur grande échelle.

LES PHOTOGRAPHIES AU SOL

Toutes les zones humides ont été photographiées au sol, dans la plupart des cas avec prise de vue oblique. Les tirages obtenus de format 9 × 13 ont été réalisés sur film noir et blanc (iso de 100-125). Toutes ces photographies sont classées par planches numérotées, jointes à ce document.

Il était nécessaire de réaliser ces missions par conditions atmosphériques favorables. Les dates de prise de vue sont donc échelonnées sur l'année et recouvrent des conditions hydrologiques différentes. De plus, l'utilisation d'un objectif fixe (55 mm) nous a obligé, pour certaines zones, à réaliser une succession de photographies afin de couvrir l'ensemble du territoire. Par la suite, ce problème a été résolu, en partie, par l'utilisation d'un objectif zoom. La lecture de ces documents photographiques a permis d'acquérir des précisions complémentaires sur la végétation aquatique et les infrastructures environnantes.

LES PHOTOGRAPHIES OBLIQUES PAR AVION

Des vues panoramiques de zones humides présélectionnées ont permis de réaliser des documents photographiques en couleur. Pour cette opération, le choix du type d'avion et de l'appareil photographique utilisé est capital. En effet, certains avions possèdent des ailes sous leur ventre, or une telle disposition supprime presque entièrement le champ de vision.

Le modèle utilisé présentait des ailes au-dessus de la carlingue, l'angle de champ restant parfaitement dégagé.

Les relations avec le pilote sont également importantes : présenter le sujet et exposer ses souhaits, lui permet d'offrir une aide précieuse dans cette opération. Il essaiera de signaler la zone avant son approche, il la survolera de manière à obtenir les meilleures situations et les meilleurs éclairages pour la prise de vue (émulsion choisie : film 100-ISO - diapositives - peu sensible).

C'est ainsi, qu'ont pû être réalisées, grâce à la complicité de deux pilotes amateurs, des photographies en couleur des zones humides à intérêt écologique particulier, retenues pour la mise en place de mesures de protection, de conservation et de gestion.

Toutes ces photographies sont classées par planches numérotées, présentées dans ce document.

Elles ont permis de définir certaines caractéristiques de la végétation, en tenant compte de la déformation qui résulte du mode de prise de vue ; il est ainsi difficile de les utiliser pour cartographier les phénomènes observés.

II — ÉVALUATIONS DES SUPERFICIES

Il est délicat de cerner avec précision les limites des zones humides littorales qui constituent des lieux de transition entre les milieux aquatiques et terrestres et dont l'extension spatiale est variable.

Cependant, les limites des zones humides du littoral de la Corse du Sud sont assez bien prononcées et fixées par le cadre morphologique dans lequel elles s'inscrivent. Ceci permet de délimiter les frontières caractérisées par les pointements rocheux, collines et falaises qui les encadrent, ou par les cordons littoraux qui les limitent du côté mer. Ces limites, en général, correspondent au niveau des eaux les plus hautes.

Certaines superficies ont été reprises à partir de l'Inventaire des zones humides du littoral corse réalisé par le C.T.G.R.E.F. en 1978 (G.F. FRISONI) après vérification de leur évolution.

Pour les zones mal connues, les superficies ont été calculées à l'aide d'une technique qui consiste à déposer sur les zones un quadrillage permettant de compter le nombre de petites surfaces élémentaires qui composent le site. La somme des surfaces ainsi retenues est la surface totale de la zone.

Pour les marais, aux limites plus difficiles à définir (fluctuation des niveaux d'eau), les chiffres annoncés sont à interpréter avec prudence et peuvent varier dans des proportions importantes entre l'hiver et la fin de l'été.

III — DIAGNOSE ÉCOLOGIQUE
(FRISONI, 1984)

La diagnose écologique s'appuie sur l'étude de certains compartiments biotiques de l'écosystème (phytoplancton — macrofaune et macroflore benthiques — ichtyofaune de bordure) selon la méthodologie mise au point par le Groupe d'Étude du Domaine Paralique (GUELORGET *et al.*, 1983 ; GUELORGET et PERTHUISOT, 1983).

Cette analyse n'est pas exhaustive et n'aborde pas de façon systématique la végétation des rives et l'avifaune. Elle permet cependant une caractérisation de l'écosystème en vue de définir les aptitudes et sensibilités du milieu dans le cadre de sa gestion par l'homme.

Le compartiment phytoplanctonique est constitué des microalgues présentes dans l'eau. Il est un élément de la biomasse végétale qui par photosynthèse assure la production primaire, point de départ du cycle de la matière vivante. Son étude permet ainsi de connaître la richesse nutritive des eaux et d'apprécier éventuellement les risques d'accumulation organique ou de déséquilibre trophique. En outre, la présence d'espèces d'origines différentes (dulçaquicoles ou marines) et la modification des caractéristiques quantitatives (biomasse) du peuplement en fonction de la répartition des différentes masses d'eau sont des éléments utiles à la compréhension du fonctionnement hydrodynamique des bassins paraliques (FRISONI, 1984).

L'organisation biologique de tout écosystème paralique peut être également appréhendée à travers la répartition des organismes benthiques (organismes vivants sur le fond, facilement observables, intégrant à court-terme les variations du milieu et reflétant ainsi les conditions globales de celui-ci). Selon GUELORGET et PERTHUISOT (1983), l'organisation des bassins paraliques dépend d'un paramètre fondamental appelé «confinement», terme qui traduit en chaque point d'un bassin paralique le degré d'influence marine (en temps de renouvellement, par exemple). Ainsi, plus un point sera éloigné hydrologiquement de la mer, plus il sera «confiné», le confinement pouvant être lié à des conditions géomorphologiques (éloignement ou isolement d'un bassin par rapport aux courants dominants, profondeur, ...) ou hydrologiques (limitation de l'influence marine par apport massif d'eau douce en provenance du bassin versant). La communication avec la mer apparaît alors comme un facteur privilégié autour duquel s'organise la vie de l'étang. A partir de ces points et par ordre croissant de confinement, 6 zones de peuplement ont été définies (GUELORGUET *et al.*, 1983) (cf. annexe).

Il convient d'ajouter que la modification des peuplements en fonction du confinement s'accompagne de changements dans le fonctionnement de l'écosystème. Cette constatation aura des répercussions importantes en ce qui concerne la gestion des bassins paraliques.

L'étude de l'ichtyofaune de bordure est également nécessaire à la caractérisation écologique du milieu. Ce peuplement est composé d'espèces migratrices pour lesquelles l'existence du grau est obligatoire et d'espèces sédentaires qui peuvent se reproduire en milieu confiné.

L'étude de ce compartiment apporte ainsi des compléments d'information sur le statut de l'étang vis-à-vis du domaine marin voisin. En outre, ce peuplement est susceptible d'exploitation par l'homme, en mer comme dans les étangs. L'évaluation de cette ressource naturelle est donc indispensable pour la définition des règles de gestion tant en ce qui concerne la protection que l'utilisation à des fins halieutiques ou aquacoles.

Cette diagnose écologique concernera ici seulement 17 zones humides, présélectionnées suivant leur intérêt écologique particulier, et aboutira à des propositions de protection, de conservation et de gestion. Ces résultats sont présentés dans la sixième partie. Les prélèvements ont été réalisés au courant du mois de juin 1987. La méthode consiste à prélever, au moyen d'un «carottier», un échantillon du compartiment biotique. La portion de matière ainsi retirée fait l'objet d'une première analyse après avoir soigneusement dégagé les sédiments à l'aide d'un tamis. Une analyse plus minutieuse est ensuite réalisée en laboratoire, pour un complément d'information.

IV — FAUNE ET FLORE

FLORE

Dans ce domaine, les cartes phyto-écologiques et de végétation ont permis d'obtenir des renseignements précis (cf. supra).

Sur le terrain, on a pu préciser ces données et surtout définir l'évolution du faciès végétal sur les sites qui ont fait l'objet d'un relevé de la végétation aquatique en 1970. Cette évolution a été représentée sur les documents cartographiques présentés dans la septième partie de cette étude.

FAUNE

En ce qui concerne la faune, la bibliographie est pauvre et «Les oiseaux de la Corse» de J.C. THIBAULT (1983) constitue la référence de base. Des

inventaires de faune ont pu être recueillis à partir d'études de préservation de certains sites, objets de projets d'aménagements touristiques. Sur le terrain, on a pu recueillir des informations auprès des propriétaires et des chasseurs locaux, mais ces sources d'information sont restées bien souvent pauvres.

Ont été consultés également, les différents volumes des Travaux scientifiques du Parc Naturel Régional de Corse ainsi que les documents de synthèse des observations ornithologiques réalisées sur quelques zones humides par l'Association des «Amis du Parc Naturel de Corse» (1978 à 1983).

2. GÉNÉRALITÉS SUR LES ZONES HUMIDES

I — QU'EST-CE QU'UNE ZONE HUMIDE

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources (U.I.C.N.) a adopté, pour couvrir l'ensemble des zones humides, la définition suivante :

«Zones de marais, marécages, tourbières ou d'eau libre, qu'elles soient naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, que l'eau soit stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, incluant les eaux côtières jusqu'à une profondeur de six mètres à marée basse».

Le Groupe d'experts du programme sur l'Homme et la Biosphère donne une définition différente, qui est «complémentaire» :

«Habitats dans lesquels le plan d'eau salée ou douce est situé à la surface du sol ou à proximité de cette surface et qui porte une végétation adaptée à un engorgement plus ou moins continu».

Pour compléter cette définition, nous essaierons d'effectuer l'analyse écologique des milieux qu'elles constituent en nous appuyant sur les travaux de G.F. FRISONI).

- Les zones humides constituent une frontière entre mer et terre et jouent le rôle de barrière face à l'action de la mer. En effet, la pression hydrostatique qu'exerce leur masse d'eau saumâtre (moins salée que celle de la mer) empêche la salure des sols par le maintien de la pénétration marine en profondeur.

Milieux végétaux très denses adaptés à l'influence réciproque de la mer et de la terre, les zones humides contribuent à la création de sols nouveaux.

Receptacles des eaux du bassin versant, elles jouent un rôle important lors des crues en minimisant les risques d'inondation en basse plaine. Sans elles, les eaux du bassin versant iraient directement vers la mer, entraînant la diminution de la capacité des nappes phréatiques et l'augmentation de l'érosion en amont.

Recueillant les eaux du bassin versant riches en sels nutritifs provenant de la nature des terrains qu'elles traversent, elles sont riches en phytoplancton. Ainsi, elles servent de zone de nourrissage et d'abri pour de nombreuses espèces marines.

- Outre les organismes aquatiques, elles abritent de nombreuses espèces d'oiseaux dont, pour certaines en voie de disparition, ces étangs constituent le dernier refuge.

Constituées d'une végétation dense, ces zones représentent un biotope idéal pour la nidification et la reproduction des espèces qui viennent s'y réfugier. Elles constituent une source de nourriture et protègent les jeunes des prédateurs.

Ces milieux constituent donc une richesse écologique et économique.

II — LA GÉOGRAPHIE

GÉOLOGIE

Géologie de la Corse

Ile de la Méditerranée Occidentale, la Corse constitue une terre essentiellement montagneuse, où il n'y a pratiquement pas de plaines (Côte Orientale Nord exceptée).

Longue de 180 km, elle fait 85 km dans sa plus grande largeur et se divise en trois grands ensembles (ROSSI, ROVIRE, DURAND, DELGA, 1980) :

- La Corse Ancienne (ou Corse Occidentale) qui comprend les 2/3 Sud-Ouest de l'île, constituée en majeure partie par des granodiorites et des granites monzonitiques.

Elle comprend également d'importants panneaux répartis dans plusieurs zones de formations métamorphiques, ainsi que des affleurements de terrains sédimentaires, à savoir :

— les schistes cristallins, dont les principaux affleurements sont SOLENZARA et PORTO-VECCHIO, à l'Est d'AJACCIO et dans la région d'ASCO,

— les roches hariques et dioritiques, en enclave dans les granodiorites (Sud de la Corse).

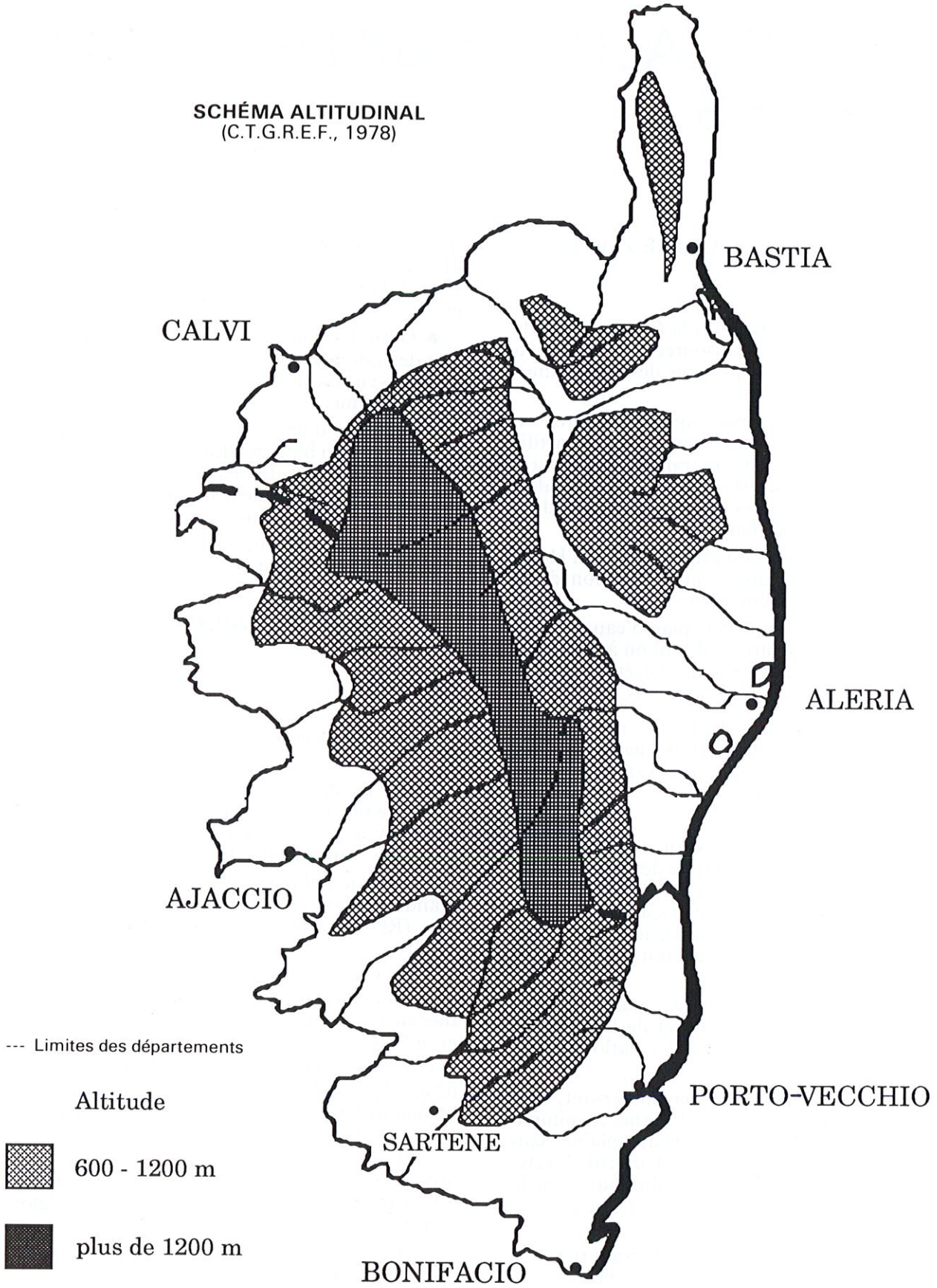
SCHÉMA ALTITUDINAL
(C.T.G.R.E.F., 1978)
BASTIA
CALVI
ALERIA
AJACCIO
PORTO-VECCHIO
SARTENE
BONIFACIO
--- Limites des départements
Altitude
600 - 1200 m
plus de 1200 m

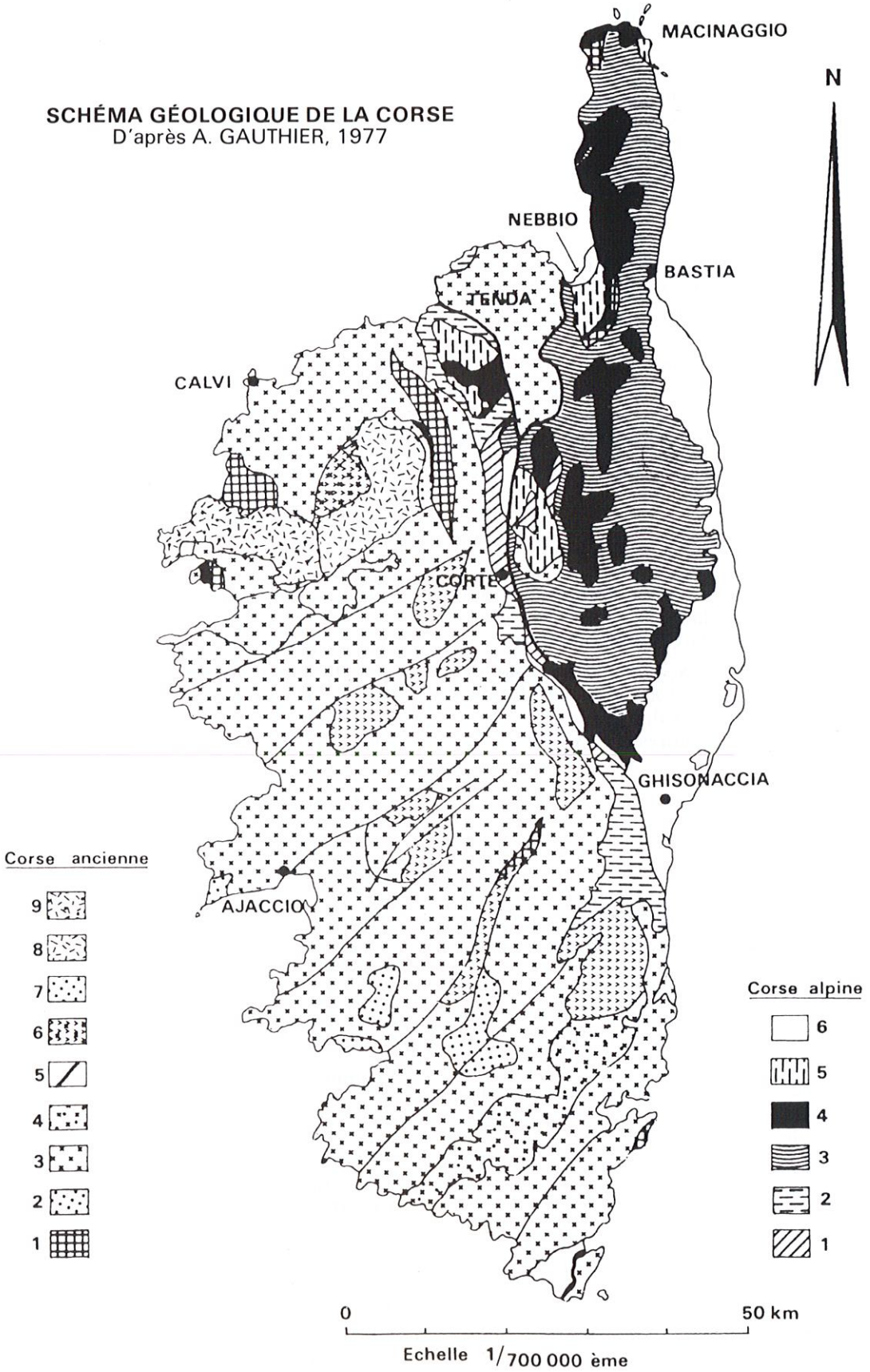
SCHÉMA GÉOLOGIQUE DE LA CORSE
D'après A. GAUTHIER, 1977
MACINAGGIO
N
NEBBIO
BASTIA
TENDA
CALVI
CORTE
GHISONACCIA
AJACCIO
Corse ancienne
9
8
7
6
5
4
3
2
1
Corse alpine
6
5
4
3
2
1
0
50 km
Echelle 1/700 000 ème

— le complexe dévono-dinautieu,

— le carbonifère supérieur, connu au Nord de PORTO, à l'Est du CINTO,

— le complexe permien inférieur qui appartiendrait à des laves calco-alcalines d'un premier cycle volcanique entre PORTO et CALVI, et à des roches d'un deuxième cycle volcano-plutonique alcalin, localisé au Sud-Ouest et au Nord-Ouest de l'île.

● La Corse Alpine (ou Corse Orientale) qui est limitée au tiers Nord-Ouest, avec une formation post-hercynienne allant du permien au quaternaire :

— couverture autochtone Mésozoique et Eocène de la dépression centrale (secteur méridional - région de CORTE),

— l'unité du NEBBIO et de MACINAGGIO,

— les schistes lustrés, affectés à une série mésozoïque métamorphique.

● Les unités NÉOGÈNES et QUATERNAIRES du Miocène marin et Pliocène inférieur, comportant des dépôts conglomératiques, marneux et calcaires de la Plaine Orientale et de granitoïdes dans des rias de la Côte Occidentale.

Le quaternaire est très bien marqué par des nappes alluviales, successions bien développées dans les Vallées et surtout dans la Plaine Orientale. Des formations glaciaires et fluvio-glaciaires subsistent en altitude.

Géologie de la Corse du Sud

L'analyse de la carte géologique au 1/25000ème montre que la région Sud-Est est principalement constituée d'un granite d'âge hercynien qui présente différents faciès avec localement des enclaves plus ou moins étendues de roches basiques et métamorphiques plus anciennes et de filons d'époque plus récente. On peut distinguer :

— La zone localisée entre Porto-Vecchio et le Nord de Cargèse caractérisée pour l'essentiel par des granitoïdes exclusivement à grains moyens recoupés par des monzo-granites siliceux.

— La zone localisée entre Bonifacio et Ajaccio caractérisée par le granodiorite et le monzogranite à gros grains entrecoupés par de vastes plutons de granites leucocrates isolés et discordants, allongés selon la direction moyenne Nord-Est et Sud-Ouest.

Les plus importants sont ceux des massifs de Cagna, Monte San-Petru, Monte Bianco, Cotti-Chiavari et d'Ajaccio.

— Dans le bassin de Bonifacio, ce sont des formations de calcaires bioclastiques et récifaux du Miocène inférieur moyen.

— Les basses vallées sont constituées par des alluvions fluviales qui comprennent un faible pourcentage de galets granitiques.

CLIMATOLOGIE

Ce facteur joue un rôle important dans l'environnement des étangs (SIMI, 1963-71 - LOMBARDO, 1967 - ASCENSIO, 1983).

Par sa situation, au coeur du Golfe de GENES, la Corse s'intègre dans la zone climatique méditerranéenne, marquant une transition entre la Côte d'Azur et la Côte Nord Africaine, d'où ses affinités tempérées ou subtropicales, selon les saisons. Ce climat est sérieusement altéré par la présence d'un puissant relief donnant à un climat méditerranéen une rapide tonalité de climat alpin. C'est ainsi qu'on note des différences climatiques brutales entre la zone littorale et l'intérieur montagneux.

En dépit des particularités climatiques locales, la Corse peut être divisée en trois grands types climatiques affirmés :

— le climat méditerranéen maritime de 0 à 600 m d'altitude, pénétrant profondément au coeur des vallées, mais perdant de sa valeur entre 200 et 600 m,

— le climat méditerranéen d'altitude, de 600 à 1.200 m, caractérisé par l'étage intermédiaire, pour lequel le relief reprend ses droits sur la mer,

— le climat à prépondérance alpine de haute montagne (1.200m et plus) où les contrastes s'amplifient (enneigement parfois permanent durant l'hiver),

En ce qui concerne les zones humides, elles dépendent d'un climat méditerranéen et subissent les influences dues aux altitudes parfois élevées de leur bassin versant.

Précipitations

Le régime pluviométrique de la Corse se trouve très influencé par le relief. En effet, les fortes précipitations prennent naissance à plus basse altitude que dans les Alpes.

Le semestre pluvieux englobe l'automne et l'hiver avec cependant un minimum relatif caractéristique de janvier. Le printemps et l'été correspondent aux saisons les moins pluvieuses, le mois de juillet étant généralement sec.

On constate une irrégularité du régime plu-

vieux, sans doute liée à la complexité de la topographie du territoire ; il en résulte que :

— l'Ouest, paraît être, de l'automne à l'hiver, le secteur le plus pluvieux, alors qu'il semble être plus sec du printemps à l'été, par rapport au Centre et à l'Est,

— le Nord et le Sud reçoivent peu de précipitations et s'inscrivent dans les zones désertiques.

Les côtes de la Corse du Sud sont des régions plutôt sèches où les précipitations ne dépassent pas 1.000 mm en moyenne. On peut distinguer 4 zones typiquement méditerranéennes comprises entre 600 et 1.000 mm d'eau par an :

— la région de PORTO et SAGONE relativement humide en raison de la proximité des reliefs de LONCA et PASTRICCIOLA (800 à 1.000 mm),

— les basses plaines de la GRAVONE et du TARAVO qui enregistrent des précipitations annuelles comprises entre 600 et 800 mm.

— l'extrême Sud, région de BONIFACIO plutôt sèche, dont les précipitations ne dépassent pas 600 mm,

— le Sud-Est, région de PORTO-VECCHIO, dont les précipitations se situent aux alentours de 600 à 800 mm.

A PORTO-VECCHIO, on note une saison humide de décembre à avril, et une saison sèche de mai à novembre ; tandis qu'en AJACCIO, la saison humide s'étend d'octobre à mars.

A BONIFACIO, on note une saison humide d'octobre à février et une saison sèche de mars à septembre.

Par comparaison, le secteur Ouest (AJACCIO-VICO-PROPRIANO) enregistre des précipitations mensuelles moyennes supérieures à celles du secteur Sud (BONIFACIO).

Vents

Les grands vents saisonniers sont en Corse (SIMI, 1983) :

— la Tramontane, vent du Nord, violent et froid, purifiant l'atmosphère, amenant la pluie et parfois les flocons de neige sur le Nord de l' Ile,

— le Maestralé (Mistral) qui souffle du Nord-Ouest concerne les secteurs occidental et septentrional ; vent violent et sec en été, il amène quelques ondées en hiver,

— le Libeccio qui souffle du Sud-Ouest dans toute la partie méridionale et occidentale ; sec en été, il déverse en hiver de nombreuses ondées qui débordent la ligne de crêtes,

— le Mezzogiorno (ou Sirocco) qui arrive du Sud dans le secteur méridional, du Sud-Est sur le versant oriental, porteur de poussières ; chaud et humide en été, il provoque en hiver de fortes précipitations en montagne, parfois des pluies de «sable», des formations de brume et de brouillard sur la côte,

— le Grégalé, typiquement tyrrhénien, arrose la façade orientale de pluies espacées et fines ou serrées et drues.

Toutes aussi importantes, bien que moins violentes, les brises régulières remontent les vallées, dès que le soleil réchauffe les pentes, ou s'écoulent vers les golfes du haut des sommets, dès que tombe la nuit.

Si l'on compare les vitesses maximales du vent, on s'aperçoit que BONIFACIO enregistre la plus forte vitesse instantanée connue (80 mètres par seconde) à l'inverse d'AJACCIO qui garde la plus faible (38). Ceci est confirmé par l'analyse du nombre de jours à vent calme : 135 sur AJACCIO, alors que BONIFACIO en compte seulement 16.

Par ailleurs, le secteur Ouest connaît plus de jours de pluie que le secteur Est et bien plus encore que le secteur Sud.

En résumé, l'existence d'une saison sèche et humide confère à la Corse un caractère de transition entre le climat méditerranéen et celui d'Afrique du Nord.

Température

L'amplitude thermique moyenne est de 15,5°C avec un minimum de 7,5°C en janvier et un maximum de 22,5°C en août.

En moyenne annuelle, PROPRIANO, FIGARI et PORTO-VECCHIO sont incontestablement les régions de Corse du Sud les plus chaudes (20,2°C) par comparaison avec BONIFACIO (18,3°C) et AJACCIO (19,5°C). Inversement, les températures minimales de ces 5 villes sont identiques.

Évaporation

En moyenne annuelle, l'évaporation est de l'ordre de 145 cm/an. Cependant, elle est certainement supérieure dans les régions très sensibles, notamment le Sud (région très ventilée et plus chaude). On note un maximum d'évaporation en juillet et des minima en février et novembre.

□

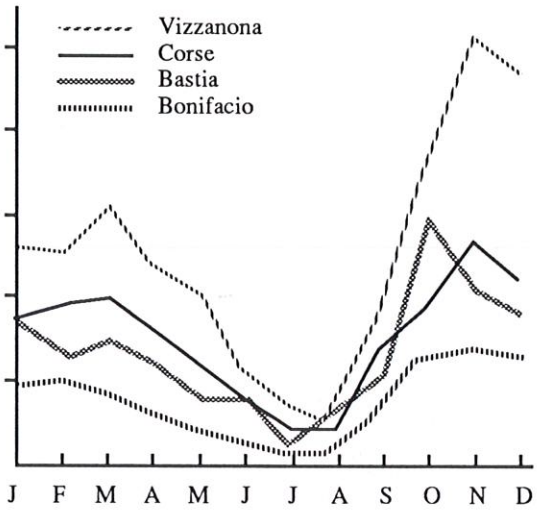

RÉGIME PLUVIOMÉTRIQUE
(SIMI, 1983)

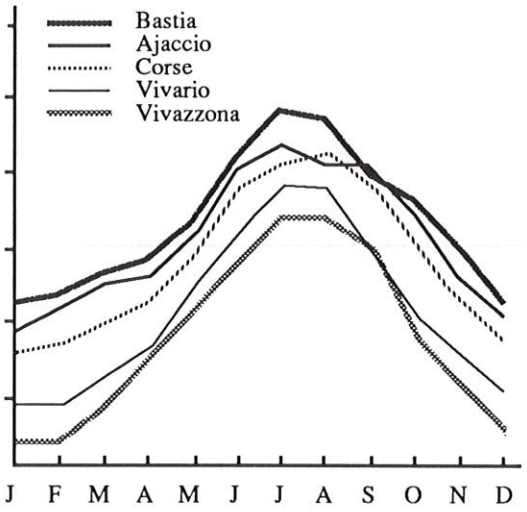

RÉGIME THERMIQUE
(SIMI, 1983)

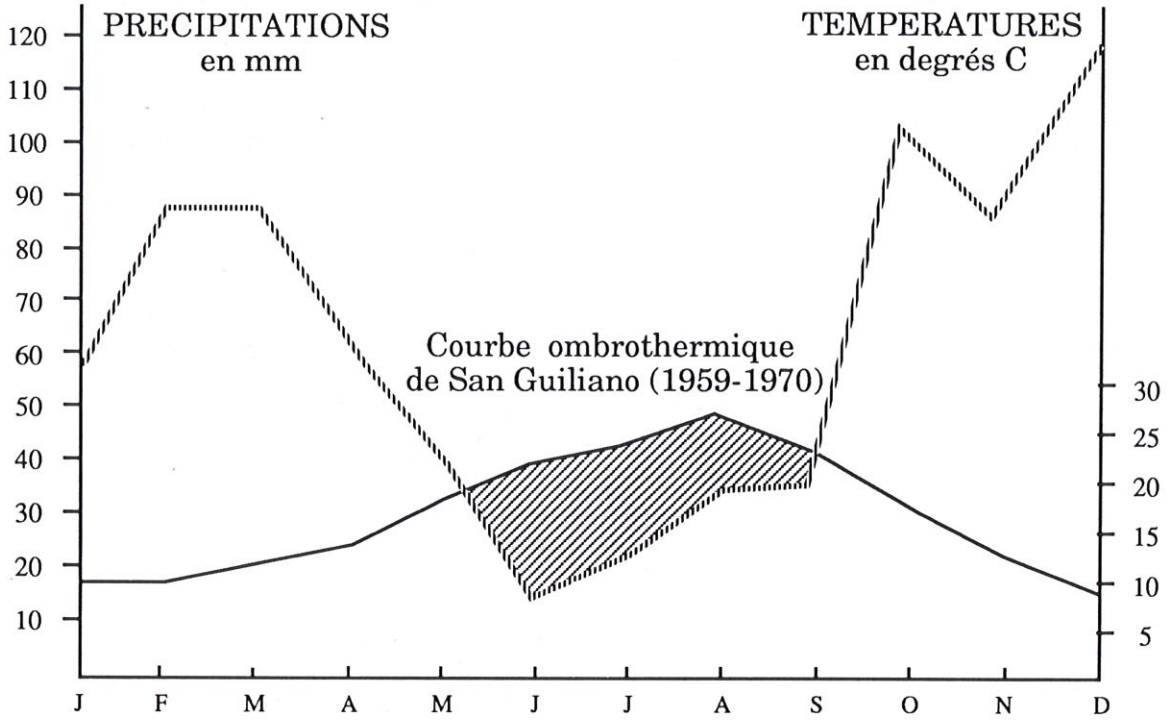

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
P.	58	87	87	92	42	16	24	35	38	102	86	119
T.	8,8	9,3	10,8	13,1	16,7	20,5	23,8	24	21,3	16,6	12,9	9,6

TEMPÉRATURES ET PRÉCIPITATIONS
(SIMI, 1983)

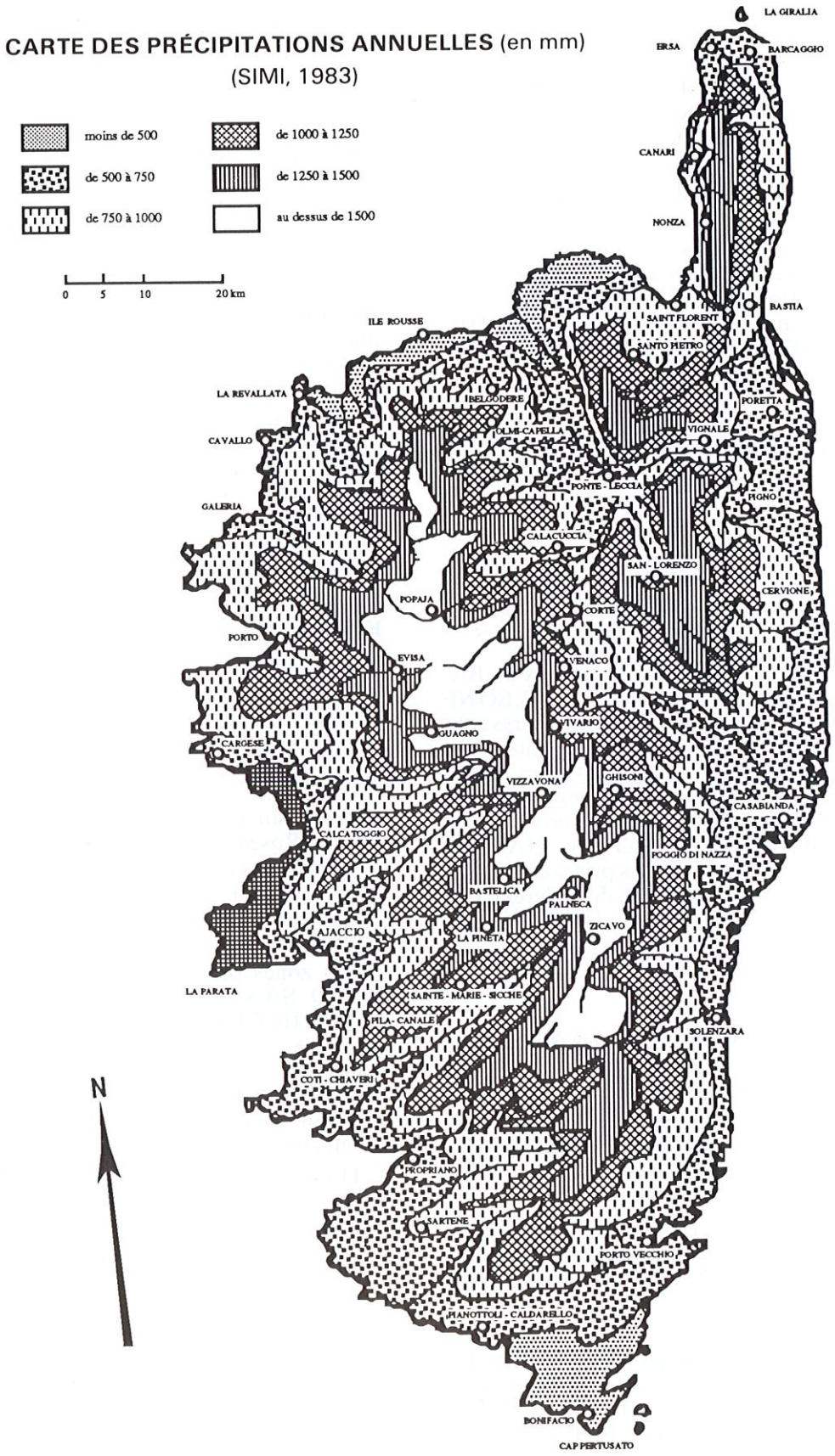
CARTE DES PRÉCIPITATIONS ANNUELLES (en mm)
(SIMI, 1983)
moins de 500
de 500 à 750
de 750 à 1000
de 1000 à 1250
de 1250 à 1500
au dessus de 1500
0 5 10 20 km
N
LA GIRALIA
ERSA
BARCAGGIO
CANARI
NONZA
BASTIA
ILE ROUSSE
SAINT FLORENT
SANTO PIETRO
LA REVALLATA
IBELGODERE
PORETTA
CAVALLO
OLMI-CAPELLA
VIGNALE
PONTE - LECCIA
GALERIA
PIGNO
CALACUCCIA
SAN - LORENZO
CERVIONE
POPAJA
CORTE
PORTO
EVISA
VENACO
VIVARIO
GUAGNO
CARGESE
VIZZAVONA
GHISONI
CASABIANDA
CALCATOGGIO
POGGIO DI NAZZA
BASTELICA
PALNECA
ZICAVO
AJACCIO
LA PINETA
LA PARATA
SAINTE - MARIE - SICCHE
PILA - CANALE
SOLENZARA
COTI - CHIAVERI
PROPRIANO
SARTENE
PORTO VECCHIO
PIANOTTOLI - CALDARELLO
BONIFACIO
CAP PERTUSATO

Insolation

La Côte Occidentale est en moyenne plus ensoleillée que la Côte Orientale (2.750 heures pour 2.600 heures), mais généralement, la Corse bénéficie d'un ensoleillement privilégié.

Les plus faibles valeurs se rencontrent en décembre (120 heures), les plus importantes en juillet (380 heures).

L'analyse des résultats obtenus en différents points de la Côte Corse fait apparaître une variation de l'insolation due à la complexité du relief ; ainsi, la valeur moyenne de PORTO-VECCHIO dépasse celle d'AJACCIO de quelques dizaines d'heures de novembre à janvier.

GÉOMORPHOLOGIE (G.F. FRISONI, 1978)

Dimensions

Le tableau ci-après synthétise quelques caractéristiques physiques de zones humides étudiées.

Nous remarquons que seuls les étangs de BALISTRA, SANTA GIULIA et VENTILEGNE atteignent plus de 25 hectares : tous les autres sont des étangs de petite superficie qui constituent une succession de petites zones humides d'un intérêt écologique certain. Le chapelet d'étangs de l'OVO SANTO à BONIFACIO représente environ 150 hectares : celui de BONIFACIO à AJACCIO environ 100 hectares (ne sont pas prises en compte les superficies des embouchures de rivières). Ces zones sont en général peu profondes (0,5 à 2 m).

Formation

Plusieurs phénomènes géologiques sont à l'origine de la formation de ces étangs :

Formation de type lagunaire : qui donne naissance à des étangs peu profonds et linéaires, derrière un lido de sable marin, au sein d'une plaine formée d'alluvions récentes.

Certains étangs de ce type sont le résultat du colmatage d'une baie par des alluvions quaternaires marines (SANTA GIULIA, PINARELLO).

Formation de type deltaïque : aux sorties des fleuves, de petits étangs se sont constitués à la suite d'un apport d'alluvions (Delta du STABIACCO et de l'OSO). Près de ces deltas, d'autres zones humides se sont créées, chaque fois qu'une baie ou un pointement rocheux permettait de retenir les sédiments (SANTA GIULIA, ARASO).

Formation de type estuarien : les étangs tels que BALISTRA, SPERONE, VENTILEGNE, SAPARELLI, PISCIU CANE, ... sont créés par la formation d'un lido, formé par la mer qui s'oppose à l'écoulement de petits fleuves.

L'origine de cette formation n'est pas érosive mais tectonique (faille) et peut être assimilée à des rias fluviaux. L'étang est encastré entre deux masssifs rocheux. Les alluvions fluviales colmatent la zone d'alimentation tandis que les apports marins apparaissent sur le lido.

Une deuxième formation estuarienne apparaît dans les plaines traversées par des rivières à faible débit. En effet, le cours d'eau se heurtant au cordon littoral s'étale en arrière de la dune pour donner naissance à des plans d'eau ou à des bras morts qui ne s'ouvrent sur la mer que lors des crues du fleuve (RIZZANESE - ORTOLO).

Évolution

Tous ces étangs sont menacés à court, moyen ou long terme de comblement, d'une part par accumulation de matière organique et d'autre part par apport d'alluvions. Le comblement est d'autant plus accéléré lorsque l'étang est recouvert par un peuplement dense de grands hélophytes (Roseau, Scirpes, Massettes) qui conduit à un assèchement lent du milieu. On notera que cette évolution risque d'entraîner la disparition totale de certaines zones humides, indispensables pour la sauvegarde des espèces d'oiseaux d'eau.

Les zones pratiquement comblées, telles que l'OVO SANTO, CANICCIA, ERBAJOLO, TANCHICCIA, SAN GIOVANNI, sont à dominance «vaseuses». C'est le cas également de nombreuses mares et vasières que l'on rencontre au pourtour des étangs. Les étangs de formation lagunaire ou estuarienne ont un fond sablo-vaseux qui s'enrichit en vase vers les rives.

D'une manière générale, par leur origine différente, leur stade d'évolution est extrêmement variable.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DES ZONES HUMIDES DE LA CORSE DU SUD

Désignation de la zone	Communes	Surface (ha)	Profondeur moyenne (m)	Type
L'Ovu Santu	Zonza	1	1	Marais
Pinarellu	Zonza	5	0,5	Lagunaire
Padulatu	Zonza	21	1	Lagunaire
Padulu tortu	Zonza	14	1	Lagunaire
Arasu	Zonza	13	1,5	Lagunaire
L'Osu	Lecci	—	—	Deltaïque
Marina di Fiori	Porto-Vecchio	2	0,5	Lagunaire
Laguniellu	Porto-Vecchio	1	1	Estuaire
Sauvagie	Porto-Vecchio	1	0,2	Marais temporaire
Georges-Ville	Porto-Vecchio	1,5	0,5	Lagunaire
Stabiacco	Porto-Vecchio	—	—	Deltaïque
Arje-Vecchie	Porto-Vecchio	4	0,5	Lagunaire
Carataggio	Porto-Vecchio	0,5	0,5	Lagunaire
Palombaggia	Porto-Vecchio	3	0,5	Lagunaire
Acciaju	Porto-Vecchio	1	0,5	Lagunaire
Santa Giulia	Porto-Vecchio	26	1	Lagunaire
Porto-Novo	Porto-Vecchio	3,8	0,5	Marais temporaire
Testa di a Carpiccia	Porto-Vecchio	1,8	0,5	Marais temporaire
Prisarella	Bonifacio	4	1	Lagunaire
Rondinara	Bonifacio	0,6	0,5	Marais temporaire
Padule Maggiore et Tre Paduli	Bonifacio	3	0,2	Mare
Balistra	Bonifacio	30	2	Estuaire
Canettu	Bonifacio	4	1	Estuaire
Sant'Amanza	Bonifacio	4,5	—	Marais temporaire
Purgatorio	Bonifacio	0,5	1	Lagunaire
Piantarella	Bonifacio	4	0,5	Marais temporaire
Sperone	Bonifacio	1	0,5	Estuaire
Stagnolu	Bonifacio	1	1	Lagunaire
Ventilegne	Bonifacio	40	0,5	Estuaire
Saparelli	Bonifacio	3	0,5	Estuaire
Pisciu cane	Bonifacio et Figari	6,2	0,5	Estuaire
Soprane et Sottane	Figari	2	0,2	—
Baie de Figari	Figari et Pianotolli-Caldarello	—	—	Estuaire
Caniccia	Figari	4,5	1,5	Marais
San Giovanni	Pianotolli-Caldarello	2,3	0,5	Marais temporaire
Chevanu	Pianotolli-Caldarello	2,3	1	Lagunaire
Arbitru	Pianotolli-Caldarello	2,8	0,5	Estuaire
Furnellu	Monaccia d'Aulène	6	0,5	Estuaire
Roccapina	Sartène	3,3	0,2	Marais temporaire
Tizzano	Sartène	1,2	0,2	Marais temporaire
Erbajolo	Sollacaro	7,8	1	Marais
Tanchiccia	Serra di Ferru	14	1	Marais
Casavone	Porticcio	1,5	1,5	Lagunaire

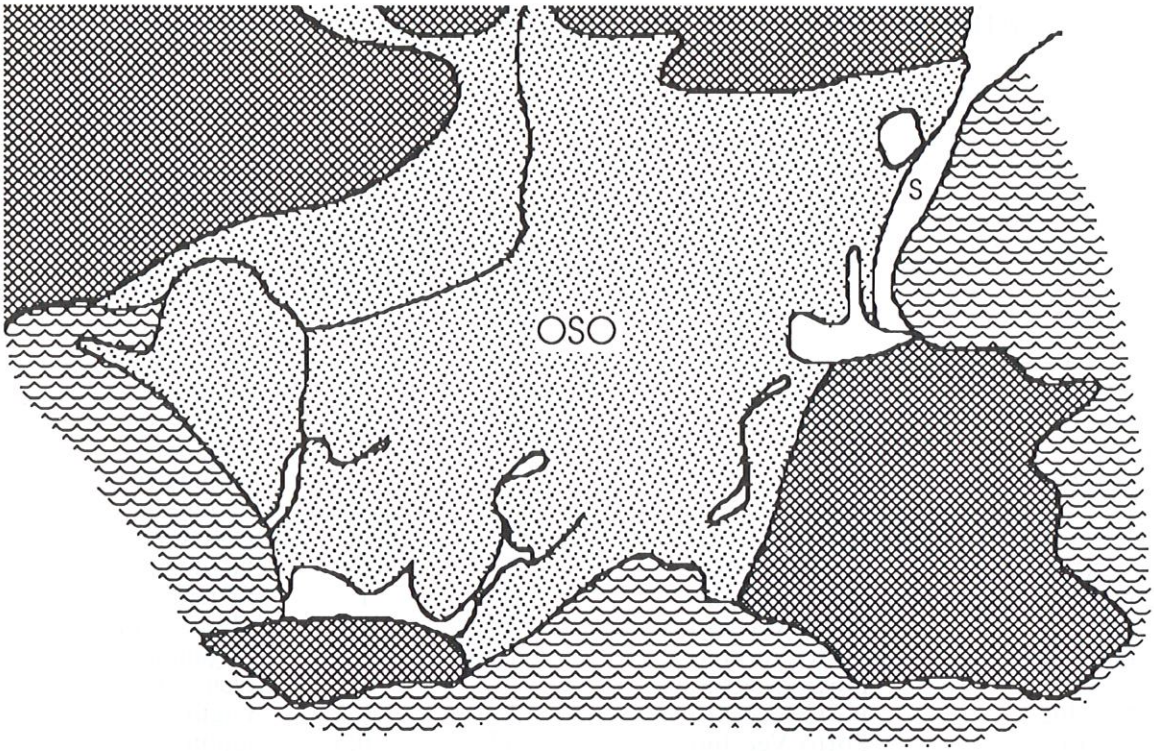

ENVIRONNEMENT GÉOLOGIQUE D'UNE FORMATION DELTAIQUE (OSO)

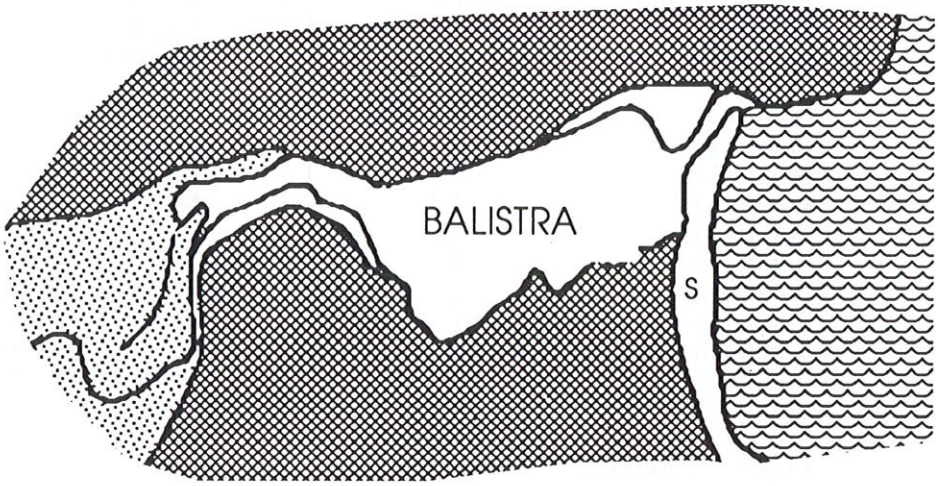

ENVIRONNEMENT GÉOLOGIQUE D'UNE FORMATION ESTUARIENNE (BALISTRA)

S dépôts marins — alluvions récentes — granite

CARTES GÉOLOGIQUES DU DELTA DU L'OSO ET DE L'ÉTANG DE BALISTRA
(FRISONI - C.T.G.R.E.F., 1978)

III — L'HYDROLOGIE
(G.F. FRISONI, 1978)

INTRODUCTION

Les zones humides littorales sont constituées par des masses d'eau. Celles-ci sont de deux types : temporaire ou permanente. Dans le cas des zones humides de la Corse du Sud, les masses d'eau ont un caractère temporaire. Elles sont d'origine continentale ou marine : l'infiltration d'eau marine par le lido ou l'évaporation les charge en sel ; l'apport d'eau douce entraîne leur dessalure. Constituant une frontière entre la mer et la terre, elles subissent sans cesse leur influence.

Elles reçoivent les eaux du bassin versant et l'influence de cette récupération est primordiale. En effet, la composition physicochimique des eaux qui alimentent les étangs est déterminée par la géologie et la nature des terrains traversés.

Il n'existe pas en Corse d'eaux dures : les eaux douces ont un taux de minéralisation faible ou moyen, de même l'alcalinité et le calcium ne sont jamais très élevés.

La situation géographique du bassin versant est également très importante à considérer. En effet, certains étangs sont alimentés par les eaux de la fonte des neiges alors que d'autres, plus spécialement en Corse du Sud, dont le bassin versant est à plus basse altitude ne sont plus alimentés dès le printemps.

D'une façon générale, la Corse du Sud est une région défavorisée quant à son alimentation en eau. Les zones humides subissent l'influence de l'aridité du milieu : peu de précipitations et débit des rivières faible. Aussi, elles ont un caractère d'étang en période de pluies (hiver), mais deviennent très dépendantes de la mer, qui pénètre par le grau ou par infiltration, en saison estivale.

Enfin, la morphologie de l'étang constitue également un facteur important dans la mesure où les étangs de la Corse du Sud de superficies restreintes, sont entièrement dépendants de leur bassin versant.

RÉGIME DES EAUX

Les superficies des bassins versants conditionnent les débits d'alimentation des zones humides. Ainsi les bassins du Sud-Est étant très restreints et le taux de pluviométrie très faible, les débits reçus dans cette région sont très faibles.

L'évaporation a un effet sensible sur certaines zones humides de faibles volumes (PIANTARELLA - SPERONE - RONDINARA - PORTO NOVO) qui sont asséchées en été.

PHYSICOCHIMIE

Le taux de minéralisation des eaux du bassin versant étant faible, les eaux de l'étang et de la zone humide sont en général pauvres.

Le pH

L'étude du pH et son interprétation sont délicates ; en l'absence de recueil de données, nous retiendrons simplement son caractère légèrement alcalin sur l'ensemble des eaux du Littoral.

L'oxygène

La pollution peut entraîner une chute du taux d'oxygène, qui engendre la mort des organismes aquatiques, l'ouverture de graux et l'apport d'eau oxygénée peuvent permettre de pallier à ces accidents. Dans le cas des étangs de Corse du Sud, ce phénomène n'est pas à craindre dans l'immédiat car certains d'entre eux, alimentés par des rivières, ont un apport constant d'eau oxygénée (FURNELLO - BALISTRA - L'OSO - CANICCIA).

Les sels minéraux

Les taux des sels minéraux varient selon la nature des eaux et l'influence que subit la zone humide ; ils sont donc intermédiaires entre les taux rencontrés dans les bassins versants et en mer et suivent les variations du taux de salinité.

Salinité

Le taux de salinité est très variable ; tous les types d'eaux saumâtres sont représentés. La fourchette varie de 0,5 % (0,5 g/l) à 30 %. En effet, la la salinité subit les influences marine et continentale. Il en résulte que les taux augmentent à la fin de la saison des pluies (évaporation) , alors qu'ils diminuent en automne avec les précipitations (influence du bassin versant).

Les zones humides de Corse du Sud (PORTO NOVO - PIANTARELLA - PINARELLO, etc.) sont caractéristiques car elles peuvent atteindre un taux de salinité de type limnique (à 0,5 %) l'hiver et un taux de type euhalin (à 30 %) l'été avec une salinité supérieure à la mer. Si le grau n'est jamais ouvert, l'influence de l'évaporation favorisée par le climat et la ventilation est alors prépondérante.

Température

Elle varie suivant les saisons et suit les variations de température de l'air. Les eaux sont donc plus froides que la mer en hiver et plus chaudes que celle-ci en été. Les étangs de la Corse du Sud sont très sensibles à ces variations en raison de leurs faibles profondeurs.

■

3. INVENTAIRE

I — GÉNÉRALITÉS

L'inventaire exhaustif présenté dans cette partie concerne 57 milieux humides permanents ou temporaires, étangs ou marais littoraux. Sont recensés également les embouchures des fleuves les plus importants et les principaux plans d'eau artificiels de l'intérieur.

Pour chaque zone humide, sont donnés les renseignements suivants :

— Nom de la zone (quelques zones n'ont pas à notre connaissance de nom ; dans ce cas, un nom riverain leur a été attribué),

— Situation géographique (longitude et latitude),

— Commune(s) concernée(s),

— Profondeur moyenne (lorsqu'elle est connue ou a pu être relevée) et superficie,

— Superficie et altitude maximale du bassin versant,

— Description écologique de la zone et de sa périphérie,

— Environnement,

— Géologie,

— Etat de la végétation de la zone et de sa périphérie,

— Activités humaines sur la zone et sa périphérie,

— Enfin, sont signalées d'éventuelles particularités remarquables.

Ces zones humides sont situées sur 10 cartes I.G.N. au 1/25.000ème qui seront présentées dans l'ordre suivant :

— PORTO-VECCHIO EST,
— SOTTA-EST,
— BONIFACIO,
— SOTTA-OUEST,
— ROCCAPINA-EST,
— SARTENE-EST,
— SARTENE-OUEST,
— AJACCIO-OUEST,
— SARROLA - CARCOPINO-OUEST,
— VICO-OUEST.

Cette description et les aspects particuliers sont illustrés par une ou plusieurs photographies.

II — INVENTAIRE

CARTE DE PORTO-VECCHIO EST

Treize zones humides recensées (Fig. 1)

Étang de l'OVU SANTU
(Planche photographique n°1, photo 1)

Commune de ZONZA, hameau de Ste-Lucie de PORTO-VECCHIO.

— latitude N : 46 G 33 - longitude E : 7 G 84,

— étang privé au Nord de l'embouchure du CAVO,

— superficie : 1 hectare - bassin versant : 80 km^2,

— étang limnique correspondant à la nappe phréatique du CAVO,

— eaux permanentes,

— situé sur des alluvions récentes du CAVO, entre deux massifs granitiques (Fautéa et Testa),

— en retrait de la formation littorale (cordon de sable et de galets),

— boisement de Tamaris, très dense, finissant par une roselière centrale (Phragmite, Typha),

— boisement de Pins Maritimes sur le lido.

Étang de PINARELLU
(Planche photographique n°1, photo 2)

Dénommé aussi étang de SANTE BARBE (Chapelle).

Commune de ZONZA, hameau de Ste Lucie de PORTO-VECCHIO.

— latitude N : 46 G 31 - longitude E : 7 G 82,

— étang privé situé au coeur du Golfe de PINARELLU,

— superficie : 5 hectares - bassin versant : 11 hectares,

TABLEAU D'ASSEMBLAGE DES CARTES TOPOGRAPHIQUES I.G.N.
(Corse du Sud)

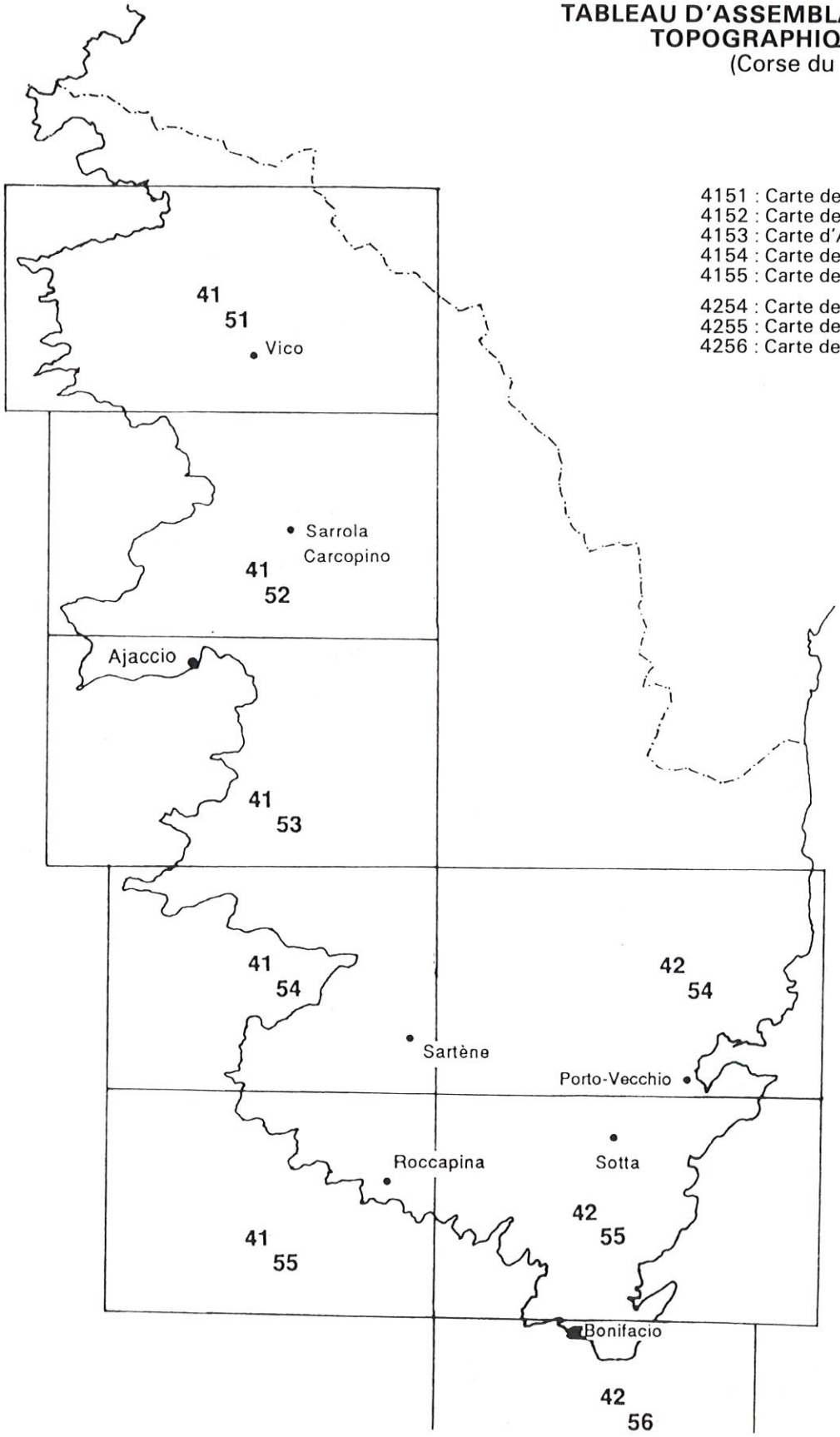

4151 : Carte de VICO
4152 : Carte de SARROLA-CARCOPINO
4153 : Carte d'AJACCIO
4154 : Carte de SARTENE
4155 : Carte de ROCCAPINA

4254 : Carte de PORTO-VECCHIO
4255 : Carte de SOTTA
4256 : Carte de BONIFACIO

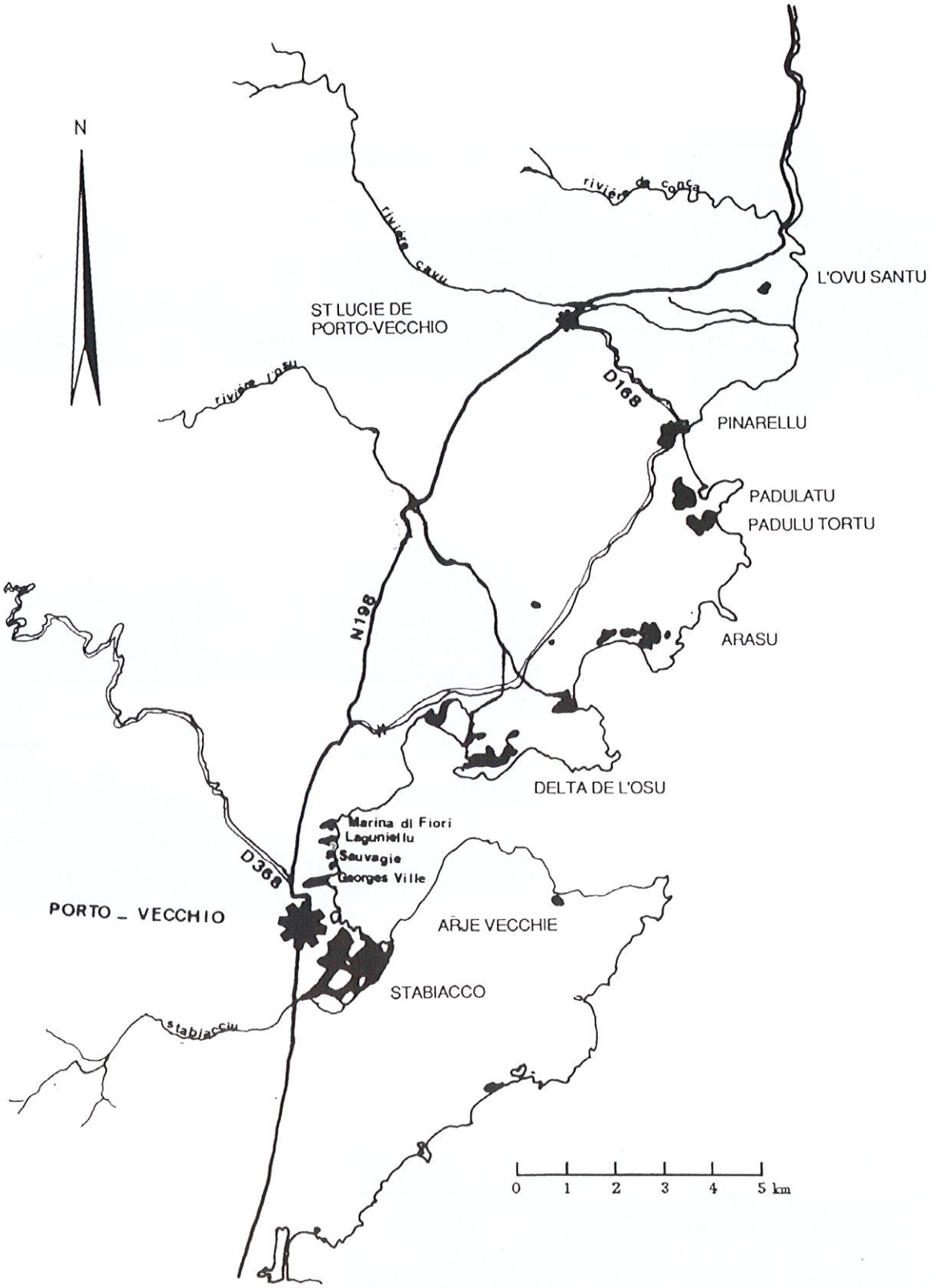

FIG. 1. — **CARTE DE PORTO-VECCHIO EST**

Planche photographique n°1

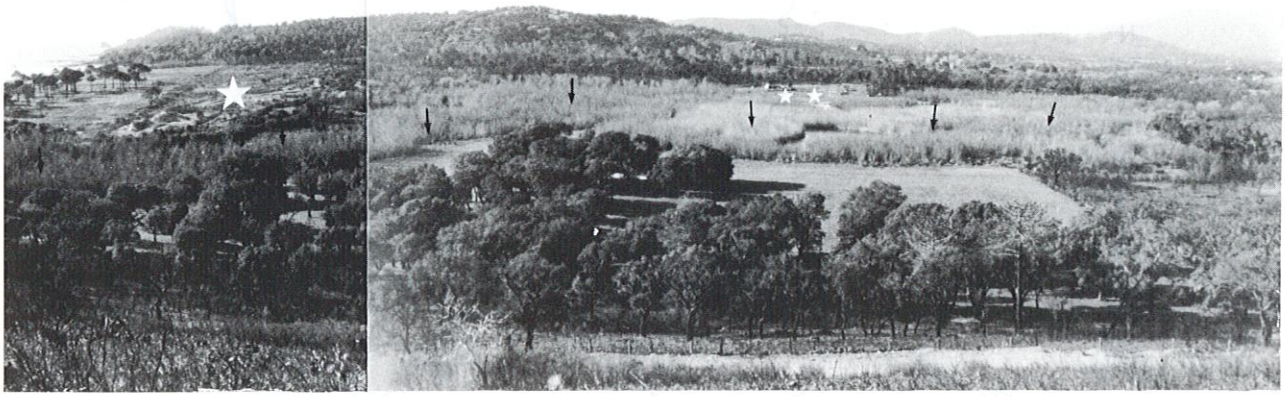

Photo n°1. — Étang de l'Ovu Santu, photo prise de la colline située au Nord. Les étoiles localisent à droite l'ancienne décharge municipale de la commune de Ste Lucie de Porto-Vecchio, à gauche l'ancienne extraction de sable. L'étang est localisé par les flèches.

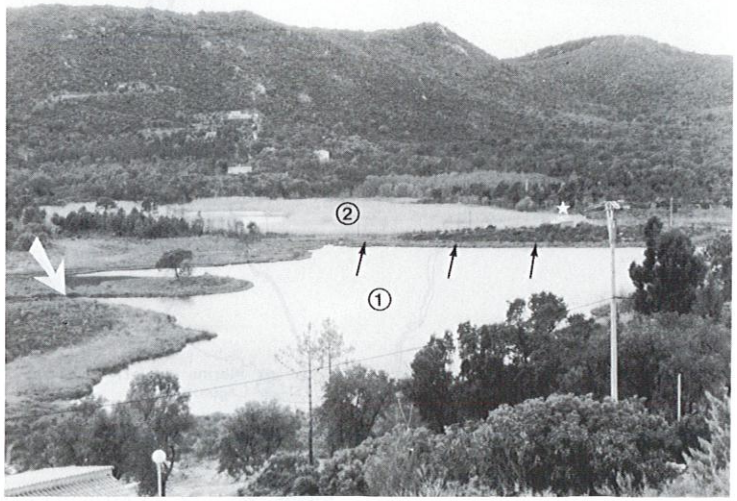

Photo n°2

Étang de Pinarellu, photo prise de la route D 168. Les flèches localisent la digue centrale séparant l'étang en deux parties : étang Nord (1), étang Sud (2). L'étoile blanche = chapelle de la Ste Barbe. La direction du grau est localisée par la flèche blanche à gauche de la photo.

Photo n°3

Étang de Padulatu, photo prise de la colline située à l'Est.

— étang coupé en deux parties communiquent par un chenal ; la partie Nord communique avec la mer,

— eaux permanentes,

— situé sur une plaine d'alluvions récentes, entouré de collines à granite,

— la végétation aquatique est dominée par la présence de Joncs et de Salicornes dans la partie Nord.

Étang de PADULATU
(Planche photographique n°1, photo 3)

Commune de ZONZA, hameau de Ste-LUCIE de PORTO-VECCHIO

— latitude N : 46 G 30 - longitude E : 7 G 82,

— superficie : 21 hectares - bassin versant : 11 hectares,

— étang privé situé au Sud du Golfe de PINARELU,

— eaux permanentes du bassin versant, conséquence du débordement de l'étang de PINARELU,

— communique avec la mer par débordement le long d'un étroit chenal,

— milieu limnique, isolé de toute influence marine,

— situé sur une plaine d'alluvions récentes, entouré de collines à granite,

— environnement végétal dominé par un maquis surmonté d'une pinède de Genévriers sur le lido,

— mosaïque de Phragmites et de Cladium marisens sur l'étang,

— sédiments sableux enrichis en matière organique.

Étang de PADULA TORTU
(Planche photographique n°2, photos 1 et 2)

Commune de ZONZA, hameau de Ste LUCIE de PORTO-VECCHIO.

— latitude N : 46 G 39 - longitude E : 7 G 83,

— superficie : 14 hectares - bassin versant : 11 hectares,

— étang privé situé au Nord-Est du Centre Naturaliste de «VILLATA»,

— communique avec la mer par débordement le long d'un étroit chenal Nord-Est,

— eaux permanentes,

— séparé de la mer par un étroit cordon dunaire,

— environnement végétal dominé par un maquis bas surmonté d'une pinède,

— boisement de Genévriers sur le lido,

— entouré de roselières à Phragmites et de quelques bouquets de Tamaris,

— milieu limnique,

— sédiments sableux enrichis en matière organique,

— très favorable aux Anatidés, Rallidés et Foulques macroule.

Étang d'ARASU
(Planche photographique n°2, photo 3)

Commune de ZONZA, hameau de Ste LUCIE de PORTO-VECCHIO.

— latitude N : 46 G 27 - longitude E : 7 G 80,

— superficie : 13 hectares - bassin versant : 5 km^2,

— étang privé situé au Nord de la Baie de SAN CIPRIANU,

— origine sans doute liée au colmatage Nord de la baie,

— eaux permanentes,

— peu profond,

— collines environnantes composées de granite à biotite,

— entouré d'un maquis bas parsemé de Chêne-Lièges,

— sédiments sableux,

— entouré de quelques Joncs et Salicornes,

— boisement de Genévriers sur le lido,

— zone sensible aux incendies.

Delta de l'OSU
(Planche photographique n°3, photos 1 à 3)
(Planche photographique n°4, photos 1 à 2)

Commune de LECCI.

— latitude N : 46 G 23 - longitude E : 7 G 75,

— superficie bassin versant : 90 km^2 - altitude : 1.400 m,

— débit estimé à 32.106 m^3/an (1978),

— delta situé au Nord du Golfe de PORTO-VECCHIO,

— fleuve le plus important de la région Sud-Est,

— se jette en mer au Nord du Golfe de STAGNOLO,

— présence d'un bras mort atteignant l'étang de CIPRIANU,

— STAGNOLO et SAN CIPRIANU bénéfi-

Planche photographique n°2

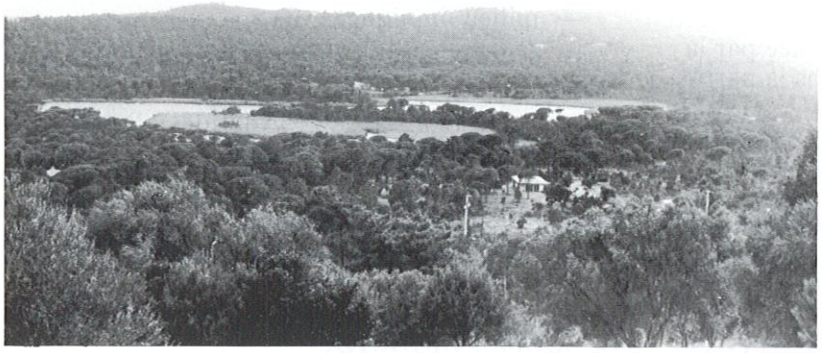

Photo n°1
Étang de Padula Tortu,
photo prise de la colline située au Nord.

Photo n°2

Étang de Padula Tortu,
vue sur la partie centrale, la plus étendue.
Photo prise du lido.

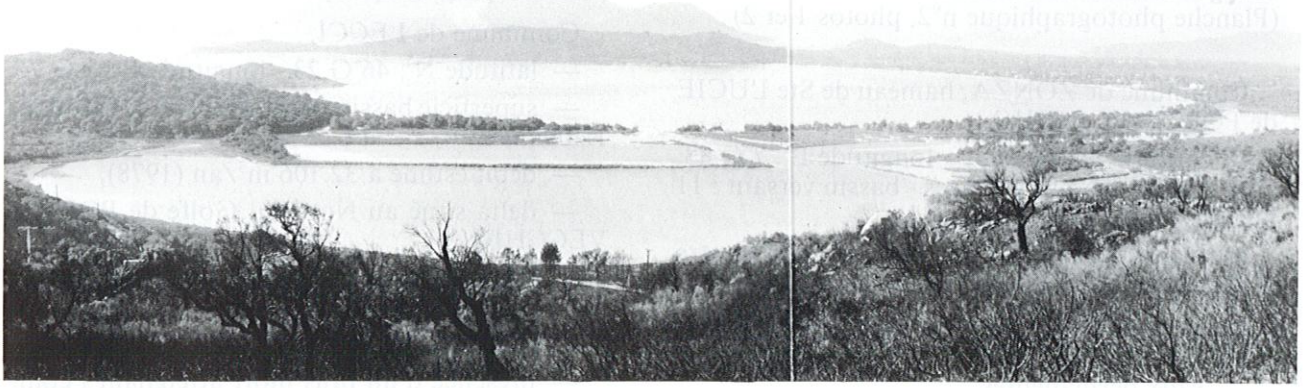

Photo n°3. — Étang d'Arasu, photo prise de la fontaine d'Avale. Noter la présence de bassins suite à l'extraction de sable pratiquée au sein même de l'étang. L'étoile localise la Baie de San Cipriano.

Planche photographique n°3

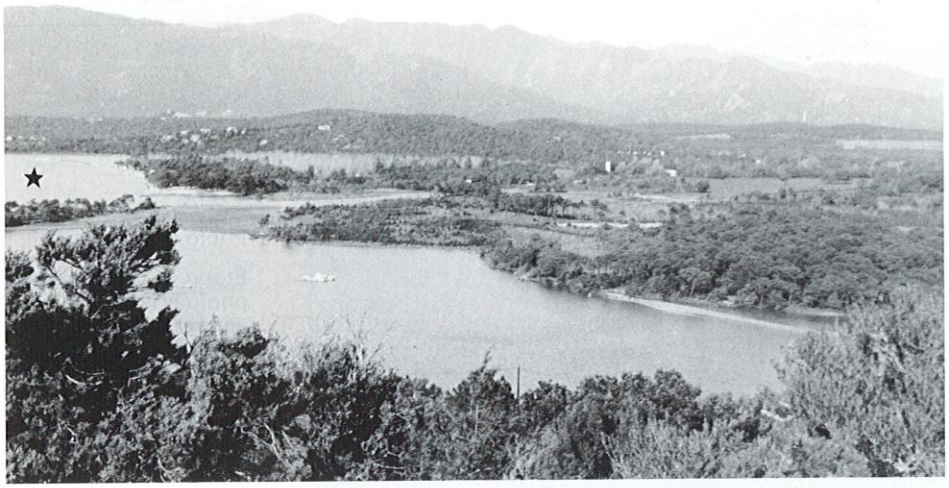

Photo n°1

Delta de l'Oso, vue sur l'embouchure. L'étoile localise la Baie de Stagnolu.

Photo n°2

Delta de l'Oso, suite photo n°1. Les étoiles localisent les zones terrestres encerclées par l'eau.

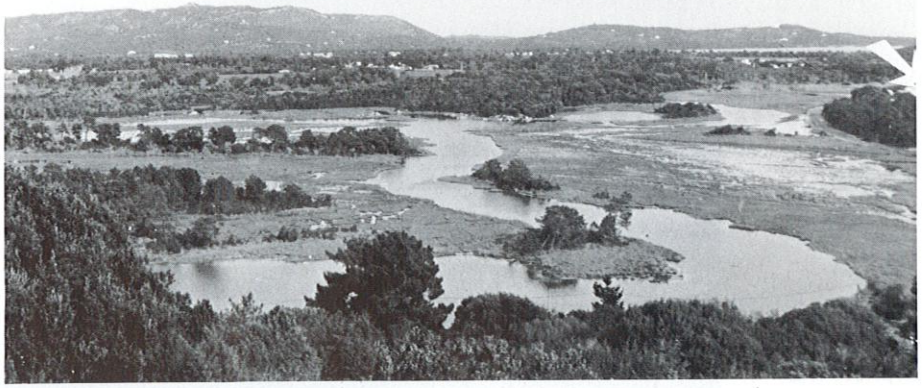

Photo n°3

Delta du l'Oso, suite photo n°2. La flèche localise une aperçue de l'Anse de Tramulimacchia. Les trois photos sont prises de la Punta di Bénédettu.

Planche photographique n°4

Photo n°1

Étang de San Ciprianu, photo prise du cordon dunaire. A l'extrême gauche de la photo, la vue se poursuit sur le grau.

Photo n°2

Étang de San Ciprianu suite photo n°1

Photo n°3

Étang de San Ciprianu, suite photo n°2

cient d'un passage en nappe depuis l'OSU,

— ouverture sur la mer en permanence,

— milieu méso-euhalin,

— socle granitique recouvert par des alluvions de l'OSU,

— sédiments sableux enrichis en matière organique dans les zones reculées,

— pinède autour de l'étang de STAGNOLO,

— mosaïque de roselières, enganes et scirpaies -jonçaies dans les zones reculées,

— zone à cistaies et terrains agricoles sur SAN CIPRIANU ; maquis de Chênes-Lièges sur CALA ROSSA,

— résidence de CALA ROSSA à l'Est,

— village de SAN CIPRIANU à l'Est,

— camping du Golfe de SOGNO à l'Ouest,

— résidences sur la PUNTA di BENEDETTU et sur la dune,

— présence de nombreuses décharges sauvages,

— site de passage pour les Limicoles et les Échassiers (occasionnel).

Étang de MARINA DI FIORI
(Planche photographique n°5, Photo 1)

Commune de PORTO-VECCHIO.

— latitude N : 46 G 23 - longitude E : 7 G 22,

— étang privé situé au Nord de PORTO--VECCHIO,

— superficie : 2 hectares - bassin versant : 1 km^2,

— profondeur : 0,50 m environ,

— en communication avec la mer par débordement,

— eaux polyalines,

— sédiments sableux peu enrichis en matière organique,

— gros blocs de granite sur la rive Sud et au Centre,

— entouré d'une ceinture de Joncs et Salicornes,

— situé au milieu d'un maquis de Chênes-lièges,

— protection assurée par le maquis,

— accès difficile, bien isolé,

— peu fréquenté,

— faible intérêt écologique ; présence de Limicoles.

Embouchure du LAGUNIELLU

Commune de PORTO-VECCHIO.

— latitude N : 46 G 23 - longitude E : 7 G 72,

— estuaire situé au Nord de PORTO-VECCHIO et du Domaine de CALA VERDE,

— superficie : 1 hectare - bassin versant : 12 km^2,

— peu profond,

— sédiments sableux peu enrichis en vase,

— endiguée sur la rive Sud, côté du Domaine de CALA VERDE,

— la rive Nord est ceinturée par du Jonc maritime, *Juncus acutus*, Salicorne, prolongée pa un maquis de Chênes-lièges,

— la rive Sud est limitée par des jardins et pelouses,

— très fréquentée par les pêcheurs,

— rejets domestiques,

— zone à urbanisation sensible,

— peu attractive pour les oiseaux d'eau.

Marais de la SAUVAGIE

Commune de PORTO-VECCHIO.

— latitude N : 46 G 22 - longitude E : 7 G 72,

— marais privé de l'Hôtel de CALA VERDE,

— superficie : 1 hectare - bassin versant : 12 km^2,

— chapelet de trois creux interdunaires,

— très souvent asséché,

— drainé par des buses se jetant dans le Golfe,

— ceinturé par du Jonc maritime et quelques roselières de Phragmite commune,

— maquis sur la rive continentale,

— quelques touffes de Genévriers sur le lido,

— marais très artificiel, mal protégé,

— fréquentation importante sur la dune,

— milieu servant de dépôt de sable et de parking,

— aucun intérêt écologique,

— zone à urbanisation croissante.

□

Planche photographique n°5

Photo n°1

Étang de Marina di Fiori, photo prise de la rive Ouest.

Photo n°2

Étang de Georges Ville, photo prise de la route de Poretta. Les flèches localisent la digue séparant l'étang du Golfe de Porto-Vecchio situé au dernier plan.

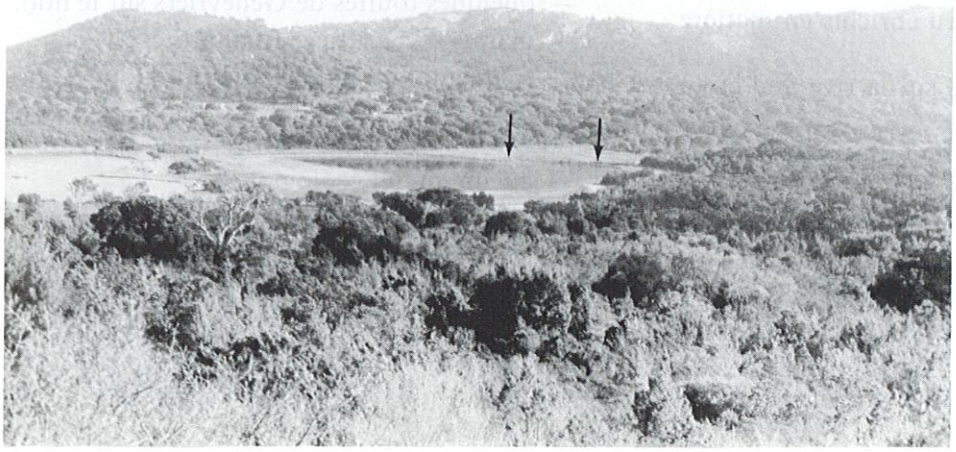

Photo n°3

Étang d'Arje Vecchie, photo prise de la colline située au Nord. Les flèches localisent la digue séparant l'étang en deux parties.

Étang de GEORGES-VILLE
(Planche photographique n°5, photo 2)

Commune de PORTO-VECCHIO.

— latitude N : 46 G 22 - longitude E : 7 G 72,

— embouchure d'un ruisseau situé à l'entrée de l'agglomération de PORTO-VECCHIO,

— sortie de l'estuaire barrée par un mur de pierre (formation de l'étang),

— superficie : 1,5 hectare - bassin versant : 2,5 km^2,

— mauvais renouvellement des eaux,

— sédiments sablo-vaseux,

— prédominance de vases et algues flottantes,

— milieu à eutrophisation fréquente, due au barrage,

— rives occupées par une étroite ceinture de Joncs maritimes,

— environné par un maquis de Chênes-lièges sur la rive Nord,

— présence de prairies humides draînées (chenaux) et pâturées au Nord, avec bosquet de Pins,

— entouré d'une zone d'urbanisation intense,

— reçoit quelques rejets domestiques,

— fréquenté par les bateaux de plaisance, le nautisme et les pêcheurs,

— milieu ne pouvant conserver une vocation naturelle,

— fréquenté par les Limicoles et Échassiers (Aigrette garzette).

Delta du STABIACCO
(Planche photographique n°6, photos 1 à 3)

Commune de PORTO-VECCHIO.

— latitude N : 46 G 20 - longitude E : 7 G 22,

— delta du fleuve le plus important situé au Sud de PORTO-VECCHIO,

— superficie du bassin versant : 150 km^2,

— constitué d'alluvions localement enrichies en vase,

— se compose de quatre ensembles :

- l'embouchure avec cours principal, chenaux, méandres,
- les schorres,
- les salines et
- l'étang de prie d'eau (milieu poly-hyperhalin).

— delta bordé par une ancienne digue située au Sud-Ouest,

— partie Est composée de prés humides de *Juncus acutus*, avec des chenaux envahis par la Phragmite commune et le Scirpe lacustre,

— le lit du fleuve est bordé d'une ripisylve (Aulne - Tamaris),

— ceinturé par du Jonc maritime (dans les étangs des Salines),

— fréquenté par des pêcheurs à la ligne,

— extraction du sel,

— mouillage de bateaux de plaisance,

— dépôts de sable sur les schorres,

— creusement du lit du fleuve,

— pâturage intensif des prairies,

— artificialisation du site,

— présence de L'aridés et de Limicoles.

Étang d'ARJE-VECCHIE
(Planche photographique n°5, photo 3)

Commune de PORTO-VECCHIO.

— latitude N : 46 G 21 - longitude E : 7 G 78,

— étang privé situé sur la côte Sud du Golfe de PORTO-VECCHIO,

— superficie : 4 hectares - bassin versant : 3,5 km^2,

— composé par deux plans d'eau peu profonds,

— communication intermittente avec la mer par un grau central,

— soumis à l'assèchement estival,

— fond sablo-vaseux,

— lido composé de sable grossier et de galets,

— présence de bosquets de Pistachiers et de Tamaris sur le lido,

— étang ceinturé de Joncs maritimes et Scirpes avec des touffes de Phragmite commun et de Salicorne,

— environné par un maquis à cistaies dans les secteurs Nord et Nord-Ouest, parsemé de Chênes-lièges,

— mosaïque de prairies (non cultivées) dans la partie Sud,

— projet de réalisation d'un complexe sportif à caractère olympique sur la propriété de Genévriers (Zone Nord-Ouest) avec étang compris,

— accès difficile,

— zone fréquentée par des Laridés et Limicoles.

Planche photographique n°6

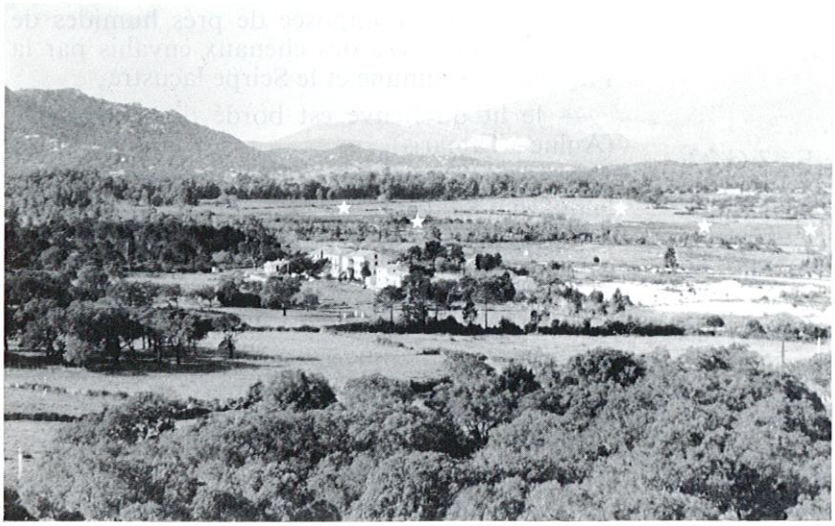

Photo n°1

Delta du Stabiacco,
vue sur les prairies inondées et zones de sansouïres (étoiles).

Photo n°2

Delta du Stabiacco, suite photo n°1. Vue sur les zones à sansouïres (étoiles blanches) et les zones comblées (en blanc sur la photo). La flèche noire indique la direction d'écoulement des eaux de la rivière.

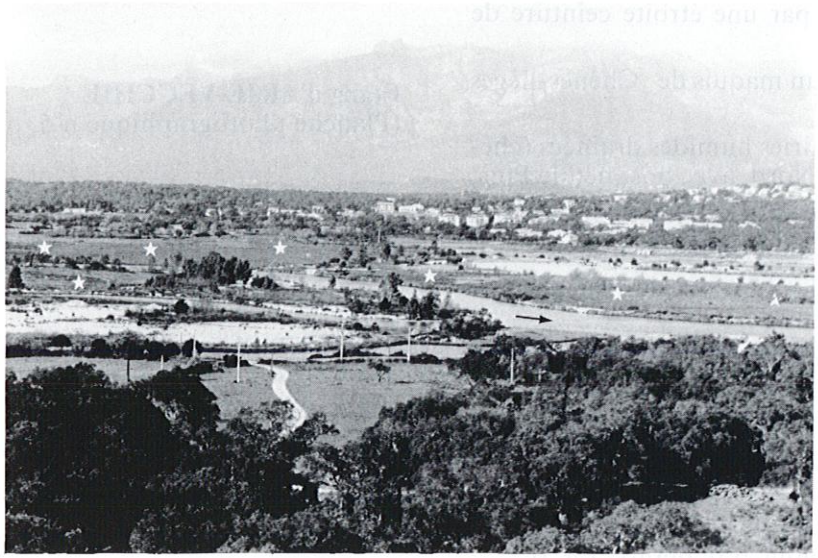

Photo n°3

Delta du Stabiacco, suite photo n°2. Vue sur les salines (flèches noires) et l'embouchure de la rivière à droite de la photo. Noter la zone de comblement de la ville de Porto-Vecchio à l'arrière-plan.

Sablière de MACCHIA-SOPRANA
(Planche photographique n°7, photo 1)

Commune de PORTO-VECCHIO.

— latitude N : 46 G 20 - longitude E : 7 G 68,

— située à l'Est de PORTO-VECCHIO, au Nord de la D 659,

— ancienne sablière privée,

— chapelet de cinq plans d'eau alimentés par le ruisseau de BALA,

— profondeur importante du grand plan d'eau avec des berges abruptes,

— ceinturée par quelques touffes de roselière,

— berges bordées d'une ripisylve (Aulne - Bouleau),

— milieu peu fréquenté (pêcheurs),

— zone de nidification pour le Canard colvert.

CARTE DE SOTTA EST

Quatorze zones humides recensées (Fig. 2).

Marais de BIAGGIOLA
(Planche photographique n°7, photo 2)

Commune de PORTO-VECCHIO.

— latitude N : 46 G 19, longitude E : 7 G 70,

— marais privé situé au Sud-Ouest de PORTO-VECCHIO à l'Ouest de la route N 198,

— superficie : 2,5 hectares, bassin versant : 1,8 km^2,

— dépression entourée de pâturages et de maquis,

— profondeur : 0,50 m, eau douce,

— assèchement estival,

— totalement recouvert par la roselière (Phragmite commun),

— marais en partie drainé (canaux) se déversant dans la rivière du STABIACCO,

— présence d'élevages (bovins - ovins),

— facile d'accès (chemin carrossable),

— fréquenté par quelques Canards de surface.

Étang de CARATAGGIO
(Planche photographique n°7, photo 3)

Commune de PORTO-VECCHIO.

— latitude N : 46 G 19 - longitude E : 7 G 79,

— étang privé situé entre la PUNTA DI CHIAPPO et la PUNTA CERBICALE,

— superficie : 0,5 hectare - bassin versant : 100 hectares,

— creux interdunaires rappelant les étangs de PALOMBAGGIA,

— colmatage de pointements rocheux par des sables marins,

— aucune communication directe avec la mer,

— reçoit les eaux de ruissellement et les eaux marines lors des tempêtes,

— fond sablo-vaseux,

— eaux chargées en matière organique et posidonie,

— assèchement total en période estivale,

— ceinturé par du Jonc maritime et quelques touffes de Tamaris,

— collines environnantes composées au Nord par du conglomérat, grés et pélites et au Sud par du gneiss et migmatites indifférenciés,

— lido recouvert de quelques touffes de Genévrier et Pistachier lentisque,

— entouré d'un maquis dense,

— milieu peu fréquenté,

— accès difficile par un sentier,

— zone non urbanisée,

— fréquenté par les oiseaux d'eau.

Étangs de PALOMBAGGIA
(Planche photographique n°8, photos 1 à 3)

Commune de PORTO-VECCHIO.

— latitude N : 46 G 18 - longitude E : 7 G 76,

— superficie : 3 hectares - bassin versant : 4 km^2,

— situés entre A CHIASSA et le Golfe de SANTA GIULIA,

— chapelet de trois étangs privés, situés en arrière d'une dune,

— communiquent avec la mer par débordement ou par apport d'eau lors des tempêtes,

— peu profonds,

— formation par dépôt de sable entre deux pointements rocheux granitiques,

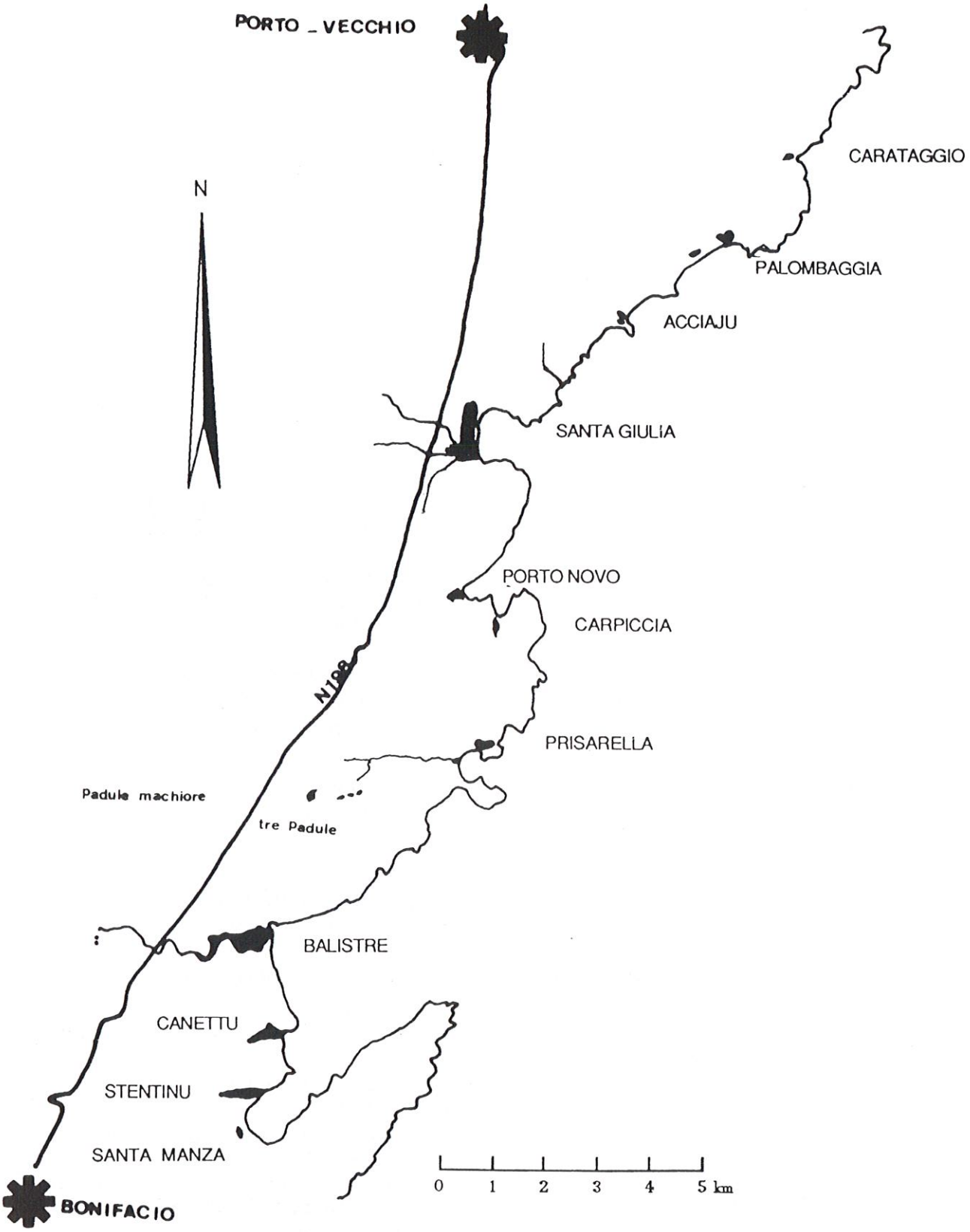

FIG. 2. — **CARTE DE SOTTA EST**

Planche photographique n°7

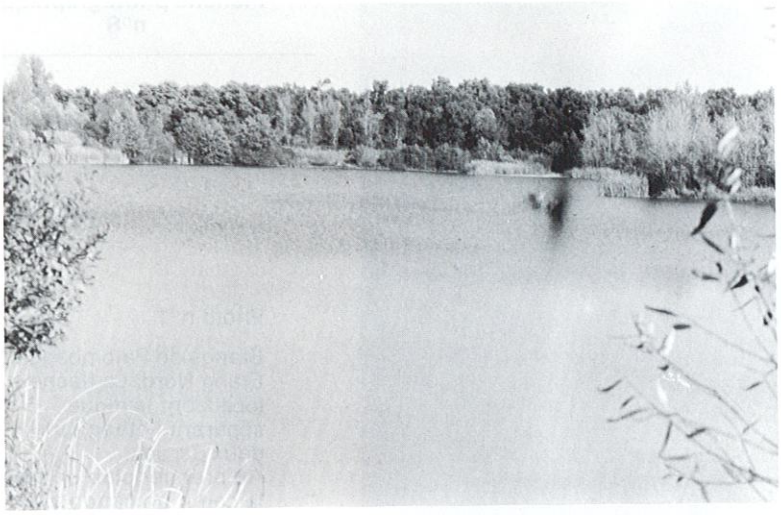

Photo n°1
Sablière de Macchia Soprana

Photo n°2
Marais de Biaggiola

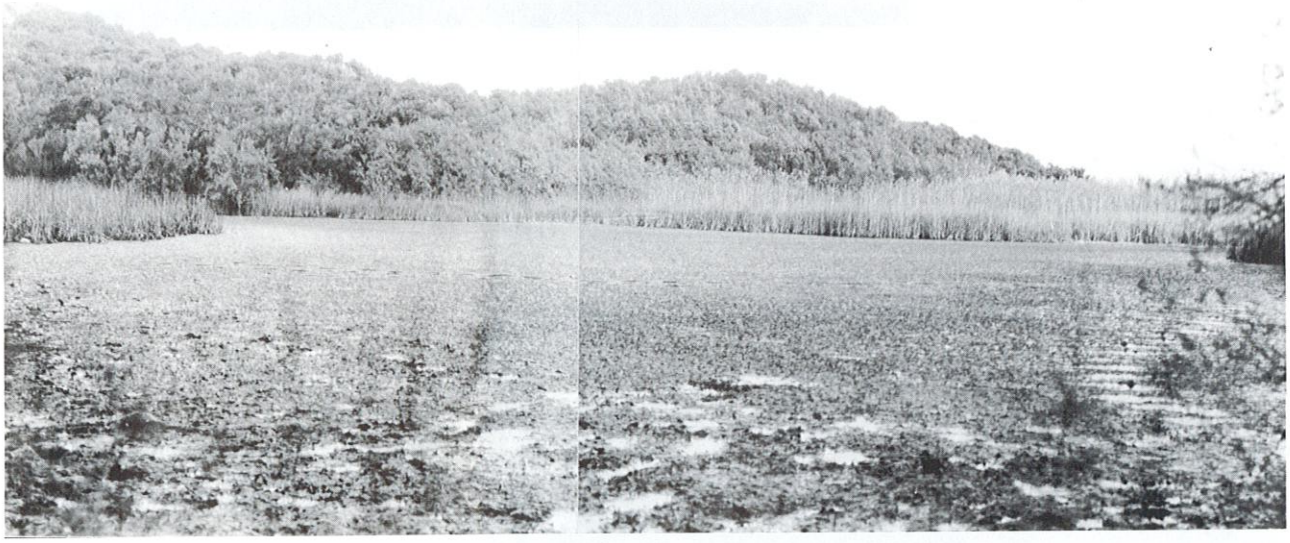

Photo n°3. — Etang de Carataggio, photo prise à l'exutoire du ruisseau. Remarquer le plan d'eau très chargé en posidonies.

Planche photographique n°8

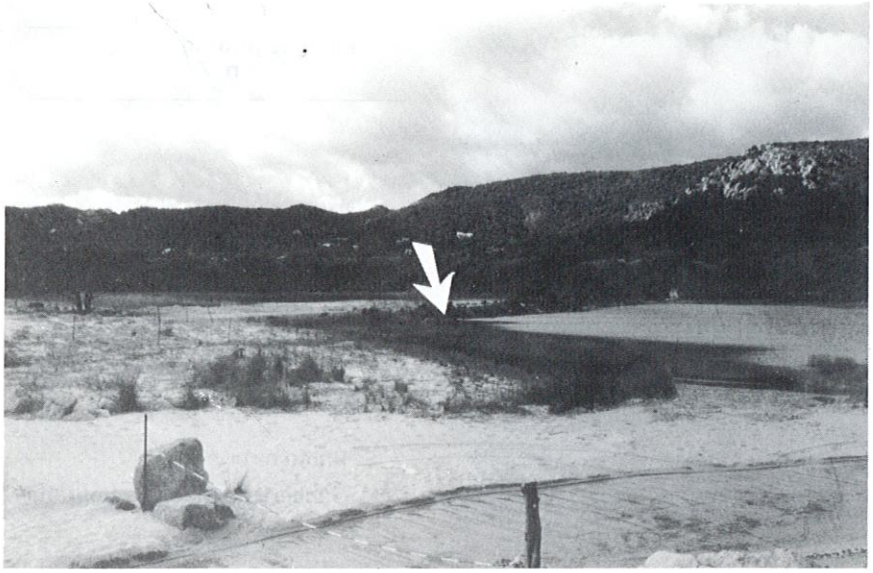

Photo n°1

Étangs de Palombaggio : Étang Nord. La flèche localisent la digue séparant l'étang en deux parties.
Au premier plan on aperçoit la communication avec la mer.

Photo n°2

Étangs de Palombaggia : Étang central.
Noter l'île de Pietricaggiosa (étoiles)

Photo n°3

Étangs de Palombaggia : marais Sud.
Noter l'île de Forana au centre de la photo et l'île de Piana à gauche (îles cerbicales).

— assèchement estival régulier sauf pour l'étang central.

□ **Étang Nord**

— aménagement d'une piste centrale pour accès à la plage,
— entouré d'une ceinture de Joncs,
— accès par la piste des prairies,
— environné par un maquis dense surmonté de Pins Maritimes et de Pins pignons,
— présence de prés pâturés dans la partie Est.

□ **Étang sud**

— essai d'assèchement par drainage à la mer (conduit souterrain),
— présence d'une roselière à Phragmite Commune,
— entouré d'une pinède de Pins Pignons,
— dune colonisée par des Pins et Genévriers,
— présence de Foulques macroules, Canards, Grèbes castagneux, avec possibilités de nidification,
— très bien caché par le paysage.

□ **Étang Central**

— très souvent asséché,
— accès difficile,
— entouré d'une ceinture de Joncs,
— environné par un maquis surmonté de Pins,
— entouré d'une urbanisation diffuse de type résidentiel,
— piétinement intensif des dunes,
— rejets de l'urbanisation,
— milieu à caractère temporaire et artificiel.

Étang d'ACCIAJU
(Planche photographique n°11, photo 1)

Commune de PORTO-VECCHIO.
— latitude N : 46 G 16 - longitude E : 7 G 74,
— superficie : 1 hectare - bassin versant : 1 km^2,
— étang privé situé au Sud de PALOMBAGGIA,
— peu profond (0,40 m),
— creux interdunaires rappelant les étangs de PALOMBAGGIA,
— colmatage de pointements rocheux par des sables marins,
— sans communication directe avec la mer,
— reçoit les eaux de ruissellement et des eaux marines lors des tempêtes,
— amas de posidonies sur la dune et le fond.
— assèchement estival,
— ceinturé par du Jonc maritime et quelques touffes de roselière à Phragmite commun et Scirpe littoral,
— lido-Est colonisé par un gazon,
— lido-Sud colonisé par un gazon dominé par un boisement important de Genèvriers sur les dunes Sud et la presqu'île,
— entouré d'un maquis, parfois la Suberaie,
— milieu fréquenté en raison d'un accès pour automobiles,
— dépôts d'ordures sauvages,
— peu fréquenté par les oiseaux d'eau.

Étang de SANTA GIULIA
(Planche photographique n°9, photos 1 à 3)

Commune de PORTO-VECCHIO.
— latitude N : 46 G 12 - longitude E : 7 G 70,
— superficie : 26 hectares - bassin versant : 15,5 km^2,
— étang appartenant au Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres,
— situé au coeur du Golfe de SANTA GIULIA,
— communique avec la mer par un grau permanent au Sud,
— situé au pied d'une plaine d'alluvions, appuyé sur un lido,

Planche photographique n°9

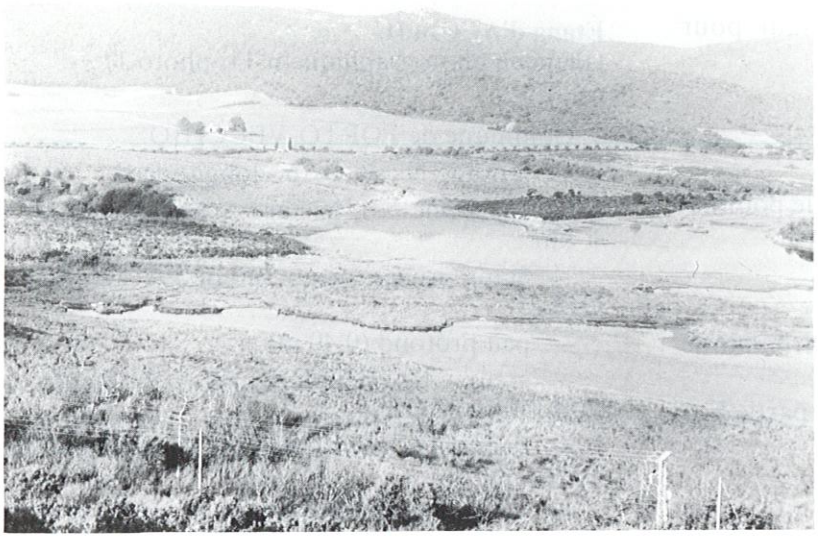

Photo n°1

Étang de Santa Giulia,
vue sur la partie Sud-Ouest
à l'exutoire des ruisseaux (sansouïres)

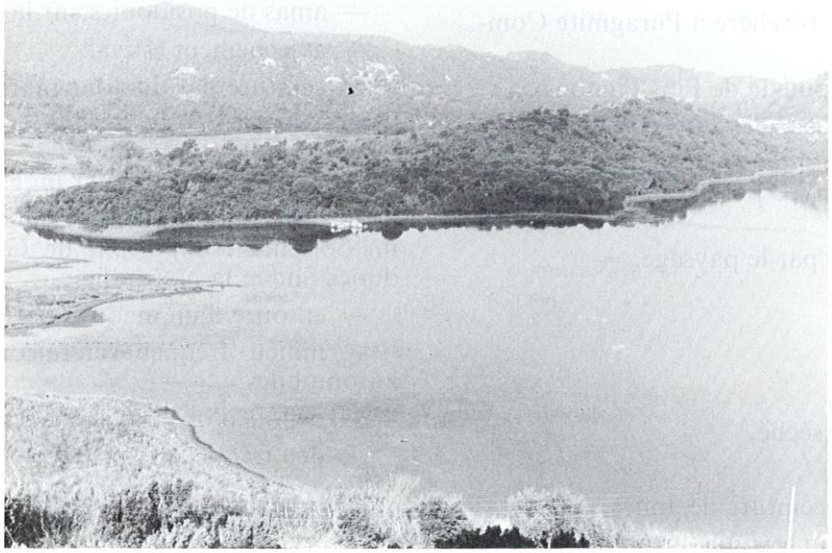

Photo n°2

Étang de
Santa Giulia
suite
photo n°1.

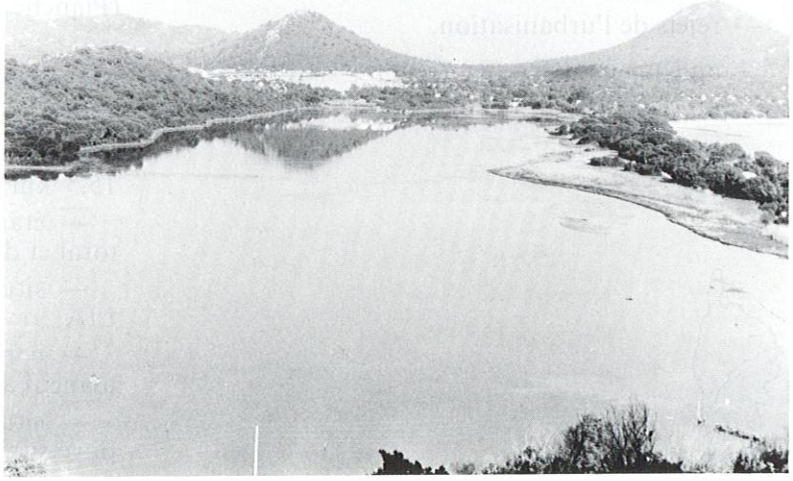

Photo n°3

Étang de Santa Giulia,
suite photo n°2. Noter le lido
à droite de la photo. Le grau se localise
dans le coin inférieur droit de la photo.
Les trois photos sont prises
de la colline Sud.

— collines environnantes composées de granite à biotite,

— sédiments sablo-vaseux avec déchets de posidonies au Sud,

— milieu trophique Méso-eutrophe,

— entouré par des terrains agricoles (vigne) et par un maquis de Chênes-lièges,

— ceinturé par quelques touffes de roselière et jonçaie,

— lido recouvert par une pinède,

— urbanisation de la partie Nord et du lido (lotissements, club Méditerranée, restaurants),

— présence d'une route sur le lido,

— cave vinicole située au Sud Ouest,

— fréquentation touristique importante,

— rejet d'eaux usées,

— zone sensible aux incendies,

— accueille de nombreuses Mouettes, Goélands et Aigrettes garzettes.

Étang de PORTO NOVO
(Planche photographique n°10, photo 2)

Commune de PORTO-VECCHIO,

— latitude N : 46 G 11 - longitude E : 7 G 70,

— superficie : 3,8 hectares - bassin versant : 3,1 km^2,

— étang privé situé au Sud du Golfe de SANTA GIULIA,

— estuaire d'un ruisseau coulant le long d'une faille,

— formé en arrière d'un cordon de sable marin,

— communication temporaire avec la mer,

— peu profond (0,50 m),

— assèchement partiel en période estivale,

— sédiments sablo-vaseux recouverts par un matelas de posidonies,

— ceinturé de Joncs maritimes et de quelques touffes de Tamaris,

— lido recouvert de Genévriers et de Pistachiers lentisques,

— très isolé, difficile d'accès,

— peu fréquenté,

— zone de repos et de nidification pour les Canards de surface.

Étang de TESTA DI A CARPICCIA
(Planche photographique n°10, photo 1)

Commune de PORTO-VECCHIO.

— latitude N : 46 G 10 - longitude E : 7 G 71,

— superficie : 1,8 hectares - bassin versant : 1,2 km^2,

— étang privé situé au Sud du Golfe de PORTO-NOVO,

— estuaire d'un ruisseau très encaissé,

— formé en arrière d'un cordon de sable marin,

— communication temporaire avec la mer,

— peu profond,

— assèchement en période estivale,

— sédiments sableux dépourvus en matière organique,

— ceinturé de Joncs maritimes,

— lido recouvert de Genévriers et Pistachiers lentisques,

— environné par un maquis bas peu dense,

— très isolé, difficile d'accès,

— peu fréquenté,

— zone de repos pour les Canards de surface.

Étang de PRISARELLA
(Planche photographique n°10, photo 3)

Commune de BONIFACIO.

— latitude N : 46 G 07 - longitude E : 7 G 71,

— superficie : 4 hectares - bassin versant : 1,2 km^2,

— étang privé situé au Nord du Golfe de RONDINARA,

— communique avec la mer temporairement par débordement,

— sédiments sablo-vaseux enrichis en matière organique,

— dépôt de posidonies sur le lido,

— situé sur une zone de granite,

— peu profond, milieu paralique,

— assèchement partiel en période estivale,

— ceinturé par du Jonc maritime,

— environné d'un maquis bas,

— accès difficile par une piste,

— zone en voie d'urbanisation (construction d'un lotissement),

— très fréquenté en période touristique,

— zone de repos pour les oiseaux d'eau,

Planche photographique n°10

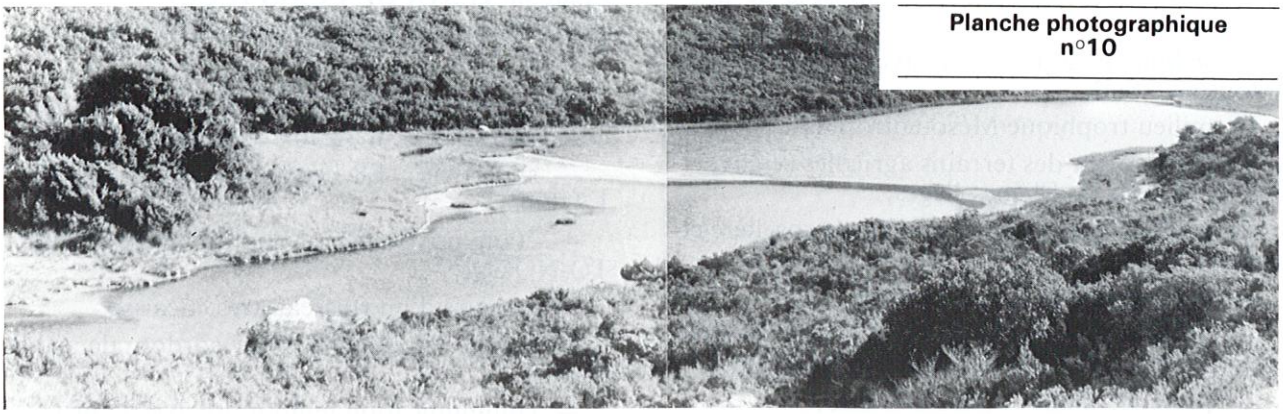

Photo n°1. — Étang de Testa di a carpiccia (Golfe de Porto Novo). A l'extrême gauche de la photo, dans le coin inférieur, on aperçoit le grau.

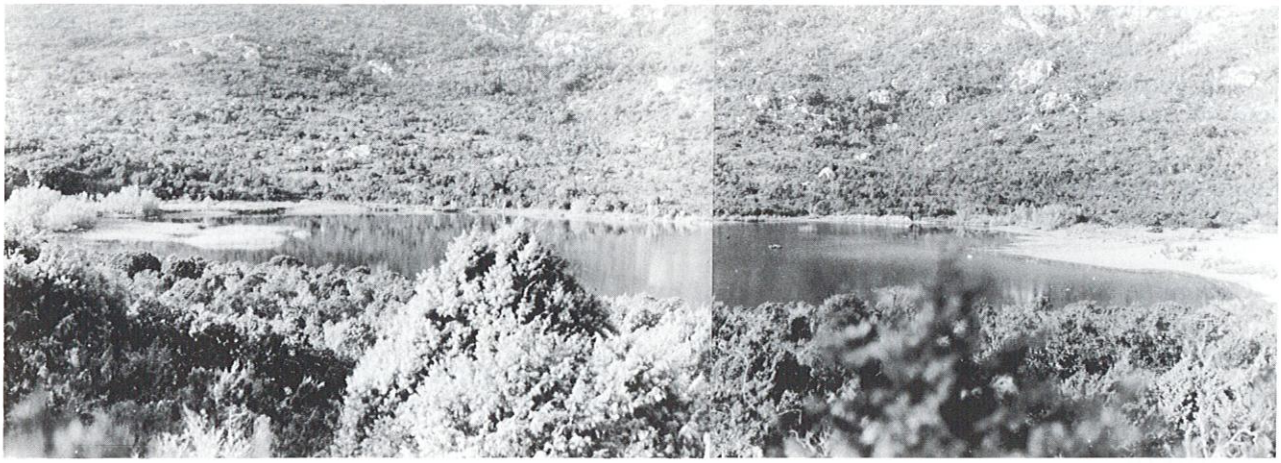

Photo n°2. — Étang de Porto Novo, photo prise de la rive Sud. A l'extrême droite, on aperçoit le cordon dunaire.

Photo n°3

Étang de Prisarella (Golfe de Rondinara), photo prise de la colline située à l'Est.
A l'extrême droite de la photo, on distingue le lido et le grau. Noter les travaux au premier plan (canalisation des eaux usées du lotissement en construction vers l'étang).

— dépôts d'ordures sauvages,
— présence d'un camping.

Marais de RONDINARA
(Planche photographique n°11, photo 2)

Commune de BONIFACIO.
— latitude N : 46 G 08 - longitude E 7 G 70,
— superficie : 0,6 hectares - bassin versant : 3,2 kms,
— marais privé situé au coeur du Golfe de RONDINARA,
— reçoit les eaux du bassin versant et de la mer lors des tempêtes,
— communication avec la mer par débordement,
— sédiments sablo-vaseux chargés localement en matière organique,
— mosaïque d'eau libre et de végétation,
— présence d'une roselière et de Tamaris à la sortie du ruisseau,
— touffes de Joncs maritimes à l'arrière du lido,
— environné par un maquis dense avec un flot de jeunes Pins dans la partie Sud,
— lido parsemé de touffes de Genévriers,
— accès difficile par une piste localisée à l'Ouest,
— piétinement important du lido,
— dépôts d'ordures sauvages,
— très fréquenté en période estivale,
— zone de reproduction pour quelques rallidés (Râle d'eau - Poule d'eau) et Canard colvert.

PADULE MAGGIORE et TRE PADULI
(Planche photographique n°12, photos 1 à 3)

Commune de BONIFACIO.
— latitude N : 46 G 08 - longitude E : 7 G 57,
— chapelet de quatre mares situées au Sud de SUARTONE,
— Superficie : 3 hectares - bassin versant : 6,8 km^2,
— altitude de 110 à 105 m,
— cuvette à fond herbeux avec quelques gros blocs et galets,
— fond constitué de marnes, ceinturé par du granite,
— mise en eau limitée dans le temps,
— assèchement pendant 4 à 6 mois,
— environnées par un maquis bas,
— incluses dans une Réserve de Chasse Approuvée (700 ha),
— accès difficile,
— zône pâturée,
— favorable aux Sarcelles d'hiver et d'été.

Étang de BALISTRA
(Planche photographique n°13, photos 1 et 2)

Commune de BONIFACIO.
— latitude N : 46 G 04 - longitude E : 7 G 64,
— étang privé situé au fond du Golfe de SANT'AMANZA,
— superficie : 30 hectares - bassin versant : 43,8 km^2,
— origine provenant de la fermeture d'une baie marine par alluvionnement,
— communication avec la mer par un grau ouvert au Nord,
— étang prolongé par un marais vers l'intérieur des terres,
— alimenté par le ruisseau de FRANCOLO,
— étang profond (6 à 10 m),
— repose sur des alluvions,
— situé sur un socle de granite à biotite,
— environné par un maquis haut, continu,
— ceinture étroite de Joncs maritimes et *Juncus acutus* accentuée dans les petites anses,
— présence d'une phragmitaie au Nord du grau,
— présence d'une salicornaie très étendue dans la zone des marais,
— lido recouvert de quelques Génévriers épars,
— présence d'un camp militaire au Sud (légion),
— accès par une piste carrossable au Sud,
— massifs environnants sensibles aux incendies,
— favorable au Cormoran, aux limicoles (Aigrette) et au Canard colvert dans les petites anses.

□

Planche photographique n°11

Photo n°1

Étang d'Acciaju.
La flèche localise l'emplacement d'un deuxième plan d'eau.

Photo n°2

Marais de Rondinara.
La flèche indique la localisation du grau.
L'étoile = Golfe de Rondinara.

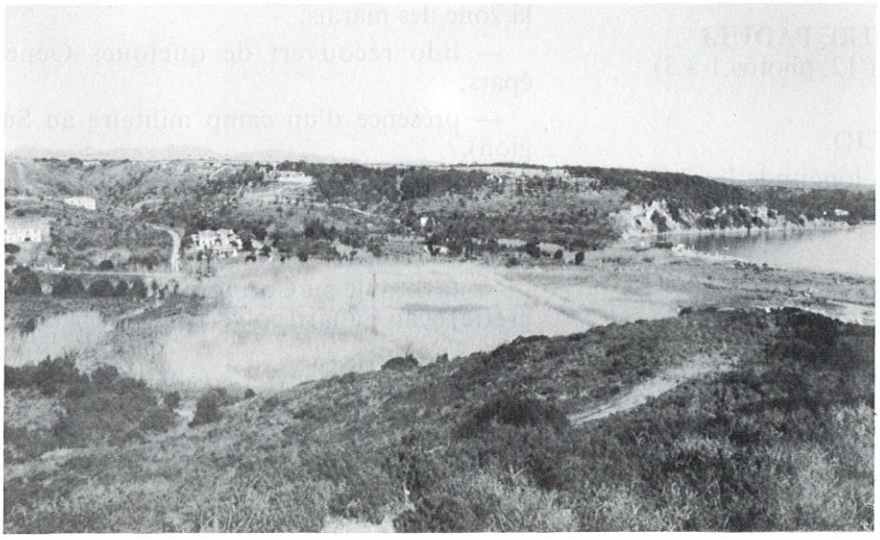

Photo n°3

Marais de Sant'Amanza, photo prise depuis la colline située au Sud.
On distingue les canaux de drainage.

Planche photographique n°12

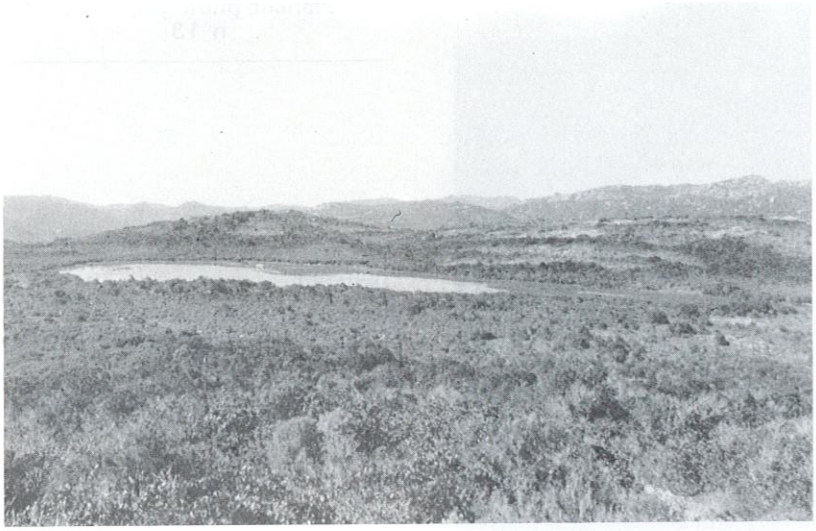

Photo n°1

Padule Maggiore,
photo prise de la colline située à l'Est (126 m).

Photo n°2

Tre Paduli, mare centrale

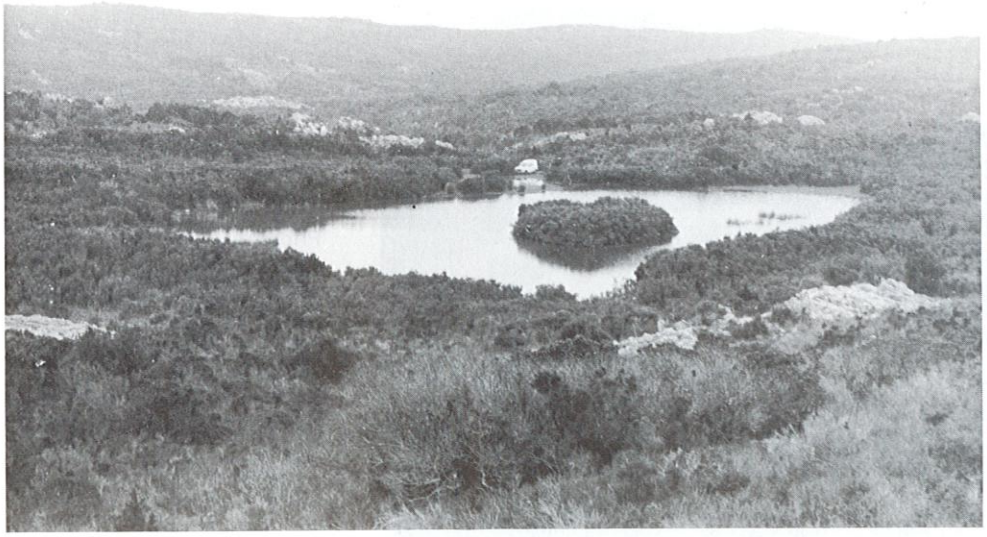

Photo n°3

Tre paduli, mare Est.

Planche photographique n°13

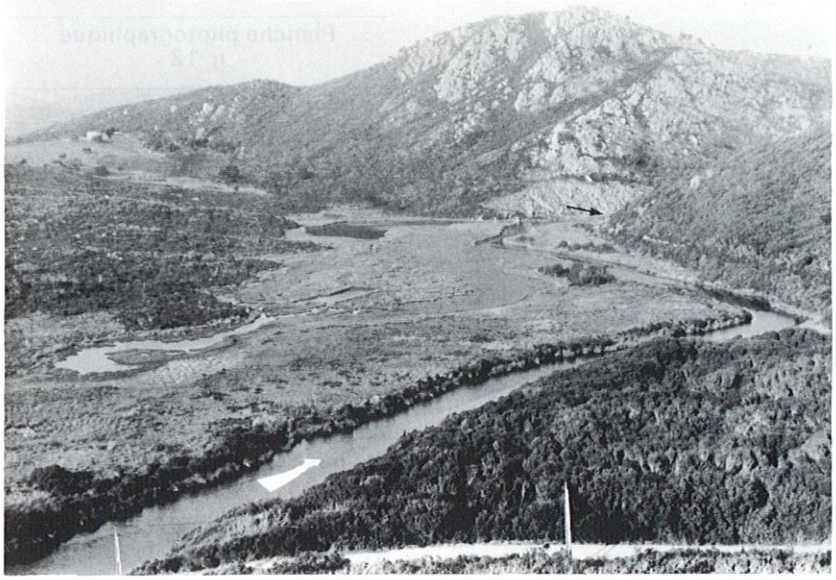

Photo n°1

Étang de Balistra, partie Ouest à l'exutoire du ruisseau de Francolu, la flèche blanche indique l'écoulement des eaux du ruisseau. La flèche noire indique la continuité vers l'étang. Noter la zone inondée favorable pour les Limicoles.

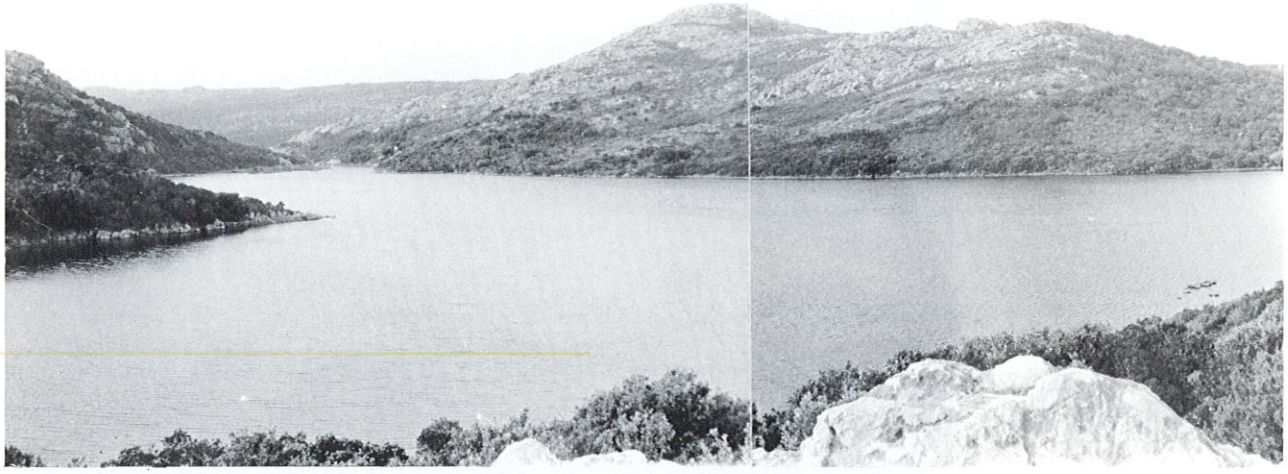

Photo n°2. — Étang de Balistra, photo prise au Sud-Est à proximité du cordon dunaire. A l'extrême droite de la photo, la vue se poursuit sur l'étang et le grau.

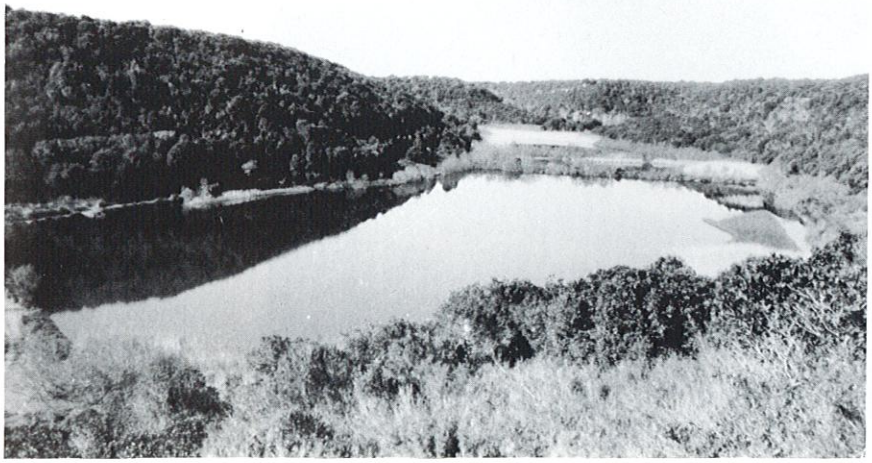

Photo n°3

Étang de Canettu, photo prise depuis la colline située au Nord-Est. Noter les différents bassins séparés par des digues. Le grau se situe dans le coin inférieur gauche de la photo.

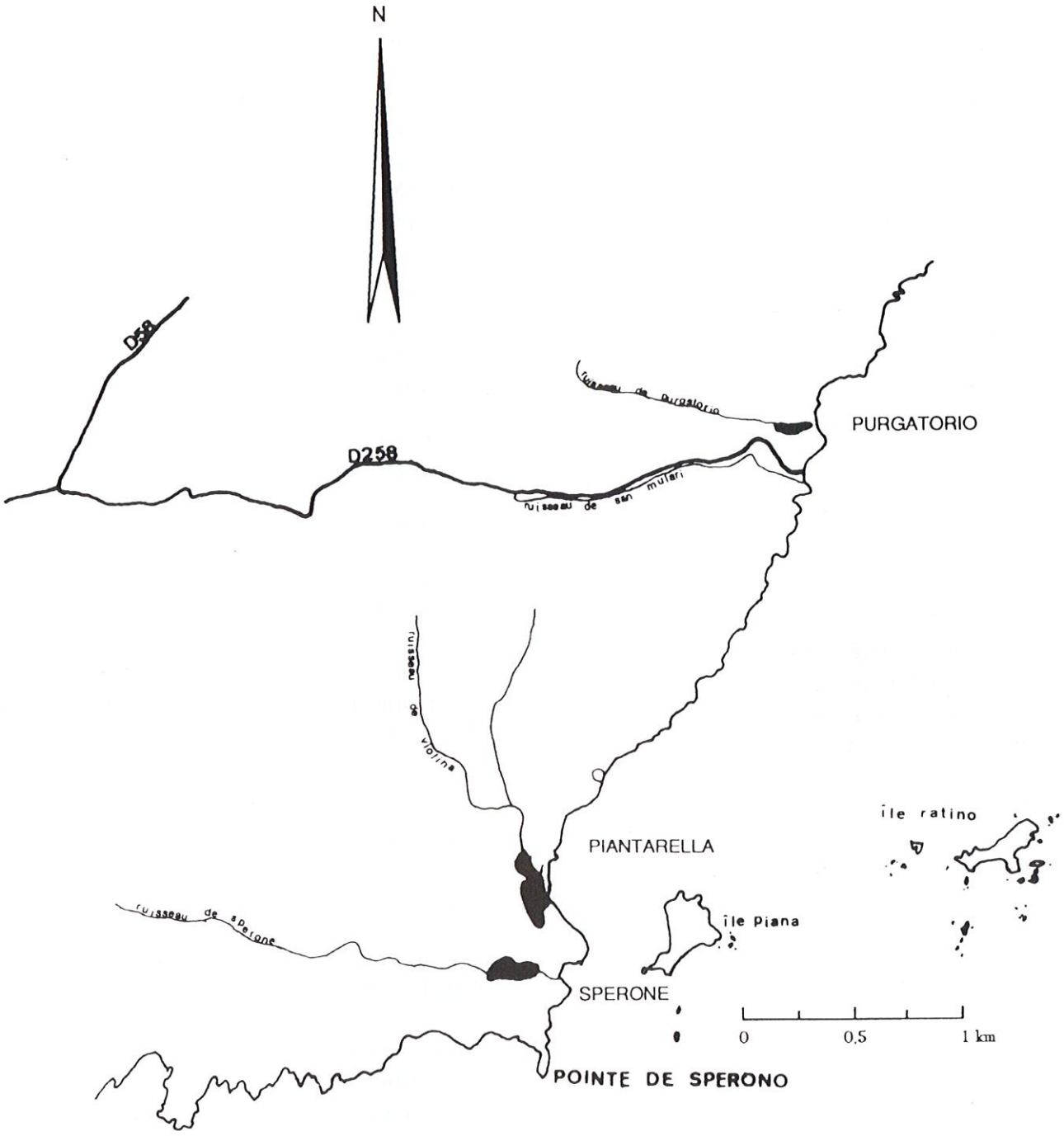

FIG. 3. — **CARTE DE BONIFACIO**

Étang de CANETTU
(Planche photographique n°13, photo 3)

Commune de BONIFACIO.
— latitude N : 46 G 02 - longitude E : 7 G 65,
— étang privé situé au Sud de l'étang de BALISTRA,
— superficie : 4 hectares - bassin versant : 4 km^2,
— composé de trois bassins,
— origine estuairienne du ruisseau de CANETTU,
— communique avec la mer par débordement,
— milieu limno-mésohalin,
— situé sur des terrains calcaires (helvétien),
— entouré de falaises de calcaire burdigalien,
— sédiments très riches en matière organique,
— ceinturé par une mosaïque de Tamaris, Roselière, Jonc, Scirpe et Roseau,
— lido recouvert par de l'Atriplex halimus,
— bassin versant composé de cistaies, maquis de Chênes-lièges et de vergers,
— peu fréquenté bien qu'ayant un accès facile,
— projet de création d'un port,
— fréquenté par quelques échassiers,
— assèchement partiel.

Embouchure du ruisseau de CANALI

Commune de BONIFACIO.
— latitude N : 46 G 02 - longitude E : 7 G 64,
— situé au Sud de l'étang de CANETTU, dans la CALA DI STENTINU,
— superficie : 1 hectare - bassin versant : 3 km^2 - altitude : 220 m,
— située entre deux falaises de calcaire fossilère burdigalien,
— sédiments riches en matière organique,
— mosaïque de Jonc maritime et Salicorne,
— environné d'un maquis dense composé de cistaies,
— fréquenté par des Rallidés et Canards colverts,
— accès très difficile,
— très peu fréquenté.

Marais de SANT'AMANZA
(Planche photographique n°11, photo 3)

Commune de BONIFACIO.
— latitude N : 46 G 01 - longitude E : 7 G 64,
— marais privé situé au coeur du Golfe de SANT'AMANZA,
— superficie : 4,5 hectares - bassin versant : 1,7 km^2,
— formé en arrière d'un cordon de sable marin,
— alimenté par les eaux de ruissellement du bassin versant,
— sédiments sableux très riches en matière organique,
— assèchement durant 6 mois de l'année,
— quadrillé par des chenaux de drainage,
— recouvert d'une roselière à Phragmite dans sa totalité,
— bassin versant composé de cistaies, vergers et prairies,
— zone urbanisée partiellement,
— très fréquenté en période estivale,
— accès facile par piste carrossable,
— fréquenté par quelques Poules d'eau et Râles d'eau,surtout dans les canaux.

CARTE DE BONIFACIO

Trois zones humides recensées (Fig. 3)

Étang de PURGATORIO
(Planche photographique n°14, photo 3)

Commune de BONIFACIO.
— latitude N : 46 G 99 - longitude E : 7 G 67,
— étang privé situé au Sud de CALA LONGA,
— superficie : 0,5 hectare - bassin versant : 50 hectares,
— estuaire du ruisseau de PURGATORIO,
— séparé de la mer par un cordon dunaire,
— assèchement en période estivale,
— recouvert de roselières dans la partie Ouest,
— bordé de Tamaris sur la rive Est,
— présence d'un bassin d'eau central,
— environné par un maquis à cistaie,
— fréquenté en période estivale,

— accès facile,

— zone peu investie par l'homme.

Étang de PIANTARELLA
(Planche photographique n°14, photo 1)

Commune de BONIFACIO.

— latitude N : 45 G 95 - longitude E : 7 G 64,

— étang privé situé à l'extérieur Sud de la Corse face à l'archipel des îles CAVALLO,

— superficie : 4 hectares - bassin versant : 2 km^2,

— étang temporaire d'origine lagunaire (colmatage du fond d'une baie),

— évaporation intense (vent, insolation),

— milieu méso-euhalin,

— communication avec la mer par débordement lors des crues,

— situé sur une couche d'alluvions récentes entre deux massifs de granite à biotite,

— sédiments sableux riches en posidonies,

— environné de maquis bas,

— ceinturé partiellement par une végétation palustre, d'enganes et de jonchaies,

— très reculé, d'accès difficile, milieu peu fréquenté,

— récents travaux de comblement de la partie Nord de l'étang, provisoirement abandonnés,

— fréquenté par les oiseaux marins des îles proches (PIANA, CAVALLO, LAVEZZI) et quelques limicoles,

— site archéologique au Sud.

Étang de SPERONE
(Planche photographique n°14, photo 2)

Commune de BONIFACIO.

— latitude N : 45 G 95 - longitude E : 7 G 65,

— superficie : 1 hectare - bassin versant : 80 hectares,

— étang privé situé au Sud de PIANTARELLA,

— estuaire du ruisseau de SPERONE en partie colmaté par du sable,

— apport d'eau douce faible, peu profond,

— évaporation intense, assèchement en période estivale,

— milieu méso-euhalin,

— communication avec la mer par débordement lors des crues,

— encaissé entre deux falaises calcaires,

— sédiments sableux peu riches en matière organique,

— situé dans un environnement de maquis bas,

— ceinturé de Joncs, Tamaris et d'*Agropyrum*,

— dune recouverte d'un boisement de Genévriers,

— accès difficile et peu fréquenté,

— construction d'un lotissement à l'Ouest, avec projet de construction d'un port,

— site archéologique au Nord.

CARTE DE SOTTA OUEST

Onze zonès humides recensées (Fig. 4)

Étang de STAGNOLU
(Planche photographique n°15, photo 1)

Commune de BONIFACIO.

— latitude N : 46 G 02 - longitude E : 7 G 53,

— étang privé situé au Sud de VENTILEGNE,

— premier étang rencontré sur la Côte Orientale,

— superficie : 1 hectare - bassin versant : 130 hectares,

— creux interdunaire situé en arrière d'une belle dune,

— alimenté par un bassin versant réduit,

— communique avec la mer par un grau d'ouverture temporaire,

— formation contemporaine à celle de la plage par dépôts de sable,

— assèchement estival régulier,

— fond sableux,

— dunes à l'Ouest, de formation pléistocène environnées de collines de granite lencocrate,

— entouré par un maquis bas d'Arbousiers et cistaies (à l'Ouest),

— Genévriers et Pistachiers lentisques sur les dunes,

— ceinturé par quelques touffes de Joncs et Tamaris,

— piétinement intense des dunes,

— accès facile par une piste carrossable,

— activité touristique importante,

— dépôts d'ordures sauvages,

— fréquenté par quelques Colverts en hivernages et Sarcelles d'hiver.

Planche photographique n°14

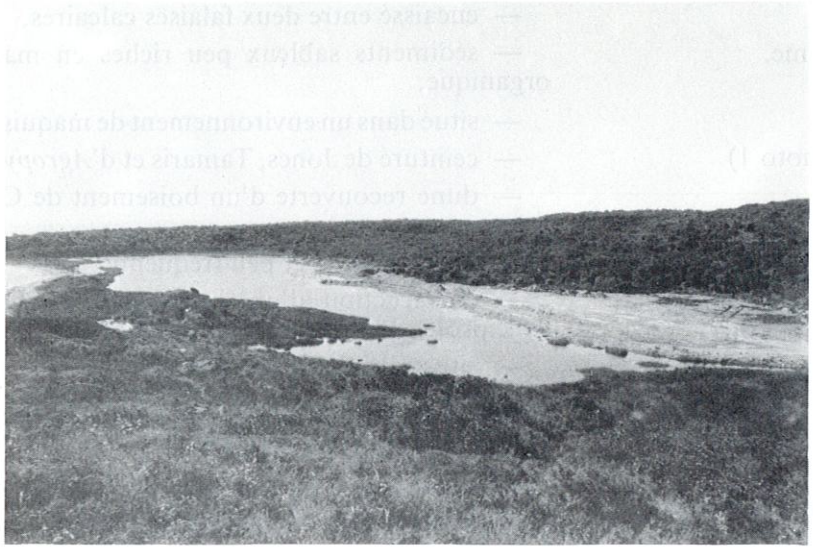

Photo n°1

Étang de Piantarella,
photo prise sur la colline Nord.
Remarquer les récents travaux de comblement à droite de la photo.

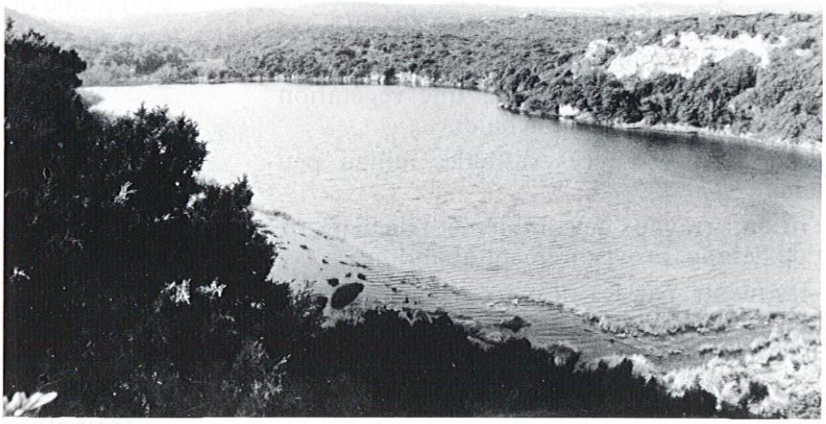

Photo n°2

Étang de Spérone,
photo prise depuis la falaise Sud.

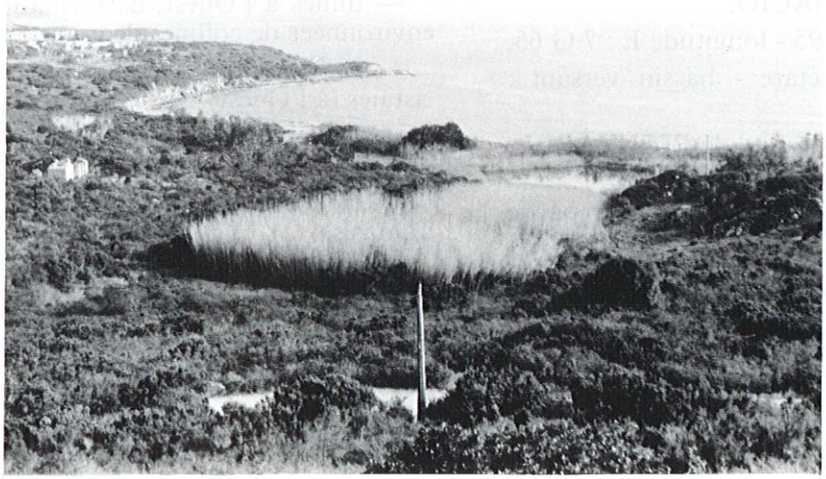

Photo n°3

Étang de Purgatorio.

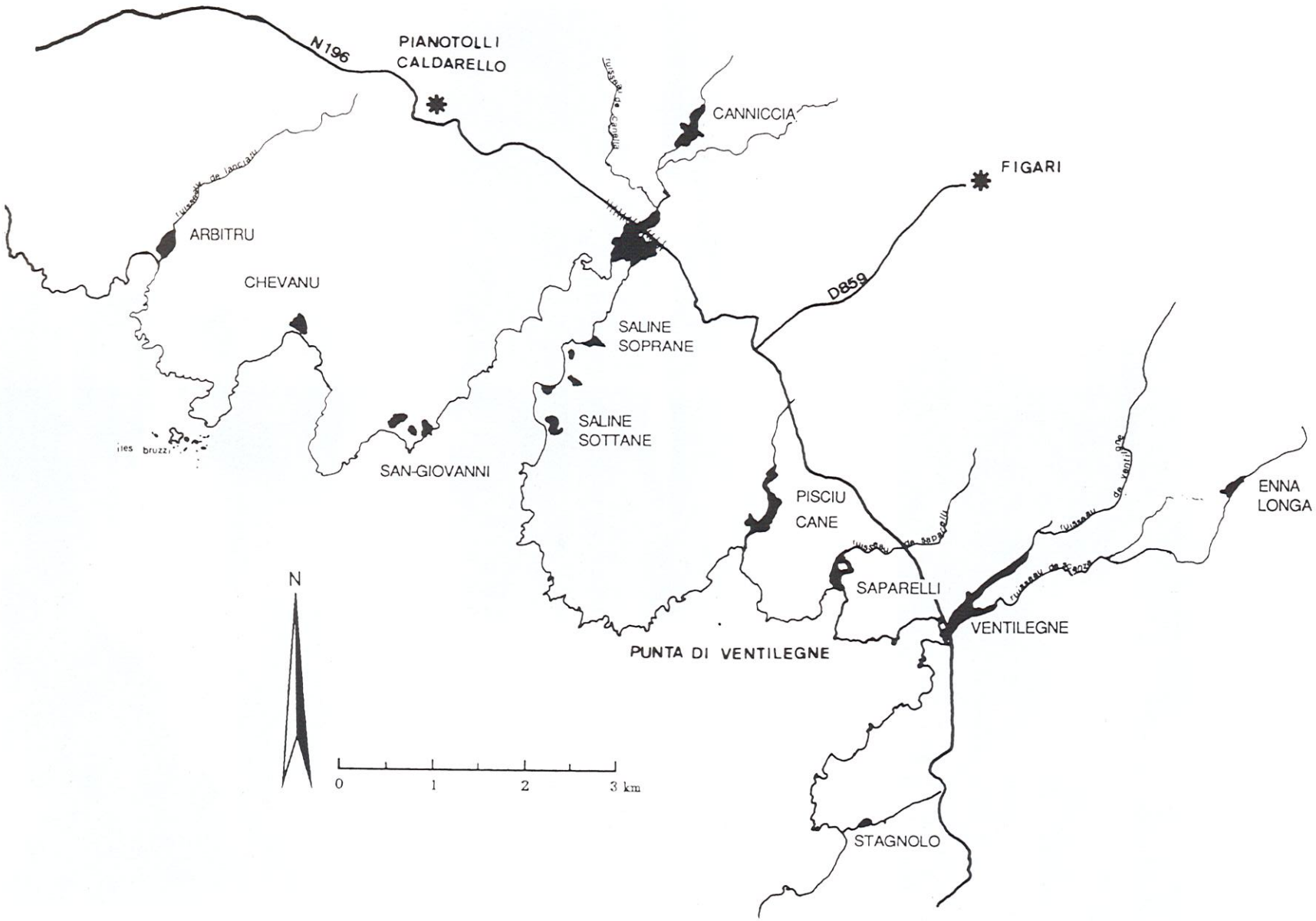

FIG. 4. — **CARTE DE SOTTA OUEST**

Planche photographique n°15

Photo n°1

Étang de Stagnolo,
photo prise sur les dunes Sud-Est.

Photo n°2

Étang de Saparelli,
photo prise depuis la colline située à l'Ouest. A l'extrême droite de la photo, le vue se poursuit sur l'étang, puis sur le cordon dunaire et la mer. Remarquer la colline localisée par les étoiles, ceinturée par le ruisseau de Saparelli à gauche et à droite de la photo.

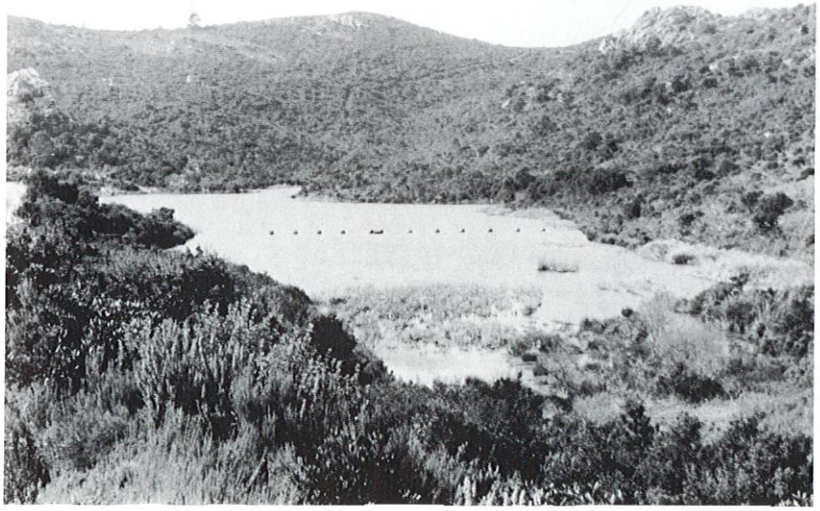

Photo n°3

Barrage d'Enna Longua,
photo prise sur le chemin.

Étang de VENTILEGNE
(Planche photographique n°16, photos 1 à 3)

Commune de BONIFACIO.
— latitude N : 46 G 05 - longitude E : 7 G 54,
— superficie : 40 hectares - bassin versant : 25,1 km^2,
— étang privé situé au coeur du Golfe de VENTILEGNE,
— reçoit les eaux d'un bassin versant important,
— ouverture permanente avec la mer par un grau aménagé (Pont de la N 196),
— eaux permanentes,
— peu profond (0,60 m),
— fond sableux peu riche en matière organique,
— se prolonge vers l'intérieur par des bras correspondant aux embouchures de ruisseaux,
— ceinturé par du Jonc maritime,
— présence de Salicornes sur l'embouchure du ruisseau de VENTILEGNE,
— environné par un maquis de Chênes verts et cistaie,
— passage de la Nationale 196 sur le cordon dunaire,
— milieu peu fréquenté,
— très intéressant à l'époque de la migration pour l'observation de Limicoles et du Héron cendré.

Barrage d'ENNA LONGA
(Planche photographique n°15, photo 3)

Commune de BONIFACIO.
— latitude N : 46 G 06 - longitude E : 7 G 58,
— situé en amont du ruisseau d'ENNA LONGA,
— alimenté en eau douce par le bassin versant,
— eaux profondes (6 à 10 m), superficie 2,3 hectares,
— milieu à granite lencocrate,
— eau bordée par quelques touffes de roselière à Phragmite commune,
— environné par un maquis bas à cistaie,
— accès facile par une piste carrossable,
— zone située dans la Réserve de Chasse Approuvée d'OLL - WAGNER,
— fréquenté par le Canard colvert,
— sert de réservoir d'eau pour les incendies.

Étang de SAPARELLI
(Planche photographique n°15, photo 2)

Commune de BONIFACIO.
— latitude N : 46 G 05 - longitude E : 7 G 52,
— étang privé situé à l'Ouest du Golfe de VENTILEGNE,
— superficie : 3 hectares - bassin versant : 5,3 km^2.
— altitude du bassin versant : 317 m,
— constitué par deux bras du ruisseau de SAPARELLI,
— formation estuairienne, résultat d'un débit faible,
— ouverture temporaire du grau,
— peu profond, type mésohalin,
— assèchement partiel en période estivale,
— situé entre deux pointements rocheux de granite lencocrate,
— sédiments sableux riches en matière organique,
— recouvert à 80 % de Joncs maritimes avec mélange de Salicorne en amont,
— cordon dunaire riche en dépôt de posidonies,
— environné d'un maquis dense,
— présence d'une île au centre,
— camping sauvage sur la côte Mezzano,
— dépôts d'ordures sauvages,
— accès facile par une piste carrossable,
— fréquenté par les oiseaux d'eau (Colvert - Sarcelle d'hiver).

Étang de PISCIU CANE
(Planche photographique n°17, photos 1 à 3)

Commune de BONIFACIO et FIGARI.
— latitude G : 46 G 06 - longitude N : 7 G 51,
— étang privé situé à l'Est de la baie de FIGARI,
— superficie : 6,2 hectares - bassin versant : 2,8 km^2,
— étang linéaire situé en arrière de la dune formée par un faible débit d'étiage avec dépôt marin du cordon littoral,
— pénétration profonde du cordon littoral,
— alimenté en eau douce par le bassin versant,
— ouverture du grau par débordement et lors des tempêtes en mer,

Planche photographique n°16

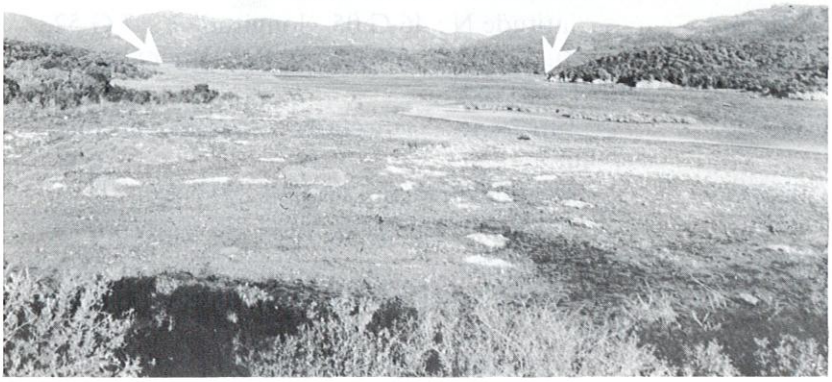

Photo °1

Étang de Ventilegne,
Photo prise depuis la route N 196.
Les flèches indiquent l'embouchure du ruisseau de Scanza (bras droit) et l'embouchure du ruisseau de Ventilègne (bras gauche). A l'extrême droite de la photo, la vue se poursuit sur l'étang et le grau.

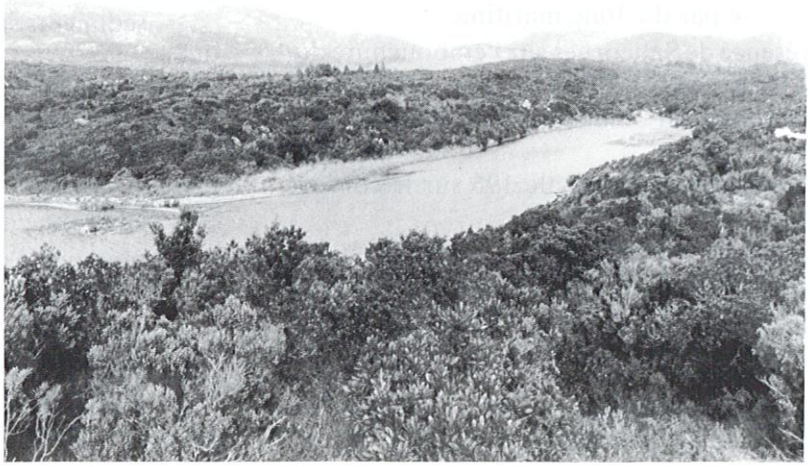

Photo n°2

Étang de Ventilegne,
exutoire du ruisseau de Scanza.

Photo n°3

Étang de Ventilègne,
exutoire du ruisseau de Ventilegne.

Planche photographique n°17

Photo n°1
Étang de Pisciu-Cane : partie Nord.

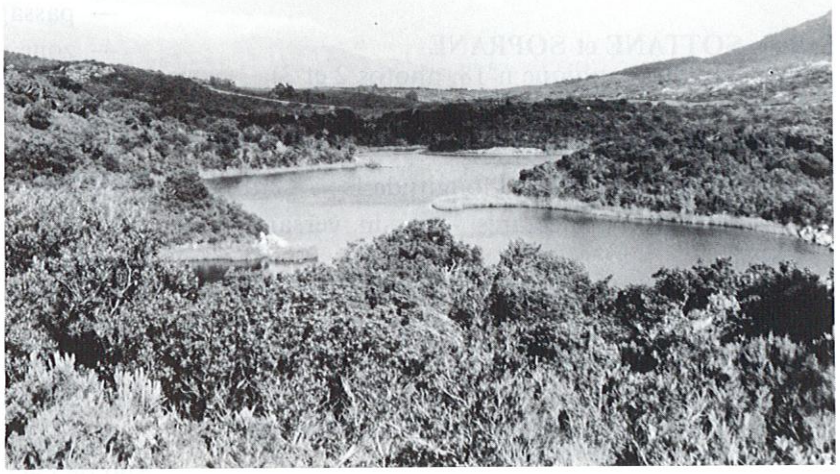

Photo n°2
Étang de Pisciu-Cane : partie centrale.

Photo n°3
Étang de Pisciu-Cane : partie Sud, côté mer. Remarquer le grau chargé en posidonies.

— sédiments sableux dépourvus de matière organique,

— cordon dunaire chargé en posidonies,

— assèchement partiel (anses),

— encaissé entre deux collines de granite leucocrate,

— ceinturé par du *Juncus acutus*, Jonc maritime, quelques touffes de Tamaris et de la Roselière dans les anses,

— présence de Genévriers sur le cordon dunaire,

— fréquentation importante de la plage,

— fréquenté par les Canards de surface (Colvert) en hivernage,

— dépôts d'ordures sauvages,

— dégâts causés sur les Genévriers pour l'amélioration du camping sauvage,

— projet de création d'un espace vert sur la PUNTE VENTILEGNE.

Salines SOTTANE et SOPRANE
(Planche photographique n°18, photos 2 et 3)

Commune de FIGARI.

— latitude N : 46 G 07 - longitude E : 7 G 48,

— superficie : 2 hectares - bassin versant : 1,5 km^2,

— salines privées situées sur la Côte Est de la baie de FIGARI,

— creux interdunaires situés en arrière d'une belle dune,

— alimentées par un bassin versant réduit, des eaux de mer lors des tempêtes,

— eaux peu profondes (0,10 à 0,30 m),

— assèchement estival régulier pendant 6 mois de l'année avec dépôts de sel de mer,

— fond sableux,

— plage et dunes chargées en posidonies,

— les deux salines Sud sont ceinturées par du Jonc maritime, les plus au Nord sont recouvertes de Roselières à Phragmite commun,

— environnées par un maquis bas,

— collines environnantes constituées de granodiorite et monzogranite à gros grain,

— accès facile par une piste carrossable longeant le bord de la mer,

— milieu très fréquenté en période estivale,

— ancienne piste d'aviation entre les deux salines SOTTANE,

— peu attractives pour les oiseaux d'eau.

Baie de FIGARI (PONT DE FIGARI)
(Planche photographique n°19, photos 1 et 2)

Commune de FIGARI et PIANOTOLLI CALDARELLO,

— latitude N : 46 G 09 - longitude E : 7 G 49,

— représentée par une importante anse située au fond de la baie de FIGARI, d'où se jette le ruisseau de CANELLA,

— bassin versant important (48 km^2),

— on distingue 2 ensembles : l'embouchure du ruisseau avec cours principal et la zone marécageuse,

— socle granitique en pente douce (granodiocrite et monzogranite) recouvert par les alluvions du ruisseau de CANELLE,

— présence de Joncs maritimes sur les schorres et les bordures,

— environnée par un maquis dense de Chênes-lièges,

— passage au Nord de la route Nationale 196,

— zone peu urbanisée,

— projet de création d'un port de plaisance sur la côte Est, face à l'îlot du port,

— milieu fréquenté par les échassiers et les limicoles.

Marais de CANICCIA
(Planche photographique n°18, photo 1)

Commune de FIGARI.

— latitude N : 46 G 10 - longitude E : 7 G 50,

— marais privé situé à l'intérieur des terres, au Sud de l'aérodrome de FIGARI,

— superficie : 4,5 hectares - bassin versant : 6 km^2,

— alimenté en eau douce par le bassin versant,

— eaux permanentes et profondes (0,60 à 1 m) très chargées en matière organique,

— représente l'affleuvement superficiel des nappes phréatiques des ruisseaux de CANELLA et VECCHIO,

— recouvert par une vaste roselière qui occupe l'ensemble du marais,

— repose sur des alluvions récentes environnées de collines de granite à faible altitude,

— entouré d'un maquis de Chênes-lièges au Nord et à l'Est,

— zone agricole (vigne) à l'Ouest,

— présence de l'aérodrome de FIGARI au Nord,

Planche photographique n°18

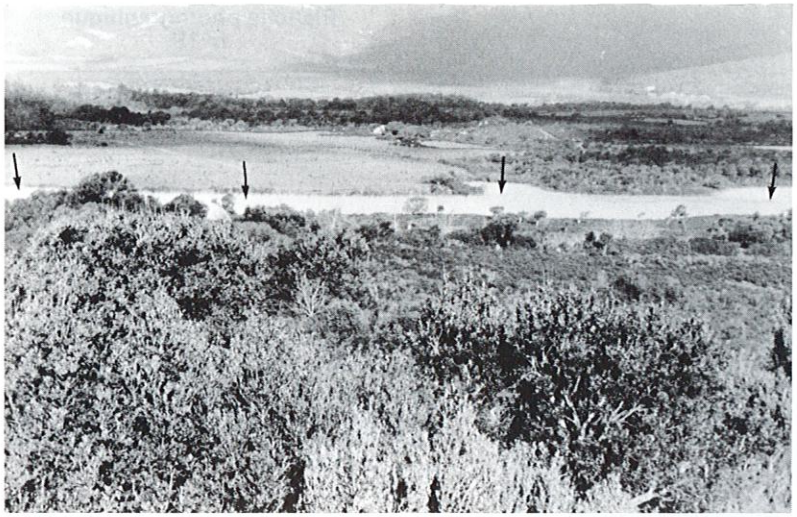

Photo n°1

Marais de Caniccia,
photo prise depuis la colline située à l'Est.
Les flèches localisent le marais.

Photo n°2

Saline Soprane,
l'étoile localise la Tour de Caldarello
(Côte Est de la Baie de Figari).

Photo n°3

Saline Sottane.
La flèche indique la direction du grau.

Planche photographique n°19

Photo n°1

Baie de Figari,
photo prise sur la colline Nord-Est.
Les flèches localisent la zone humide.
Les étoiles localisent à droite le pont de FIGARI et à gauche la baie de FIGARI et la Tour de Caldarello.

Photo n°2

Baie de Figari
photo prise depuis la côte Est.
L'étoile blanche localise le pont de Figari.

Photo n°3

Étang de Chevanu,
photo prise depuis le cordon dunaire.

— zone non urbanisée, peu fréquentée et difficile d'accès,

— fréquenté par les Rallidés et Anatidés (reproduction du Canard colvert).

Marais de SAN GIOVANNI
(Planche photographique n°20, photos 2 et 3)

Commune de PIANOTOLLI CALDARELLO,

— latitude N : 46 G 07 - longitude E : 7 G 46,

— superficie : 2,3 hectares - Bassin versant : 70 hectares,

— marais situé entre la Tour de CALDARELLO et la POINTE DE CAPINERU,

— acheté récemment par le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres,

— chapelet de trois creux interdunaires situés en arrière d'une grosse dune,

— alimenté par un bassin versant très réduit, communique avec la mer lors des tempêtes,

— formation contemporaine par dépôts de sable entre des pointements rocheux (CAPINERO et CALDARELLO),

— assèchement estival partiel et régulier,

— fond sableux à sablo-vaseux,

— les deux marais à l'Est communiquent entre eux,

— marais à végétation dense (Roseau et Jonc),

— très large dune recouverte de Genévriers et Pistachiers lentisques, chargée en posidonies,

— environné par un maquis bas,

— zone urbanisée au Nord-Est (Tour de CALDARELLO),

— accès facile par une route goudronnée,

— milieu fréquenté en période estivale,

— dépôts d'ordures sauvages,

— fréquenté par les Rallidés et Limicoles.

Étang de CHEVANU
(Planche photographique n°19, photo 3)

Commune de PIANOTOLLI CALDARELLO.

— latitude N : 46,08 gr - longitude E : 7 G 44,

— superficie : 2,3 hectares - bassin versant : 1,8 km^2,

— étang acheté récemment par le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres (État),

— creux interdunaires situés en arrière d'une grosse dune,

— alimenté en eau par le bassin versant et par communication temporaire avec la mer,

— situé entre deux pointements rocheux de granite leucocrate et monzogranite à gros grains,

— sédiments sableux peu riches en matière organique,

— peu profond (0,60 m environ),

— forme circulaire,

— assèchement régulier en période estivale,

— végétation rivulaire constituée de Tamaris et Jonçaie,

— environné par un maquis dense,

— dune recouverte de Genévriers,

— zone découverte et visible à distance,

— très fréquenté en période estivale,

— camping sauvage sur la dune,

— dépôts d'ordures sauvages,

— milieu peu attractif pour l'avifaune.

Étang d'ARBITRU
(Planche photographique n°20, photo 1)

Commune de PIANATOLLI CALDARELLO.

— latitude N : 46 G 09 - longitude E : 7 G 42,

— superficie : 2,8 hectares - bassin versant : 6 km^2,

— étang privé situé au fond de l'anse d'ARBITRU à l'Ouest du MONTE MILESE,

— type estuarien en communication temporaire avec la mer,

— apport d'eau douce relativement important (bassin versant et source de PAOLETTA),

— assèchement partiel en période estivale,

— peu profond (0,50 m environ),

— séparé de la mer par un large cordon dunaire recouvert d'un gazon littoral avec dépôt de posidonies,

— on distingue le cours d'eau principal du ruisseau de LANCIATU et les zones inondées recouvertes de Joncs maritimes et Salicorne,

— ceinturé par quelques touffes de Tamaris,

— situé sur des alluvions récentes entourées de collines à granodiorite et monzogranite à gros grain,

— zones de maquis et agricoles (ancienne vigne) dans le secteur Est,

— zone non urbanisée,

Planche photographique n°20

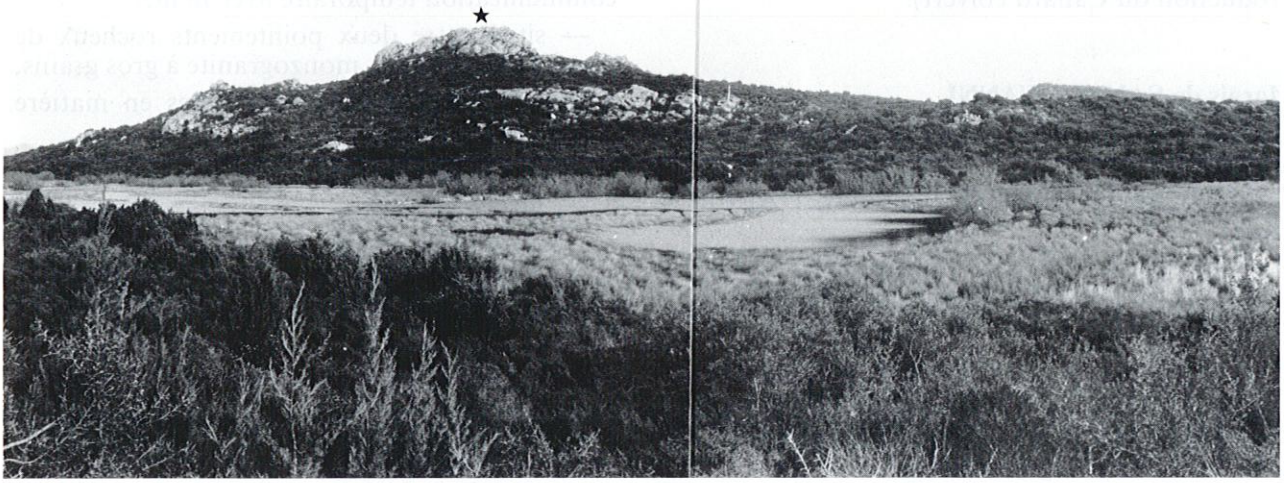

Photo n°1. — Étang d'Arbitru, photo prise depuis la colline, à l'Ouest. A l'extrême droite de la photo, la vue se poursuit sur le cordon dunaire et l'Anse d'Arbitro. L'étoile = Monte Milese.

Photo n°2

Marais de San Giovanni (Est), photo prise de la dune. L'étoile = Tour de Caldarello.

Photo n°3

Marais de San Giovanni (Ouest), photo prise de la dune.

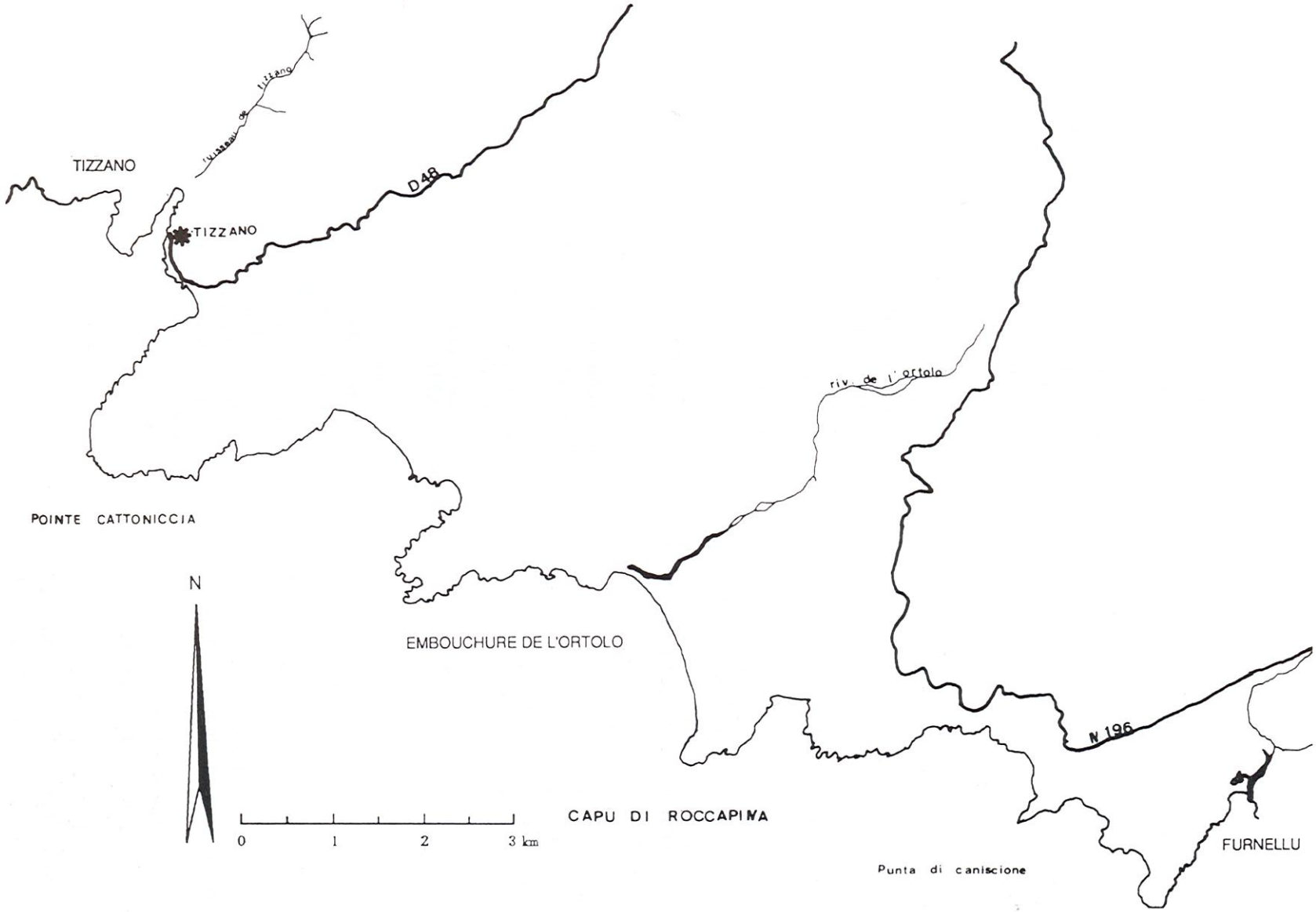

FIG. 5. — **CARTE DE ROCCAPINA-EST**

— dépôts d'ordures sauvages,

— plage fréquentée en période estivale,

— attractif pour l'avifaune (Colvert - Limicoles).

CARTE DE ROCCAPINA-EST

Quatre zones humides recensées (Fig. 5)

Étang de FURNELLO
(Planche photogaphique n°21, photos 1 à 3)

Commune de MONACCIA D'AULLENE.

— latitude N : 46 G 09 - longitude E : 7 G 40,

— superficie : 6 hectares - bassin versant : 33,7 km^2,

— étang privé situé au Sud de MONACCIA D'AULLENE,

— formation résultant de la rencontre d'une rivière à faible débit d'étiage avec le cordon littoral,

— composé du cours d'eau principal du ruisseau de SPARTANO et d'un plan d'eau à l'Est,

— alimenté directement par les eaux de ruissellement transitant par le ruisseau de SPARTANO,

— communication temporaire avec la mer,

— profondeur moyenne (0,80 m),

— eaux limno-oligohalines,

— repose sur des terrasses d'alluvions quaternaires environnées de collines de granite,

— mosaïque de plans d'eau et de Joncs maritimes,

— présente d'un boisement de Peupliers, Aulnes et Tamaris, dans la partie Nord,

— cordon dunaire recouvert de posidonies avec quelques touffes de Genévriers,

— collines environnantes constituées d'un maquis dense,

— prairies inondées occasionnellement dans le secteur Nord,

— accès facile par une piste carrossable à l'Est,

— camping municipal dans les prairies au Nord,

— milieu très fréquenté en période estivale,

— pression de chasse très importante aux environs,

— étang mis en Réserve de Chasse Refuge.

— piétinement intense du cordon dunaire,

— zone attractive pour l'avifaune (Rallidés - Anatidés - Foulques).

Marais de ROCCAPINA
(Planche photographique n°22, photo 1)

Commune de SARTENE.

— latitude N : 46 G 11 - longitude E : 7 G 33,

— superficie : 3,3 hectares - bassin versant : 1,3 km^2,

— situé à l'Est du Golfe de ROCCAPINA (CALA de ROCCAPINA),

— marais acheté par le Conservatoire de l'Espace du Littoral et des Rivages Lacustres,

— origine estuarienne du ruisseau de VANGONE,

— situé entre deux collines de granite leucocrate recouverte de maquis dense,

— mosaïque de Joncs maritimes, *Juncus acutus*, Tamaris et Phragmite,

— lido recouvert par des touffes de Genévriers,

— présence d'un ancien canal sur la rive Est (canalisation des eaux d'écoulement du bassin versant en vue d'un aménagement touristique — projet abandonné),

— présence d'un camping municipal au Nord du marais,

— accès facile par piste carrossable,

— forte fréquentation en période touristique.

Embouchure de l'ORTOLO
(Planche photographique n°22, photos 2 et 3)

Commune de SARTENE,

— latitude N : 46 G 12 - longitude E : 7 G 31,

— embouchure située au Nord-Est du Golfe de ROCCAPINA,

— bassin versant : 140 km^2 - altitude : 1000 m - débit estimé : 30,10^{6}m^3/an,

— correspondant au fleuve le plus important dans la région Sud Ouest, se jettant en mer au Nord du Golfe de ROCCAPINA,

— traversant une plaine agricole (élevage) bordée de collines à granite granulitique recouvertes de maquis plus ou moins arboré,

— milieu diversifié : ripisylve, prairie humide, phragmitaies, marigot à tamaris, dunes.

□

Planche photographique n°21

Photo n°1

Étang de Furnello, vue sur le lido et une partie de l'étang. la flèche localise l'embouchure du ruisseau de Spartano, l'étoile = Cala di Furnello.

Photo n°2

Étang de Furnello suite photo n°1.

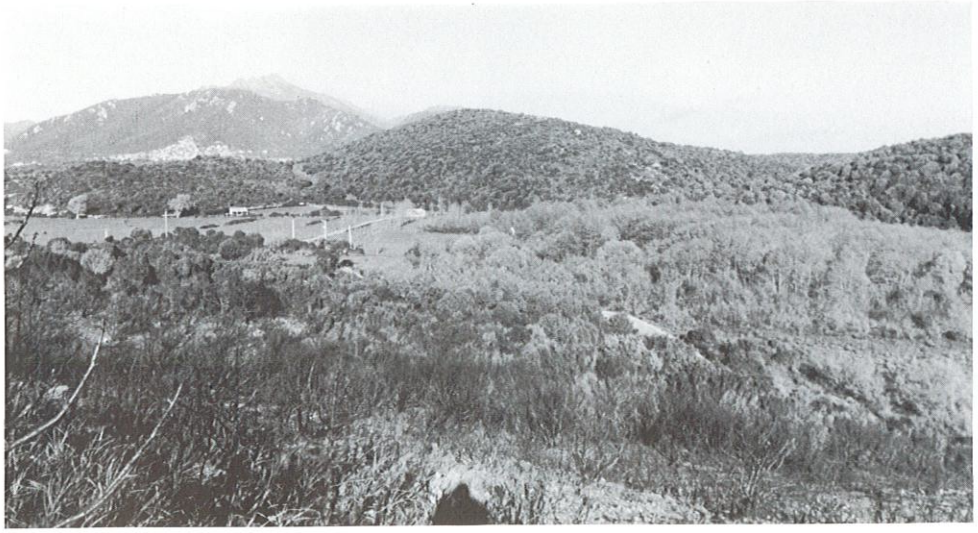

Photo n°3

Étang de Furnello, suite photo n°2. Vue sur le boisement à droite et les prairies à gauche.

Planche photographique n°22

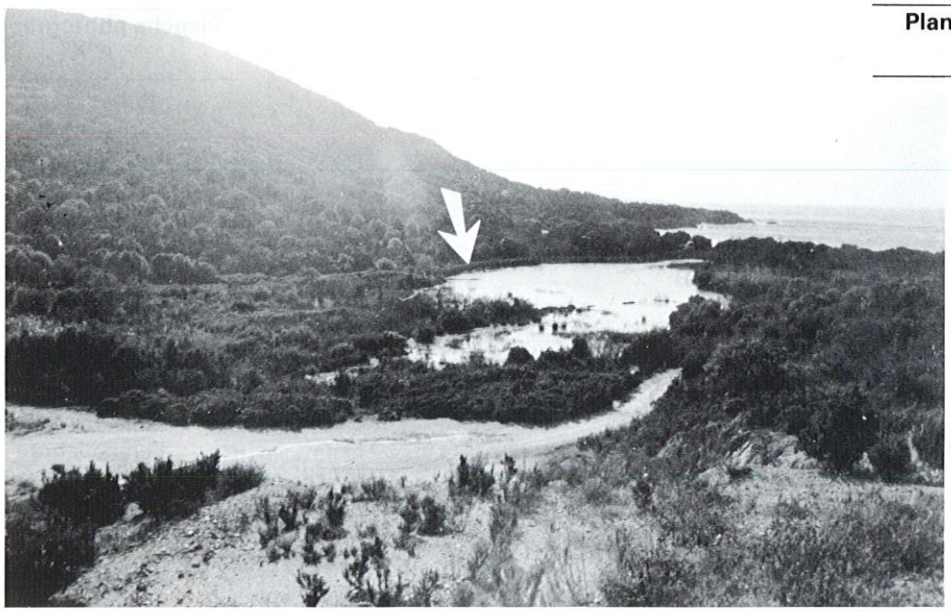

Photo n°1

Étang de Roccapina, photo prise de la carrière. La flèche localise le canal bétonné sur la rive gauche.

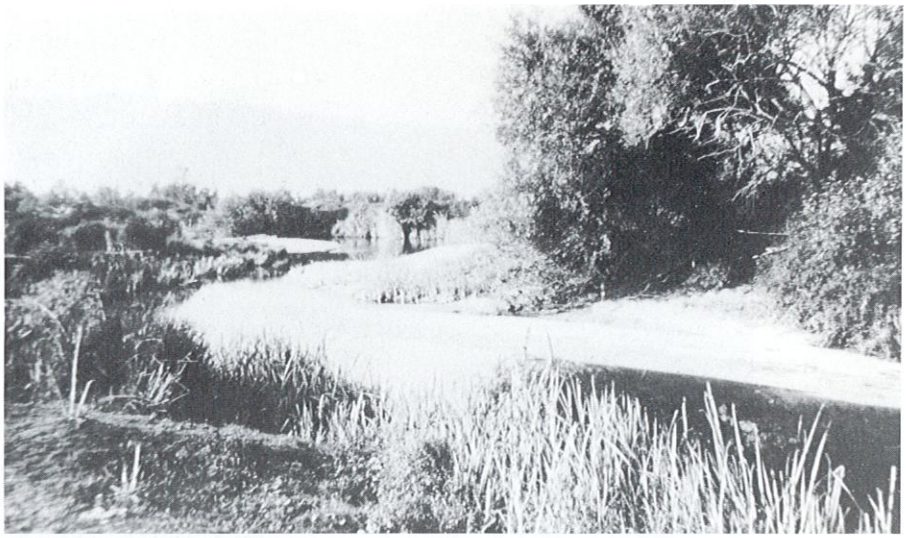

Photo n°2

Rivière de l'Ortolo, photo prise près de l'embouchure.

Photo n°3

L'embouchure de l'Ortolo, photo prise de la plage. La flèche indique le sens d'écoulement des eaux vers la mer.

Marais de TIZZANO
(Planche photographique n°24, photo 1)

Commune de SARTENE.

— latitude N : 46 G 16 - longitude E : 7 G 24,

— marais privé situé au fond de la CALA de TIZZANO (Golfe de TIZZANO),

— bassin versant : 7 km^2 - superficie : 1,2 hectares,

— origine estuarienne du ruisseau de TIZZANO,

— encerclé de collines à granodiorite et monzogranite à gros grain recouvertes par un maquis peu arboré,

— végétation aquatique dominée par du Jonc et Tamaris,

— assèchement partiel en période estivale,

— pâturé régulièrement par un troupeau de vaches,

— fréquenté par quelques Limicoles.

CARTE DE SARTENE-EST

Trois zones humides recensées (Fig. 6)

Embouchure du RIZZANESE
(Planche photographique n°23, photos 1 à 3)

Commune de PROPRIANO,

— latitude N : 46 G 29 - longitude E : 7 G 28,

— embouchure, plan d'eau et marais traversant la plaine de PROPRIANO-TAVARIA, au sud de PROPRIANO,

— bassin versant du RIZZANESE : 130 km^2 - altitude : 1300 m - débit estimé : 132 $10^6/m^3/an$,

— embouchure transformée à la suite des travaux de construction de la piste de l'aérodrome de PROPRIANO - TAVARIA,

— présence d'un bras du RIZZANESE traversant du Nord au Sud, la plaine de LISCIARELLA en retrait des dunes avec une ouverture vers la mer au niveau du hameau de PORTIGLIOLO,

— plaine agricole (prairies) partiellement inondée,

— fréquentée par quelques Anatidés, Limicoles et Échassiers.

Étang d'ERBAJOLO
(Planche photographique n°24, photo 2)

Commune de SOLLACARO.

— latitude N : 46 G 36 - longitude E : 7 G 23,

— étang privé situé à l'intérieur des terres, à l'Ouest du fleuve «LE TARAVO»,

— bassin versant : 62,5 km - superficie : 7,8 hectares,

— dépression alimentée par la nappe phréatique du TARAVO et les eaux de ruissellement du bassin versant,

— entouré de pâturages et de maquis,

— végétation dense et diversifiée : Phragmite, Jonc, Massette, Iris, Scirpe,

— présence d'une zone d'eau libre au centre,

— profondeur : 0,5 à 1 m,

— un canal d'écoulement des eaux longe la route D. 157 jusqu'à l'embouchure du TARAVO,

— les prairies environnantes sont pâturées,

— site favorable pour l'hivernage et la reproduction du Canard colvert,

— pression de chasse importante,

Embouchure du TARAVO

Communes de SOLLACARO et SERRA DI FERRU,

— latitude N : 46 G 34 - longitude E : 7 G 21,

— bassin versant : 335 km^2 - altitude : 1.400 m -débit : 116 $10^6/m^3/an$,

— embouchure située au Nord du Golfe du VALINCO,

— correspond à un des fleuves les plus importants de la côte Ouest se jettant en mer sur la côte Nord-Ouest du Golfe de VALINCO.

CARTE DE SARTENE OUEST

Une zone humide recensée (Fig. 7)

Étang de TANCHICCIA
(Planche photographique n°24, photo 3)

Commune de SERRA DI FERRU,

— latitude N : 46 G 35 - longitude E : 7 G 19,

— étang privé situé à l'intérieur des terres, à l'Est du TARAVO (fleuve),

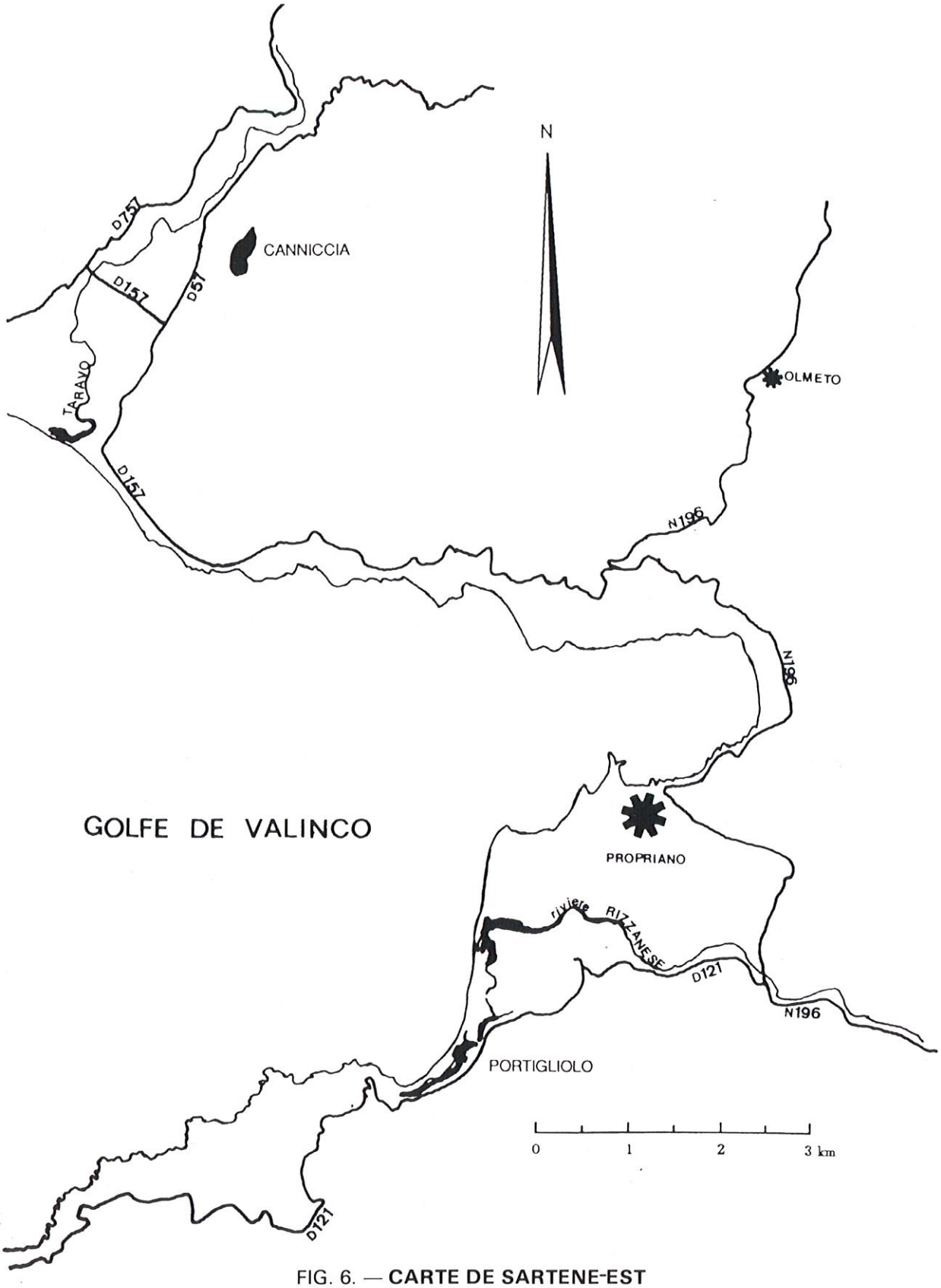

FIG. 6. — **CARTE DE SARTENE-EST**

Planche photographique n°23

Photo n°1

Plan d'eau de la Plaine de Tavaria. Il s'agit de l'ancien cours d'eau de la rivière du Rizzanese. Les travaux de construction de l'aérodrome de Poretta-Tavaria ont modifié le tracé de la rivière.

Photo n°2

Plaine du Rizzanese. Les flèches blanches localisent le bras mort traversant la plaine de l'embouchure du Rizzanese jusqu'aux résidences de Portigliolo. Les flèches noires localisent la piste de l'aérodrome.

Photo n°3

Bras mort du Rizzanese se jettant en mer au niveau des résidences de Portigliolo. Les flèches localisent le bras.

Planche photographique n°24

Photo n°1

Marais de Tizzano,
photo prise de la colline Nord-Ouest.
A l'extrême droite de la photo,
on aperçoit la plage de sable et la mer
(Cala di Tizzano).

Photo n°2

Étang d'Erbajolo,
photo prise depuis la colline située
à l'Est. Remarquer la zone d'eau libre
centrale indiquée par la flèche.
Noter l'inondation des prairies
sur la périphérie.

Photo n°3

Étang de Tanchiccia,
photo prise depuis la colline Nord.
Les flèches localisent l'étang.
L'étoile = Golfe du Valinco.

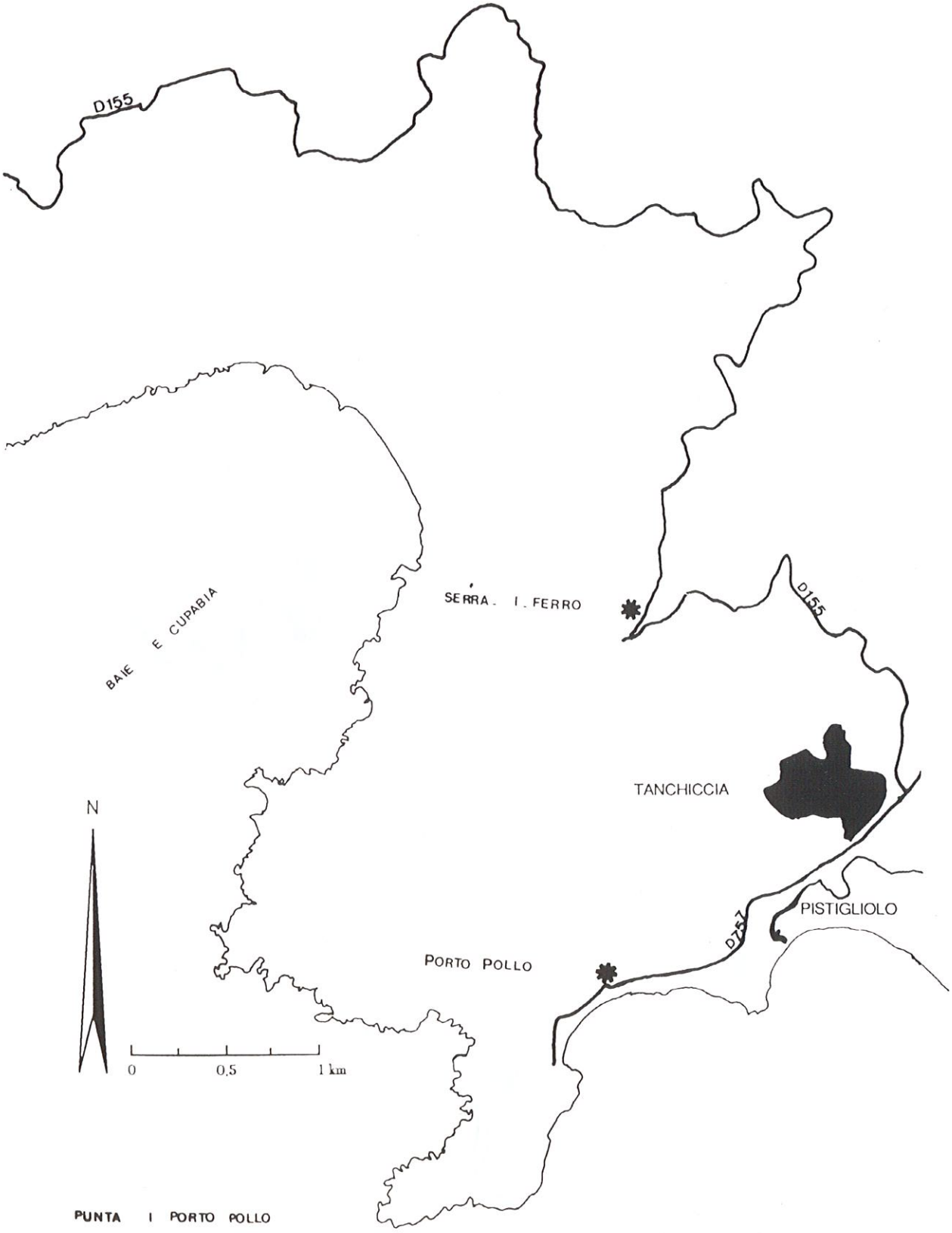

FIG. 7. — **CARTE DE SARTENE-OUEST**

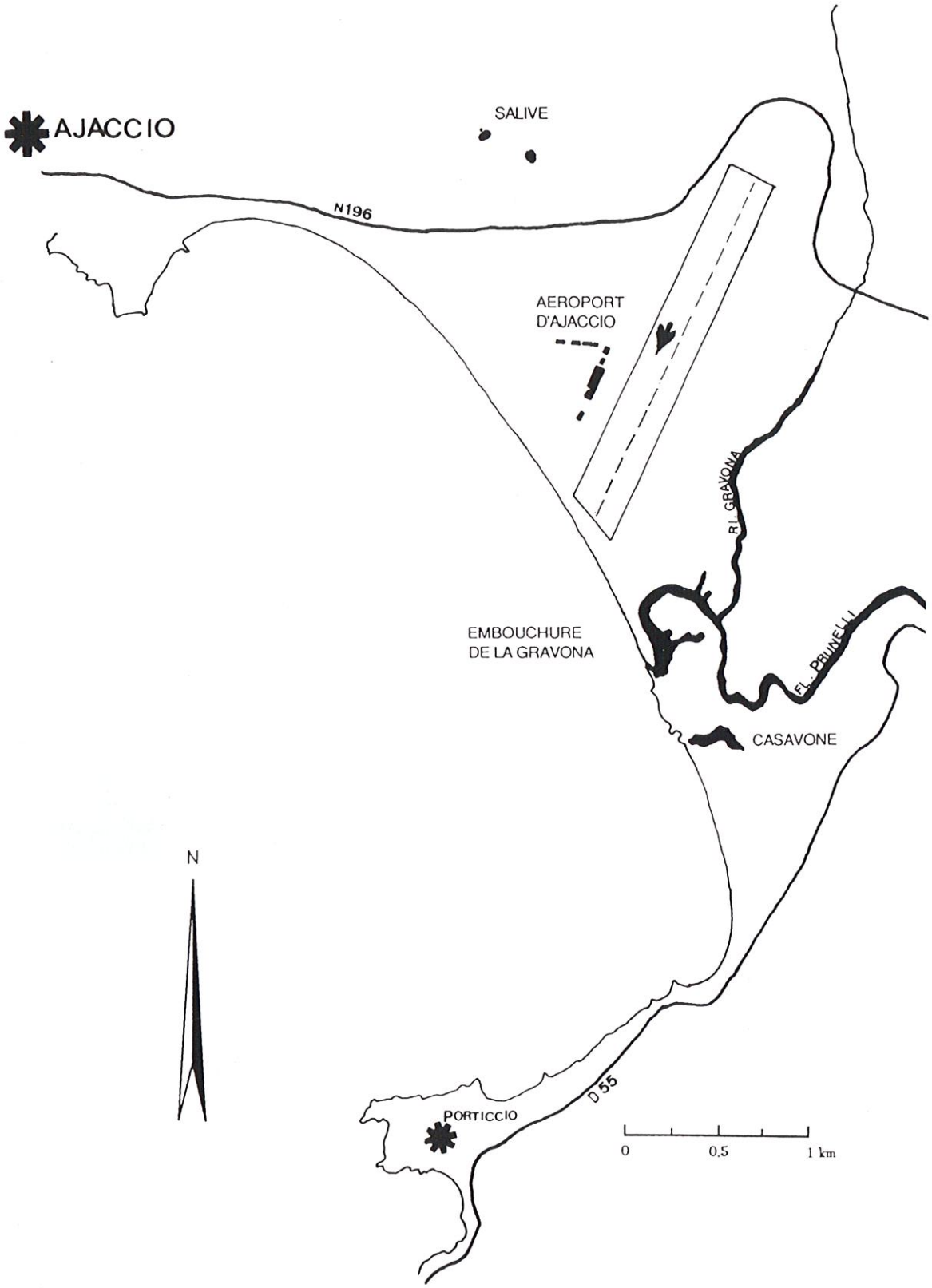

FIG. 8. — **CARTE D'AJACCIO-OUEST**

— bassin versant : 2,6 km² - superficie : 14 hectares,

— exutoire du bassin versant et affleurement de la nappe du TARAVO,

— étang drainé et en partie comblé (travaux datant du début du siècle),

— profondeur : 0,50 à 1 m,

— eau douce chargée en matière organique,

— colonisé par une roselière dense à *Typha angustifolia* et bordé de Tamaris au Nord-Est,

— fréquenté par quelques Canard de surface,

— site favorable pour la reproduction du Canard colvert,

— pression de chasse importante.

CARTE D'AJACCIO-OUEST

Deux zones humides recensées (Fig. 8)

Étang de CASAVONE
(Planche photographique n°25, photo 1)

Commune de GROSSETO-PRUGNA.

— latitude N : 46 G 55 ; longitude E : 7 G 18 -superficie : 1,5 ha,

— étant privé situé au sud de l'embouchure de la GRAVONE (rivière),

— origine sans doute liée à l'ancienne embouchure du PRUNELLE (fleuve se jettant actuellement dans la GRAVONE),

— alimenté en eau douce par les eaux de ruissellement de la plaine agricole en partie drainée et correspond à l'affleuvement du PRUNELLI,

— recouvert de roselières et de *Juncus acutus* dans la partie Est,

— eau très riche en matière organique,

— rejets de la station d'épuration du village de vacances et des résidences du Golfe d'AJACCIO,

— nombreuses activités touristiques près de l'étang (villages de vacances, camping, bungalows),

— peu fréquenté par les oiseaux.

Embouchure du PRUNELLI et de la GRAVONE
(Planche photographique n°25, photo 2)
(Planche photographique n°25 A, photos 1 à 3)

Communes de GROSSETO-PRUGNA, AJACCIO et BASTELICACCIA.

— latitude N : 116 G 55 - longitude E : 7 G 18,

— bassin versant : 272 km² - altitude 1900 m,

— embouchure située au sud de l'aéroport d'AJACCIO (Golfe d'AJACCIO),

— reçoit les eaux de la GRAVONE (rivière),

— présence d'une zone agricole (prairie et pâture) entre les deux fleuves,

— forte fréquentation touristique.

CARTE DE SARROLA - CARCOPINO OUEST

Deux zones humides recensées (Fig. 9)

Embouchure du LIAMONE
(Planche photographique n°25, photo 3)

Communes de CASAGLIONA et CUGGIA,

— latitude N : 46 G 75 - longitude E : 7 G 09,

— bassin versant : 325 km² - altitude:1700 m,

— embouchure et zone marécageuse situées entre la Punto CAPIGLIOLO et Punta SAN GIUSEPPE (Golfe de SAGONE),

— présence d'une zone marécageuse à roselière sur la rive droite du fleuve entre la route D 81 et à la plage de SAN GIUSEPPE,

— environnée d'une plaine agricole à cultures céréalières,

— site peu bouleversé,

— zone marécageuse favorable pour les Limicoles.

Embouchure du SAGONE
(Planche photographique n°25 B, photo 2)

Commune de VICO,

— latitude N : 46 G 80 - longitude E : 7 G 06,

— bassin versant : 82 km² - altitude : 1000 m,

— zone d'inondation en amont de l'embouchure du ruisseau de SAGONE, située au Nord-Ouest de la D 70.

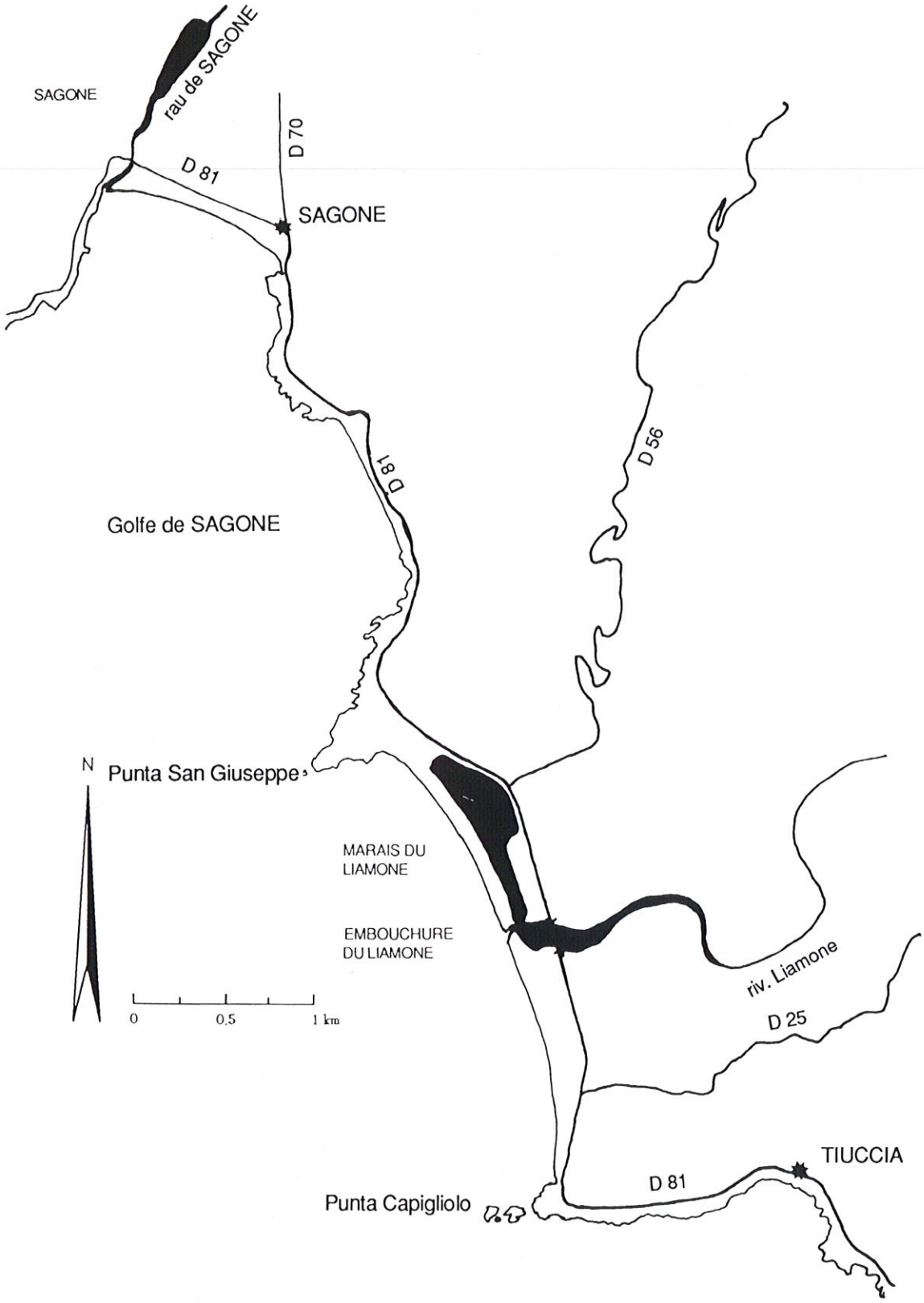

FIG. 9. — **CARTE DE SARROLA-CARCOPINO-OUEST**

Planche photographique n°25

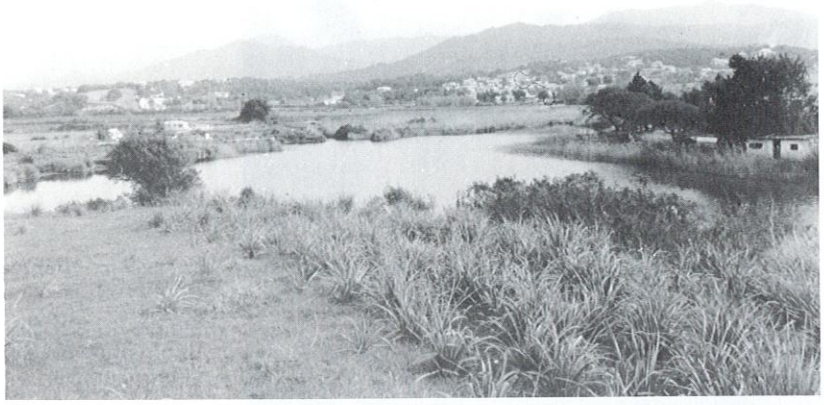

Photo n°1

Étang de Casavona,
photo prise de la Tour de Capitello.

Photo n°2

Embouchure du Prunelli et de la Gravone, photo prise de la Tour de Capitello.

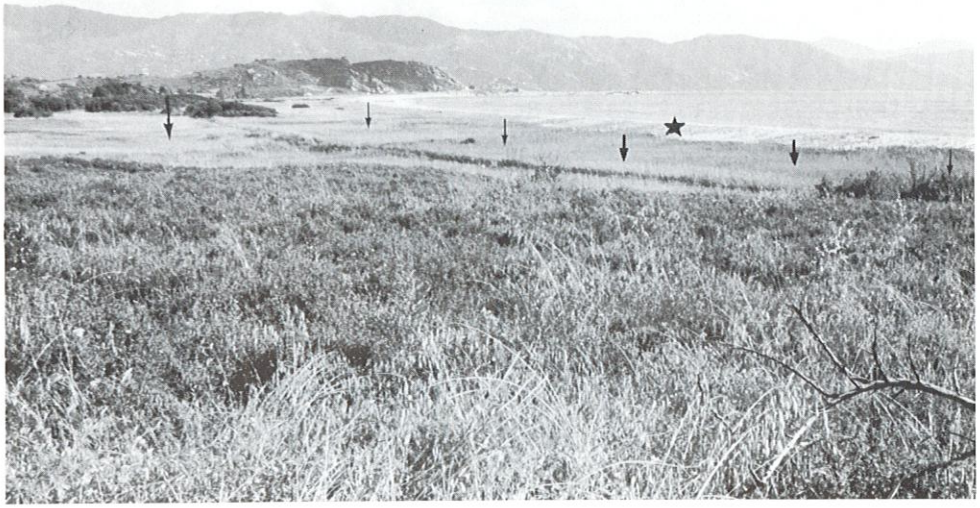

Photo n°3

Liamone,
zone marécageuse située au Nord de l'embouchure du fleuve.
L'étoile = plage de San Giuseppe. Les flèches localisent la zone marécageuse.
On aperçoit nettement le canal de drainage au centre.

Planche photographique n°25 A

Photo n°1

Fleuve du PRUNELLI. Photo prise près de l'embouchure.

Photo n°2

Embouchure du PRUNELLI : zone de débordement des eaux en partie comblée

Photo n°3

Embouchure du PRUNELLI : zone de débordement des eaux en partie comblée.

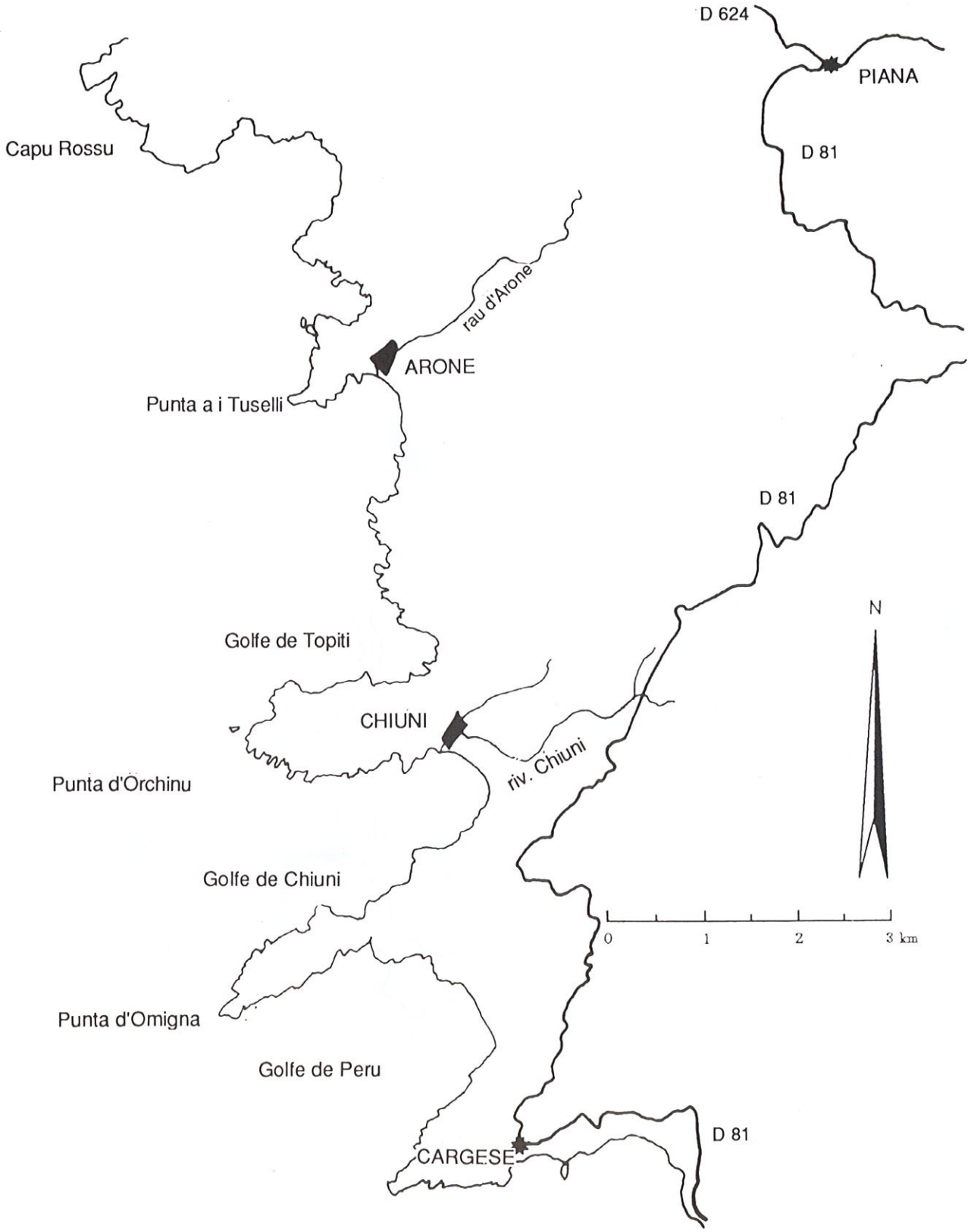

FIG. 10 A. — **CARTE DE VICO-OUEST**

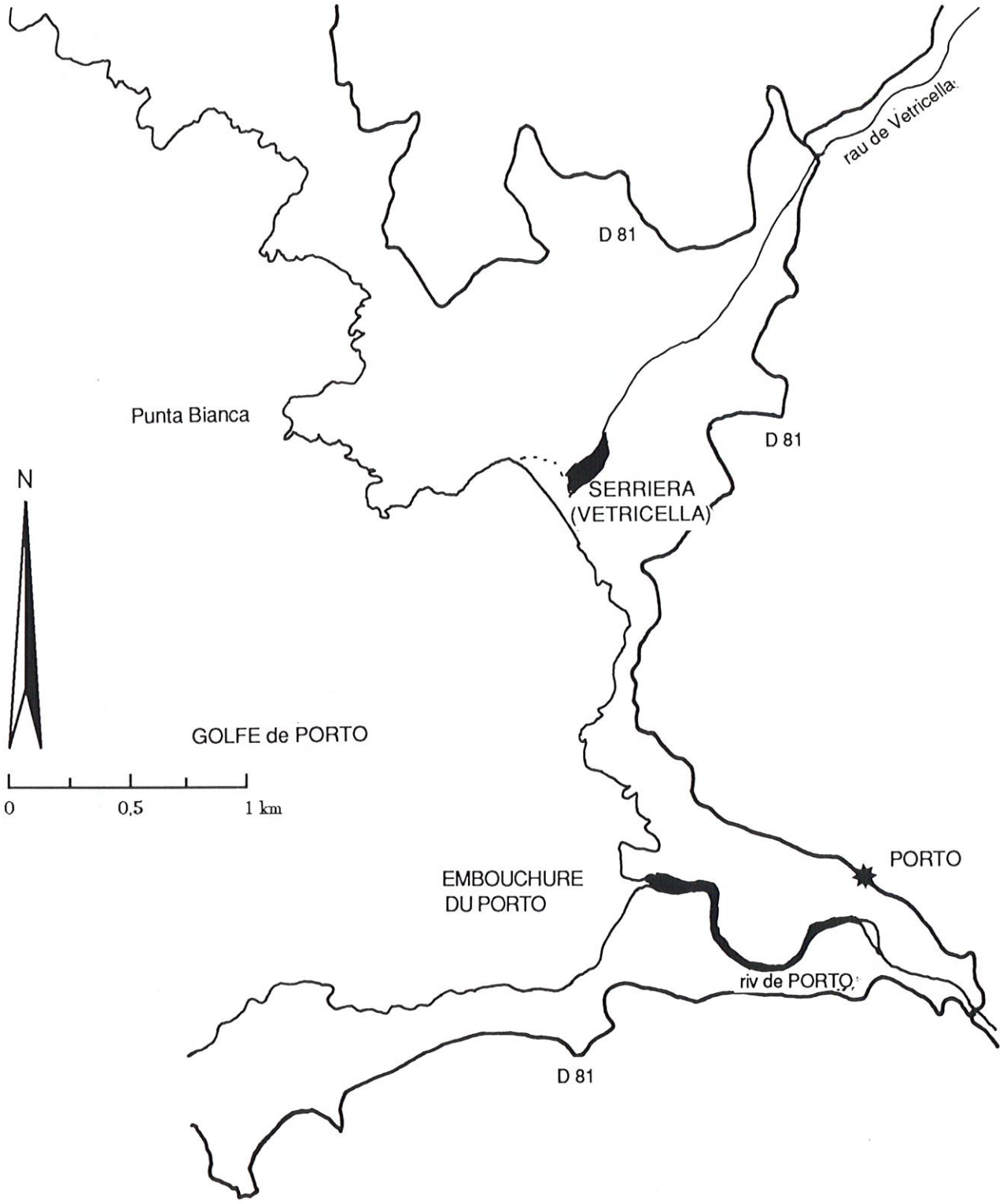

FIG. 10 B. — **CARTE DE VICO-OUEST** (suite)

Planche photographique n°25 B

Photo n°1

Basse vallée de CHIUNI.
Les flèches localisent la zone marécageuse.

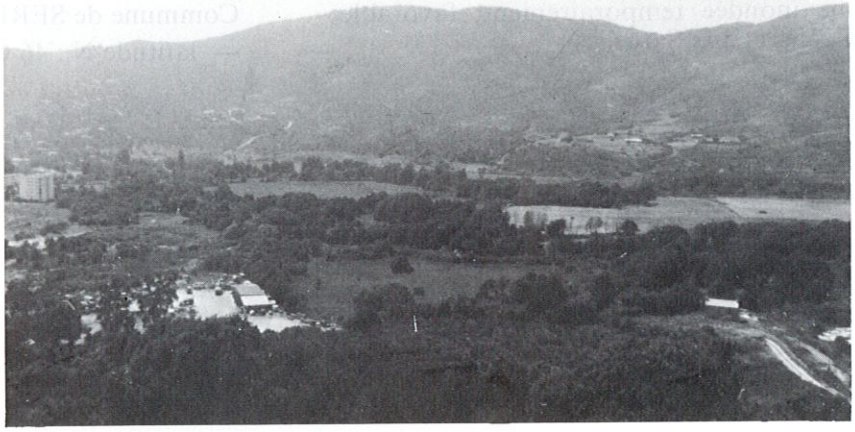

Photo n°2

Embouchure du SAGONE.

Photo n°3

Embouchure du ruisseau d'ARONE.
Les flèches localisent la zone d'inondation temporaire.

CARTE DE VICO OUEST

Quatre zones humides recensées (Fig. 10)

Embouchure du CHIUNI
(Planche photographique n°25 B, photo 1)

Commune de CARGESE.

— latitude N : 46 G 86 - longitude E : 7 G 94,

— superficie : 0,8 hectares,

— embouchure et zone marécageuse situées entre les ruisseaux de Chiuni et Chiesaccia,

— présence d'une zone d'inondation traversée par des canaux de drainage, recouverte de touffes de Jonc (*Juncus acutus*) et de secteur à Iris et Scirpes,

— petite plaine agricole en amont,

— présence d'hôtels et d'un village de vacances sur la plage avec chemin d'accès,

— zone inondée temporairement, favorable aux Limicoles et aux Sarcelles.

Embouchure d'ARONE
(Planche photographique n°25 B, photo 3)

Commune de PIANA,

— latitude N : 46 G 90 - longitude E : 6 G 93,

— superficie : 1 hectare,

— embouchure et zone de débordement situées en amont de la plage d'ARONE.

Embouchure du PORTO

Commune d'OTA.

— latitude N : 46 G 96 - longitude E : 7 G 70.

Embouchure du VETRICELLA

Commune de SERRIERA.

— latitude N : 46 G 80 - longitude E : 7 G 69.

4. VÉGÉTATION ET FAUNE

I — LA VÉGÉTATION

La végétation des zones humides est étroitement dépendante des caractéristiques hydrologiques (salinité - submersion) et pédologiques (sable et limon) qui résultent de l'affrontement des deux influences antagonistes de la mer et du bassin versant. Ainsi, sur une surface restreinte, on distingue de plantes :

— xérophytes : supportant la sécheresse des dunes,

— mésophiles : sans exigence particulière en eau, on les remarque dans les parties hautes des marais ou en période de sécheresse,

— hygrophiles : qui demandent un sol gorgé d'eau, ou recouvert d'une mince couche aqueuse,

— hydrophiles : qui vivent dans l'eau.

Les variations des divers paramètres du milieu engendrent l'existence d'une végétation diversifiée ; on y rencontre de nombreux biotopes, mais au sein de chacun d'eux, quelques espèces seulement explosent et envahissent le site (cas d'une Roselière, par exemple).

Le rôle écologique des végétaux est important : ils favorisent la rétention des matières en suspension, épurent les eaux et créent une barrière face aux embruns du large.

Sur le plan biologique, la décomposition rapide des plantes enrichit le milieu en matières organiques consommables, suite à l'action des décomposeurs qui sont très nombreux dans ces zones.

Sur le plan faunistique, ces végétaux servent de nourriture pour les oiseaux d'eau, assurent une protection des adultes et des jeunes non volants lors de la reproduction et augmentent les possibilités de nidification. Les enganes sont fréquentées par de nombreux échassiers et limicoles. Les ripisylves et maquis environnants abritent de nombreux passereaux, rapaces et mammifères.

Les types de végétation rencontrés conditionnent la nature et la densité de nidification des oiseaux d'eau ; par exemple, les peuplements denses de Typha et de Phragmite attirent les Rallidés alors que les «Becs-plats» répugnent à y pénétrer pour bâtir leur nid.

RÉPARTITION

La végétation terrestre

La végétation qui environne les zones humides du littoral de la Corse du Sud présente les principaux types suivants :

a) Maquis

Il est caractérisé par la série du Chêne-liège, située à l'étage méditerranéen inférieur. Le plus souvent en massifs ou pieds isolés, le Chêne-liège forme des forêts importantes autour du Golfe de PORTO-VECCHIO, dans les plaines de SOTTA et FIGARI, aux environs de SARTENE et dans la basse vallée du TARAVO. Il est considéré comme l'environnement le plus répandu sur l'ensemble des zones humides de ce littoral. Les caractéristiques de cette série sont les suivantes : maquis dense, dominé le plus souvent par une végétation ligneuse haute, clairsemée, avec toutes les transitions possibles jusqu'aux formes les plus dégradées (cistaie).

Les divers stades sont la pelouse à graminées (0,10 à 0,50 m), la cistaie (0,50 à 1,50 m) puis un maquis bas (1,50 à 3 m) enfin un maquis élevé ou taillis (3 à 5 m) dans lequel apparaissent les premiers chênes. Les espèces les plus courantes sont la Bruyère arborescente (*Erica arborea*), le Ciste de Montpellier (*Cistus monspeliensis*), le Ciste à feuille de sauge (*Cistus salviaefolius*), l'Arbousier (*Arbutus unedo*),la Myrte commune (*Myrtus communis*). Ce maquis, uniformément réparti, constitue entre PORTO-VECCHIO et BONIFACIO l'unique végétation du pourtour des étangs.

Dans les régions de FIGARI et SARTENE, il s'agit plutôt d'un maquis bas à cistaies et pelouses plus ou moins dégradées. Cet environnement est malheureusement sensible aux incendies ; les zones détruites par le feu sont le plus souvent recolonisées par la cistaie et le Chêne vert, essences qui possèdent de plus grandes facultés pour reconquérir un terrain incendié.

b) Dunes

La végétation de ces milieux particuliers qui forment le lido de nombreux étangs est à la fois composée d'éléments largement répandus sur les côtes européennes et d'espèces strictement méditerranéennes, c'est ainsi que les dunes sont principalement recouvertes par un boisement de Genévriers (*Juniperus oxycedrus*) dont la variété «macrocarpa» (à gros fruits) est encore assez répandue en Corse. Ce boisement accompagné souvent par un maquis à Pistachier lentisque constitue la limite supérieure psammophile ; au-dessous se développent les pelouses à *Agropyrum junceum, Amnophila arenaria* et *Cakile maritima*. Ces pelouses et boisements sont menacés par la fréquentation du littoral (piétinement, utilisation du bois, défrichement pour l'installation des campeurs). Ces dunes, constituées de sables mobiles, entraînent une mobilité et une fragilité des lidos rencontrés le long de ces côtes.

En arrière de la zone à Genévriers se développe parfois une pinède à Pin maritime (*Pinus pinaster mesogensis*) et Pin pignon (*Pinus pinea*) (PINARELLO, PALOMBAGGIA, SANTA GIULIA).

c) Ripisylves

Au bord des rivières et fleuves à eau courante et douce se développent des Aulnes en ripisylves souvent denses (*Alnus glutinosa*), accompagnées de Peupliers noirs et blancs, Frênes, Saules, etc.. Le sous-bois est tapissé d'herbes envahies par la Fougère aigle.

d) Espaces agricoles

Très limitées, les zones agricoles sont représentées par des prairies et des cultures agricoles (vignes). Les prairies formées après un démaquisage sont, dans la plupart des cas incultes et ont pour vocation d'être pâturées. Il en est de même pour le maquis environnant.

La végétation aquatique

Au sein d'une même zone, on peut distinguer la végétation des rives et des zones inondées de la végétation aquatique.

La classification des espèces rencontrées est ainsi réalisée d'après leurs exigences en eau. D'un point de vue faunistique, une classification quelque peu différente peut-être envisagée, correspondant à l'intérêt de la végétation pour les

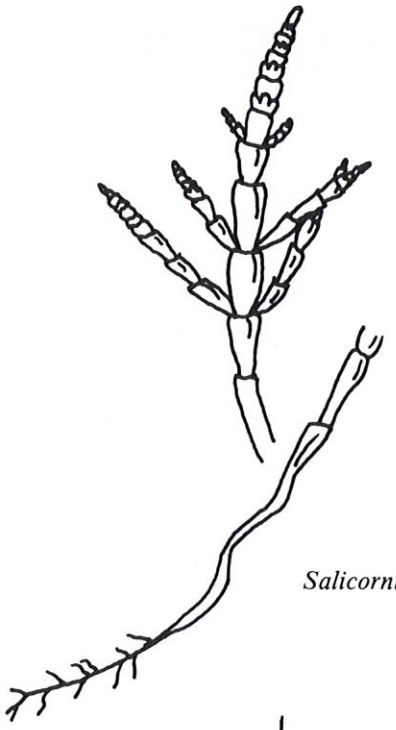

Salicornia sp.

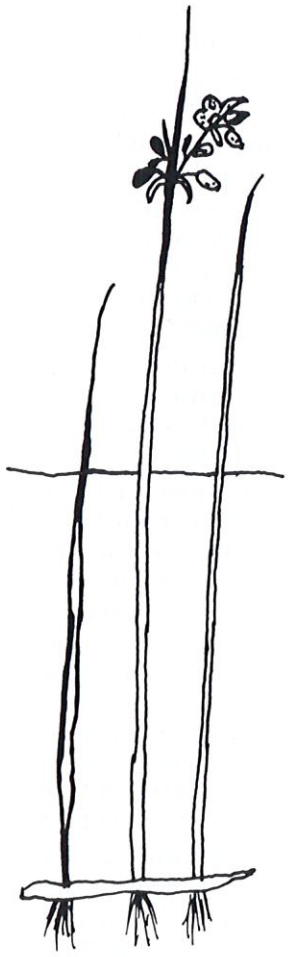

Scirpus lacustris

oiseaux qui fréquentent ces milieux ; on peut alors différencier cinq types de groupements végétaux :

— végétation rivulaire de protection,
— végétation rivulaire herbacée,
— végétation émergente,
— végétation flottante,
— végétation immergée.

a) Végétation rivulaire de protection

La végétation rivulaire est très variable d'un étang à l'autre en fonction des paramètres du milieu (pédologie, salinité, profondeur du plan d'eau, ...).

On rencontre principalement les roselières situées sur les bords ou qui envahissent parfois totalement le plan d'eau (TANCHICCIA, CANICCIA, ...).

Une roselière est le plus souvent représentée par le Phragmite commun (*Phragmites communis*) qui se développe sur substrat immergé et peut atteindre une hauteur de 3 m ; elle est la graminée la plus courante dans les zones humides étudiées. Elle est accompagnée de Massettes (*Typha sp.*), Scirpes (*Scirpus lacustris*). L'étang de PADULATO se distingue par sa roselière à *Cladium mariscus*.

Dans certains cas, la roselière est accompagnée ou entourée d'un boisement de Tamaris (*Tamaris africana*) souvent bas et peu dense, enraciné sur un sol humide ou même sur un sol sans excès d'humidité (berges) accompagné parfois de Saules et le plus souvent de Ronces. Cette végétation évite la dégradation des berges par l'eau ou l'érosion ; cependant, elle ne doit pas être trop dense de façon à ne pas gêner les canards et autres oiseaux d'eau dans leurs évolutions.

La roselière se situe dans des zones limniques à polyhalines et au niveau des alimentations en eau douce (bassin versant);c'est ainsi qu'elle est présente seulement dans les étangs de grande superficie (PINARELLO), dans les zones qui reçoivent une importante quantité d'eau douce du bassin versant ou dans les étangs situés en arrière du littoral et alimentés exclusivement en eau douce par la nappe phréatique.

La majorité des étangs, de superficies restreintes, reçoit une influence maritime importante (apport d'eau salée) qui limite le développement de ces roselières.

b) Végétation rivulaire herbacée

Elle est constituée par les jonçaies qui envahissent les prés humides et le pourtour de certains

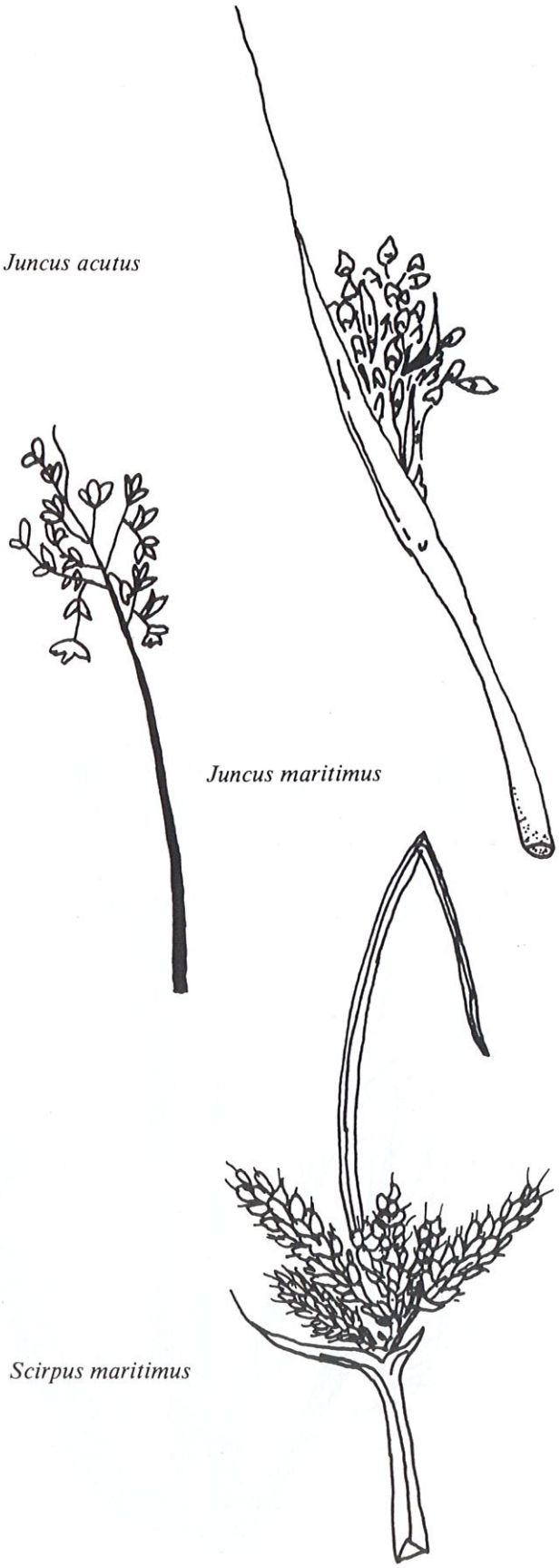

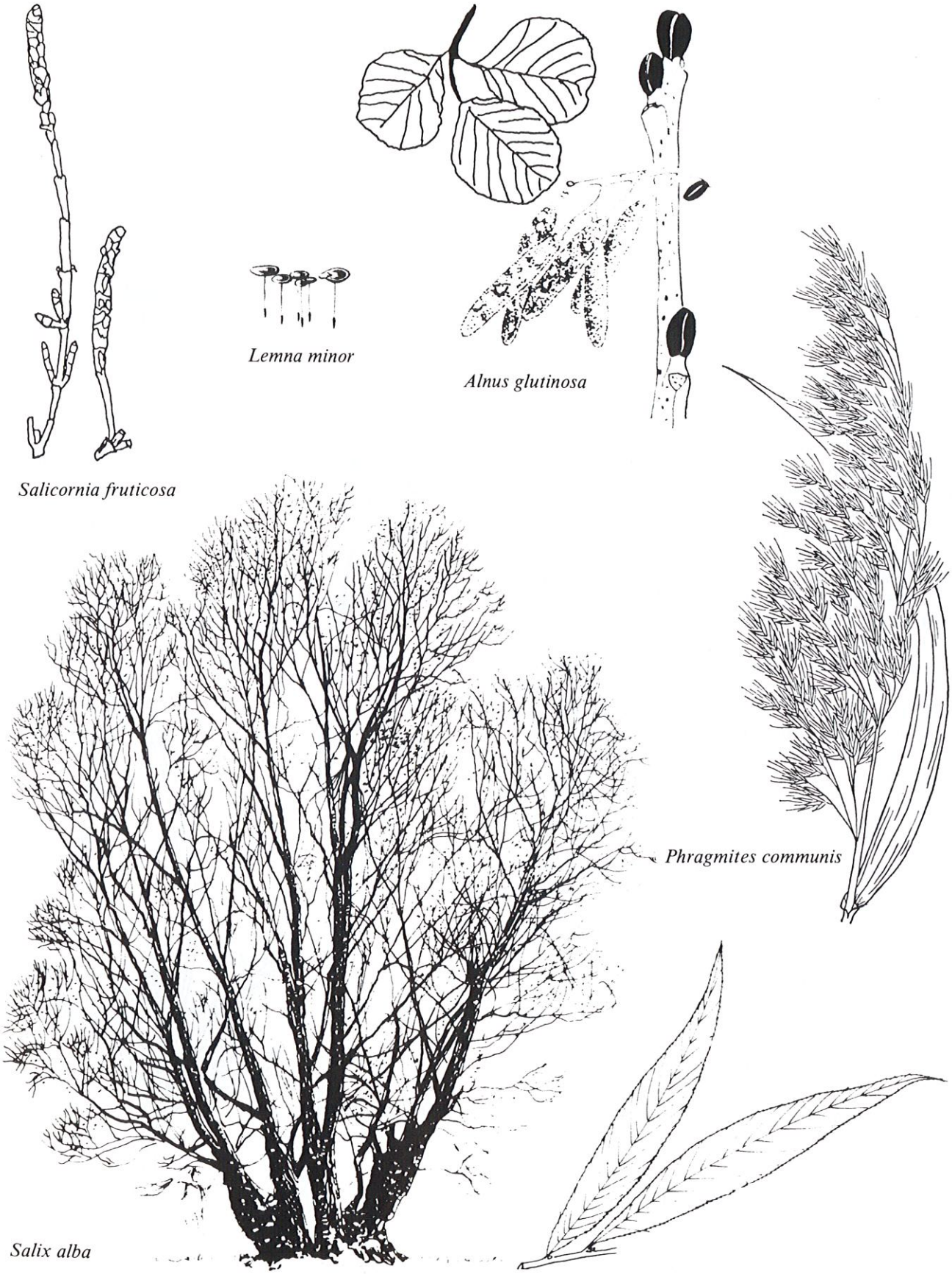
Salicornia fruticosa
Lemna minor
Alnus glutinosa
Phragmites communis
Salix alba

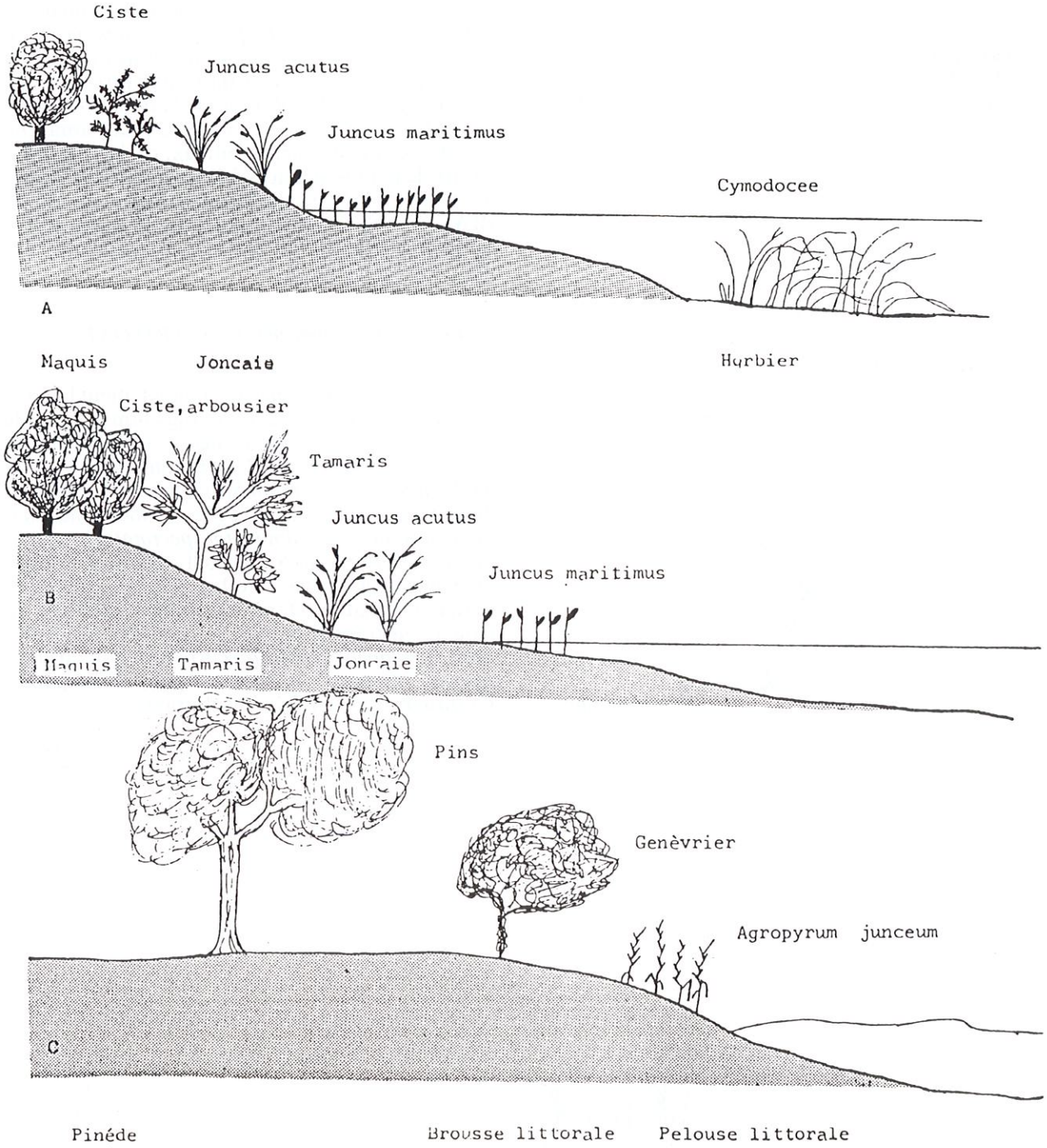

A : Etang de VENTILEGNE
B : Etang de CHEVANO
C : Dune de PINARELLO

QUELQUES ZONATIONS RENCONTRÉES

étangs. On y trouve les Joncs (*Juncus maritimus, Juncus acutus*) et les Scirpes (*Scirpus maritimus, Scirpus littoralis*). Ces plantes supportent une grande salinité et une submersion en eau. Sur le terrain, elles se présentent en grosses touffes éparses ou agglomérées.

Ruppia spiralis

Outre ces jonçaies, on rencontre également les Salicornes (*Salicornia sp. Arthrocnemum Sp.*). Cette végétation caractérise les zones d'immersion régulière (de 3 à 9 mois par an). Elle est accompagnée d'*Atriplex sp.*, d'*Inula crithmoîdes*, et de *Statice limonium*. A l'inverse de la Camargue où elle occupe de vastes milieux, on la rencontre ici sur de petites surfaces à l'exception des étangs de BALISTRA et de l'embouchure du STABIACCO ; elle se développe dans les zones plutôt salées (enganes) et fait souvent transition entre le plan d'eau et le maquis.

c) *Végétation immergée (G.-F. FRISONI)*

La végétation immergée est directement liée à la salinité des eaux. Dans les étangs limniques et le long des arrivées d'eau douce se développe une végétation dulçaquicole (*Mentha aquatica, Myriophyllum Sp., Sparganium Sp.*). Lorsque l'influence des eaux saumâtres se fait sentir (milieux mésohalins) domine le *Potamogeton pectinatres* accompagné de *Zanichelia Sp.* Cette formation est rapidement remplacée par l'herbier à *Ruppia spiralé* en milieu polyhalin. Dans les étangs euhalins, on trouve, en transition avec les herbiers à posidonies, *Cynodocca, Nodosa, Zostera, Noltii*, accompagnés d'Algues (*Chaetomorpha, Cladophora, Cystoseira Sp.*, ...) fixes ou flottantes.

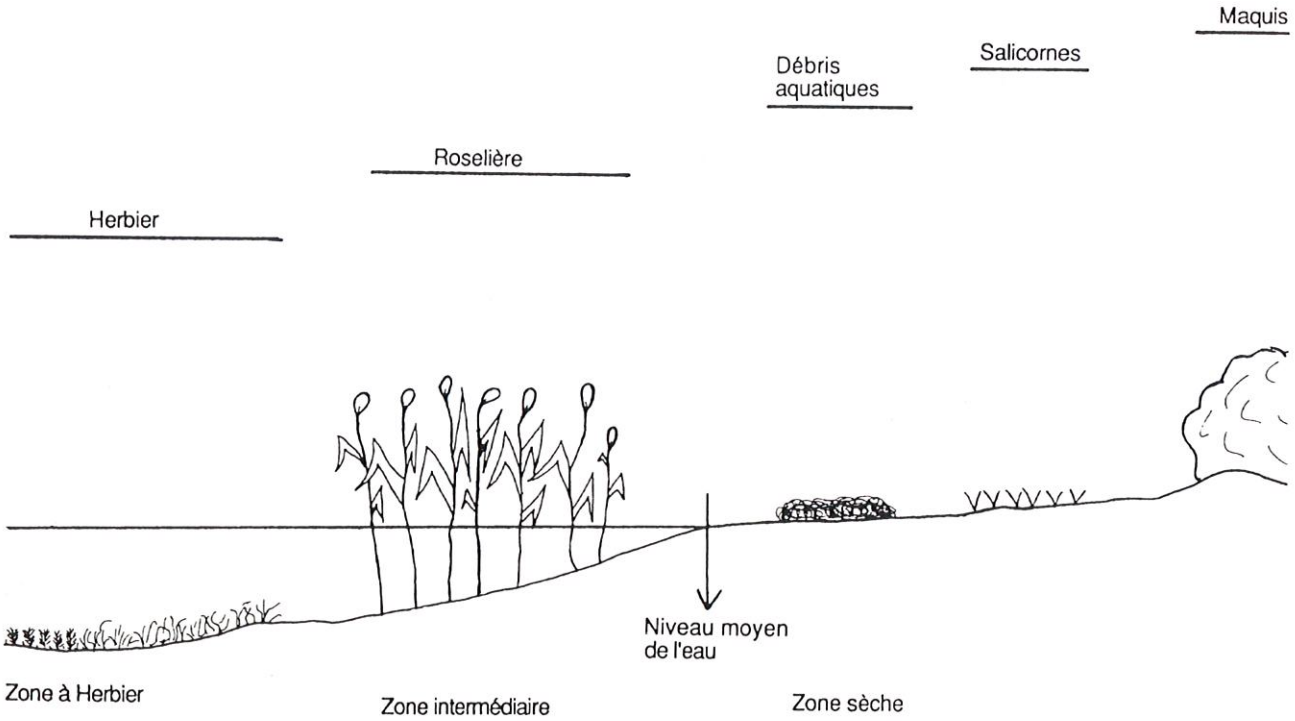

SCHÉMA DE DISPOSITION DES PRINCIPALES ZONES DE VÉGÉTATION EN BORDURE D'UN ÉTANG

Classification de la végétation en fonction des niveaux écologiques

La classification de cette végétation liée aux milieux humides peut s'effectuer en outre par rapport aux paramètres suivants :

— nature du sol,
— taux de submersion,
— profondeur des eaux,
— degré de salinité.

Ce type de classification a été mis au point par l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du Littoral Méditerranéen (E.I.D.) dont le tableau des niveaux écologiques est présenté en annexe (Tableau 1).

Pour notre diagnostic de terrain, on note que les espèces rencontrées se situent d'une manière simplifiée dans les Appartenances Phytosociologiques suivantes : AGROPYRETUM, SCIRPETUM, SALICORNIETUM, SHOENETUM, JUNCETUM, SCIRPETO PHRAGMITETUM, ALNETO-ULMION, avec des textures de substrat et des durées de submersion variables.

II — LA FAUNE

Les zones humides des Côtes Orientale et Occidentale de la Corse du Sud abritent une faune riche et diversifiée.

On distingue ici la faune environnante (mammifères et oiseaux), la faune qui fréquente les zones humides (oiseaux) et la faune strictement aquatique. On trouvera en annexe une inventaire faunistique non exhaustif.

FAUNE ENVIRONNANTE (Tableau 2 - annexe)

Mammifères

En Corse, le peuplement actuel de mammifères terrestres sauvages est relativement pauvre : 17 ou 18 espèces, contre plus de 65 sur la totalité du territoire français. Les espèces qui fréquentent le maquis environnant des étangs sont peu nombreuses : Sanglier, Renard et Belette. Elles y trouvent des conditions de vie favorables (zones de refuge et d'alimentation). Des micromammifères, tels que la Musaraigne, la Souris commune, le Pachyure, sont nettement dominants.

Les Chauves-souris sont également abondantes dans ces milieux et l'espèce la plus rencontrée est le petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*).

Oiseaux (Tableau 3 - annexe)

La faune ornithologique est nettement plus diversifiée et les densités varient avec les saisons. On rencontre comme espèces sédentaires, le Merle noir, les Mésanges, le Chardonneret, le Pinson des arbres, le Bruant, le Grimpereau, etc., comme espèces estivantes nicheuses, le Coucou-gris, le Pipit rousseline, la Fauvette passerinette, etc. et comme espèces hivernantes : les Grives, le Pigeon ramier, l'Accenteur mouchet et le Pouillot véloce.

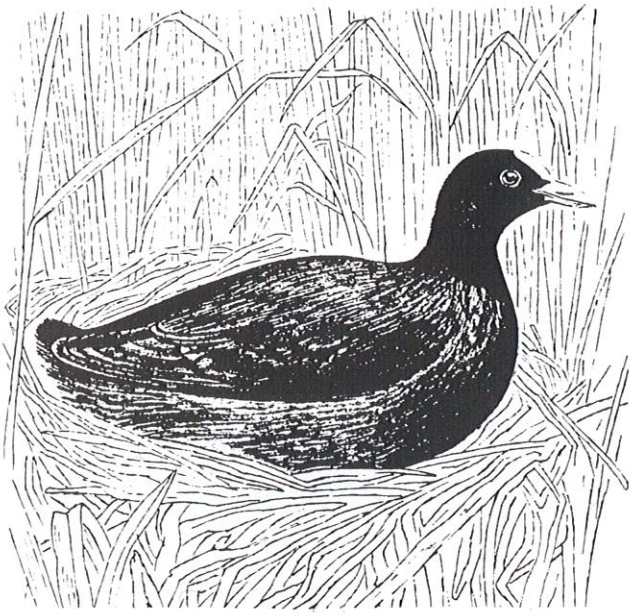

Foulque macroule (*Fulica atra*)

Faune entomologique

De nombreux insectes fréquentent les zones humides. A notre connaissance, cette faune n'a pas fait l'objet d'études particulières à l'exception des inventaires de diptères par le Service Antipaludique. Néanmoins, le nombre d'Hirondelles et de Chiroptères qui survolent ces milieux nous laisse croire à la présence de nombreux moustiques et moucherons.

Amphibiens et reptiles

Douze espèces se rencontrent à proximité des zones humides dont certaines sont endémiques (J. de FRESCHEVILLE). L'espèce la plus remarquable est la Tortue aquatique (*Emys orbicularis*), abondante surtout au niveau des alimentations en eau douce.

FAUNE ORNITHOLOGIQUE (Tableau 4 - annexe)

Outre les oiseaux recensés sur les milieux environnants, les zones humides abritent de nombreuses autres espèces. Cependant, peu d'espèces y nichent ; ceci est sans doute lié aux superficies limitées des zones d'alimentation qui peuvent limiter la reproduction de certaines espèces, le Canard colvert notamment.

Pour les espèces nicheuses, on trouve : le Grèbe castagneux, la Foulque macroule, le Canard colvert et le Râle d'eau.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*)

En ce qui concerne les hivernants, peu de Limicoles et d'Échassiers stationnent sur ces côtes. Par contre, la Foulque macroule, les Sarcelles d'hiver et d'été et le Canard colvert hivernent mais en faibles densités.

L'absence de marais adjacents, l'étendue limitée de nombreuses zones, la dégradation et la disparition de certaines d'entre elles peuvent expliquer cette faiblesse des effectifs.

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)

Lors des vagues de froid, la Corse et notamment ses zones humides jouent un rôle d'accueil non négligeable pour certaines espèces. Les Fuligules et les Foulques voient leur densité croître, mais ceci pour une courte durée. Les Canards de surface passent, mais ne restent pas. Enfin, on constate une arrivée de Flamants roses de CAMARGUE, mais qui ne stationnent que pendant la durée du froid.

A titre d'exemple, on a constaté à l'occasion d'une vague de froid (du 8 au 31 janvier 1985) une nette augmentation des effectifs pour l'ensemble des espèces hivernantes : une arrivée massive de Flamants roses, observés en de nombreuses localités corses, d'importants vols de Vanneaux et un

accroissement des effectifs de Sarcelles d'hiver et autres Canards.

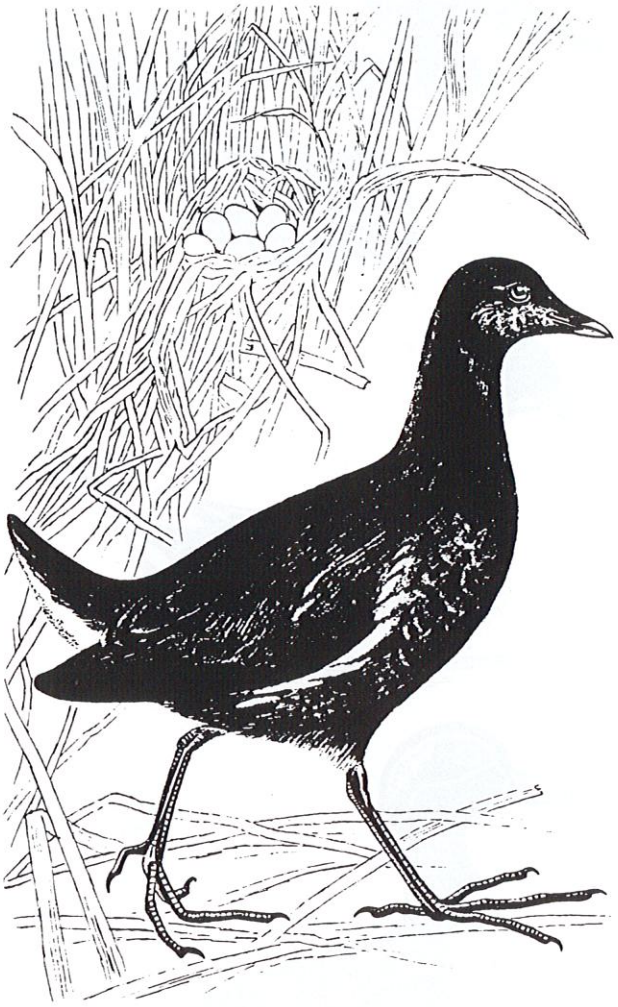

Poule d'eau (*Gallinula chloropus*)

On note également la présence d'oiseaux liée à la végétation des rives (Roseaux, Jonc) : Cisticole, Bouscarle, Rousserolles, Fauvettes, etc.. Les rapaces sont aussi présents dans ces milieux : le Busard des roseaux (sédentaire) et le Faucon hobereau (visiteur et nicheur) y trouvent la nourriture et des conditions idéales de nidification. Enfin, des oiseaux marins tels que les Mouettes et les Goléands se réfugient parfois en nombre sur les grands étangs riches en poisson.

FAUNE AQUATIQUE

Les zones humides du littoral de la Corse du Sud ne présentent pas (à l'inverse de la Haute-Corse) d'intérêt particulier quant à leurs populations piscicoles. Les biotopes les plus importants par leur superficie et leur biomasse sont limités aux étangs de PINARELLO, SANTA GIULIA et BALISTRA ; on y rencontre des Loups, des Mulets et des Sparidés.

La faune des autres étangs (dont l'immersion est temporaire ou irrégulière, à superficie faible, aux herbiers pauvres et à communication temporaire avec la mer) est représentée par des espèces à cycle court ou par des visiteurs occasionnels, soit dulçaquicoles, soit marins, la richesse est faible mais la productivité peut être élevée pendant la période d'immersion.

Grèbe castagneux (*Podiceps rufficolis)*

D'une manière générale, on peut distinguer une faune d'eau (SANTA GIULIA - PINARELLO), une faune à affinité marine (BALISTRA) et une faune dulçaquicole qui occupe les zones d'alimentation en eau douce (STABIACCO, FURNELLO, CANNICCIA et TANCHICCIA) (G.F. FRISONI, 1978).

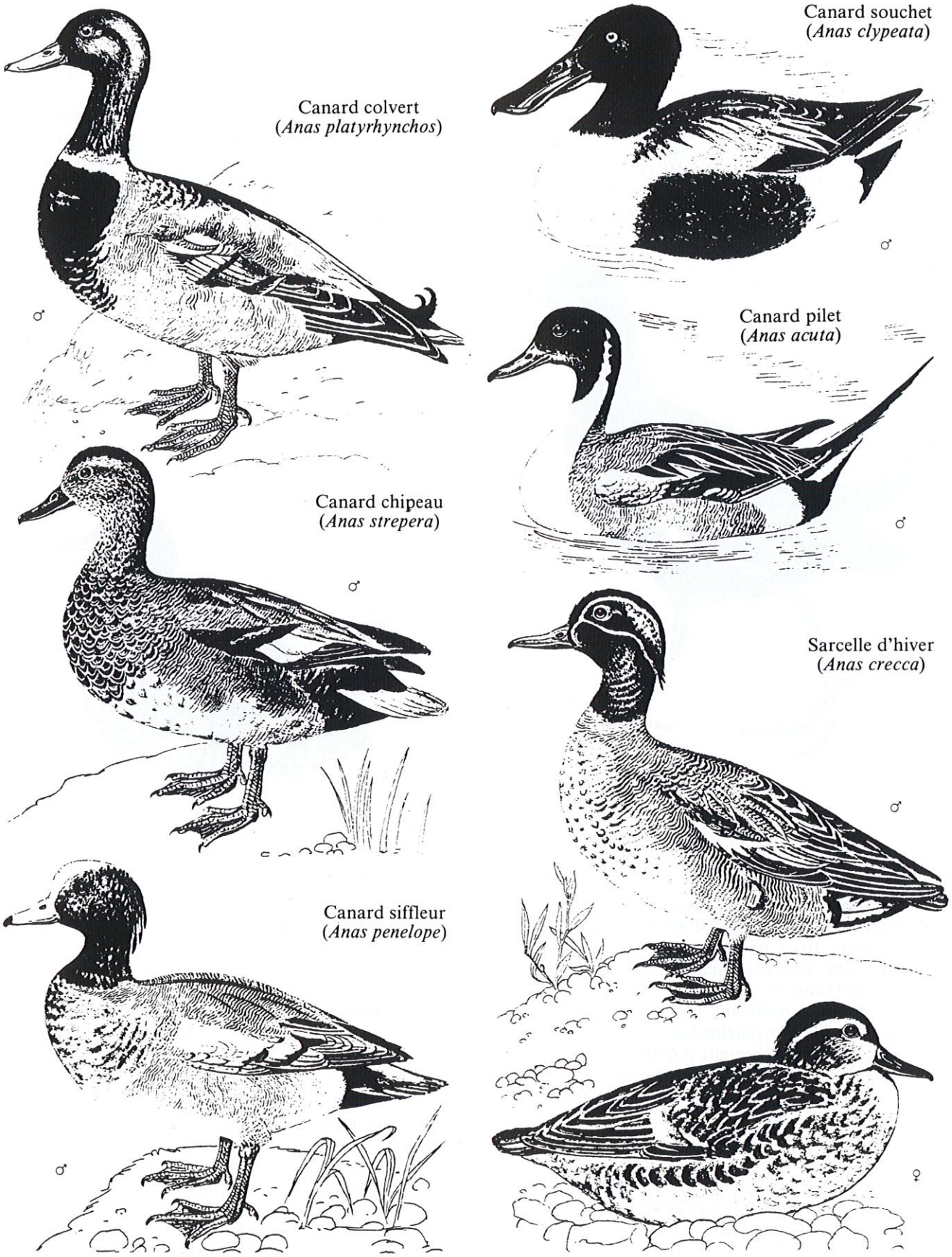
Canard colvert
(*Anas platyrhynchos*)
♂
Canard souchet
(*Anas clypeata*)
♂
Canard pilet
(*Anas acuta*)
♂
Canard chipeau
(*Anas strepera*)
♂
Sarcelle d'hiver
(*Anas crecca*)
♂
Canard siffleur
(*Anas penelope*)
♂
♀

LOCALISATION DES OBSERVATIONS DE FLAMANTS RÉALISÉES DU 8 AU 13 JANVIER 1985 EN CORSE

(DUBRAY - ROUX, 1985)

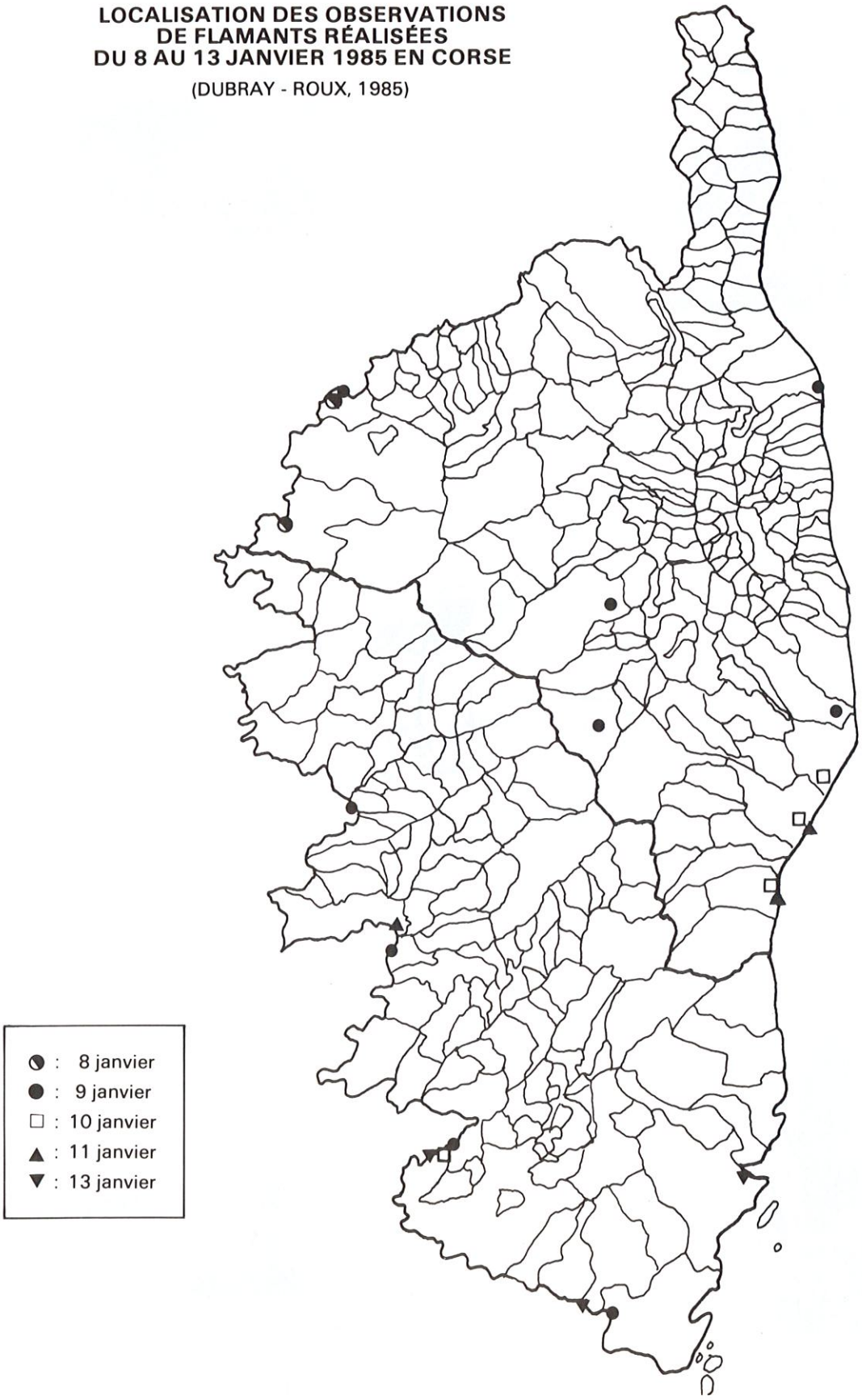

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)

Héron cendré (*Ardea cinerea*)

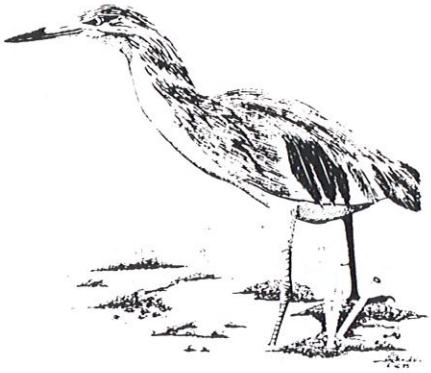

Héron crabier (*Ardeola ralloides*

Héron pourpré (*Ardea purpurea*)

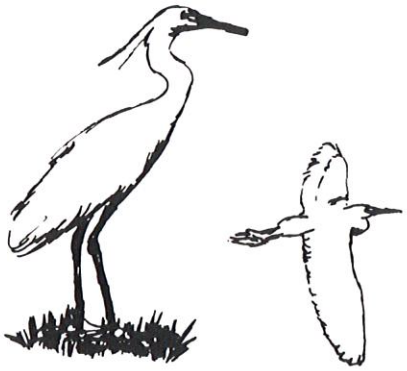

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)

5. ACTIVITÉS HUMAINES

I — GÉNÉRALITÉS

Situées sur le littoral, les zones humides deviennent des lieux sensibles au développement de quelque nature qu'il soit. Leur devenir dépend donc étroitement des choix et de l'évolution des aménagements envisagés.

Dans ce chapitre, on présentera les activités économiques développées sur ces zones (tourisme - agriculture - industrie - loisirs - chasse - pêche) et leurs possibles impacts sur l'évolution de ces milieux.

II — ACTIVITÉS ENVIRONNANTES

(Tableau 6 - annexe)

AGRICULTURE

A l'inverse de l'agriculture intensive localisée en Corse à la Plaine Orientale (BASTIA - ALÉRIA), l'agriculture du Sud-Est, du Sud et de l'Ouest de l'île est peu développée. Elle se caractérise par de petites exploitations familiales tournées vers une agriculture traditionnelle sur de petites superficies. On y pratique l'élevage et on y exploite l'Olivier et le Chêne-liège. Cette activité se manifeste seulement sur le pourtour des bassins versants de SANTA GIULIA, du TARAVO et de la GRAVONE. L'agriculture est totalement absente des Côtes Sud-Est de BONIFACIO et Sud-Ouest de BONIFACIO à PROPRIANO.

On remarque en général de nombreux prés destinés à l'élevage (bovins) en bordure des zones humides.

TOURISME

Limité dans le temps (juin à septembre), le tourisme est pratiqué en des points précis du littoral. En effet, les côtes rocheuses obligent à regrouper les structures d'accueil (hôtels - campings - résidences) dans les golfes. Peu nombreuses et en conséquence très fréquentées, elles se trouvent localisées à proximité des principales villes (PORTO-VECCHIO, BONIFACIO, PROPRIANO, AJACCIO, SAGONE et PORTO).

Parfois, les installations situées sur la bande étroite du littoral sont limitées.

Là où il n'y a pas de structures d'accueil (Côte Sud-Ouest de BONIFACIO à PROPRIANO) se développe un tourisme sauvage tout-à-fait incontrôlé. Les vacanciers viennent camper, bivouaquer, ou tout simplement passer une journée, sur les plages. Ils y accèdent par la terre, quand cela est possible,ou par la mer.

Une caractéristique de cette fréquentation est liée aux difficultés d'accès au littoral par la terre, ce qui amène les touristes à camper un ou plusieurs jours.

Elle est concentrée sur deux mois (juillet - août), elle est faible en juin et septembre, et nulle le reste de l'année.

INDUSTRIE

Cette activité est peu représentée, voire absente de certaines régions. Elle se limite à une cave vinicole située au Sud de SANTA GIULIA dont le fonctionnement semble être interrompu, et aux zones industrielles des villes de PORTO-VECCHIO et AJACCIO.

CHASSE

A l'inverse des activités humaines précédentes, cette activité est très largement répandue,

La pression de chasse est parfois élevée, surtout lors des migrations hivernales de certaines espèces (Grives - Merle - Pigeon). La chasse devant soi, avec ou sans chien, et la passée sont les deux modes de chasse couramment employés.

ÉLEVAGE

Les prairies et le maquis qui environnent certaines zones humides sont des zones de pâturage appréciées par les bovins. Il est donc fréquent de rencontrer ici : vaches, taureaux et parfois même des chevaux. En densités faibles, leur impact sur l'environnement est nul.

Cette activité, gérée par des exploitations familiales, est caractérisée par une pratique d'élevage traditionnel incontrôlé, exercée sur l'ensemble de l'île ; elle apporte peu de profits mais est restée respectueuse de l'environnement. Afin d'éviter la dispersion des animaux, des clôtures sont parfois installées ; elles assurent ainsi leur cantonnement.

Ces bovins de race rustique corse affectionnent particulièrement ces milieux où ils trouvent eau et nourriture. On constate leur fréquentation par la présence d'empreintes (traces de passages) et d'abroutissements de certaines plantes aquatiques.

III — ACTIVITÉS DES ÉTANGS

PÊCHE

A la différence des étangs situés sur la Côte Orientale (BIGUGLIA, DIANA, URBINO, PALO) où cette activité est pratiquée et en plein développement, la pêche est réduite sur les étangs étudiés. Cela s'explique par leurs faibles dimensions et la variabilité de leurs niveaux d'eau.

Seuls, les étangs de SANTA GIULIA, BALISTRA,et éventuellement PINARELLO, pourraient bénéficier d'une exploitation piscicole, après aménagements adéquats.

Un rapport de 1985 du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres expose les possibilités de mise en valeur halieutique ou aquacole de l'étang de SANTA GIULIA. Les potentialités d'un tel site pourraient essentiellement concerner l'Anguille et le Mulet pour le plan d'eau, et la Palourde, pour la zone proche du grau.

Actuellement, la seule activité de pêche pratiquée s'exerce aux embouchures de quelques ruisseaux à leur débouché dans les étangs.

Quelques pêcheurs à la ligne fréquentent irrégulièrement ces milieux.

CHASSE

La chasse au gibier d'eau représente une activité importante sur ces milieux. Plusieurs espèces sont autorisées : Bécassines, Canards colvert, pilet, souchet, siffleur, Sarcelles d'hiver et d'été, Poule d'eau, Foulque, Vanneau huppé, ...

L'ouverture de la chasse a lieu au début du mois de septembre et la saison se poursuit jusqu'à la fin du mois de février de l'année suivante. En début de saison, seules les nichées de Canard colvert se trouvent dans ces milieux. Le gibier d'eau migrateur n'arrive guère avant fin novembre (Sarcelle d'hiver), à l'époque des froids. Ce mode de chasse est limité à une certaine catégorie de chasseurs spécialisés dans ce domaine. Ils pratiquent la passée aux canards, et la chasse devant soi des Limicoles au chien d'arrêt.

IV — CONSÉQUENCES DES ACTIVITÉS HUMAINES

AGRICULTURE

L'absence de mise en valeur agricole de ces côtes permet le maintien de l'environnement naturel des zones humides. La présence et la conservation d'un couvert végétatif environnant (maquis) a pour effet de retenir toute pollution accumulée sur les bassins versants, d'abriter une faune adaptée à ce milieu, d'éviter tout phénomène géologique (érosion, colmatage, etc.) et surtout, de conférer à ces zones humides un caractère naturel, cachées et préservées de toutes éventuelles agressions humaines. Citons par exemple, la cave vinicole de SANTA GIULIA qui représentait, jusqu'à ces dernières années, une menace constante pour cet étang, par le déversement massif des eaux chargées en matière organique qui rendait pendant plusieurs mois le milieu abiotique.

Le développement d'une agriculture plus intensive sur les bassins versants ferait courir un risque lié au démaquisage intensif et à une pollution terrestre et aquatique causée par l'emploi de produits phytosanitaires. La nature du sol et la complexité des reliefs ne devraient néanmoins pas permettre à l'avenir un tel développement.

TOURISME

Presque inexistante actuellement, en dehors des golfes et à proximité des grandes villes (PORTO-VECCHIO, BONIFACIO, PROPRIANO, AJACCIO), cette activité risque, dans les années à venir, de prendre un essor considérable car de multiples projets sont en cours.

A titre d'exemple, nous citerons les projets les plus ambitieux :

— création de lotissements sur la Pointe de SPERONE (Sud-Est de BONIFACIO) avec golfe sur les rives immédiates de l'étang de PIANTARELLA,

— création d'un complexe sportif à caractère olympique sur le bassin versant de l'étang d'ARJE-VECCHI-VECCHIU (80 hectares) avec aménagement du plan d'eau,

— création d'un port de plaisance sur l'étang de CANETTO,

— création d'un camping sur la Pointe de VENTILEGNE,

— création de lotissements (en cours) sur la Pointe de RONDINARA.

Si ces projets aboutissent, les conséquencs risquent d'être sérieuses et peuvent se résumer ainsi :

— disparition des plans d'eau voisins,

— disparition des biotopes (pinèdes, Genévriers),

— modification des conditions hydrauliques,

— pollution des milieux terrestres et humides.

De plus, un aménagement touristique du littoral passe par un démaquisage en arrière de la plage et sur le lido, une création de routes (SANTA GIULIA, PINARELLO, PIANTARELLA) et de parkings.

Au cours de ces dix dernières années, la fréquentation touristique a été croissante. Aussi, les plages sont de plus en plus fréquentées et l'environnement plus souillé. La pollution est causée par ailleurs par le camping sauvage déjà évoqué. En effet, beaucoup de campeurs laissent derrière eux leurs ordures (papiers gras, boîtes de conserve, ...).

Au cours de nos visites, on a pu observer des tas d'ordures tout le long des côtes. Ces déchets de toutes sortes sont aspirés par la mer lors des tempêtes, avalés par celle-ci puis rejetés en arrière du lido, sur les berges des étangs et des marais.

De plus, la pratique du camping sauvage cause l'amputation et même la disparition de nombreuses touffes de Genévriers détruites soit pour l'emplacement de la tente, de la caravane ou de la voiture, soit pour les feux de bois.

URBANISATION

Le développement de l'urbanisation côtière constituerait une menace très grave, dans la mesure où elle engendrerait la disparition de certaines zones humides par comblement — PIANTARELLA — ou par l'accroissement de la population (rejets des égouts) — SANTA GIULIA.

Cette disparition serait d'autant plus rapide que les zones humides de la Corse du Sud sont fragiles car restreintes et à caractère hydraulique temporaire (assèchement estival partiel ou total).

INDUSTRIE

De même que l'urbanisation, le développement de l'industrie pourrait provoquer la pollution des milieux terrestres et aquatiques par le dépôt de matières chimiques et métaux lourds. Actuellement, cette activité, peu répandue, constitue pour certaines zones humides limitrophes des grandes villes (zones des golfes de PORTO-VECCHIO et d'AJACCIO) un risque majeur.

INCENDIES

Depuis ces dernières années, les incendies des bassins versants et des rives ont ravagé des surfaces considérables. Ce phénomène entraîne la perte du couvert végétal et la disparition du biotope, il augmente également les phénomènes d'érosion, facteur supplémentaire de colmatage de certaines zones humides. Le passage répété d'un incendie conduit aussi à la dégradation de la forêt environnante, pour laisser place à une végétation rustique plus pauvre.

LUTTE ANTIPALUDIQUE

La mise en place d'une lutte de démoustication a permis de valoriser ces milieux littoraux jusqu'alors évités par l'Homme. En effet, de nombreuses régions littorales étaient inoccupées en raison de la prolifération des moustiques, vecteurs de maladies telles que le paludisme.

Les produits employés n'ont pas toujours été bénéfiques aux oiseaux. De nos jours, de gros efforts de planification et d'ajustement des méthodes et produits ont été effectués par les services de démoustication.

EXTRACTION DE SÉDIMENTS

La demande en granulats étant croissante, le sable du lido est recherché (l'OVO SANTO) ou de l'étang lui-même (ARASO). Cette extraction risque d'avoir des conséquences sur la stabilité du lido et le maintien de la nappe d'eau. Elle transforme les caractéristiques morphologiques et hydrologiques de la zone humide et de son environnement (GRAVONE, RIZZANESE).

6. DIAGNOSE ÉCOLOGIQUE

I — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES ÉTANGS ET ZONES HUMIDES

Les étangs et zones humides du littoral corse appartiennent à deux types de milieux que nous pouvons très schématiquement distinguer comme suit :

1) L'étang littoral (u stagnu) est une étendue d'eau séparée de la mer par un cordon le plus souvent sédimentaire entaillé de passes ou «graus». Ceux-ci mettent en communication, parfois de manière temporaire, les eaux marines et lagunaires. Généralement,il reçoit également l'influence des eaux douces issues du bassin versant.

2) Le marais (a Padule) ne doit son statut de milieu aquatique qu'aux seuls apports d'eau douce issus du bassin versant dont il constitue le réceptacle. Ces eaux se déversent dans la mer ou dans un étang littoral par l'intermédiaire d'un cours d'eau (fleuve - canal). Les remontées d'eau marine vers ce bassin sont négligeables ou inexistantes.

Ces écosystèmes sont constitués de bassins définis par leur forme, leur volume, leur surface, la qualité de leurs eaux et la nature des sols qui composent leurs rives et leur fond, cette partie «inerte» de l'écosystème est appelée le biotope. Mais ces milieux abritent également des organismes vivants, végétaux et animaux, groupés en peuplements, c'est ce qu'on appelle la biocénose ; à chaque biotope est inféodée une biocénose. Cependant,un même étang peut être constitué de plusieurs biotopes (vases ou sables, plan d'eau calme ou soumis à l'action de la houle), abritant ainsi plusieurs biocénoses.

FONCTIONNEMENT ÉCOLOGIQUE DES ZONES HUMIDES

Au sein des écosystèmes peut être défini un certain nombre de relations, entre les organismes vivants d'une part, entre ceux-ci et le milieu environnant d'autre part. C'est ainsi que les algues se multiplient en utilisant l'énergie solaire et les éléments minéraux contenus dans l'eau entre les organismes vivants et le biotope). Les végétaux seront ensuite consommés par des crustacés, mollusques, poissons ou oiseaux (relations entre organismes d'une même biocénose).

Toutes ces relations constituent un système complexe que l'on peut schématiser sous la forme d'un cycle biologique où les végétaux appelés producteurs primaires sont consommés par des animaux appelés consommateurs de premier ordre, constituant eux-mêmes la proie de consommateurs de second, puis de troisième ordre. Les déchets et les cadavres seront ensuite décomposés par des microorganismes (des bactéries essentiellement) qui libéreront les éléments minéraux utilisables par les végétaux.

Cependant, tout écosystème possède également des relations avec les écosystèmes voisins. Ainsi l'étang reçoit des eaux salées provenant de la mer et des eaux douces issues du bassin versant. Ces relations peuvent même concerner des écosystèmes très lointains : les anguilles nées dans la mer des Sargasses se développent dans les étangs corses avant de retourner vers les Sargasses pour y pondre à leur tour ; les zones humides de méditerranée accueillent des oiseaux durant leur migration entre l'Afrique et l'Europe du Nord. On conçoit que le cycle précédemment décrit se complique encore, ainsi une partie des déchets organiques ou minéraux qui alimentent la production végétale provient des apports du bassin versant, par ailleurs,la production biologique de l'étang est utilisée au profit d'autres écosystèmes : les oiseaux stationnent et se nourrissent temporairement sur un étang lors de leur migration mais se reproduisent dans une autre zone humide ; les poissons capturés dans un étang proviennent pour la plupart d'alevins nés en mer.

Toutes ces relations définissent un certain nombre de fonctions assurées par l'écosystème (production de poissons, accueil de la sauvagine, nurserie pour les alevins...), dont il est difficile de dresser une liste exhaustive.

ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE

Tout écosystème évolue lentement et inexorablement vers un stade appelé le Climax, représenté par une biocénose stable en équilibre avec le milieu ou biotope. Ce stade est en fait rarement atteint et reste une notion un peu théorique. On peut considérer qu'un écosystème est en équilibre lorsque l'ensemble des relations qu'il abrite en son sein ou entretient avec les autres écosystèmes sont elles-mêmes équilibrées. Ainsi, par exemple, lorsque la consommation par les prédateurs équivaut à la production des proies qui elles-mêmes utilisent très exactement la quantité d'éléments minéraux disponibles à partir d'un stock ou d'apports constants d'une année sur l'autre. Dans ces conditions ne s'observent aucune réduction ou augmentation de l'intensité des fonctions assurées par l'écosystème.

En règle générale, plus un écosystème est structuré, plus il fait intervenir un réseau complexe de relations ; son inertie est alors élevée et son évolution très lente.

L'inventaire précis des fonctions caractéristiques d'un étang est un exercice utile, en particulier en ce qui concerne la gestion de l'écosystème. En effet, toute action de l'Homme sur le milieu naturel (pêche, aquaculture, chasse, perturbation des mouvements d'eau) est susceptible d'en modifier le fonctionnement et ne saurait donc être envisagée qu'à partir d'une connaissance écologique la plus fine possible, permettant une utilisation raisonnée des ressources naturelles : le prélèvement de poissons par l'homme ne constitue par exemple aucun danger pour le stock, si ce prélèvement correspond à un excès de production naturelle.

ORGANISATION BIOLOGIQUE DES ZONES HUMIDES

Sans vouloir prétendre à un inventaire exhaustif des fonctions écologiques caractérisant les étangs littoraux et les zones humides, nous en présenterons l'organisation générale et analyserons les conséquences de cette organisation sur le fonctionnement et la gestion de l'écosystème.

Le «Domaine Paralique» (du grec Para = à côté et Halios = sel) regroupe l'ensemble des milieux (lagunes, marais, étangs, estuaires, rias... etc.) ayant une certaine relation avec la mer. Dans ce domaine le paramètre fondamental de l'organisation biologique s'avère être le «confinement». Ce terme désigne le degré de relation avec la mer et pourrait se traduire en un point de l'étang par le temps de renouvellement des éléments d'origine marine.

Ainsi quelle que soit la salinité des eaux, on observe dans tout bassin paralique une zonation biologique concentrique par rapport au point d'échange maximum entre mer et lagune. En regard des peuplements qu'elles abritent, 6 zones distinctes peuvent être décrites (Cf. annexe).

Dans les zones les plus proches du domaine marin se rencontrent des espèces fréquentes en mer, ce sont par exemple les oursins et étoiles de mer ou les posidonies, plantes qui constituent les herbiers subaquatiques bien connus des plongeurs sous-marins.

Les peuplements sont ici très diversifiés, c'est-à-dire composés de nombreuses espèces, chaque espèce étant représentée par un petit nombre d'individus (quelques unités au mètre carré).

Très rapidement lorsque l'on se dirige vers l'intérieur de l'étang disparaissent les espèces marines les plus sensibles (oursins et étoiles de mer). Le peuplement moins riche est composé d'espèces que nous qualifierons de «mixtes» c'est-à-dire présentes à la fois en mer et en lagunes ; ce sont par exemple les palourdes, en ce qui concerne les coquillages, les zostères et cymodocées en ce qui concerne les plantes à fleurs. Les poissons migrants tels que loups et daurades affectionnent ces milieux. Progressivement, au cours de la pénétration dans l'étang, le peuplement s'appauvrit pour n'être plus composé que d'espèces uniquement présentes en lagunes. C'est le cas de la coque, coquillage fréquent à Biguglia, de la nereïs (ou ver de vase) et de la petite plante *Ruppia spiralis*. Outre le petit nombre d'espèces (une dizaine), on observe que chaque espèce est représentée par de nombreux individus (plusieurs centaines au mètre carré). Les poissons sont surtout représentés par des sédentaires capables d'effectuer l'intégralité de leur cycle en lagune.

Si l'on suit l'évolution de la biomasse (ou quantité de matière vivante) depuis la mer vers les zones confinées, on observe que la biomasse végétale (représentative des producteurs primaires) augmente régulièrement vers les zones les plus confinées, tandis que la biomasse des consommateurs après une augmentation rapide depuis la mer vers l'étang, décroit rapidement dans les zones les plus confinées. Par ailleurs, les consommateurs représentés à proximité des passes par des mollusques filtreurs (palourde par exemple) se nourrissant des algues microscopiques en suspension dans l'eau, sont progressivement remplacés par des détrivores (vers) et des brouteurs (petits escargots tels les *Hydrobia*) utilisant la matière organique accumulée sur le fond.

Dans les zones en communication étroite avec la mer, le cycle biologique est ainsi conforme à celui observé dans la biosphère en général avec

une répartition classique entre producteurs, consommateurs et décomposeurs, constituant des peuplements très diversifiés régis par un réseau complexe d'interelations.

Dans les zones plus confinées ce schéma se modifie, les consommateurs faiblement représentés ne peuvent utiliser l'intégralité de la biomasse végétale produite entraînant une accumulation parfois excessive de matière organique. Cette accumulation est favorisée par le faible brassage des eaux, tandis que la production végétale est souvent accentuée par les apports fertilisants du bassin versant. La dégradation de cet excès de matière organique par les décomposeurs entraîne une consommation excessive d'oxygène et une libération de composés souffrés toxiques pour les organismes aquatiques et nauséabonds pour les riverains. C'est là, l'origine des «crises dystrophiques» ou «eaux rouges» fréquentes au printemps et en été dans les lagunes littorales. Au cours de ces «crises» naturelles,des bactéries capables de se développer en l'absence d'oxygène épurent le milieu de son excès de matière organique. Le développement des activités humaines à la périphérie des lagunes et les rejets fertilisants qu'il implique, provoquent souvent une augmentation de la fréquence de ces évènements gênant ainsi l'exploitation des ressources naturelles des milieux atteints.

Dans ces zones les plus confinées, les peuplements peu diversifiés sont régis par un réseau plus simple d'interelation favorisant les possibilités d'une évolution rapide du système, nécessitant alors le recours à des solutions radicales telles que les crises dystrophiques. Ce déséquilibre apparent est cependant plus préjudiciable à l'exploitation des ressources naturelles par l'Homme qu'au fonctionnement propre de l'écosystème , dont il constitue un stade évolutif.

Tout bassin paralique abrite l'ensemble des différentes zones précédemment décrites, cependant l'importance relative de chacune varie d'un bassin à l'autre. Il existe ainsi des bassins peu confinés et au contraire des bassins plus confinés soumis à l'influence prépondérante du bassin versant.

Les marais d'eau douce (ou dulçaquicoles) s'or-s'organisent différemment. Les peuplements sont constitués d'organismes ne supportant que rarement la salure des eaux. Larves d'insectes et insectes aquatiques constituent l'essentiel de la faune. Les végétaux sont représentés par des algues microscopiques (Diatomées pennées, chlorophycées...) et des phanérogames comme la renoncule aquatique ou la lentille d'eau.

L'organisation et le fonctionnement de cet écosystème dépendent de la nature du fond (graviers, sable, vase), mais également de la circulation des eaux et de leur qualité. La stagnation des eaux et l'apport d'éléments nutritifs en provenance du bassin versant favorise également l'enrichissement du milieu (eutrophisation) pouvant aboutir à l'accumulation de matière organique.

Dans les zones paraliques confinées et dans les milieux dulçaquicoles la végétation des rives et la végétation helophyte (plantes aériennes gardant leurs racines au sein du système aquatique tels que les joncs et les roseaux) constituent un élément fondamental de l'écosystème. Abris et nourriture pour de nombreux oiseaux, elle peut participer également à la réduction, voire au comblement du plan d'eau par atterissement progressif.

Ces milieux dont l'alimentation en eau est soumise aux aléas climatiques subissent de fortes variations du niveau d'eau et peuvent même être temporairement ou périodiquement asséchés. Ces évènements, on le conçoit, remettent alors en cause le fonctionnement de l'écosystème (disparition de la faune et de la flore immergée, modification de la texture du sol...).

Ainsi sous une apparence de grande homogénéité, qui se traduit par une certaine confusion dans l'utilisation des termes les décrivant (étangs, marais, zones humides...), ces milieux se distinguent par leur extrême diversité.

On conçoit ainsi que la gestion d'un étang dépend essentiellement de ses caractéristiques écologiques. On ne peut faire n'importe quoi, n'importe où et toute extrapolation d'un milieu à l'autre ne peut être réalisée que sur la base d'une diagnose écologique préalable.

Les caractéristiques écologiques d'un étang dépendent étroitement de ses caractéristiques hydrologiques (par exemple, les échanges avec la mer). Chaque étang est particulier et possède son propre équilibre fonctionnel. Toute action modifiant le régime hydrique tant en ce qui concerne les apports du bassin versant que les échanges avec la mer est susceptible de modifier les équilibres régissant les ressources naturelles du milieu. Chaque étang possède sa propre vocation en fonction des potentialités naturelles qui lui sont propres. La gestion par l'homme doit tenir compte de ces potentialités.

Une modification des échanges avec la mer peut permettre d'ajuster les potentialités d'un site à l'activité qui lui est assignée par l'homme, il est cependant souhaitable de limiter au maximum ces ajustements et de n'envisager la gestion d'un étang qu'en fonction de sa vocation naturelle.

Par ailleurs, il apparaît que le confinement (ou éloignement par rapport à la mer) est un facteur de simplification dans la structure de l'écosystème. Cette simplification peut constituer, nous

l'avons vu, un facteur naturel de déséquilibre préjudiciable à l'exploitation des ressources naturelles par l'homme (pêche, tourisme, etc.). Les facteurs anthropiques de déséquilibre (pollution, apports, fertilisants) ont souvent leur origine sur le bassin versant. La réduction de ces apports est souvent difficile mais une augmentation des échanges entre mer et lagune peut contribuer à retrouver un équilibre perdu. Ainsi il peut apparaître souvent que la gestion d'une lagune littorale nécessite un entretien des communications avec la mer. Cet entretien se justifie pleinement dans les étangs peu confinés, il peut se justifier également dans les autres milieux à condition toutefois de ne pas modifier la nature des peuplements naturels. En effet, la disparition des espèces «paraliques», consécutive à une marinisation excessive du bassin, perturberait par trop les fonctions naturelles (présence d'un herbier, accueil de la sauvagine, etc.) du milieu.

En tout état de cause, il n'existe pas un équilibre écologique type. Chaque site possède ses propres caractéristiques, son équilibre dépend de ses caractéristiques écologiques et de la vocation qui lui est assignée par l'homme. Sa gestion doit alors reposer sur une bonne connaissance et un réel suivi écologique du milieu afin de réaliser une adéquation la plus juste possible entre potentialités du site et exploitation des ressources naturelles par l'Homme.

II — APERÇU MÉTHODOLOGIQUE

L'objet du présent travail était d'établir une diagnose écologique de 17 zones humides littorales de la Corse du Sud. Celle-ci a été effectuée à la demande de la Fédération des Chasseurs de Corse du Sud et de l'Office National de la Chasse, dans le cadre d'une réflexion sur la gestion cynégétique de ces milieux.

Cette diagnose écologique repose essentiellement sur des observations hydrobiologiques effectuées au printemps 1987. Ces observations viennent compléter les études effectuées par la même équipe en 1977 dans le cadre de l'Inventaire des zones humides du littoral oriental de la Corse (CTGREF 1978).

Les observations de terrain et de laboratoire (tri, observation microscopique, détermination d'espèces...) ont porté sur :

— la salinité des eaux,

— le phytoplancton,

— la macroflore,

— la macrofaune benthique.

□ La salinité des eaux était mesurée *in situ* à l'aide d'un réfractomètre.

□ Le phytoplancton a été observé en microscopie inversée après fixation d'échantillon au lugo.

□ La macroflore a été déterminée *in situ*.

□ La macrofaune prélevée à l'aide d'un carottier a été observée et déterminée *in situ* ou au laboratoire, après tamisage de l'échantillon sur un tamis de 1 mm de maille et conservation au formol.

Les critères et indicateurs utilisés pour la diagnose écologique sont issus de la méthodologie mise au point par le GREDOPAR (Groupe d'Etude du Domaine Paralique) : l'objectif étant de définir pour chaque site son organisation biologique notamment en regard de la théorie du confinement (cf. chapitre précédent).

Les observations ont donc visé à définir le type d'écosystème constituant chaque zone humide et en particulier :

— son statut, paralique ou dulçaquicole ;

— son degré de relation avec la mer ;

— sa diversité de biotopes ;

— une évaluation sommaire de son niveau trophique ;

— ses caractéristiques principales :

- intérêt faunistique ou floristique,
- problèmes de fonctionnement en particulier, en regard des activités humaines.

Il est évident que cette approche très globale, reposant sur des visites de terrains ponctuelles, ne saurait prétendre à l'exhaustivité et à la précision — l'objectif étant de dégager les aspects majeurs qui régissent le fonctionnement de chaque site.

Compte tenu de la demande et chaque fois que cela a été possible les observations ont été orientées vers les aspects spécifiques de la gestion cynégétique en particulier en ce qui concerne les potentialités d'accueil et de nourriture de la sauvagine.

Nos observations sont consignées étang par étang. Pour les étangs figurant à l'inventaire de 1977, la description et la diagnose reposent souvent sur une comparaison avec la situation décrite dans cet inventaire.

Un tableau de synthèse final reprend l'essentiel de nos observations.

□

III — L'ÉTANG DE LOVO SANTO

La visite effectuée le 16.06.87 n'a permis de noter que très peu de différence avec la situation décrite en 1978.

Sur la décharge d'ordures ménagères maintenant abandonnée, la végétation reprend ses droits.

Les conditions climatiques précédant notre visite (déficit pluviométrique important en 86 et 87) a entraîné une réduction temporaire du plan d'eau. Celui-ci se limite aux zones de Phragmites et de Typha situées à l'intérieur du boisement de Tamaris qui se trouve pour sa part entièrement exondé alors qu'il est habituellement inondé.

Les relevés de salinité effectués lors de notre visite confirment le caractère limnique des eaux (0 g/litre de sel).

La profondeur des plans d'eau avoisine le mètre dans les parties centrales.

Le sédiment est constitué de végétaux en décomposition.

La végétation aquatique est constituée des phanérogames typiques de la flore dulçaquicole (*Lemna sp.* et *Potamotegon sp.*).

La faune est constituée de larves d'insectes et d'insectes aquatiques (Hemiptères) ainsi que de batraciens et de petits poissons (gambusies).

Les caractéristiques essentielles de ce site sont les suivantes :

— **Absence de relation avec les eaux marines, caractère limnique des eaux.**

— **Faible productivité biologique des eaux.**

— **Fort développement de la végétation rivulaire et hélophyte**. Celui-ci confère au plan d'eau, par le biais des ceintures végétales (maquis ou boisement de Chênes lièges, boisement de Tamaris, puis roselières) impénétrables, une grande tranquilité qui compense sa faible superficie.

IV — L'ÉTANG DE PINARELLO

Cet étang est constitué de deux ensembles distincts : une partie purement limnique à l'Ouest, un milieu saumâtre à l'Est.

Cette scission est la conséquence de la consolidation ancienne du chemin d'accès à la chapelle située au centre de l'étang.

La partie Ouest semble avoir connu depuis les relevés effectués en 1977 et 1978 un développement important de la végétation hélophyte (Phragmites, Typha, Iris en particulier).

En raison de ce développement et des conditions climatiques lors de notre visite, on remarque l'absence de plan d'eau.

Il est évident que l'avenir de cette zone consiste en un comblement par atterrissement, et une évolution progressive vers un milieu terrestre (prés humides — jonçaies...).

La partie Est de l'étang est marquée par la liaison temporaire avec les eaux marines :

— les eaux sont salées (34 g/l le 16.06.87),

— la flore est composée d'herbiers à *Ruppia spiralis* associés à l'algue *Cladophora* sp.,

— la faune est composée de crustacés (*Gammarus sp.*) et de poissons (Mulets).

Le constat d'eutrophie effectué en 1978 se confirme :

— les sédiments sableux sont particulièrement enrichis en matière organique (en particulier en débris de posidonies à proximité de la communication avec la mer) ;

— la faune benthique est marquée par l'abondance de larves de chironomides (indicateurs de la richesse en matière organique), tandis que le phytoplancton est dominé par des cyanophycées ;

— les développements bactériens (Thiorodobactéries) particulièrement abondants en bordure indiquent l'existence de conditions anoxiques.

Cette situation pourrait être améliorée par un entretien de la communication avec la mer.

En conclusion, **le comblement de la partie Ouest** de l'étang et **l'eutrophisation de sa partie Est** limitent fortement l'intérêt dse ce plan d'eau. Plusieurs solutions pourraient être envisagées pour rétablir le statut de cette zone humide :

— entretien de la communication avec la mer ; ceci entraînant toutefois la salure des eaux ;

— entretien des relations entre les 2 parties de l'étang, augmentation des apports d'eau douce et réduction du couvert végétal (hélophyte) dans la partie Ouest.

V — L'ÉTANG DE PADULATO

Le milieu est typiquement limnique, cependant les relevés effectués le 16.06.87 indiquent une légère élévation de salinité (4g/l) par rapport à la situation de 1978. Celle-ci pourrait être due aux conditions météorologiques.

En dehors de cette observation la situation floristique et faunistique reste comparable à celle observée en 1977.

Le fond de cet étang peu profond est tapissé d'un herbier à *Chara sp.* qui peut constituer une ressource trophique intéressante pour les oiseaux d'eau (Canards et Foulques).

Le **développement de la roselière à *Cladium mariscus*** (qui constitue une originalité pour les zones humides corses) pourrait amener à long terme un atterrissement progressif du plan d'eau, mais concourt actuellement à sa tranquilité.

VI — L'ÉTANG DE PADULO TORTO

— Étang saumâtre sans relation avec la mer (salinité : 8g/l).

— Le fond de cet étang est composé de sables enrichis en vase organique et en débris végétaux.

— Entouré de maquis et de boisements de Pins, il abrite une végétation très marquée par l'influence des ruissellements d'eau douce (*Phragmites communis, Potamogeton pectinatus, Myriophyllum sp., Naïas major, Zanichellia sp.*).

— La faune aquatique, elle-même, confirme ce caractère limnique (larves d'insectes : Odonates, Tricoptères et insectes aquatiques : Hétéroptères, Hemiptères) mais témoigne d'une légère influence des eaux marines (*Hydrobia sp.*, *Gammarus gr. locusta*...).

Ces observations indiquent **une réelle richesse biologique, en particulier trophique**, de ce plan d'eau.

La ceinture végétale dense (boisements, maquis, roselière) qui entoure cet étang est un gage de tranquilité. Cependant l'urbanisation de son lido (camps de vacances) peut entraîner quelques effets néfastes (dérangement de la faune, déversements, aménagement de berges).

VII — L'ÉTANG DE SANTA GIULIA

Figurant à l'inventaire de 1978, cet étang a été étudié plus profondément en 1985 (cf. rapport de l'AGENC). Un certain nombre d'aménagements ont été réalisés afin d'éviter l'eutrophisation excessive de ce plan d'eau provoquée par des rejets (agricoles et urbains) et par la difficulté des communications avec la mer ; suppression des déversements, nettoyage et déblaiement du grau ont été programmés depuis 1985.

Ceux-ci ont permis de freiner le processus d'eutrophisation, favorisant en particulier le développement de l'herbier à *Ruppia spiralis* jusqu'à présent menacé.

La faible pluviosité des années 1986-1987 et le colmatage naturel du grau ont cependant entraîné, comme dans la plupart des zones humides corses à cette époque, une réduction du plan d'eau qui doit être considérée comme conjoncturelle.

La caractéristique essentielle de Santa Giulia est son organisation biologique typiquement paralique selon un gradient prenant naissance dans la zone de communication avec la mer. **La pérennité de l'écosystème dépend ainsi de la maintenance de cette communication.**

VIII — L'ÉTANG DE BALISTRA

Bien que constituant l'estuaire d'un petit fleuve côtier, le Francolo, **la majeure partie de ce plan d'eau est sous l'influence prédominante de la mer.**

La stabilité des conditions physicochimiques (salinité, oxygénation des eaux (cf. inventaire 1978)) et sa profondeur le distinguent des autres étangs étudiés.

En raison de l'influence marine, la faune et la flore aquatiques (*Zostera nolti, Cymodocea nodosa*) y sont particulièrement diversifiées.

Le débouché du Francolo dans l'étang est une zone particulièrement riche. Les rives sont constituées par des sansouïres, et bordées par des petits marais abritant des herbiers à *Ruppia spiralis*. Dans cette zone à faible bathymétrie, le fond constitué de sable grossier (arène granitique) localement enrichi en matière organique abrite des peuplements très productifs de coques (*Cerastoderma edule*) et palourdes (*Ruditapes decusatus*). C'est la seule partie de l'étang pouvant pour des raisons trophiques accueillir des populations de Foulques, Canards et Limicoles. Le reste de l'étang convient pour sa part aux Goélands et aux Cormorans.

IX — L'ÉTANG DE PRISARELLA

Situé sur les bords de l'anse de Rondinara, ce petit étang de 5 ha environ est enchassé entre le maquis et la dune littorale où se développe un boisement à Genévrier.

Le fond est constitué de sables vaseux très enrichis en matière organique — la bathymétrie n'excède pas 50 cm.

Recevant très peu d'apports du bassin versant et ne communiquant que très rarement avec la mer (par débordement ou lors des tempêtes), cet étang subit l'effet de l'évaporation et se retrouve très souvent à moitié asséché.

Lors de notre visite en juin 1987, la salinité des eaux était de 27 g/l.

La flore est constituée par un herbier dense (*Ruppia spiralis*).

La faune est typique des milieux paraliques confinés avec un fort développement d'*Abra ovata*

et d'*Hydrobia sp.* accompagnés de vers (*Nereïs sp.*). De nombreux petits poissons (*Aphanius fasciatus*) et alevins (Mulets, Athérines) y trouvent abris et nourriture.

Les potentialités trophiques de cet étang sont indéniables mais certainement compromises par sa faible superficie et son caractère temporaire.

X — L'ÉTANG DE CANETTO

En comparaison de la description effectuée en 1978 (cf. inventaire 1978) nous pouvons signaler deux points particuliers :

— la salinité des eaux semble avoir augmenté. En 1977, le maximum observé était de 11 g/l. En juin 1987, nous avons mesuré 12 à 20 g/l dans les bassins proches de la mer, 5 g/l dans les autres bassins. Compte tenu du colmatage de la communication avec la mer, cette «salinisation» pouvait être attribuée au déficit de pluviosité enregistré en 1986 et 1987 ;

— né d'un projet immobilier déjà abandonné lors de la précédente étude, ce milieu n'a pas subi d'autre intervention depuis. La végétation (Phragmites, Jonc) aquatique mais également environnante (maquis, ronces) s'est développée et tend progressivement à envahir les plans d'eau et leurs berges.

Cet écosystème est le résultat d'une intervention humaine. L'étang est entièrement cloisonné et l'on distingue actuellement quatre bassins.

Le bassin situé derrière le lido abrite une flore (Herbiers à *Ruppia spiralis*, phytoplancton à Cyanophycées et Dinoflagellés) et une faune (*Sphaeroma hookeri*, *Gammarus gr. locusta*) typiquement paralique, témoignant d'un confinement élevé du milieu.

Dans les autres bassins, l'influence dulçaquicole permet le développement des roselières (*Phragmites communis*, *Typha sp.*) et des herbiers à *Potamogeton pectinatus* et *Chara sp.*, le phytoplancton est dominé par les diatomées pennées. La faune témoigne également de cette influence avec la dominance des insectes aquatiques et la présence de batraciens.

Les conditions trophiques et la tranquilité (liée à la densité de la végétation) favoriseraient la maintenance de populations d'oiseaux d'eau, sous réserve que la fermeture progressive du milieu par la végétation n'aille pas jusqu'à son terme.

XI — L'ÉTANG DE PIANTARELLA

Lors de notre visite l'étang était en grande partie asséché.

Par rapport à la situation observée en 1977, l'étang de Piantarella apparaît comme un milieu particulièrement menacé.

- La rive Ouest a fait l'objet d'un comblement partiel, lié aux aménagements touristiques limitrophes.
- Les apports du bassin versant au Nord-Ouest de l'étang sont limités par la route menant à l'embarcadère de Cavallo. Cette route en effet enjambe les talwegs du bassin versant par des ponceaux en partie colmatés (végétation - sable). Ainsi lors des crues, l'effet de chasse provoqué par les eaux descendant du bassin versant et assurant un nettoyage de l'étang ne se produit plus de manière suffisante.
- Les sables et les débris de posidonies apportés par la mer s'accumulent dans l'étang et provoquent son lent comblement.

Sa faible superficie, son caractère temporaire, font de ce milieu un site peu fréquenté en dehors de quelques Limicoles et Laridés. **Cette fonction d'accueil est encore diminuée par l'évolution récente du milieu.**

XII — L'ÉTANG DE SPERONE

Situé en retrait derrière une magnifique dune à oyat (*Ammophila arenaria*), ce plan d'eau subit l'influence sporadique des eaux marines (herbiers à *Ruppia spiralis*, peuplements de *Cerastoderma glaucum*, présence de *Pectinaria koreni*).

Bien que très salé (36 g/l) par rapport aux relevés de 1977 (maximum observé : 13 g/l), ce plan d'eau ne semble pas souffrir de l'évaporation en raison d'apports continus par infiltration sous la dune en provenance de la mer et par l'intermédiaire de petits cours d'eau et sources aboutissant à l'Ouest dans un bosquet de Tamaris.

La pérennité de ce plan d'eau, son calme, sa relative richesse biologique constituent un intérêt certain pour la sauvagine dans cette partie extrême de l'île dépourvue de plan d'eau intérieur.

XIII — L'ÉTANG DE VENTILEGNE

Il constitue le fond du Golfe de VENTILEGNE et correspond aux embouchures de la Ventilègne et du Scanza. La R.N. 196 Sartène-Bonifacio emprunte le lido par un remblai de 7 à 8 m de largeur sur 3 à 4 m de hauteur. La végétation de rive est très réduite pour la partie proche du lido et devient plus importante dans le fond de l'étang (roselière, joncs, scirpes). On note la présence de quelques zones à salicorne.

Les sédiments sont constitués de sables grossiers fortement engraissés par de la matière organique et par des débris de posidonies.

Les chenaux adjacents sont constitués de sables vaseux.

La profondeur est faible et excède rarement 50 centimètres sauf dans la partie Est où elle peut atteindre 1 mètre.

La salinité des eaux est élevée — 17 à 40 g/l en 1977 — 44 g/l en juin 1987.

La flore aquatique est constituée d'un herbier à *Ruppia spiralis* très clairsemé en raison de l'étouffement dû aux feuilles de posidonies qui en provenance de la mer tapissent le fond de l'étang jusqu'à 600 mètres à l'intérieur de celui-ci.

La faune est peu diversifiée et l'on note l'abondance des vers fouisseurs indicateurs de la forte teneur en matière organique dans le sédiment (*Nereïs sp.*).

Très ouvert sur l'extérieur, faiblement productif, cet étang ne constitue certainement pas un milieu intéressant sur le plan ornithologique. **Il souffre par ailleurs d'un colmatage permanent par les laisses de posidonies en provenance de la mer**.

XIV — L'ÉTANG DE PISCIU-CANE

Situé au nord du Golfe de VENTILEGNE, cet étang est pratiquement invisible depuis la R.N. 196. Son lido est constitué par un dépôt de posidonies formant plage, les parties hautes du lido sont occupées par un boisement de Genévriers de Phénicie de 2 à 3 mètres de hauteur. La végétation de rive constitue une ceinture étroite de Tamaris et de Joncs, s'élargissant par endroits pour former des roselières et des zones à Salicorne. En arrière de la rive, le maquis est dense et plus haut. On note la présente de Chêne vert et de Chêne liège, tous deux abondants. Ce maquis abrite certainement une population de sangliers (traces observées et zones de vautrage sur les rives de l'étang).

Le sédiment de l'étang est constitué de sables grossiers (arène granitique) légèrement enrichi en matière organique dans la partie centrale. Dans les baies périphériques et les zones d'apport d'eau douce apparaissent des argiles et des sables vaseux.

La profondeur atteint 1 m dans les parties centrales.

La salinité oscille entre 15 et 40 g/l (38 en juin 1987).

L'étang est tapissé d'un herbier dense et développé à *Ruppia spiralis* et *Chara sp.*

La faune aquatique typiquement paralique est peu diversifiée mais très abondante avec des crustacés (*Gammarus gr. locusta*, crabes : *Carcinus mediteraneus*) et des coquillages (*Cerastoderma glaucum* (coque) et *Abra ovata*).

En zone périphérique les espèces caractéristiques des milieux confinés apparaissent (*Hydrobia sp.* et larves de chinonomides).

Malgré une amplitude marquée du niveau de l'eau (liée aux fluctuations des apports) la profondeur relativement élevée permet une permanence du plan d'eau et une relative stabilité des conditions hydrologiques assurant une **forte productivité biologique** (herbiers, peuplements de coques).

S'ajoutant à l'abri que constitue la végétation environnante,ces conditions devraient favoriser le maintien des oiseaux d'eau tels que les Foulques.

XV — LE MARAIS DE CANICCIA

Situé à proximité de l'aéroport de FIGARI et environné de terres agricoles,ce marais est constitué par une dépression envahie par une roselière dense à *Phragmites communis* et *Typha sp.*

Nous n'avons pas observé de plan d'eau libre.

Le sédiment est constitué de débris organiques végétaux.

Les eaux peu profondes (40 à 50 cm) qui baignent la roselière sont douces.

La flore aquatique est dominée par les lentilles d'eau (*Lemna sp.*). La microflore planctonique est composée de Diatomées pennées, Cryptophycés et de quelques Cyanophycés.

La faune est composée de larves d'insectes et de représentants typiques des eaux douces stagnantes (Daphnies, Cladocères...).

Ce milieu constitue un marais limnique typique.

XVI — L'ÉTANG DE FURNELLO

Alimenté par les eaux du petit fleuve côtier (le Spartanu),cet étang, situé en arrière d'une plage, subit probablement l'influence des eaux marines.

Planche photographique
n°26

◀ Utilisation du «carottier» pour le prélèvement de certains compartiments biotiques (phytoplancton-macrofaune et macroflore benthiques).

Tamisage de la matière prélevée ▶

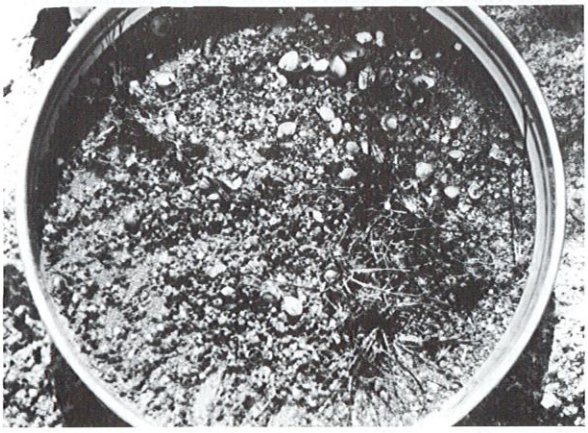

◀ Premier examen de relevés, faune et flore aquatiques. Prélèvements d'échantillons pour compléments d'analyse en laboratoire.

Contrôle de la salinité des eaux au moyen d'un réfractomètre ▶

La salinité des eaux est comprise entre 19 et 32 g/l.

Les sédiments sont constitués de sables vaseux.

La profondeur est faible (30 à 40 cm).

La flore aquatique est constituée d'un herbier dense mais relativement ras (en raison de la faible profondeur) à *Ruppia spiralis*.

La faune est dominée par les espèces paraliques typiques des milieux confinés (coquillages : *Abra ovata* ; crustacés : *Gammarus gr. locusta* et *Sphaeroma hookeri*).

La caractéristique essentielle de ce milieu réside dans **la diversité des biotopes constituant les rives**. En effet la partie Est est constituée par un boisement d'aulnes et tamaris, les bords de l'étang sont une alternance de joncs et d'enganes à salicornes tandis que la partie Ouest s'appuie sur un boisement lâche à genévriers. Cette végétation n'assure cependant aucune protection visuelle à ce milieu qui est directement accessible par le chemin d'accès à la plage, ce qui limite sans doute ses réelles potentialités d'accueil pour la sauvagine.

XVII — MARAIS D'ERBAJOLO

Ce marais est constitué par une dépression entourée de pâturages et de maquis, et alimenté par les eaux douces de la nappe du Taravo.

Le sédiment est composé de débris végétaux en décomposition et de sable.

La végétation très dense et relativement diversifiée (phragmites, joncs, massettes, iris, carex, scirpes) laisse cependant place à quelques petits plan d'eau (profondeur 0,5 à 1 m).

La flore aquatique est composée de lentilles d'eau (*Lemna sp.*) et d'herbiers à *Myriophyllum sp.* et *Ceratophyllum sp.*. La microflore est particulièrement abondante et diversifiée (Euglènes, Diatomées pennées et centriques, Chlorophycées, Cryptophycées).

XVIII — MARAIS DE TANCHICCIA

Ce marais drainé et en partie comblé (travaux datant du début du siècle) est l'exécutoire d'un petit bassin versant mais constitue certainement également l'affleurement de la nappe du Taravo.

Il est colonisé par une roselière dense à *Typha angustifolia* sillonnée de chenaux étroits et profonds (1 m).

La faune regroupe les représentants essentiels de la faune dulçaquicole avec une abondance particulière de Sangsues (liée sans doute à la présence de bestiaux sur les pâturages voisins périodiquement inondés).

En raison de sa richesse et de sa diversité (floristique en particulier) ce milieu pourrait certainement être mis en valeur par une augmentation de la surface en eau.

La forte teneur du sédiment en matière organique et l'abondance d'indicateurs de pollution organique dans ce sédiment (larves de chironomides) s'explique certainement par l'existence d'un rejet en provenance de la station d'épuration située à proximité.

L'association des plans d'eau et des abris que constitue la roselière sont certainement l'atout majeur de ce site vis-à-vis de la sauvagine.

XIX — SITE DU LIAMONE

Ce milieu est constitué par un canal mettant en relation l'embouchure colmatée du Liamone et la mer, sur la rive droite du fleuve. Ce canal traverse une zone inondable de prairies et roselières en partie drainée.

En dehors des périodes d'inondation, les zones en eau sont réduites à ce seul canal étroit et peu profond. **Ce milieu doit être assimilé à un cours d'eau** plus qu'à une zone humide stagnante. La faune (larves d'insectes) et la flore s'apparentent d'ailleurs à celles des eaux courantes.

TABLEAU DE SYNTHÈSE

SITE	Caractéristiques hydriques milieu (limnique ou paralique)	Caractéristiques écologiques majeures
LOVO SANTO	Limnique	Développement du couvert végétal
PINARELLO	Limnique ouest - Paralique confiné est	Atterissement de la partie limnique Eutrophisation de la partie paralique
PADULATO	Limnique	Original par le développement de la roselière à *Cladium mariscus*
PADULO TORTO	Limnique avec influence paralique	Diversité biologique et richesse trophique
SANTA GIULIA	Paralique	Eutrophisation en voie de réduction
BALISTRA	Paralique peu confiné	Faune et flore à caractère marin
PRISARELLA	Paralique confiné	Milieu à caractère temporaire
CANETTO	Limnique et Paralique	Diversité de biotopes mais fermeture progressive du milieu
PIANTARELLA	Paralique	Milieu temporaire, dégradé
SPERONE	Paralique	Richesse biologique
VENTILEGNE	Paralique	Engraissement organique (laisses de Posidonies).
PISCIU-CANE	Paralique	Richesse et diversité biologique
CANICCIA (Figari)	Limnique	Fermeture totale du milieu Absence de plan d'eau
FURNELLU	Paralique confiné	Diversité de biotope mais ouverture importante du milieu
ERBAJOLO	Limnique	Diversité et richesse biologique
TANCHICCIA	Limnique	Enrichissement organique
LIAMONE	Limnique	Cours d'eau avec zone inondable

LA ZONATION BIOLOGIQUE DU DOMAINE PARALIQUE

Zone I — Zone comprise entre les degrés 0 et 1 : dans cette zone située à proximité immédiate des communications avec la mer et qui n'est qu'une continuation du domaine marin, la macrofaune est composée de nombreuses espèces strictement thalassiques appartenant généralement au cortège faunistique de la biocénose des Sables Fins Bien Calibrés (S.F.B.C.) (Pérès et Picard, 1964).

Zone II — Zone comprise entre les degrés 1 et 2 : à partir du degré 1, on peut considérer que la pénétration dans le domaine paralique est effective. La macrofaune benthique est caractérisée par la perte des espèces sensibles strictement marines, les plus «sténohalines». On y rencontre encore des Mollusques : *Mactra corallina, M. glauca, Tellina tenuis, Donax semistriatus, D. trunculus, Acanthocardia echinata, Dosinia exoleta*, les Polychètes : *Audouinia tentaculata, Magelona papillocornis, Owenia fusiformis, Phyllodoce mucosa, Pectinaria koreni*, les Crustacés : *Portumnus latipes* et les Échinodermes : *Asterina gibbosa, Holoturia polii, Paracentrotus lividus*, et enfin notons la présence de *Branchiostoma lanceolatum* dans les faciès sableux exempts de «pollution organique».

La macroflore phanérogamique est marquée par la perte de *Posidonia oceanica* et la dominance de petites Phanérogame telles que *Cymodocea nodosa, Zostera noltii* et de *Caulerpa prolifera*.

La limite de cette zone (degré 2) est marquée par la disparition totale des Échinodermes.

Zone III — Zone comprise entre les degrés 2 et 3 : cette zone est dominée par les «espèces mixtes» (1) (*Venerupis decussata, V. aurea, Scrobicularia plana, Corbula gibba, Loripes lacteus, Gastrana fragilis, Akera bullata, Nephthys hombergii, Armandia cirrosa, Glycera convoluta, Upogebia littoralis*...) en ce qui concerne la macrofaune benthique.

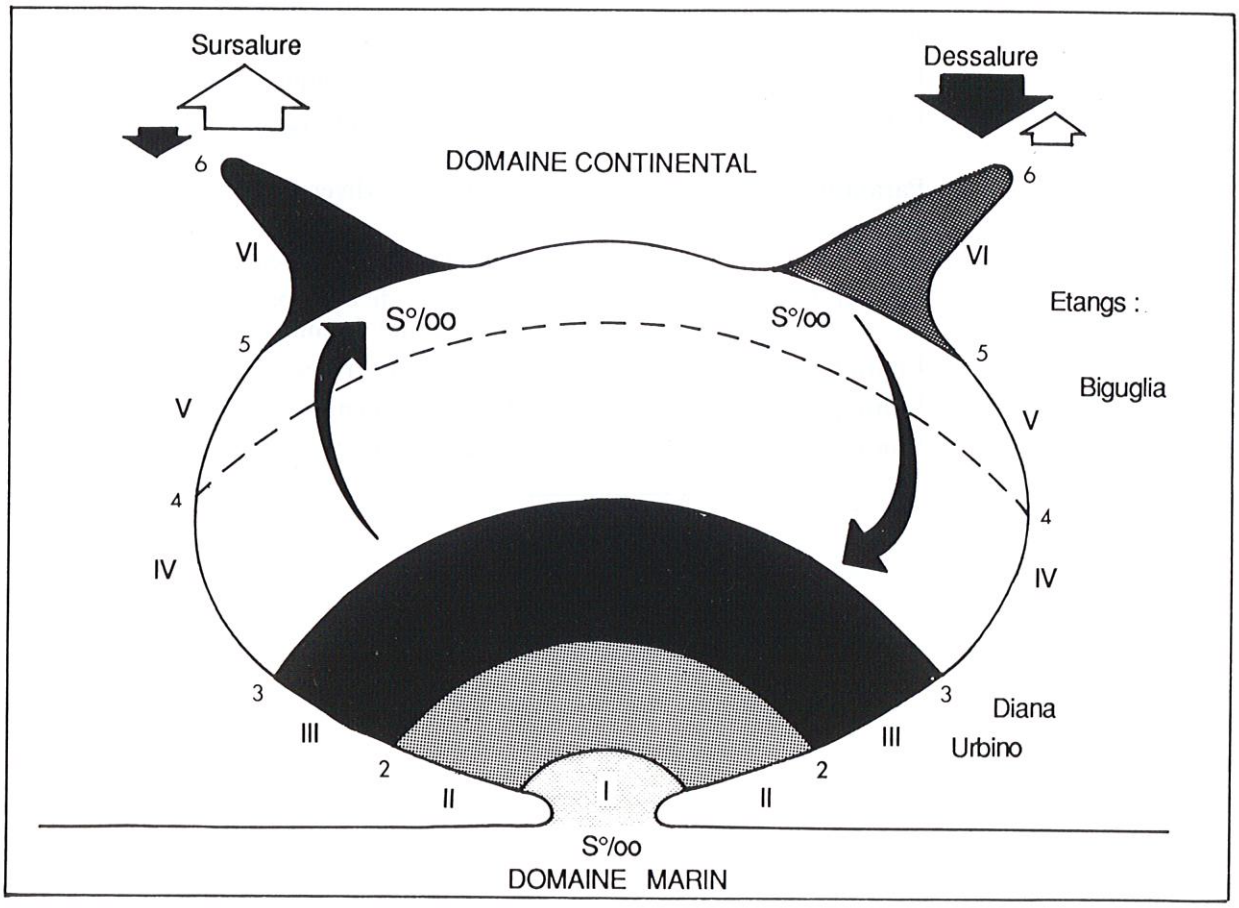

Représentation schématique de la zonation biologique (en chiffres romains) définissent l'échelle de confinement (en chiffres arabes) dans le modèle de l'écosystème paralique méditerranéen. Voir définitions dans le texte.
D'après GUERLOGET *et al.*, 1983

Zone IV — Zone comprise entre les degrés 3 et 4 : le degré 3 est défini par la perte de toute faune thalassique et les espèces présentes sont strictement paraliques: (*Abra ovata, Cerastoderma glaucum, Hydrobia acuta, Nereis diversicolor, Gammarus insensibilis, G. aequicauda, Corophium insidiosum...*).

La macroflore est caractérisée par l'apparition de *Ruppia spiralis.*

Zone V — Zone comprise entre les degrés 4 et 5 : dans cette zone, la production phytoplanctonique (Diatomées pennées, Cyanophycées) est maximale ; la surface du sédiment est en voie de colonisation par les Cyanophycées. Ainsi la sédimentation est essentiellement organique et le milieu interstitiel hautement réducteur.

Le peuplement est composé essentiellement d'une faune vagile comprenant des Crustacés détritivores (*Sphaerona hookeri, S. rugicauda, Corophium insidiosum, Idotea balthica*), des Gastropodes brouteurs (*Hydrobia acuta, Pirenella conica*), des Polychètes comme *Nereis diversicolor*, et des larves de *Chironomidae* dans la tranche tout à fait supérieure du sédiment (quelques millimètres). Dans cette zone, et tout particulièrement dans les milieux très sous-salés, apparaissent les éléments de la faune dulçaquicole (Tricoptères, Oligochètes, Odonates). Par ailleurs, dans les milieux sursalés, on peut éventuellement rencontrer des éléments de la faune évaporitique (*Artemia salina*).

Les herbiers, lorsqu'ils existent, sont dominés soit par *Potamogeton pectinatus*, soit par les Characées, avec éventuellement des herbiers mixtes.

Zone VI — Zone comprise entre les degrés 5 et 6 : cette zone représente le passage au paralique lointain, soit dulçaquicole, soit évaporitique et se caractérise habituellement par la colonisation quasi-totale du substrat par les cyanobactéries formant des tapis algaires ou des édifices stromatolithiques. Le passage à l'eau douce est marqué par l'apparition d'espèces dulçaquicoles strictes et par la persistance de quelques espèces paraliques vagiles (*Sphaeroma hookeri, Microdeutopus gryllotalpa, Gammarus insensibilis*). Les milieux sub-évaporitiques se caractérisent par l'absence de macrofaune benthique, à l'exception de brouteurs qui fréquentent momentanément cette zone pour des raisons trophiques (broutage des tapis algaires).

Aux confins de cette zone s'arrête le proche paralique avec la disparition des Foraminifères qui coïncide, vers le pôle évaporitique, sensiblement avec la disparition des édifices stromatolithiques bien constitués.

Au-delà, dans le paralique lointain, le rôle du confinement semble s'atténuer, du moins dans l'état actuel de nos connaissances.

7. PROTECTION, CONSERVATION, GESTION

Depuis plusieurs années, de nombreux organismes se sont préoccupés de rechercher des modes de valorisation de ces milieux pour des raisons écologiques ou éthiques dont le bien-fondé est reconnu au niveau national.

Lorsque ces divers intérêts s'expriment au niveau régional, cela témoigne d'une volonté politique globale d'aménager ces milieux complexes. Leur avenir dépend en effet de chacun, des solutions proposées et de leur mise en oeuvre.

La fragilité et la diversité de ces espaces entraînent des difficultés pour la définition de leur gestion. En effet, leur statut juridique (propriétés privées), leur faible superficie, leur situation géographique, leur caractère temporaire, leur richesse écologique et leurs potentialités variables nécessitent d'engager une réflexion commune et approfondie de la part des spécialistes, des scientifiques, des techniciens, des gestionnaires et des représentants de l'Administration.

C'est pour participer techniquement à cette réflexion que sont exposées, dans ce chapitre, les mesures de gestion adaptées à certaines zones humides à intérêt écologique particulier.

L'objectif est de les rendre plus attractives pour la faune, d'assurer leur sauvegarde et le développement d'espèces menacées dans leur survie. Ces mesures sont précisées par des propositions d'aménagement, qui devraient éviter, à moyen-terme, leur totale disparition.

En outre, il serait judicieux d'inclure les zones humides dans le cadre d'une nouvelle conception de la gestion de l'espace rural (zones d'exploitation intensive et zones de déprise). Ces milieux naturels, sensibles, pourraient alors faire l'objet d'une gestion qui permettrait de préserver leurs caractéristiques floristiques, faunistiques et écologiques.

I — VALORISATION DES ZONES HUMIDES

VALORISER - POURQUOI ?

Conserver en l'état ces zones humides paraît insuffisant pour de multiples raisons :

— L'évolution écologique qui suit un abandon progressif favorise le développement de la végétation et conduit à l'assèchement du milieu (surtout dans le cas des zones de petite superficie) en limitant leur valeur faunistique.

— L'intensification du tourisme entraîne leur lente dégradation par transformation physique ou chimique et dérangement de la faune. Le développement touristique, qui trouve, en Corse comme ailleurs des justifications économiques, a un impact très négatif sur l'intérêt écologique des zones concernées.

Devant ces évolutions, il est indispensable de rechercher des solutions acceptables par tous dans l'optique d'une meilleure gestion cynégétique ; en l'occurence, par la préservation et le développement des espèces présentes.

VALORISER - COMMENT ?

Compte-tenu de l'hétérogénéité dans le temps et dans l'espace de la répartition des oiseaux d'eau et de leurs exigences écologiques, il s'avère impossible de favoriser le développement de l'ensemble de ces espèces.

Un choix s'impose donc.

Valoriser quelles familles d'oiseaux d'eau ?

Les oiseaux d'eau, qui constituent l'ensemble des espèces qui vivent dans les zones humides continentales, sont classés dans environ 30 familles.

En Corse, les zones humides concernées accueillent des espèces chassables (gibier d'eau) qui

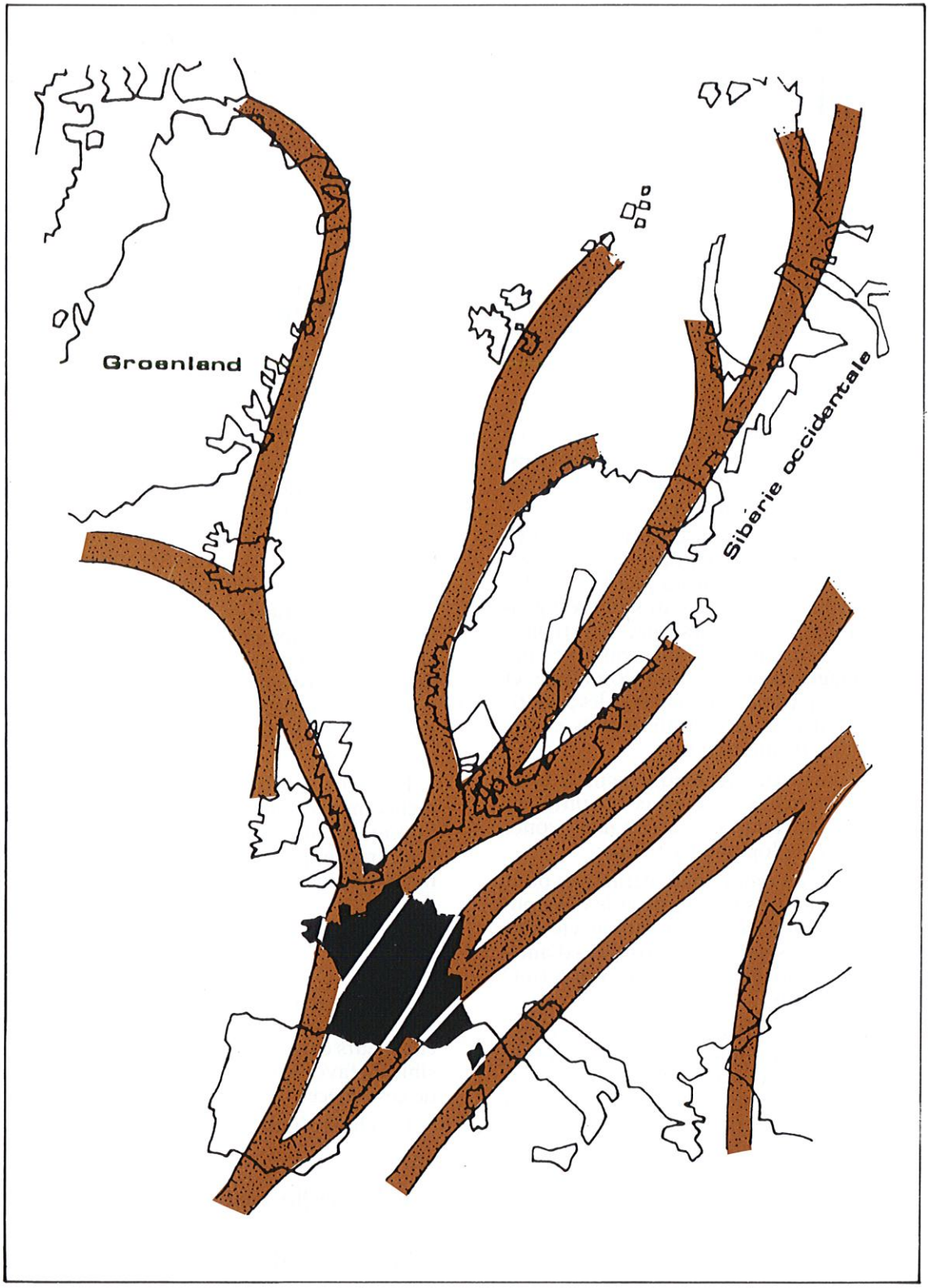

SCHÉMATISATION DES PRINCIPAUX AXES MIGRATOIRES EMPRUNTÉS PAR LES ANATIDÉS EN EUROPE (d'après G.A.E.O. 1981 modifié et complété par P. YESOU, 1983). On voit que la France avec sa région Corse sont au centre de ce système migratoire.

appartiennent à seulement cinq de ces familles :

— Anatidés,
— Rallidés,
— Ardéidés,
— Scolopacidés,
— Charadriidés.

On notera néanmoins que certaines espèces de ces familles sont protégées.

Valoriser à quelle époque du cycle annuel ?

Le tableau 5 présente le statut des 18 espèces d'Anatidés, Limicoles et Rallidés chassables et observables, régulièrement au cours du cycle annuel, en Corse (THIBAULT, 1983) ; on note :

1) le très faible nombre d'espèces nicheuses régulières : Canard colvert, Nette rousse, Râle d'eau, Poule d'eau et Foulque macroule.

ORIGINE DES BAGUES REPRISES EN CORSE
(d'après PIETRI en 1983)

● Anatidés, rallidés
★ Limicoles
■ Zones humides corses

Europe de l'OUEST : 9 bagues (6 Camargue)
Europe du Nord : 19 bagues
(Renseignements : fiches C.R.B.P.O.)

Les effectifs nicheurs estimés de ces espèces sont les suivants :

— Canard colvert : 100 à 150 couples (DUBRAY),

— Nette rousse : 5 à 10 couples (THIBAULT, 1983),

— Râle d'eau : bien représenté,

— Poule d'eau : bien représentée,

— Foulque macroule : quelques centaines de couples (THIBAULT, 1983).

2) le nombre plus important d'espèces hivernantes régulières (12).

Les effectifs hivernants estimés de ces espèces sont les suivants :

— Foulque macroule (10.000) ; Fuligule morillon (6.400 - 1981) ; Fuligule milouin (4.300 - 1981) ; Canard colvert (100 à 300) ; Canard siffleur (200 à 600) ; Sarcelle d'hiver (100 à 200) ; Pilet (10 à 50) ; Chipeau (30 à 40) ; Souchet (20) ; Oie cendrée (1 à 20) ; Poule d'eau (?) ; Râle d'eau (?).

Il est donc ainsi mis en évidence un déséquilibre saisonnier des effectifs des espèces chassables qui fréquentent les zones humides de Corse.

Le choix a ainsi été fait de valoriser la phase d'hivernage qui attire 12 espèces hivernantes chassables.

Valoriser quels milieux ?

Une typologie sommaire des milieux humides insulaires permet de distinguer les principaux milieux suivants : lagunes, étangs, marais, salicornes inondables, rivières inondées, cultures inondées.

Mais, cette mosaïque de milieux ne se rencontre pas sur toutes les zones humides de ce département.

Or, favoriser le stationnement durable d'un peuplement d'espèces animales nécessite de satisfaire les exigences écologiques particulières de chacune de ces espèces. Or, les 12 espèces concernées présentent des exigences d'une part très diverses, et d'autre part, pour certaines, impossibles à satisfaire sur ces zones humides (profondeur importante du niveau d'eau, notamment).

Compte-tenu de la profondeur limitée des zones concernées (à l'exception de l'étang de BALISTRA), les espèces d'Anatidés plongeurs (Fuligules morillon et milouin) sont difficiles à favoriser.

Resterait concerné, le peuplement d'espèces suivant :

— Foulque macroule,

— Canard siffleur,

— Sarcelle d'hiver,

— Canard colvert,

— Canard pilet,

— Canard souchet,

— Canard chipeau,

— Oie cendrée,

— Poule d'eau,

— Râle d'eau.

Les aménagements devraient donc s'orienter vers la valorisation des milieux humides suivants :

— étangs,

— cultures inondées,

— salicornes régulièrement inondées,

— prairies régulièrement inondées.

Pour les Anatidés, il est nécessaire de conserver des espaces variés, indispensables à la réalisation du cycle journalier (secteurs de remise pour leur activité de confort et d'alimentation pour le prélèvement de la nourriture). La nidification nécessite également des espaces particuliers situés sur la végétation des berges, des landes littorales et des prairies humides.

II — ANALYSE DES MODES D'INTERVENTION

D'une façon générale, l'aménagement d'une zone humide agit à deux principaux niveaux :

— l'hydraulique,

— la végétation aquatique.

L'HYDRAULIQUE

Le fonctionnement hydraulique des étangs naturels est bien connu : alimentation en eau douce par le bassin versant, et en eau de mer lors des tempêtes. La plus grande quantité d'eau provient du bassin versant proportionnellement à sa superficie. La forte évaporation en période estivale et les infiltrations s'y ajoutent. L'étude de ces divers facteurs permet d'expliquer le fonctionnement hydraulique de ces zones.

En résumé, les étangs, de faible volume, sont en eau en hiver, tandis qu'en été, les eaux disparaissent , ils se retrouvent en grande partie à sec.

Ce caractère «temporaire» rend difficile le contrôle des niveaux d'eau.

Les aménagements se limiteront donc à une intervention sur le grau, lorsque le niveau d'eau deviendra insuffisant au cours des hivers secs, ou

au nettoiement des canaux artificiels ou naturels qui alimentent en eau douce l'étang.

Compte-tenu de l'objectif fixé, à savoir de valoriser la phase d'hivernage pour les espèces concernées, nos propositions se limiteront à cette période.

LA VÉGÉTATION AQUATIQUE

Un étang recouvert intégralement par des faciès de végétation est considéré comme peu attractif pour les Anatidés et Rallidés hivernants. De même, un étang dépourvu de végétation est peu favorable à ces mêmes espèces. L'idéal est de trouver un équilibre, aboutissant à une mosaïque de végétation et d'eau libre, très favorable aux oiseaux d'eau.

La mise à disposition, par l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication du Littoral Méditerranéen (E.I.D. - D.A.S.S. de PORTO-VECCHIO et d'AJACCIO) de cartes phyto-écologiques au 1/5.000ème, relevées par des ingénieurs-écologues, en 1969, sur quelques zones humides de la Corse du Sud, a été fort précieuse. En effet, elles nous renseignent avec précision sur la répartition des espèces végétales dominantes des zones étudiées et constituent un «état-zéro» de référence.

La comparaison de ces cartes — dont la légende figure en annexe (tableau 7) — avec l'état actuel de la végétation fait apparaître une évolution très marquée sur certains sites et beaucoup moins prononcée sur d'autres.

Après lecture de ces cartes et observation sur le terrain, on remarque que l'espèce dominante est le plus souvent représentée par le Roseau (Phragmite commun) accompagné du Scirpe et du Jonc maritime. Il s'agit de l'espèce la plus largement répandue sur les zones concernées, du fait de sa grande tolérance aux variations du niveau d'eau.

On la rencontre dans différents milieux (humides ou inondés) couvrant parfois la totalité du plan d'eau (CANICCIA - TANCHICCIA - ERBAJOLO - etc.) ou formant, dans la majorité des zones, une ceinture de végétation en transition entre le maquis et l'eau libre.

Cette espèce se reproduit très vite, essentiellement par multiplication végétative, et peut ainsi envahir très rapidement toute une zone, compte-tenu des caractéristiques écologiques des zones étudiées (sol sablo-argileux, profondeur de l'eau, etc.), son extension reste limitée. On la trouve sur les étangs en eau permanente, de profondeur moyenne (0,5 à 50 m).

D'un point de vue faunistique, la phragmitaie est très appréciée par l'avifaune car elle constitue un site de reproduction et une zone de stationnement hivernal et migratoire. Elle peut ainsi abriter de nombreuses espèces. Cependant, elle peut parfois devenir à l'opposé un facteur limitant pour les Anatidés. En effet, la fermeture des strates végétales rend le milieu impénétrable pour ces espèces. Ce phénomène a pu être constaté sur l'étang DEL SALE (Réserve de chasse de Casabianda - Haute-Corse) où l'ouverture de la phragmitaie, à l'automne 1985, a permis d'obtenir un accroissement des capacités d'accueil pour les Anatidés hivernants de cette zone humide.

Certaines zones étudiées sont ainsi intégralement recouvertes par cette formation végétale ; il est donc indispensable de contrôler et d'ouvrir ces milieux, pour les diversifier.

III — AMÉNAGEMENT DES ZONES HUMIDES

Différentes techniques d'aménagement sont disponibles pour la restauration de zones humides détruites ou dégradées. Certaines de ces techniques ont été l'objet d'expérimentations et ont permis d'obtenir des résultats convaincants sur les zones humides de la Réserve de chasse de Casabianda (Haute-Corse).

CONTRÔLE DE LA VÉGÉTATION

Coupe des roseaux

Les principales techniques de faucardage d'une roselière sont les suivantes :

— bateau faucardeur,

— faucardeuse portative,

— girobroyeur mécanique,

— engin «Argo» équipé d'une faucardeuse mécanique,

— motoculteur.

1) Le bateau faucardeur *: (planche n° 27, photo n° 1)*

Il s'agit d'un bateau à fond plat, mû par un moteur à hélice et équipé à l'avant d'une barre de coupe mécanique destinée à faucher la végétation. Ce dispositif, très efficace, permet de faucarder, très rapidement, toute végétation submergée. Les inconvénients rencontrés lors de l'emploi de cet outil sont de deux ordres :

— il ne peut être employé que sur des étangs de profondeur d'eau minimale d'environ 1 m.

Planche photographique n°27

Photo n°1

Bateau faucardeur «SIMPLEX» à transmission mécanique

Photo n°2

Outil «ARGO.
Démonstration réalisée sur l'étang DEL SALE (Réserve ONC de Casabianda -Hte-Corse) dans une roselière dense.
La profondeur de l'eau est d'environ 60 à 80 cm.
Le montage d'une faucheuse mécanique ou d'un pulvérisateur permettrait respectivement la coupe ou le traitement de la végétation.

Photo n°3

L'outil «ARGO»
Démonstration réalisée sur la partie Nord de l'étang DEL SALE (Réserve ONC de Casabianda - Hte-Corse) dans une salicornaie.
La profondeur de l'eau est d'environ 40 cm.

Planche photographique n°28

Photo n°1

Motoculteur muni
d'une barre de coupe pour le fauchage des roseaux. La légèreté du dispositif favorise une très faible pression au sol et par conséquent une très bonne adaptation dans ces milieux.

Photo n°2

Fauchage mécanique
de la Phragmite commune sur l'étang de Ziglione (Réserve ONC de Casabianda. Hte Corse). L'outil utilisé est une débroussailleuse agricole classique.

Photo n°3

Faucardage manuel
La faux utilisée est une faux classique.

— la propulsion étant assurée par une hélice, des bourrages peuvent être enregistrés en présence d'une végétation trop dense.

En raison de la multiplicité des modèles et des marques proposées dans le commerce, un choix s'impose ; il devra s'appuyer sur la performance de coupe et la simplicité du mécanisme et du maniement de l'engin. De toute évidence, avant tout achat, il est impératif de s'assurer des dispositions suivantes :

— profondeur de coupe réglable à la hauteur désirée,

— barre de coupe de bonne qualité (doigts en acier avec blocage de sécurité),

— puissance de propulsion (une ou deux hélices) et du moteur (diesel) avec démarrage électronique).

2) L'engin «*Argo*» *(planche photographique n° 27, photos n° 2 et 3)*

Il s'agit d'un engin de fabrication canadienne conçu pour circuler dans les milieux humides. De construction légère en matière plastique (300 kg), il est tracté par deux chenillettes en caoutchouc entraînées par un moteur à essence 3 CV. La conduite s'effectue par blocage d'une chenille, donnant ainsi la direction souhaitée. La coque est réalisée en polyéthylène à haute densité, mise en forme sous vide. L'ensemble est amphibie.

Des essais ont été effectués sur les étangs DEL SALE et ZIGLIONE de la Réserve de chasse de Casabianda sur différents milieux :

— zone à profondeur d'eau moyenne (0,60 m),

— zone recouverte en totalité par la roselière à Phragmite commun,

— zone à profondeur d'eau maximale (1 m) avec ou sans végétation,

— zone à Salicorne,

— canaux.

Il a été possible de circuler sur tous ces terrains et dans des situations difficiles :

Roselières : Dans les secteurs à végétation dense (Phragmite), l'engin circule normalement. La végétation est couchée et l'adhérence est assurée par le matelas de matière organique.

Les difficultés apparaissent lorsque les chenilles n'adhèrent plus ou difficilement. Dans ce cas, le déplacement de l'engin s'effectue par la pression de l'eau refoulée par des cavités modelées dans les chenilles. Cependant, la végétation rend l'avancée très difficile.

Profondeur d'eau : La variabilité de la profondeur d'eau n'enlève rien à l'engin quant à son efficacité. Les essais ont été réalisés sur des profondeurs d'eau de 0,20 à 1 m. Lorsque la profondeur de l'eau devient importante, l'outil est porté par l'eau grâce à sa coque amphibie. La pression de l'eau dans les chenilles assure le déplacement. Cet engin semble être le véhicule le mieux adapté pour ces milieux très diversifiés. Pour le rendre encore plus efficace, il conviendrait d'adapter des chenilles à palettes en caoutchouc. En effet, l'ouverture de ces palettes au moment de leur passage dans l'eau faciliterait le déplacement. Ce type de chenilles est vendu en option. L'adaptation d'une faucheuse mécanique à l'arrière permettrait d'assurer la coupe de la roselière. Son efficacité reste à tester.

Des études menées par l'Université de RENNES I, Laboratoire d'Évolution des Systèmes Naturels et Modifiés (Rapport de Convention O.N.C./E.P.A. - 1984), ont démontré que le faucardage de la roselière a des conséquences très variables selon la date de la coupe par rapport à la période de végétation. Ainsi, si la coupe est réalisée avant la fin de la période de végétation, son impact est défavorable à la roselière. En effet, une coupe en mai-juin empêche la reconstitution des réserves des rhizomes. Ainsi, une à deux coupes par an pendant la période de végétation suffisent à épuiser progressivement en 2 à 3 ans les réserves du lacis de rhizomes et à éliminer en grande partie une roselière. De plus, cette époque facilite l'accès de certaines zones humides suite au démarrage de l'assèchement.

3) *Le motoculteur avec barre de coupe* *(planche n° 28, photo n° 1)*

Il s'agit d'un motoculteur muni d'un dispositif de barre de coupe. Cet engin permet de faucher dans 0,60 m d'eau. Il est plus facile de faucher dans l'élément liquide qu'à sec, car la barre de coupe travaille mieux, la végétation se couchant moins facilement.

Il n'existe pas de motoculteur particulièrement préparé pour de tels milieux. Il suffit d'adapter l'outil en respectant les conditions suivantes :

— la puissance doit être supérieure à 4 CV. Il est bien évident que cette réserve de puissance concerne surtout les motoculteurs destinés à travailler en pleine eau,

— l'allumage doit être situé très haut, au-dessus du cylindre, afin d'éviter de noyer la bobine ou les vis-platinées,

— la boîte de vitesses doit être constituée d'au moins une marche-arrière et une marche-avant,

Planche photographique n°29

Photo n°1

Tracteur agricole classique à 4 roues motrices équipé d'un broyeur forestier à l'avant.

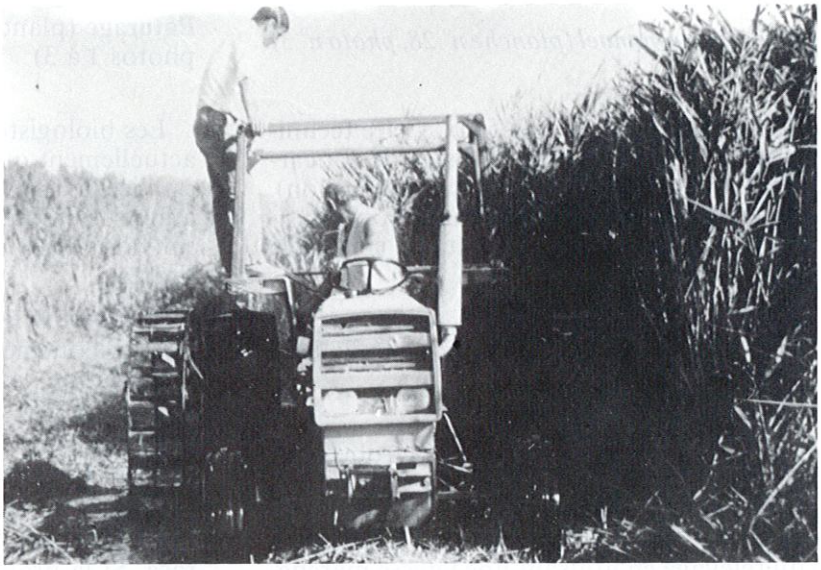

Photo n°2

Tracteur agricole équipé d'un girobroyeur agricole sur l'attelage arrière.

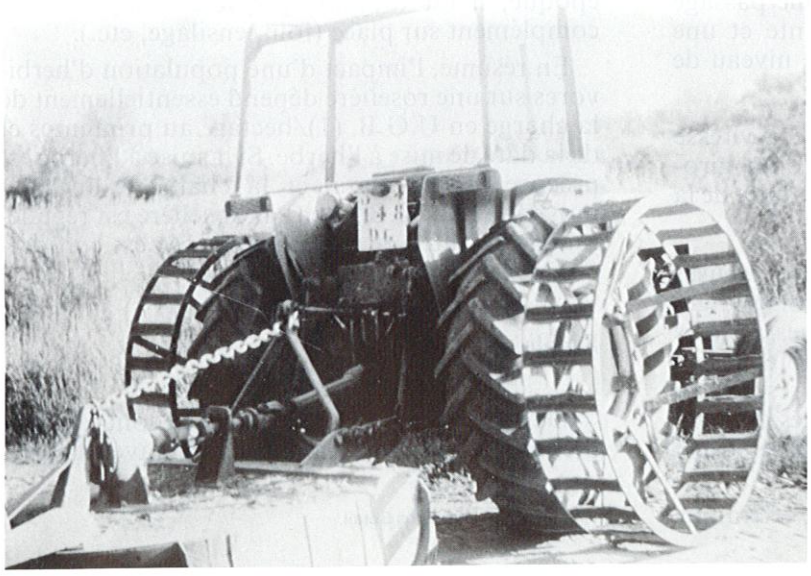

Photo n°3

Exemple de roues-cages adaptées sur un petit tracteur agricole classique de 60 chevaux.

de pneus très larges à gros dessins et de roues de gros diamètre pour surélever au maximum l'engin. La préférence sera accordée à un matériel léger.

4) ***La faucardeuse portative*** *(planche n° 28, photo n° 2)*

Il s'agit d'une débroussailleuse employée classiquement pour les travaux agricoles. Le système de coupe est assuré par la rotation rapide de trois couteaux en acier trempé. L'outil est contrôlé par un individu, ce qui permet d'opérer dans tous les sens à hauteur de coupe souhaitée. Ce faucardage peut être réalisé dans les milieux inondés jusqu'à une hauteur d'eau pouvant atteindre 0,60 à 0,80 m, l'utilisateur étant revêtu de cuissardes ou d'une combinaison étanche.

5) ***Le faucardage manuel*** *(planche n° 28, photo n° 3)*

La roselière est coupée à la faux. Cette technique nécessite l'emploi de spécialistes du faucardage manuel (travail d'adresse et de précision). Elle est pénible car elle demande un effort physique important ; toutefois, elle peut être employée sur des zones de petite superficie.

6) ***Le girobroyeur mécanique*** *(planche n° 29, photos 1 à 3)*

Il s'agit d'un tracteur équipé d'un girobroyeur forestier ou agricole. La manoeuvre, pour s'assurer d'une totale efficacité, doit consister en un premier passage du girobroyeur à hauteur maximum du relevage en utilisant une vitesse marche-arrière du tracteur, suivi d'un deuxième passage en utilisant une vitesse avant très lente et une hauteur de broyage correspondant au niveau de l'eau.

Le travail doit être en outre réalisé à vitesse d'avancement très réduite. L'emploi d'un girobroyeur évite toute manipulation secondaire de la végétation coupée.

L'intervention dans des zones marécageuses nécessite, en plus, l'utilisation de roues-cages fixées sur les jantes extérieures des roues-arrières du tracteur. Ce dispositif permet d'obtenir une plus grande surface d'appui ; il en résulte un enfoncement moins important des roues du tracteur dans le sol, une meilleure adhérence et une meilleure stabilité de l'engin.

Pour obtenir de bons résultats, cette technique de broyage de la roselière doit être employée de préférence sur des zones desséchées en période estivale ; mais peut l'être également, sur des zones inondées de faible profondeur d'eau (0,50 m), au sol stable et uniforme.

Brulâge

Le contrôle de la végétation peut être également assuré par la technique du brûlage. Elle peut s'employer soit directement sur la végétation en place, soit après la coupe. Pour assurer une plus grande efficacité, le brûlage doit être effectué pendant la période de végétation, à la fin de la saison hivernale (à cette époque, l'écobuage est encore autorisé). Par souci de sécurité, il est recommandé de délimiter les zones à incendier en réalisant des pares-feux par faucardage.

Pâturage (planches photographiques n°30 et 31, photos 1 à 3)

Les biologistes et les agronomes reconnaissent actuellement que la fermeture de la phragmitaie est liée à l'abandon du pâturage par le bétail auquel s'ajoute l'absence de grands herbivores sauvages. Les effets de pâturage sont de deux ordres :

— consommation des jeunes pousses,

— piétinement de la végétation, écrasement et dégradation des rhizomes.

L'installation d'herbivores domestiques (chevaux - bovins - ovins) est ainsi fortement recommandée comme moyen d'entretien des marais.

Pour être efficace, le pâturage doit intervenir toute l'année ; ainsi, la végétation est maintenue rase. Si la production est limitée à une certaine époque, il est toujours possible d'apporter un complément sur place (foin, ensilage, etc.).

En résumé, l'impact d'une population d'herbivores sur une roselière dépend essentiellement de la charge en U.G.B. (1)/hectare au printemps et de la date de mise à l'herbe. Si la mise à l'herbe est précoce (début mars) et la charge à l'hectare moyenne (1 U.G.B./2 ha), la roselière est régulièrement broutée et chaque repousse est consommée avant de se lignifier.

Emploi de phytocides

De nombreux produits chimiques sont capables d'éliminer les herbes annuelles et vivaves. Le plus

(1) U.G.B. = Unité Gros Bétail.

Planche photographique n°30

Photo n°1

Entretien du milieu
par le pâturage (Delta du l'OSO)

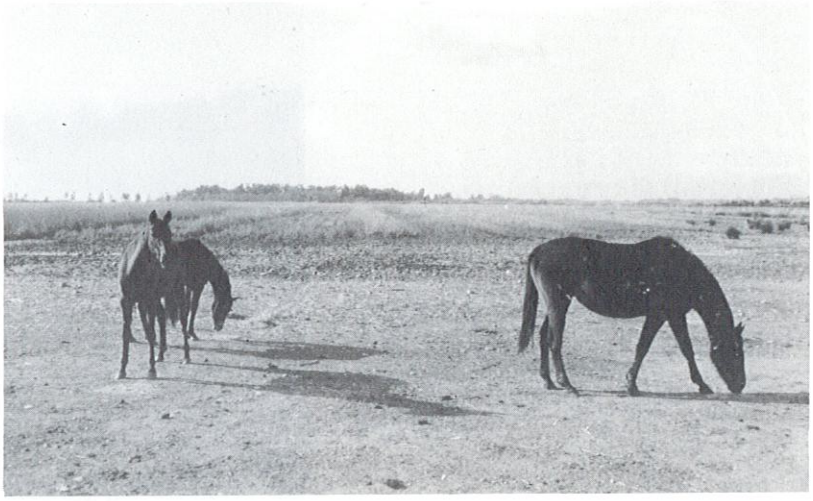

Photo n°2

Pâturage de la roselière
sur le marais de Padulone (Hte Corse)
par des herbivores domestiques
(chevaux)

Photo n°3

Impact d'une population d'herbivores (chevaux) sur la roselière du marais de Padulone (Hte-Corse).
La roselière est régulièrement broutée et chaque repousse est consommée avant de se lignifier.
Vient s'ajouter le piétinement du bétail écrasant les rhizomes.

Planche photographique n°31

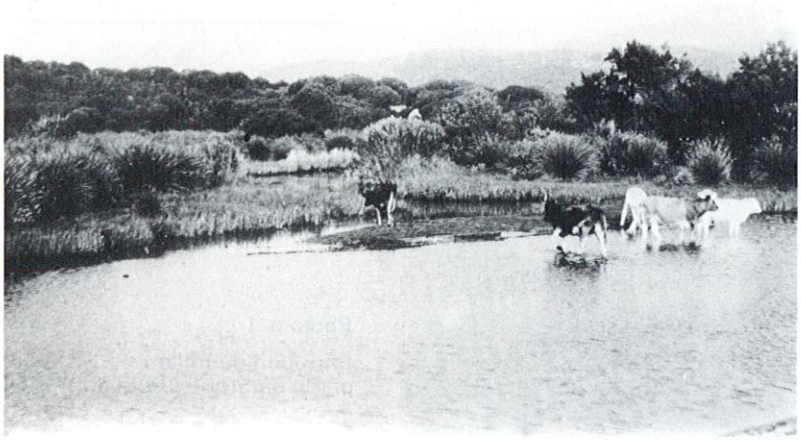

Photo n°1

Entretien du milieu
par le pâturage (vaches rustiques corses)
Noter l'impact du pâturage sur
la roselière (flèche blanche).

Photo n°2

Pâturage d'une scirpaie sur
le marais de Ziglione
(Réserve ONC de Casabianda-Hte Corse)
par des herbivores (bovins).
Noter l'impact du pâturage sur
la végétation.

Photo n°3

Entretien du marais de Tizzano
par les bovins (vaches rustiques corses).

connu est le Dalapon (à base de Dowpon) ; il est efficace contre la plupart des Hélophytes. Ce produit agit par destruction de la chlorophylle par introduction de sels toxiques. Pour qu'il soit efficace, il doit être employé au moment de la floraison. Son impact sur la faune est nul et l'époque d'épandage se situe à la fin de la période de nidification de la plupart des oiseaux. Sa vitesse de biodégradation et sa non-toxicité le rendent, parmi un grand nombre de produits, l'un des moins nocifs.

Travaux de creusement

L'abandon des étangs a favorisé le développement de groupements végétaux et, progressivement, le comblement de certains d'entre-eux. Ce comblement extrêmement variable d'une zone à l'autre se traduit par :

— un apport de matières terrigènes et d'alluvions ;

— une accumulation de matières organiques à partir des organismes qui y vivent.

En plus de cet aspect sédimentologique, certains étangs sont chargés partiellement ou totalement de végétaux marins (posidonies) exogènes. Ce phénomène est surtout remarquable sur les étangs dont la séparation avec la mer se traduit par un cordon dunaire étroit. En effet, lors des tempêtes, la mer rejette des quantités considérables de posidonies sur la dune qui glissent progressivement dans l'étang. Sur certains étangs tels que PIANTARELLA - CARATAGGIO - ARJEVECCHIE, ce phénomène est accentué. Il en résulte une épaisseur de posidonies qui peut atteindre parfois plus de 0,50 m.

Dans ce cas, une intervention mécanique permettrait d'améliorer la profondeur et d'associer la destruction des végétaux à l'évacuation des vases accumulées.

Pour ce faire, un bulldozer muni de chenilles pour marais peut être utilisé. A l'aide de sa pelle placée à l'avant, cet engin creuse l'étang à la profondeur souhaitée. Les alluvions et la matière organique enlevées sont poussées sur les bords ou peuvent être amassées en petits îlots.

Les cureuses à vis, automotrices ou portées, sont très utilisées ; elles permettent d'atteindre des endroits difficiles ; mais l'utilisation de ces engins dans les marais et étangs concernés ne paraît pas justifiée en raison de leur assèchement total ou partiel en été. Pour certains, la pelle mécanique avec godet (dragueuse), employée à l'époque de l'assèchement, paraît mieux adaptée au curage des étangs mais aussi des canaux et à l'entretien des graus.

Cependant, quels que soient les moyens envisagés, lorsque on décide de creuser des sols argileux, il faut faire très attention à ne pas perçer la couche de terre et ainsi favoriser les infiltrations. Avant toute opération, une étude pédologique s'impose.

Conclusion

Les moyens de lutte et de contrôle de la végétation hélophyte retenus permettent d'enrayer en grande partie son évolution «naturelle». Cependant, leur efficacité est de courte durée s'ils sont employés individuellement. Pour supprimer de façon quasi définitive une roselière, il est nécessaire d'utiliser successivement ces divers procédés : — couper la végétation (au moyen de la méthode la plus adaptée au milieu) — traiter les repousses au Dalapon et assurer un pâturage annuel.

CONTRÔLE DU NIVEAU D'EAU

Le contrôle du niveau des eaux est favorable à deux titres : il favorise (ou défavorise) certains végétaux ; il augmente la valeur écologique du milieu.

En ce qui concerne le contrôle de la végétation, l'homme peut utiliser la régulation des eaux (plan d'eau contrôlé) pour favoriser d'autres plantes compagnes aux dépens de la phragmitaie. Cependant, la roselière résiste très bien à de fortes variations des niveaux d'eau, surtout quand il s'agit d'étangs à caractère temporaire comme ceux de la Corse du Sud.

La seule méthode efficace pour éliminer une roselière consiste à inonder en permanence, pendant au moins 3 ans, les sols avec un minimum de 2,5 à 3 m d'eau. Or, la profondeur de ces étangs n'excède pas en moyenne 1,50 m, à l'exception de l'étang de BALISTRA qui peut atteindre 3 m par endroits ; dans cet étang, la roselière est d'ailleurs totalement absente.

Le contrôle du niveau d'eau permet en outre de maintenir ces zones inondées tard en saison de reproduction, ou tôt en début d'hivernage pour certaines espèces. Cependant, mettre en place une gestion hydraulique raisonnée de longue durée, d'un système naturel dépendant du climat, nous paraît extrêmement complexe, voire impossible. Seules, des solutions temporaires peuvent être envisagées. Cette amélioration peut être obtenue soit par l'entretien ou l'aménagement des graus existants, soit par la création de tels graus.

L'entretien des canaux de drainage artificiels ou naturels (draguage - nettoiement de la végétation)

peut améliorer l'arrivée des eaux du bassin versant.

Toutefois, une ouverture irrationnelle d'un grau peut avoir des effets négatifs. En l'absence de données bathymétriques et topographiques, il a été impossible de situer topographiquement les zones étudiées, à savoir leur profondeur maximale par rapport au niveau moyen de la mer (N.M.G. (1) = 0,00). Dans le cas où la profondeur moyenne serait en dessous du niveau moyen de la mer, une ouverture du grau permettrait un apport d'eau de mer. Dans le cas contraire, étant «suspendu» au-dessus du niveau moyen de la mer, une ouverture du grau aurait pour conséquence de vider le site. Aussi, le maintien en eau de certaines zones par l'amélioration ou l'ouverture du grau reste une manoeuvre délicate et doit être réalisée avec prudence.

IV — AMÉNAGEMENTS DIVERS

PROTECTION CONTRE LE VENT ET LA VUE

Un étang isolé, exposé aux vents, peut manquer d'attrait et de tranquilité pour les oiseaux d'eau. Des aménagements pourront améliorer :

— la protection contre le vent,

— l'environnement immédiat (écrans) donnant au gibier un sentiment de sécurité,

— l'esthétique.

La protection contre le vent peut être assurée par un écran constitué d'arbres, qui seront situés en majorité face aux vents dominants, à une quinzaine de mètres si possible du bord de l'étang. Le choix des essences doit tenir compte de la nature du sol rencontré. L'espèce la plus adaptée à ces milieux humides est le Peuplier à croissance rapide.

Le camouflage peut être réalisé avec des arbres de petite ou moyenne dimension, ou des arbustes (Aubépine, Saule, etc.).

CRÉATION D'ILÔTS

Dans son étude intitulée : «La création et l'aménagement biologique des plans d'eau», Michel BROSSELIN insistait sur l'intérêt de disposer des îlots dans un étang pour la nidification et le repos des Canards de surface. Ces îlots sont caractérisés par des buttes de terre en pente douce, émergeant de 0,50 m à 1 m et si possible, recouverts d'une végétation.

En ce qui concerne les zones étudiées, il ne paraît pas nécessaire d'envisager la création systématique d'îlots, mais ce type d'aménagement peut être réalisé sur quelques étangs de grande superficie (SANTA GIULIA - PRISARELLA - PIANTARELLA) pour favoriser l'installation de couples reproducteurs.

V — QUELLES ZONES HUMIDES VALORISER ?

Sur les 57 étangs, marais et zones humides recensés en Corse du Sud, 26 ont fait l'objet de propositions de protection, de conservation et de gestion aboutissant à leur maintien et à leur valorisation pour l'avifaune. Parmi ces 26 zones, 17 d'entre elles ont également fait l'objet d'une étude complémentaire effectuée par le C.E.M.A.-G.R.E.F.de MONTPELLIER. Cette étude consistait à conduire sur ces sites présélectionnés une diagnose écologique basée sur l'analyse de la faune et la flore aquatique et tout particulièrement sur leurs potentialités alimentaires vis-à-vis des oiseaux. Les résultats sont présentés dans la sixième partie.

Les critères sur lesquels s'est basée cette sélection sont les suivants :

— situation géographique de la zone,

— superficie,

— intérêts écologique, biologique, géologique, hydrobiologique et paysager,

— potentialités biologiques,

— zone ne subissant aucune ou peu de dégradations biologiques et environnantes liées aux activités humaines, mais dont certaines sont menacées par des projets d'aménagement ou de gestion.

Elles sont réparties sur l'ensemble de la côte littorale de la Corse du Sud. 14 sont situées sur la Côte Orientale et 12 sur la Côte Occidentale.

La superficie totale des Étangs représente environ 100 hectares. La superficie de chacun d'entre-eux varie de 1 à 30 hectares. Pour ce qui est des deltas et embouchures de fleuves associés à des milieux terrestres inondés occasionnellement, les superficies oscillent entre 200 et 500 hectares.

La diversité de ces zones est considérable, on note :

— des étangs de superficie moyenne (30 hectares environ) (BALISTRA, SANTA GIULIA),

(1) N.M.G. = Niveau Moyen Géographique

CARTE DE SITUATION DES ZONES HUMIDES SÉLECTIONNÉES

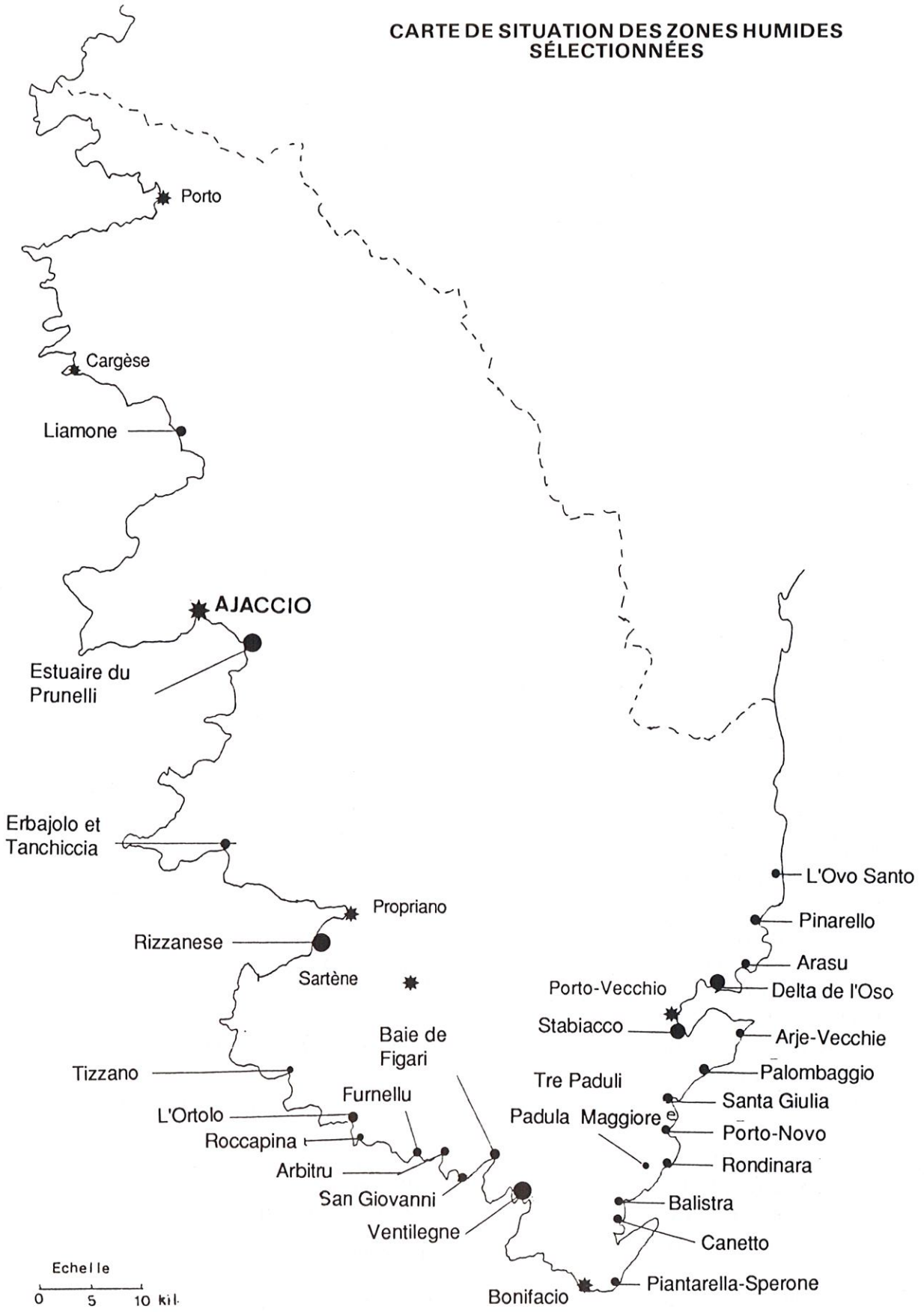

— des étangs de petite superficie (CANICCIA, l'OVU SANTU, SPERONE, etc.),

— des marais, parfois temporaires,

— des embouchures souvent obstruées, parfois élargies en étangs ou étalées en delta,

— des prairies inondées ou temporairement inondées.

Les zones humides, fréquentées pratiquement exclusivement par les chasseurs, subissent, pour l'instant, peu de menaces environnantes (pollution urbaine, pollution industrielle, pollution agricole) à l'exception de SANTA GIULIA, PIANTARELLA et SPERONE.

Cependant, l'émergence actuelle de nombreux projets de développement touristique et urbain pourrait compromettre à terme leur devenir. Ces différentes menaces s'inscrivent dans un contexte socio-économique où il est difficile de parler de la protection d'une nature jusqu'ici épargnée. Aussi, il paraît indispensable de mettre en oeuvre une politique de préservation et de valorisation de ces zones tout en les insérant dans une politique de développement régional.

Les 26 zones humides sélectionnées sont les suivantes (Fig. 1) :

— Étang de l'OVO SANTO et Embouchure du CAVO,

— Étangs de PINARELLO (PINARELLO - PADULATO - PADULO TORTO),

— Étang d'ARASU,

— Delta du L'OSO,

— Estuaire du STABIACCO,

— Étang d'ARJE VECCHIE,

— Étang de PALOMBAGGIO,

— Étang de SANTA GIULIA,

— Étangs de PORTO NOVO,

— Étangs de RONDINARA,

— Étang de BALISTRA,

— TRE PADULI et PADULA MAGGIORE,

— Étang de CANETTO,

— Étangs de PIANTARELLA et SPERONE,

— Golfe de VENTILÈGNE,

— Baie de FIGARI et Marais de CANICCIA,

— Marais de SAN GIOVANNI,

— Étang d'ARBITRU,

— Étang de FURNELLU,

— Marais de ROCCAPINA,

— Embouchure de l'ORTOLO,

— Marais de TIZZANO,

— Embouchure du RIZZANESE,

— Etangs d'ERBAJOLO et TANCHICCIA,

— Estuaire du PRUNELLI et de la GRAVONA,

— Embouchure du LIAMONE.

Pour les autres zones humides, leur très faible superficie, leur caractère temporaire en eau, leur proximité des zones urbanisées (villes, complexes touristiques), en font des sites fortement menacés à intérêts écologique, faunistique et floristique perturbés. L'attraction de tels sites pour les oiseaux reste très faible.

VI — MOYENS DE PROTECTION ET DE GESTION

SITUATION ACTUELLE

L'analyse des diverses activités et des divers projets de développement touristique et urbain des zones humides fait apparaître des intérêts opposés, et permet d'expliquer la difficulté à maintenir un équilibre entre les différents utilisateurs et les fonctions naturelles du milieu.

La Corse connaît en outre des difficultées socio-économiques du fait de l'absence d'industries et d'une agriculture médiocre. La politique économique régionale s'oriente ainsi vers un développement touristique intense et le littoral est de plus en plus concerné par des projets parfois «grandioses».

Dans ce contexte, l'avenir des zones humides semble de plus en plus menacé. L'évolution des mentalités et la réalisation d'études scientifiques aboutissant à une connaissance de la richesse biologique de ces milieux ne garantissent pas leur pérennité. Il est donc indispensable de mettre en place des stratégies qui permettront d'assurer la protection de ces milieux présélectionnés.

PRÉSENTATION DES MOYENS D'INTERVENTION

Gestion des zones humides

Le statut juridique de propriété privée de la majorité des zones humides de ce département empêche la mise en place d'une réglementation qui permettrait d'assurer une réelle gestion des différents rivages de ces zones. En effet, les propriétaires n'appliquent aucune réelle gestion de ces milieux ce qui se traduit par une évolution d'abandon.

Actuellement, la seule gestion appliquée est assurée par le Conservatoire de l'Espace Littoral

et des Rivages Lacustres, propriétaire de certains milieux.

Il est indispensable, à court-terme, d'assurer une gestion des zones humides ; celle-ci doit être adaptée aux objectifs fixés par arbitrage entre les fonctions naturelles et les utilisateurs. Par exemple, en ce qui concerne la connaissance et l'amélioration du gibier d'eau et de la chasse, deux types de mesures doivent être envisagées :

— la limitation de la fréquentation et de la pression de chasse, dans le temps et dans l'espace, pour permettre une bonne utilisation par la sauvagine des milieux disponibles,

— la création de Réserves de Chasse Approuvées ou Naturelles sur certaines zones en plus de Réserves Maritimes constituées en 1976.

En résumé, la mise en place d'une gestion est indispensable pour garantir l'avenir des zones humides ; cette gestion doit être appliquée en fonction de leur utilisation et passe avant tout par une bonne connaissance de ces milieux.

Protection des zones humides

Certaines dispositions peuvent permettre d'assurer une protection de certains sites d'intérêt particulier. Il s'agit de réglementations, définies par la loi du 10 juillet 1976, dont les dispositions assurent une protection particulière :

■ *Les Réserves Naturelles*

Conformément à la loi du 10 juillet 1976, certains milieux peuvent être classés en Réserve Naturelle. Un décret ministériel décide de la création et de la délimitation de la Réserve, impose une réglementation et une gestion qui peut interdire à l'intérieur de la zone toute action susceptible de nuire au développement naturel de la faune et de la flore (chasse, pêche, industrie, tourisme, travaux privés, circulation, etc.).

■ *Les Arrêtés de biotope*

Introduit par le décret du 15 novembre 1977, pris en application de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, l'arrêté de protection du biotope, officiellement intitulé «arrêté de conservation du biotope», a pour but la protection des milieux naturels et la sauvegarde des espèces protégées. Il trouve son fondement dans la nécessité de prévenir la disparition des espèces en prévenant celle de leur biotope, mécanisme indissociable de la protection des espèces de la flore et de la faune.

Le Préfet de la République du département est seul compétent pour prendre un arrêté de biotope.

La gestion du milieu ainsi protégé n'est pas prévue par le décret de 1977, mais peut être assurée par la création d'un Comité de Gestion créé par arrêté, portant protection du biotope, regroupant des représentants des services de l'État concernés, des administrations, des élus locaux concernés, des associations locales, des fédérations départementales des chasseurs et des propriétaires. Ce comité a pour mission de conseiller et de proposer des mesures de réglementation et de gestion du milieu concerné.

Cependant, depuis 1977, très peu d'arrêtés de biotope ont vu le jour. En effet, ce moyen juridique reste encore bien souvent méconnu des administrations, des élus et même des associations, et trop souvent, le fonctionnement de cet outil est mal compris.

■ *Autres interventions de protection*

Depuis 1975, le Conservatoire de l'Espace Littoral mène une politique d'acquisition foncière et de gestion de ces espaces. La gestion est assurée par l'A.G.E.N.C. (Association pour la Gestion des Espaces Naturels de la Corse) qui exerce une préservation du patrimoine naturel par l'information, l'aménagement et la protection.

La directive du Conseil de l'Europe d'avril 1979, applicable depuis 1981, devrait également permettre la mise en réserve d'un certain nombre de biotopes parmi les zones humides.

Le département peut acquérir des marais, au titre de périmètres sensibles, dans des zones définies où peut s'exercer le droit de préemption.

Les étangs littoraux peuvent également être l'objet de création de réserves libres à caractère privé.

D'autres moyens juridiques peuvent concourir à la protection des milieux naturels notamment la loi du 10 juillet 1976 qui, entre autres par l'instruction du 4 août 1976 relative à la protection et à l'aménagement des rivages, mentionne les zones humides. Cette instruction fut suivie en juin 1979 par la directive nationale relative à l'aménagement du littoral qui pose le principe du maintien en l'état des marais et milieux temporairement immergés. Mais ces instructions et directives ne sont pas opposables aux tiers et constituent seulement des conseils aux instances administratives (Préfecture) ou concerne uniquement l'organisation et la maîtrise de l'urbanisation (Florence PONCET, 1984).

CONSEIL DE RIVAGE CORSE

LE PATRIMOINE DU CONSERVATOIRE AU 30 SEPTEMBRE 1985
8.141 ha SOIT 95 km DE RIVAGE

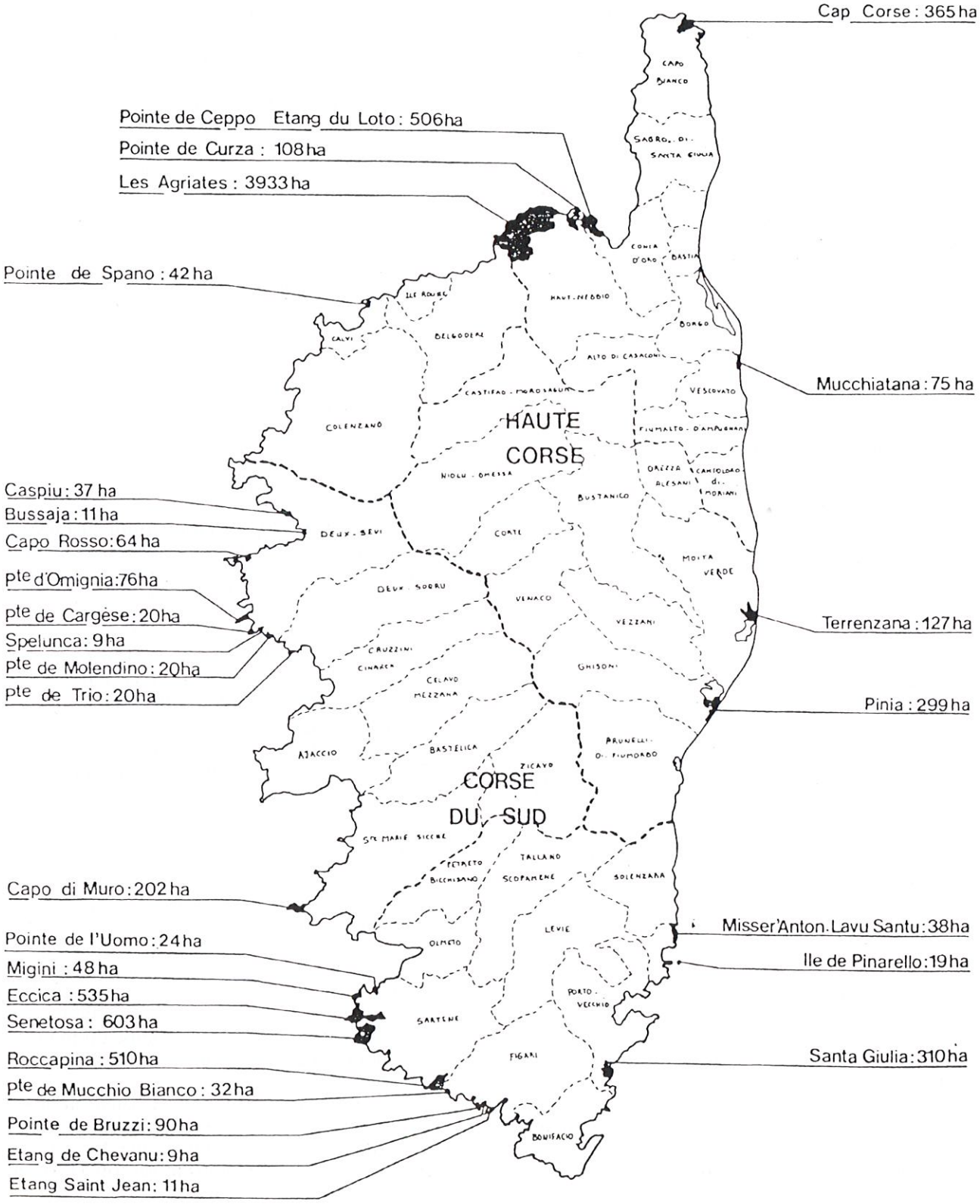

CONSEIL DE RIVAGE CORSE

PERSPECTIVES D'INTERVENTION DU CONSERVATOIRE AU 30 SEPTEMBRE 1985

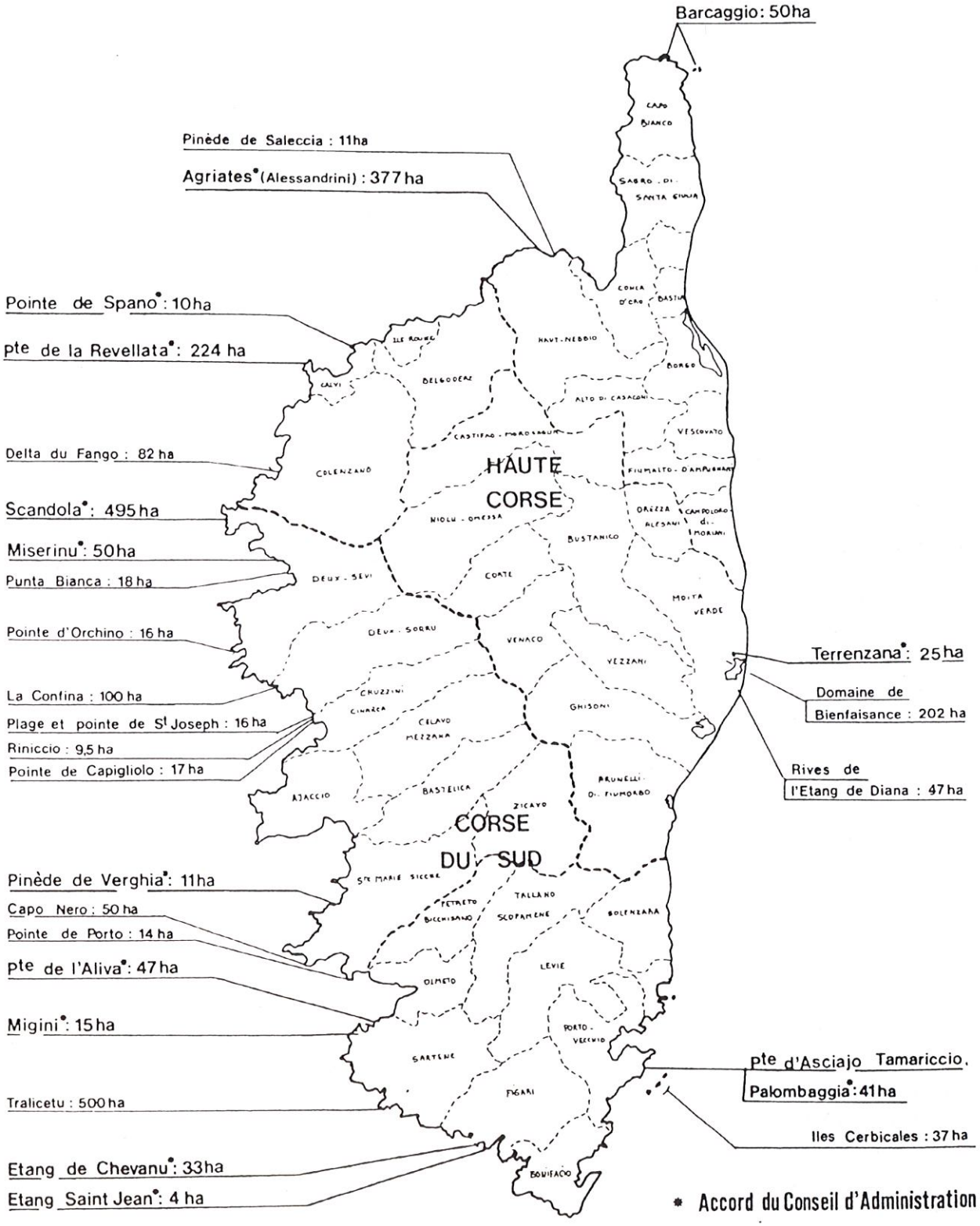

* Accord du Conseil d'Administration

La loi du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral présente les dispositions particulières au littoral qui déterminent les conditions d'utilisation des espaces terrestres, maritimes et lacustres. Si certaines instructions semblent être décisives notamment l'interdiction, en dehors des espaces urbanisés, des constructions et installations sur une bande littorale de cent mètres à compter de la limite haute du rivage ou des plus hautes eaux pour les plans d'eau inférieurs, l'ensemble des directives constitue seulement des recommandations d'organisation dont l'application est laissée à l'appréciation des instances locales.

Outre la protection du milieu, il serait envisageable de mettre en place sur certaines zones un périmètre de protection dont l'extension se limiterait au bassin versant, le long des affluents et sur le lido. Ce périmètre de protection défini par une réglementation, protégerait les milieux de toutes sources de nuissance et de pollution. La protection du lido éviterait la création de routes, parkings, la pollution, la destruction de la végétation ou l'extraction de sédiments.

BILAN DE LA SITUATION DES ZONES HUMIDES AU REGARD DES DOCUMENTS D'URBANISME

Après enquête auprès du Service d'Aménagement Rural de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt d'Ajaccio, un bilan de la situation des zones humides en fonction des objectifs de la directive d'aménagement du littoral a été réalisé.

Parmi les 16 communes littorales concernées, 10 sont actuellement pourvues de documents d'urbanisme à savoir, Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) et Modalités d'Application du Réglement National d'Urbanisme (M.A.R.N.U.).

Les différents zonages établis sur ces 10 communes sont représentés sur cartes I.G.N. au 1/25 000ème (voir annexes). La signification des sigles employés est la suivante :

M.A.R.N.U. (Modalités d'Application du Réglement National d'Urbanisme) :

Z.C. : zone constructible
Z.N. : zone naturelle

P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) :

N.C. : zone agricole
N.D. : zone naturelle
N.A. : zone en attente d'urbanisation
N.B. : zone naturelle constructible
U., U.V., U.T. : zone constructible

La nature et l'état d'avancement de ces zonages sont présentés ci-dessous :

Communes	Procédure	Dossier
ZONZA	M.A.R.N.U.	En cours d'étude R.N.C.U. (1)
LECCI DI PORTO-VECCHIO	P.O.S.	En cours d'étude R.N.C.U.
SARTENE	P.O.S.	Approuvé en révision
PROPRIANO	P.O.S.	Approuvé en révision
BASTELICACCIA	P.O.S.	Approuvé en révision
GROSSETTA PRUGNA	P.O.S.	Approuvé en révision
AJACCIO	P.O.S.	Approuvé en modification
CASAGLIONE	M.A.R.N.U.	Approuvé
CUCCIA	M.A.R.N.U.	Approuvé
SOLLACARO	—	R.N.C.U.
PORTO-VECCHIO	Partie P.O.S. Partie M.A.R.N.U.	Approuvé Approuvé
BONIFACIO	P.O.S.	Approuvé en modification
FIGARI	P.O.S.	En cours d'étude R.N.C.U.
PIANOTOLLI-CALDARELLO	—	R.N.C.U.
MONACCIA D'AULLENE	P.O.S.	En cours d'étude. R.N.C.U.
SERRA DI FERRU	P.O.S.	Approuvé en modification

(1) R.N.C.U. : Réglement National du Code de l'Urbanisme.

Situation des zones humides classées

— 80 % d'entre elles sont classées N.D., Z.N. (zone naturelle) ou N.C. (zone agricole).

— 20 % sont classés N.A. (zone en attente d'urbanisation) ou N.D.a. (certains aménagements sont possibles en respectant le milieu... campings, équipements touristiques légers...).

Situation des zones humides non classées

Elles représentent 30 % des zones humides étudiées. Elles sont soumises au Réglement National du Code de l'Urbanisme relevant de la loi de 1938 (R.N.C.U.)

Certaines sont assises sur des communes dont une directive d'aménagement est en cours d'étude (P.O.S. - M.A.R.N.U.).

Conclusion

On constate que la majorité des zones humides sont classées en zones naturelles. Malgré cette protection, il est possible de constater que des zones humides subissent certaines pressions de la part du tourisme et de l'urbanisation. En effet, on dispose d'exemples où, malgré une affectation en N.D. ou Z.N., certains sites continuent à être bouleversés ou cernés par l'urbanisation sans prévision d'un périmètre de protection, ce qui équivaut à les condamner.

D'autre part, de grands projets touristiques sont à l'étude sur certains sites ; ils constituent un enjeu politique et économique non négligeable pour les communes concernées, ce qui risque de remettre en question leur classification.

Enfin, il est important de noter la multiplicité des agressions ponctuelles difficiles à maîtriser, parfois déterminantes dans certains cas et de ce fait compromettantes pour la pérennité de ces zones.

VII — LES ZONES HUMIDES À VALORISER ET À PROTÉGER

INTRODUCTION

Ce chapitre est consacré à la présentation des sites les plus importants pour la migration et l'hivernage des Anatidés, Limicoles et autres espèces. Certains d'entre-eux ont également un intérêt non négligeable en période de reproduction.

Jusqu'à présent, aucune de ces zones n'a été l'objet d'un suivi détaillé des effectifs de chaque espèce et de leur évolution. Aussi, il n'a pas été possible de présenter de tels résultats, si ce n'est quelques renseignements recueillis à travers la bibliographie et quelques données communiquées par des chasseurs. Cette lacune devrait être rapidement comblée, car, depuis 1987, la Fédération Départementale des Chasseurs de Corse du Sud a mis en place, en collaboration avec l'O.N.C., un réseau de correspondants dont la mission principale consiste à effectuer des dénombrements d'oiseaux d'eau hivernants à la fréquence d'une ou deux journées par mois. De même, l'absence d'étude sur l'utilisation du milieu par les Anatidés (zones de gagnage — zones de remise) ne permet pas de décrire le fonctionnement des populations. Ce manque d'information nécessite l'engagement, à court-terme, d'études dans ce domaine.

MÉTHODOLOGIE

Chaque étang sélectionné fait l'objet d'une analyse détaillée et de propositions d'aménagement et de sauvegarde, selon le plan suivant :

1) Présentation du milieu naturel : caractéristiques du biotope, type de végétation, fonctionnement de l'hydraulique, utilisation du milieu par l'homme, projets d'urbanisation ou touristiques.

2) Capacité d'accueil actuelle pour l'avifaune (hivernants et migrateurs).

3) Propositions sur les possibilités d'aménagement pour la valorisation du patrimoine Anatidés, propositions pour permettre une meilleure utilisation du site par les oiseaux d'eau.

Les coordonnées géographiques, la superficie, le statut foncier sont présentés dans le chapitre INVENTAIRE.

ÉTANG DE L'OVU SANTO

Le milieu naturel

Il s'agit d'un étang de petite superficie, situé en arrière d'une belle étendue de sable d'environ 1 km. Son hydrologie correspond à l'affleurement de la nappe phréatique du CAVO. Il est toujours en eau ; la zone marécageuse, dont l'extension varie avec les saisons, est peu étendue autour de l'étang : pelouses recouvertes d'eau l'hiver, crues occasionnelles du CAVO. Il n'a aucune

L'ÉTANG
DE
L'OVO SANTO

communication avec la mer.

Il est ceinturé par un boisement de Tamaris, remarquable par sa densité et son étendue. Au centre, on rencontre une roselière à Phragmite commun et Typha.

La profondeur du plan d'eau avoisine le mètre, dans sa partie centrale.

Signalons l'abandon de la décharge municipale sur la rive Sud. Seule, la rive Sud du CAVO est aménagée pour le tourisme. Un troupeau de bovins pâture en toute liberté sur la plage et aux alentours de l'étang. En 1987, ce secteur a été victime d'un incendie qui a détruit plus de 200 hectares de maquis.

Actuellement, la plage et le lido sont la propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres d'où la récente mise en place d'une gestion qui devrait permettre la préservation de ces milieux.

L'avifaune

En remontant géographiquement du Sud (BONIFACIO) vers le Nord de la Côte Orientale, on constate que l'étang de l'OVO SANTO constitue la dernière zone humide avant l'étang de PALO, distant d'une trentaine de kilomètres environ.

Aussi, l'OVO SANTO, de par sa situation géographique vis-à-vis des zones humides situées plus au Nord, joue un rôle important dans la migration.

Autrefois, important lieu de passage pour de nombreux migrateurs, ce milieu n'est plus guère fréquenté de nos jours, pour diverses raisons : pression de chasse trop forte, milieu peu attractif dans son état actuel.

Les espèces rencontrées au cours de nos visites sont les suivantes : Aigrette garzette (2 individus), Héron cendré (1 individu). On note également le passage d'Oies sauvages, mais elles ne s'arrêtent pas.

Les Canards de surface fréquentent cet étang, toutefois en effectif réduit. Les espèces principales sont les Sarcelles d'hiver et d'été et le Canard siffleur. Ce dernier affectionne tout particulièrement ce milieu surtout en période de froid et de grand vent. En effet, la ceinture de Tamaris joue un rôle de protection et d'abri. Il n'est pas rare d'observer des groupes de colverts, de sarcelles ou de siffleurs et des grands cormorans (jusqu'à une centaine d'individus) en mer.

Relativement peu d'oiseaux y nichent. Parmi les Anatidés, l'espèce dominante est le Colvert (1 à 2 couples). On rencontre également la Foulque macroule, dont les effectifs augmentent légèrement en période d'hivernage, et le Râle d'eau. A noter, la présence de la Huppe fasciée sur la plage et dans la pinède, et le Guêpier d'Europe qui revient nicher dans les extraction de sable et aux alentours de l'étang.

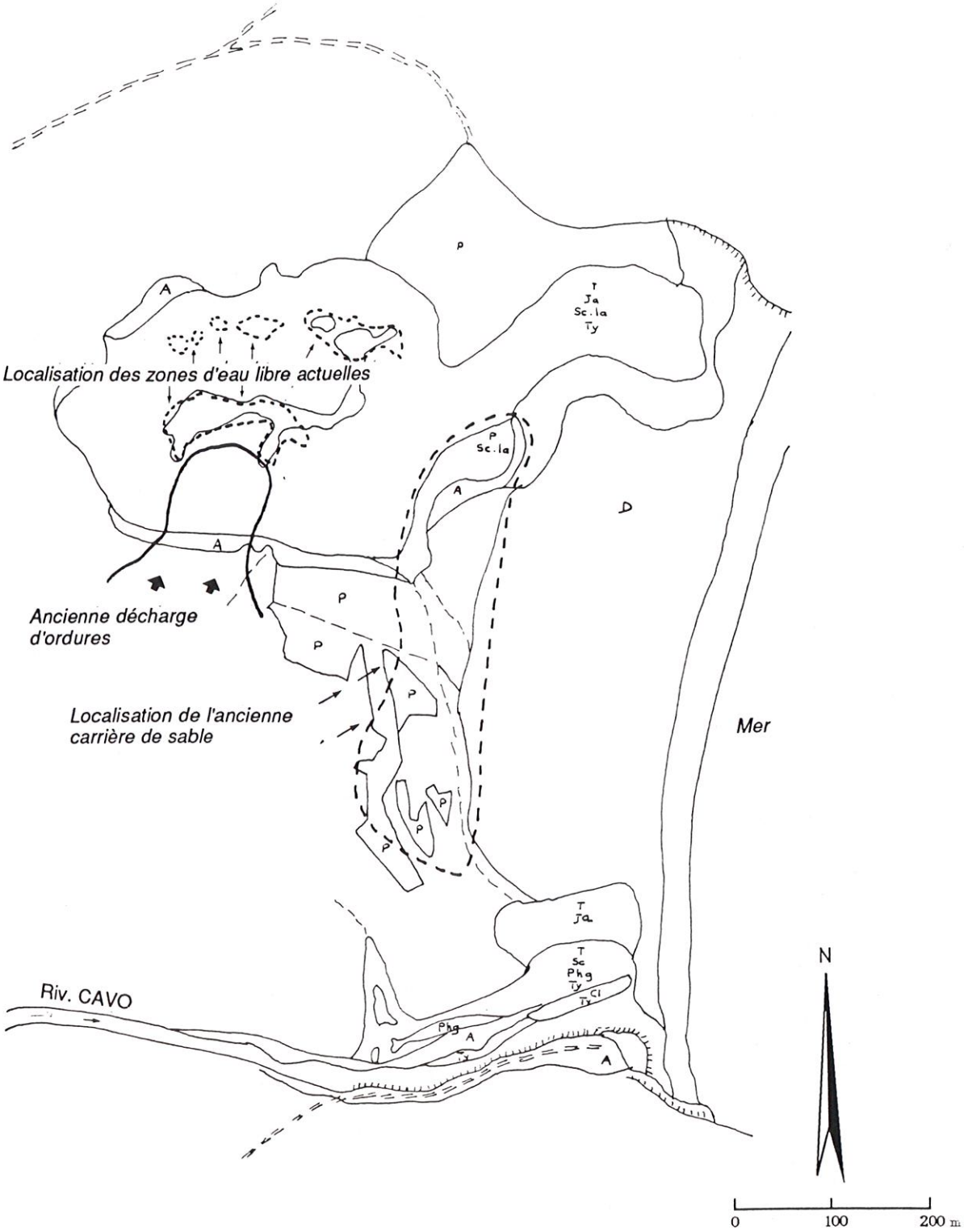

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE : état en 1970 (Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)

ÉTANG DE L'OVO SANTO

Site ayant évolué

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine

L'acquisition de ce milieu par le Conservatoire du Littoral est souhaitable. En effet, déjà propriétaire de la plage et des dunes, l'extension de sa propriété sur l'étang permettrait d'en assurer la protection et la gestion.

Lieu de passage des migrations, cet endroit était autrefois, selon les chasseurs, peuplé de diverses espèces en repos migratoire. Dans le cadre d'une opération plus vaste pour la protection des étangs de la Côte Orientale, il serait d'un grand intérêt de récréer ce lieu de repos pour les migrateurs. La création d'une Réserve de Chasse Approuvée est souhaitable et ne poserait pas de problèmes juridiques si le Conservatoire en devenait propriétaire.

Cette réserve, dont les limites s'étendraient à tout le périmètre de la zone humide, assurerait une protection satisfaisante pour les Anatidés (Colvert et Sarcelle, en particulier) et les autres espèces. Il est important de ne pas limiter la réserve à l'étang mais d'y adjoindre une partie terrestre importante et judicieusement située de façon à assurer la quiétude des oiseaux d'eau sur l'étang et les zones inondées. Pour cela, il est nécessaire d'inclure :

— la dune, allant de la Pointe de FANETA jusqu'à l'embouchure du CAVO,

— une partie de l'embouchure du CAVO,

— et une partie de la zone agricole et boisée, située dans le secteur Ouest.

Ainsi, la superficie de cette réserve atteindrait environ 80 hectares. En outre, la solution à retenir pour l'ouverture de l'étang par une intervention sur la végétation aquatique serait de couper les tamaris du pourtour de la zone d'eau centrale vers l'extérieur, tout en conservant une ceinture végétale servant de périmètre de protection. Cette intervention pourrait être réalisée à partir d'une barque à fond plat ; la coupe peut être réalisée à l'aide d'une tronçonneuse ou de serpes manuelles. Les branches coupées seront ramenées sur le sol et brûlées en tas.

En ce qui concerne l'ancienne décharge publique, sa remise en état nécessiterait un reboisement par une végétation de type forestier (Chêne-liège et Tamaris au bord de l'étang). Il assurerait également un camouflage de l'étang dans sa partie Sud.

ÉTANGS DE PINARELLO, PADULATO ET PADULO TORTO

Le milieu naturel

Il s'agit d'un ensemble de 3 étangs situés de part et d'autre de la presqu'île de PINARELLO. Ils sont alimentés en eau douce par un bassin versant réduit. Les étangs communiquent entre eux par des fossés.

La pénétration de la mer dans l'étang de PINARELLO se manifeste par l'ouverture dans sa partie Nord d'un grau quasi permanent. Cet étang est scindé en deux parties qui communiquent entre elles par un chenal.

PADULATO et PADULO TORTO communiquent avec la mer par débordement le long d'un étroit chenal au Nord Est.

Les berges de la partie Nord de l'étang de PINARELLO soumises aux influences maritimes sont occupées par la Salicorne, accompagnée du Carex et du Jonc maritime. La partie Sud est recouverte au centre, par du Phragmite immergé. Sur les bords, on trouve du Scirpe et du Jonc maritime. La liaison entre la végétation terrestre et aquatique est assurée par une bande étroite d'Aulnes.

PADULATO est constitué d'une mosaïque de phragmites et de *Cladium mariscus* (seule station en Corse). La bordure est marquée par endroits d'une rangée de tamaris ; vers la dune, on trouve un petit marais, communiquant par un étroit chenal avec l'étang principal, envahi par du Jonc.

PADULO TORTO est ceinturé par des zones de phragmites vers l'Ouest. Par endroits, le Tamaris fait transition entre l'eau et la pinède.

Activités humaines et perspectives

Les caractéristiques de ce site en font un lieu touristique important. Son aménagement, bien avancé, se traduit par :

— une urbanisation du village de PINARELLO jusqu'aux rives Nord de l'étang, avec de nombreuses résidences secondaires, hôtels, restaurants et un centre de voile ;

— village de vacances de CARAMONTINU au Nord,

— village de naturistes au Sud, autour de PADULO-TORTO.

L'accès de ces étangs et du lido est facilité par la présence d'une route longeant PINARELLO.

ÉTANG
DE
PINARELLO

L'avifaune

Caractères généraux

□ ***Étang de PINARELLO***

Une digue centrale divise cet étang en deux zones bien distinctes :

— la zone Nord est caractérisée par un plan d'eau libre ceinturé par des zones de marécages à Salicorne. Ce milieu *a priori* favorable pour les Limicoles accueille peu d'espèces. Ceci peut s'expliquer par un dérangement excessif causé par la présence du village de PINARELLO, en voie de développement, et de la route longeant le lido.

— La zone Sud est caractérisée par la présence d'une roselière sur la totalité de sa surface. Il s'agit du secteur le plus intéressant pour l'avifaune pour les raisons suivantes :

- cette zone est moins sensible aux facteurs de dérangement,

- l'existence d'une roselière rend le milieu plus riche et plus diversifié, créant ainsi une zone de protection pour les oiseaux d'eau.

□ ***Étang de PADULATO***

Il est constitué de deux zones d'aspect différent : un étang situé au Sud de la piste de PINARELLO et un marais localisé près de la dune. Tous deux sont en communication par débordement le long d'un étroit chenal traversant la piste.

L'étang est le secteur le plus intéressant pour l'avifaune. Il est recouvert dans ses 2/3 Sud par une végétation dense à Phragmite commun et *Cladium mariscus*. Quelques tâches d'eau libre apparaissent par endroits. Le 1/3 Nord, situé près de la piste de PINARELLO, est caractérisé par un plan d'eau. Il est protégé par une bande de *Cladium mariscus* près du chemin de PINARELLO.

Le marais, de faible superficie, est recouvert d'une timide végétation de Phragmite commun et de Jonc maritime, soumise aux influences maritimes. Son épaisseur d'eau ne dépasse pas 10 à 20 centimètres ; cette zone représente un milieu favorable aux limicoles et aux sarcelles bien que soumis à des dérangements fréquents. Il reste, dans son état actuel, peu attractif pour l'avifaune.

□ ***Étang de PADULO TORTO***

Sur l'ensemble des zones humides du golfe de PINARELLO, l'étang de PADULO TORTO est de loin le plus intéressant pour l'avifaune. C'est sur celui-ci que la majorité des espèces sont observées. En effet, il offre plusieurs milieux favorables :

— milieu très diversifié : étang ceinturé par une succession de zones à Phragmite commun, Jonc maritime, Jonc aigu, Salicorne, Chiendent et Typha,

ÉTANG DE PADULATO

ÉTANG DE PADULO TORTO

— forme géométrique très diversifiée créant des secteurs très protégés,

— milieu retiré, caché par la végétation environnante, d'accès difficile et protégé de toutes perturbations humaines, à l'exception du camp de naturistes en période estivale.

Potentialités

□ ***Étangs de PINARELLO et de PADULATO***

L'accessibilité trop importante de ces étangs en font des sites peu fréquentés par les oiseaux d'eau. Néanmoins, on y rencontre les espèces suivantes : Foulque macroule, Grèbe castagneux, Poule d'eau, Râle d'eau. Au cours de notre visite, on a observé un Héron cendré et un Busard des roseaux. En ce qui concerne les Anatidés, le Canard colvert est l'espèce la plus représentée. On note également la présence de Sarcelles d'hiver et d'été, de Siffleurs, Souchets et Pilets.

Relativement peu d'oiseaux y nichent. Parmi les Anatidés, l'espèce dominante est le Colvert (8 à 10 couples). La Foulque, la Poule d'eau, et le Râle d'eau s'y reproduisent.

□ ***Étang de PADULO TORTO***

L'accessibilité très faible de cet étang, malgré la présence d'un camp de naturistes dans sa partie Sud, en fait un site privilégié. En effet, camouflé par un maquis environnant important, ce site est très protégé de toute pénétration humaine ; il en résulte une importante fréquentation hivernale des oiseaux d'eau.

Nous avons pu y observer un Héron cendré, 3 Canards pilets, 150 Foulques macroules et 50 Grêbes castagneux. Le Canard colvert, le Siffleur et les Sarcelles d'hiver et d'été fréquentent ce milieu en petit nombre.

La Foulque macroule et le Grêbe castagneux nichent régulièrement. En 1985, il a été observé une dizaine de nichées de Foulque macroule et quelques unes de Grêbe castagneux. Parmi les Anatidés, peu d'oiseaux nichent à l'exception du Canard colvert dont quelques nichées apparaissent en avril, dans les roselières. L'observation d'une Poule sultane en juillet 1985 (P.N.R.C.) pourrait être un signe de nidification de cette espèce dans ces roselières. Néanmoins, visiteur occasionnel, cette espèce fut rarement observée depuis ces vingt dernières années. Il existe, dans une collection privée, un spécimen naturalisé tué dans une roselière de BIGUGLIA, la première quinzaine de février 1975 (J.C. THIBAULT, 1983).

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine

Les étangs de PINARELLO, PADULATO et PADULO TORTO se remarquent peu dans le paysage. Cette protection environnementale mérite d'être poursuivie. Une urbanisation peut être développée autour du hameau, ainsi qu'à proximité de PINARELLO, mais devra toujours être orientée vers un habitat dense.

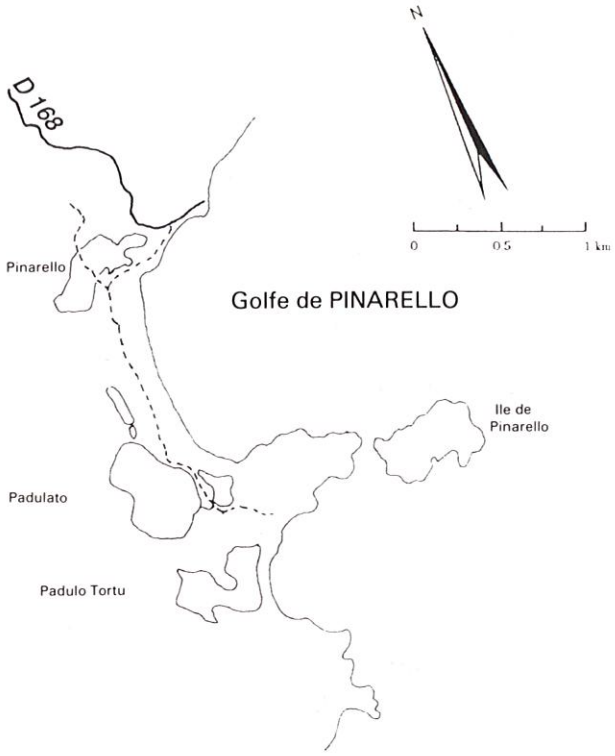

LES ZONES HUMIDES DU GOLFE DE PINARELLO
Carte de situation

PADULATO et PADULO TORTO et la pinède proche devront être protégés. Cette protection est réalisable après modification des clauses du S.D.A.U. En effet, le S.D.A.U. manifeste la volonté de protéger effectivement PADULATO et PADULO TORTO, mais la construction y demeure possible (village de naturistes). Or, cette protection devrait être intégrale, sans aucune construction, ni création de nouveaux chemins d'accès.

La création d'une bande d'arbres entre la piste et l'étang de PADULATO isolerait ce dernier (fréquentation et passages des véhicules).

D'une manière générale, une négociation avec les intéressés (Administrations, Collectivités locales) est souhaitable pour assurer la protection de

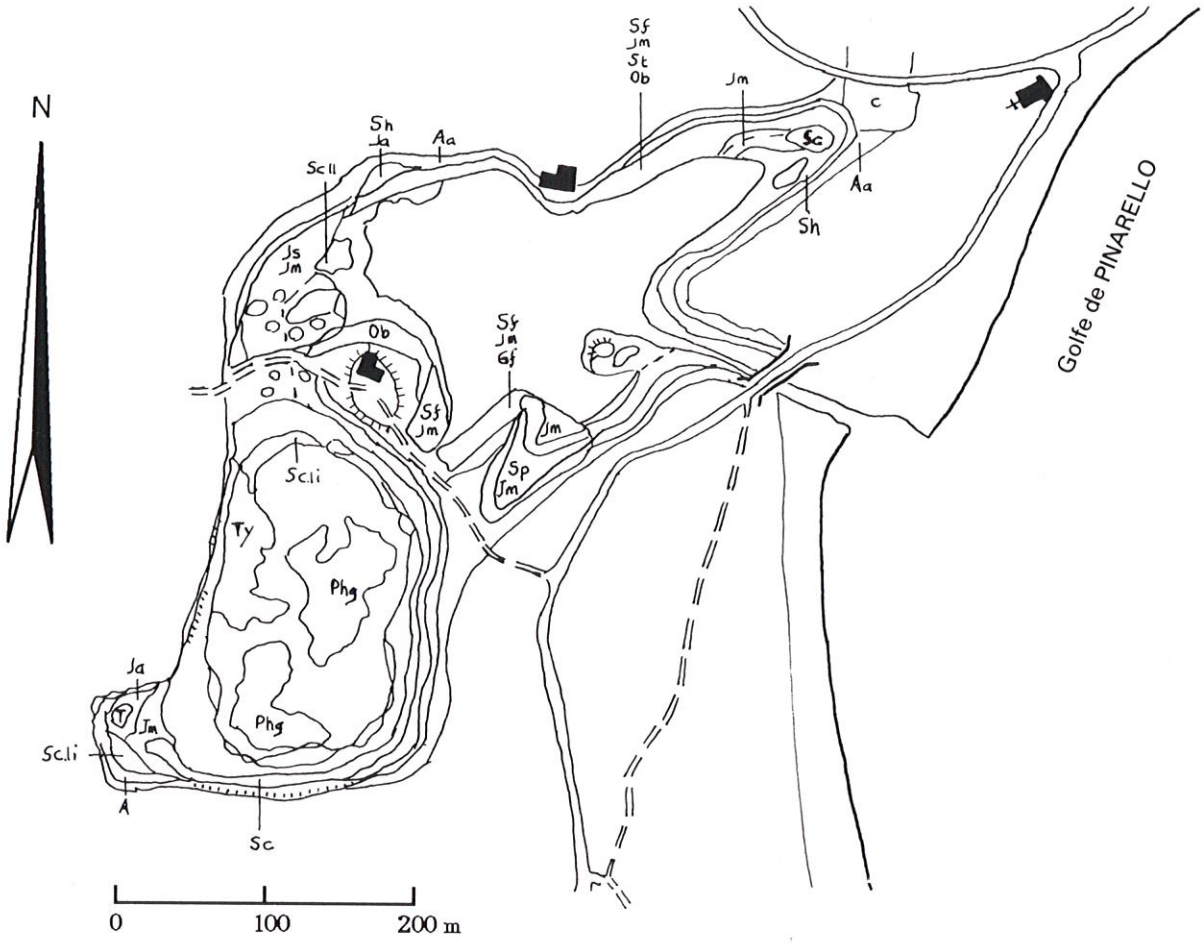

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE : état en 1970 (Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)
ÉTANG DE PINARELLO Secteur ayant évolué (diminution des zones d'eau libre)

ces lieux ; par exemple, en sacrifiant un site moins intéressant pour en préserver d'autres, intégralement (PADULATO et PADULO TORTO).

Une intervention à l'intérieur des zones pourrait favoriser le développement des oiseaux d'eau : ouverture de la végétation (roselière) sur les étangs de PINARELLO (secteur Sud) et PADULATO.

Le secteur Sud de PINARELLO est recouvert dans son intégralité par le Phragmite commun. Cette ouverture végétale limite considérablement l'installation des canards de surface (Colvert, Pilet, Siffleur, Sarcelles) et autres espèces. Il faudrait supprimer une partie de cette végétation tout en maintenant une bande de protection en bordure. La démarche à suivre serait la suivante :

— faucardage mécanique de la roselière (l'emploi de débroussailleuses portables est conseillé en raison de la faible superficie).

— dès les premières repousses du printemps, assurer un traitement au DALAPON. Cette intervention est réalisable au moyen du véhicule «ARGO» équipé d'un pulvérisateur mécanique, monté à l'arrière de l'engin.

En outre, l'entretien du grau favoriserait l'entrée de l'eau de mer et l'entretien du chenal entre les deux parties de l'étang augmenterait les apports d'eau et réduirait le couvert végétal en raison de l'augmentation de la salure des eaux.

L'étang de PADULATO est composé d'une mosaïque de Phragmite et de *Cladium mariscus*. La comparaison des documents photographiques de 1970 à nos jours fait apparaître une nette évolution de la surface végétative. En 1970, la végétation représentait 30 % environ de la surface totale du plan d'eau. En 1985, elle en occupait 70 %.

La présence du *Cladium mariscus*, seule station en Corse où cette espèce s'est étendue, jusqu'à

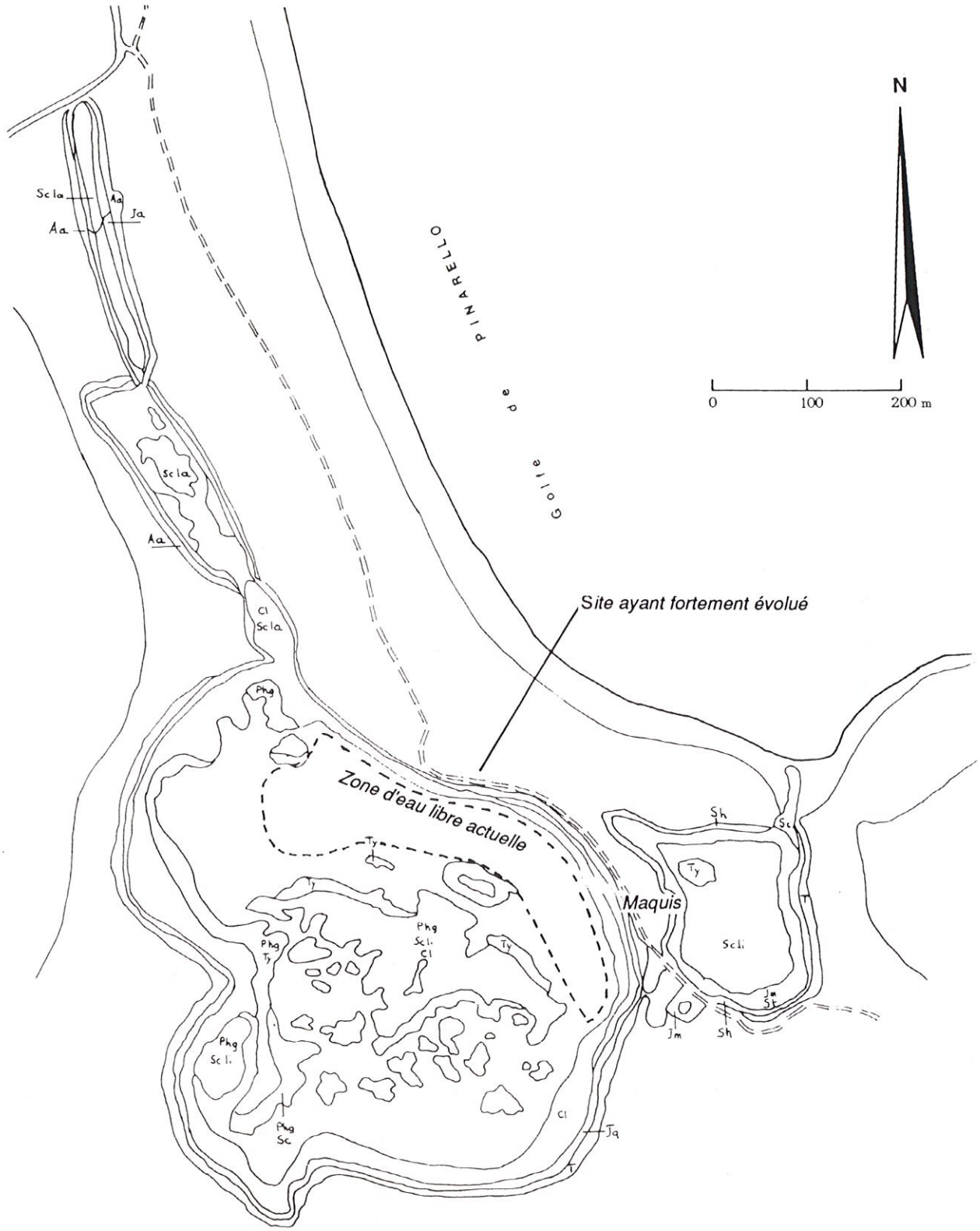

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE : état en 1970 (Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)
ÉTANG DE PADULATO

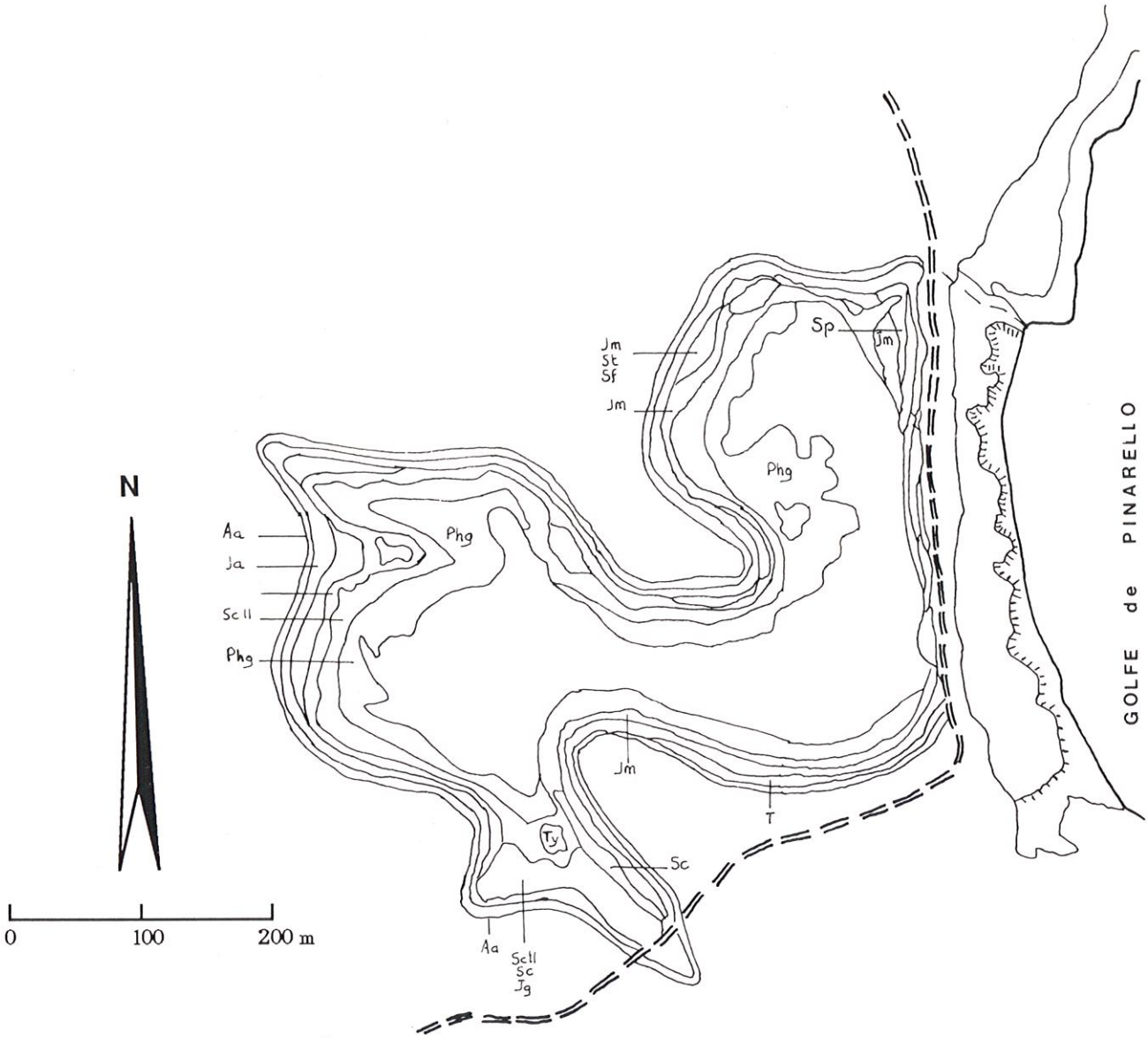

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE : état en 1970 (Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)

ETANG DE PADULO TORTU — Site ayant peu évolué

dominer entièrement la roselière, ne permettra pas de réaliser une intervention importante sur la végétation. Elle doit consister en une diminution de la surface végétative tout en conservant son aspect de mosaïque (zone d'eau libre - zone à végétation). La démarche à adopter devrait être la suivante :

— faucardage de la Phragmite et du Cladium, en maintenant une zone d'eau libre et une zone de végétation, au moyen d'un bateau faucardeur qui assurera la récolte de la végétation coupée. Cette intervention devra être répétée tous les ans.

En ce qui concerne le marais jouxtant l'étang de PADULATO, une intervention favoriserait l'hivernage de quelques limicoles et des Sarcelles d'hiver et d'été. L'aménagement préconisé est le suivant :

— girobroyage de la végétation en période estivale, puis retournement des racines au moyen de disques agricoles,

— protection contre la fréquentation et les activités humaines par la création d'une bande boisée à proximité du chemin de PINARELLO.

L'importance de la capacité d'accueil de l'étang de PADULO TORTO motive son maintien en l'état actuel.

ÉTANG D'ARASO

ÉTANG D'ARASO

Le milieu naturel

Situé au Nord de la baie de SAN CIPRIANO, l'étang d'ARASO doit sans doute son origine au colmatage du fond de la baie et à la présence proche du delta du l'OSO.

Le comblement progressif des bras et la transformation du milieu par l'homme (aménagement de SAN CIPRIANO) ont isolé cette zone de l'ensemble des zones humides environnantes.

Cet étang reçoit des eaux de ruissellement collectées le long de quelques talwegs ; il est rarement ouvert sur la mer.

La limite du côté mer est constituée par un cordon de dunes dont la plupart sont fixées par un réseau végétal et un boisement de genévriers accompagnés de quelques pins.

Sa forme géométrique résulte de l'extraction de sable pratiquée au sein de cet étang qui a modifié les rives, créant une succession de plusieurs bassins séparés par des bancs de sable plus ou moins consolidés. L'étang repose sur les alluvions du l'OSO et les sédiments sont essentiellement sableux.

La végétation environnante est constituée par un maquis bas à cistes surmonté par quelques Chênes-lièges. Cette végétation résulte de plusieurs passages du feu. L'étang est entouré par quelques touffes de joncs, de salicornes et de tamaris qui ont du mal à se développer sur des rives remaniées. Le marais de POZZU NERU à l'Est abrite une roselière et une Scirpaie (*Scirpe maritime*).

Les activités humaines

On note :

— village de SAN CIPRIANO au Sud (complexe touristique),

— hameau de CIRENDINU au Nord,

— résidences secondaires au Nord-Est,

— extraction de sable au sein de l'étang.

Un projet de construction d'un lotissement sur la pente Nord de l'étang est en cours d'élaboration.

Le lido est très fréquenté en période estivale, avec développement du camping sauvage.

L'avifaune - Potentialités

Malgré la relative importance de sa superficie (13 hectares), cet étang accueille peu d'Anatidés. Cela peut s'expliquer par la conjugaison de plusieurs facteurs :

— habitat mal structuré, milieu trop ouvert,

— pression importante des activités humaines

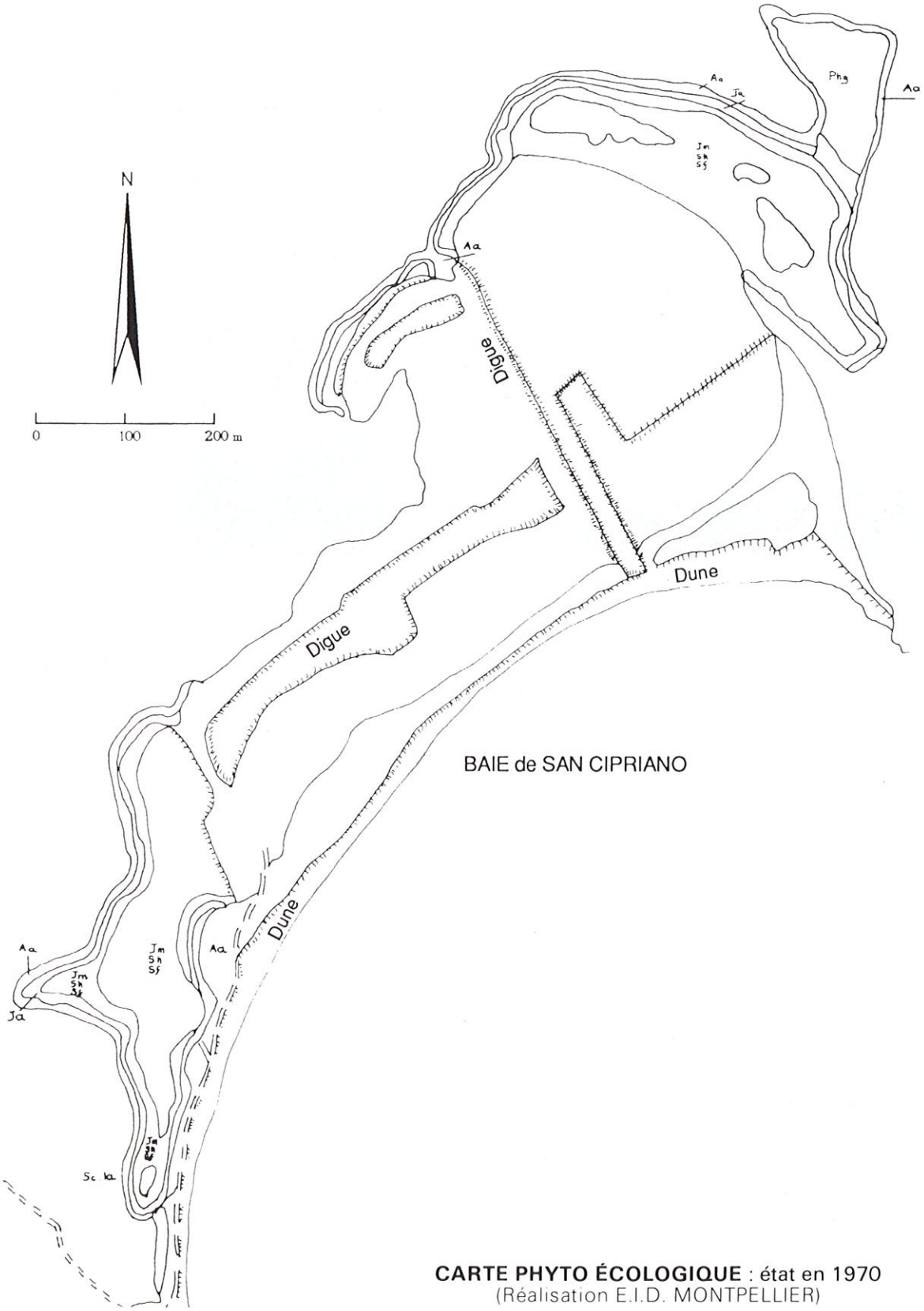

CARTE PHYTO ÉCOLOGIQUE : état en 1970
(Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)

ÉTANG D'ARASO
Peu d'évolution sur la végétation, mais forte modification sur la physionomie du site.

(tourisme, chasse).

Seulement trois espèces semblent hiverner en effectifs relativement limités, les Sarcelles d'hiver et d'été et le Canard colvert. Les oiseaux sont observables dans les Pozzis et dans les milieux très reculés.

Cette zone est nettement plus favorable aux Limicoles qui y stationnent pendant les migrations. On rencontre la Bécassine des Marais et des chevaliers.

Le Héron cendré et l'Aigrette garzette viennent s'y installer occasionnellement. Parmi les nicheurs, peu de données sont connues, mais de toute évidence, ils sont très faiblement représentés (Canard colvert). La reproduction du Petit Gravelot a été notée en 1987 (PATRIMONIO, 1987).

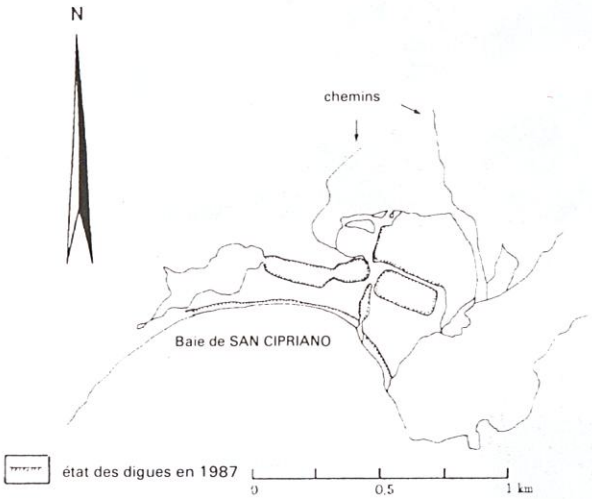

ÉTANG D'ARASO : plan de situation

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine naturel

Une Réserve de Chasse Maritime de 1.100 hectares a été créée en 1973 sur le littoral maritime. Cette réserve joue le rôle de zone de remise pour les canards dérangés sur les zones humides terrestres du secteur, mais elle ne leur accorde aucune protection. L'aménagement de l'étang (extraction de sable - développement touristique) artificialise le milieu et fait disparaître chaque année les possibilités d'installation d'une avifaune migratrice et hivernante.

La capacité d'accueil augmentera seulement si on assure la pérennité de cette zone : sa préservation est essentielle, non seulement pour la zone, mais pour l'ensemble du chapelet de zones humides du Delta de l'OSO.

Il serait donc important de réaliser les opérations suivantes :

— L'extraction de sable pratiquée sur l'étang doit être interrompue. Cet arrêt des travaux permettra à la végétation rivulaire et dunaire de recoloniser peu à peu le milieu,

— Le maintien et la consolidation des dunes sur le plan d'eau central sont indispensables pour augmenter la diversité du milieu. De plus, ces endroits peuvent servir de zone de repos et de toilettage pour les Anatidés (colvert - sarcelle),

— Une protection du boisement sur le lido, devient indispensable ; il est nécessaire d'y réglementer, voire d'y interdire le camping.

Le développement des activités, et en particulier la construction d'un lotissement, risque d'entraîner des modifications du site ; il convient d'agir en veillant à ce que l'étang ne soit pas touché par cette évolution. La qualité des eaux doit être contrôlée pour parer à toute pollution.

Comme pour le Delta du l'OSO, il serait également judicieux d'adjoindre à la Réserve de Chasse Maritime l'étang d'ARASO. Ainsi, l'ensemble des zones humides du Nord du Golfe de PORTO-VECCHIO serait mis en situation de réserve naturelle. Elle aurait pour but la protection de l'avifaune, le développement des effectifs et la régularité de la présence des oiseaux.

DELTA DU L'OSO

Le milieu naturel

Petite plaine alluviale reposant sur un socle granitique émergeant au niveau de la pointe de SAN BENEDETTO et SAN CIPRIANO, formée par le Delta du L'OSO, parsemée de marécages, d'étangs, de zones d'eau libre (bras) et d'îlots terrestres.

Le fleuve du l'OSO se jette en mer, au Nord du Golfe du STAGNOLE ; divisé en deux bras, désormais morts, il atteignait l'étang de SAN CIPRIANO.

La limite Est, du côté de la mer, est constituée par un cordon de dunes mobiles ou en cours de fixation, par un réseau végétal plus ou moins dense, parfois boisé.

L'étang de SAN CIPRIANO est alimenté par la nappe phréatique de l'OSO et par un grau ouvert occasionnellement par une surcharge des eaux de l'étang lors de ses crues.

ÉTANG DE SAN CIPRIANO

DELTA DU L'OSO

La végétation environnante est caractérisée par une cistaie dense, soumise aux influences des incendies, entrecoupée par des boisements de Pins maritimes, bien développés. On note quelques boisements d'aulnaies et la présence du cours d'eau de l'OSO.

La végétation aquatique est représentée par une mosaïque de Salicorne, Roselière, Scirpe, Jonc qui s'étendent de part et d'autre des plans d'eau.

Activités humaines

On note actuellement une urbanisation bien développée :

— résidence de CALA ROSSA,
— village de SAN CIPRIANO,
— camping du Golfe di SOGNO,
— élevage d'aviculture,
— ranch motel,
— résidences secondaires.

Cette urbanisation engendre un impact défavorable sur l'environnement, qui se traduit par :

— dépôts d'ordures sauvages,
— rejet des eaux usées,
— piétinement des dunes, et
— création de nombreux accès.

Le S.D.A.U. prévoit un développement de l'urbanisation à partir des noyaux existants.

L'avifaune

Caractères généraux

La partie Est, représentée par l'étang de STAGNOLO et ses marécages, constitue actuellement la zone la plus favorable pour l'avifaune, pour les raisons suivantes :

— Ce secteur est un milieu très diversifié, constitué d'une mosaïque de plans d'eau, de marécages et de zones à végétation aquatique et terrestre. Cet ensemble est dessiné par des formes géométriques variables très prononcées, résultat du développement passé du bras de l'OSO, désormais mort,

— La présence d'îles recouvertes par une strate herbacée dense et de boisements de Pin maritime rend le milieu plus hétérogène et assure une protection des espèces telles que les Ardeidés,

— La fréquentation de ce milieu par une vingtaine de chevaux favorise son entretien. En effet, ces animaux évitent l'envahissement de la zone par la végétation aquatique (Scirpe - Jonc),

— A 1,5 kilomètre environ, en amont de l'OSO, on note l'existence d'un plan d'eau alimenté par la rivière. Il s'agit d'une carrière de sable dont l'exploitation a pris fin ces dernières années.

La diversité de ce milieu : mosaïque de Roselières, Aulnes, Tamaris, ceinturés par endroits par un peuplement de Bouleaux, favorise l'installation des oiseaux.

Potentialités

La diversité du milieu rencontrée dans la zone Est semble être favorable aux passages de Limicoles et d'Échassiers. En effet, la faible profondeur d'eau dans les zones retirées, la présence d'îlots terrestres boisés favorise l'hivernage de l'Aigrette garzette et du Héron cendré. Au cours de notre visite, on a pu ainsi observer 5 Aigrettes garzettes au centre de la zone et 2 Hérons cendrés sur la pinède centrale. Favorables au Limicoles, les plans d'eau sont occupés par le Grêbe castagneux, le Râle d'eau et par quelques Canards de surface et Sarcelles d'hiver et d'été.

Au cours de la vague de froid de janvier 1985, 5 flamants roses ont été observés sur ce secteur.

En limite de la zone, la Corneille mantelée niche dans les pinèdes et les Chênes.

Parmi les oiseaux d'eau nicheurs, peu d'espèces sont représentées. On note la nidification du Grêbe castagneux, du Râle d'eau. Quelques nichées de Canard colvert sont observables le long du cours d'eau de l'OSO. La plage de sable et l'embouchure pourraient être le lieu de nidification du Petit Gravelot.

Ancienne carrière de sable, cette embouchure est, de loin, la zone la plus favorable à la nidification. Parmi les espèces rencontrées, on trouve la Foulque macroule, le Grêbe castagneux, le Râle d'eau et le Canard colvert. Néanmoins, la faible superficie qu'elle occupe ne doit pas permettre d'accentuer l'effectif en couples nicheurs.

L'alimentation en eau par la rivière fait de cette zone un milieu privilégié pour la faune sauvage, aussi bien en hiver qu'en période estivale. Cependant, elle ne reçoit pas l'avifaune escomptée ; ceci est lié aux facteurs de dérangement importants occasionnés par l'urbanisation environnante, la pression de chasse et la fréquentation touristique.

□

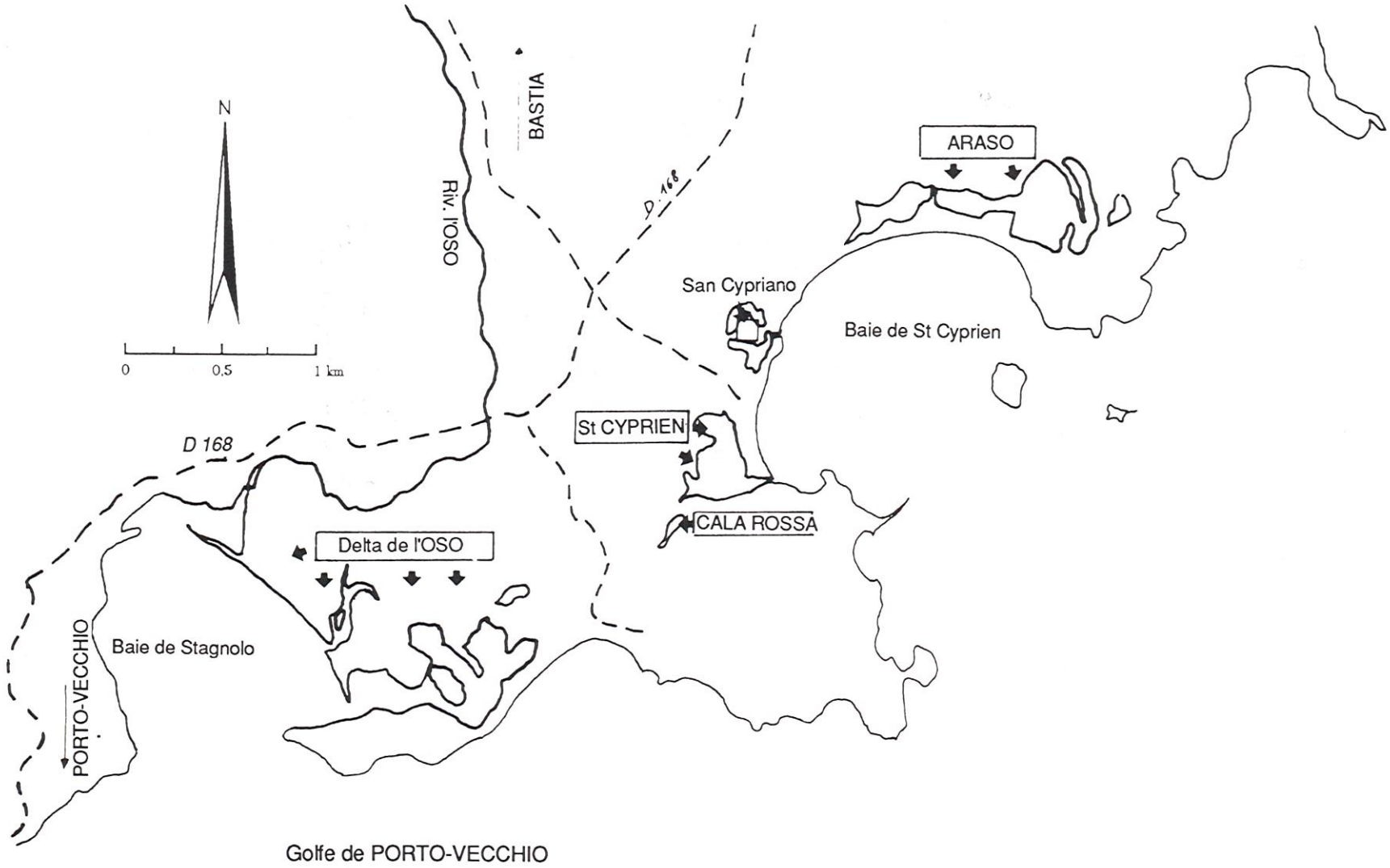

ZONES HUMIDES DU L'OSO : plan de situation

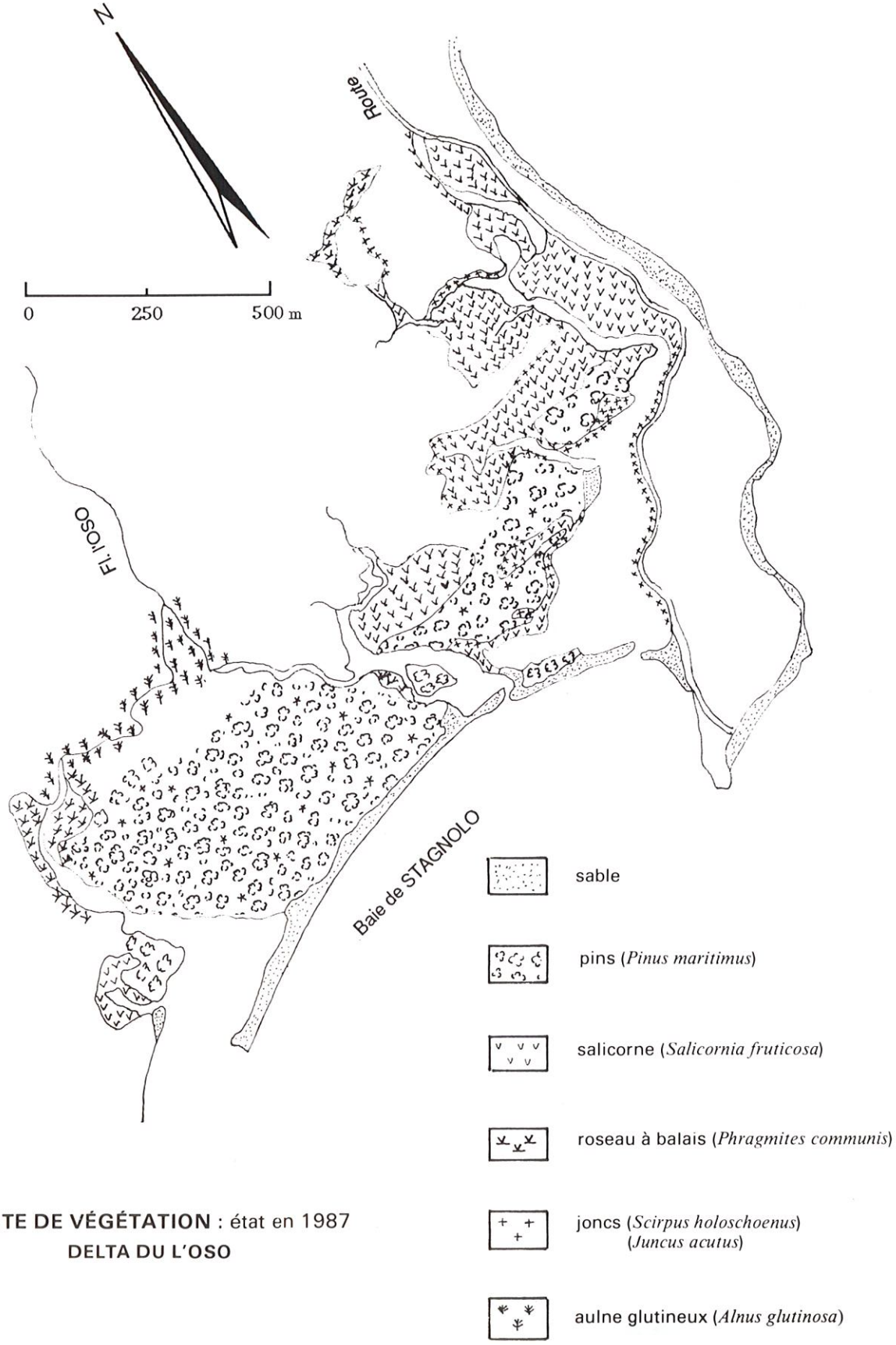

CARTE DE VÉGÉTATION : état en 1987
DELTA DU L'OSO

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE : état en 1970
(Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)

ÉTANGS DE CALLA ROSSA ET DE ST. CYPRIEN
Site ayant peu évolué

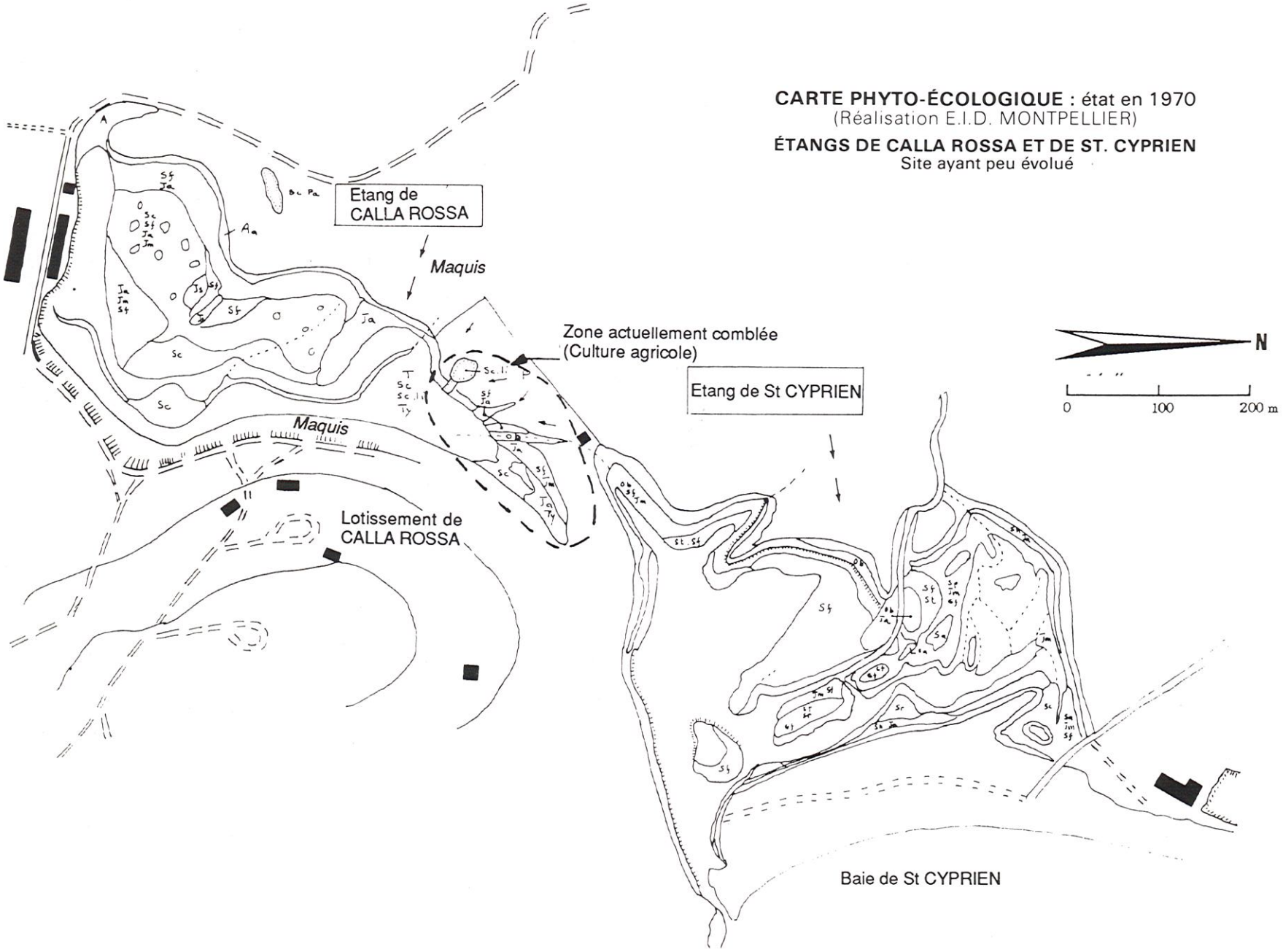

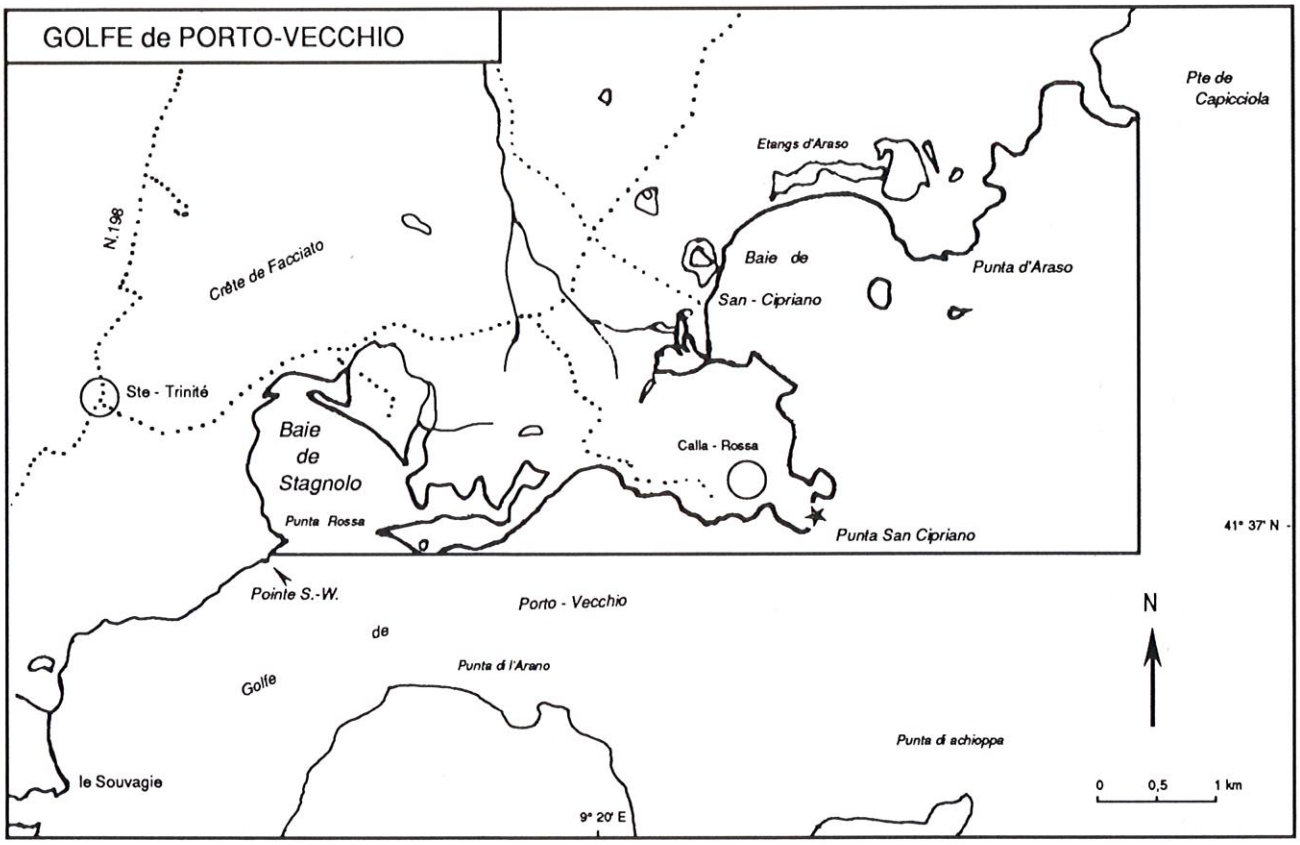

GOLFE DE PORTO-VECCHIO : Limites de la Réserve de Chasse Maritime — Carte extraite de l'Atlas des Réserves d'Avifaune Aquatique. D.P.N. (1979).

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine

Pour augmenter la capacité d'accueil, il conviendrait plus particulièrement d'apporter une certaine quiétude au site, surtout dans le secteur Est, représenté par l'étang de STAGNOLO. Pour ce faire, il suffirait de réaliser les opérations suivantes :

— séparer l'étang de la route de SAN BENEDETTO par l'implantation d'une bande boisée-écran contre la vue et le dérangement. Cette bande d'arbustes, dont les essences devront être adaptées à la nature du sol, doit jouer deux rôles : donner à l'avifaune une sensation de sécurité et de tranquilité et permettre aux dunes de mieux se fixer.

— limiter les sentiers d'accès dans la partie Nord.

L'amélioration de l'habitat se limiterait au maintien et au développement du pâturage (chevaux) sur ce secteur. L'intensification du pâturage augmenterait la qualité écologique de cette zone.

En ce qui concerne une protection vis-à-vis de l'urbanisation, il faut éviter toute construction future, de l'embouchure du l'OSO aux dunes de TRAMULINACCHIA.

Enfin, et surtout, il est regrettable qu'un milieu naturel d'une valeur écologique aussi remarquable que celle du Delta du l'OSO ne bénéficie pas encore d'une politique de protection d'ensemble. Le S.D.A.U. prévoit un développement de l'urbanisation à partir des noyaux existants (SAN CIPRIANU - SAN BENEDETTO) mais n'envisage aucune protection de l'ensemble du site. La mise en Réserve Naturelle Agréée serait un des moyens pour assurer la protection et la pérennité des milieux.

De plus, cette réserve, qui jouxterait la Réserve de Chasse Maritime de 1900 hectares située au Nord du Golfe de PORTO-VECCHIO, assurerait une protection satisfaisante de l'avifaune aquatique utilisant le milieu marin (zones de remise) et le milieu aquatique terrestre (zones de gagnage).

EMBOUCHURE DU STABIACCO

Le milieu naturel

Il s'agit du fleuve le plus important du Sud-Est de l'île. Il se jette en mer, au Sud de la ville de PORTO-VECCHIO et du Golfe. Il forme une plaine alluviale parsemée de sansouïres, marais, chenaux, prairies inondées et bordée de salins. On y distingue :

— le cours d'eau du fleuve avec ses bras en voie de comblement près de l'embouchure. Le milieu est constitué d'une mosaïque d'eau libre ceinturant des zones terrestres (îlots). L'embouchure du fleuve est creusée régulièrement pour faciliter l'écoulement des eaux.

— la partie Nord rassemble de vastes marais salins, séparés du fleuve par d'anciennes sansouïres actuellement comblées par des remblais de terrassement du Port Maritime de PORTO-VECCHIO. Ces anciennes sansouïres, actuellement en friches, sont colonisées localement par le Roseau.

— la partie Ouest est constituée d'une vaste zone de prairies inondées temporairement, entrecoupées de chenaux. Ces prairies draînées se transforment vers le cours d'eau en zones marécageuses.

La végétation est représentée par une salicornaie entrecoupée de Joncs.

On note, au Sud-Ouest, la présence d'une digue destinée à retenir l'eau du fleuve pendant les crues.

Activités humaines

On note :

— un complexe salicole unique en Corse,

— un port maritime sur le cordon dunaire entre l'embouchure du fleuve et le port de plaisance,

— le mouillage de quelques bateaux sur la rive Sud du fleuve près de l'embouchure,

— la pratique d'un élevage (ovins-bovins) dans les prairies,

— la ville de PORTO-VECCHIO au Nord,

— l'hippodrome au Sud-Ouest,

— la présence d'une route longeant le cours d'eau du fleuve, donnant accès à la rive sud du golfe de Porto-Vecchio,

— la circulation de véhicules tout-terrain (moto, 4 × 4) sur les anciennes sansouïres.

De plus, on constate une forte fréquentation touristique sur la plage située près du port maritime et sur les berges du fleuve et des dépôts d'ordures sauvages près de la ripisylve.

L'avifaune

Caractères généraux

Le Delta du STABIACCO est un site important de la Côte Orientale Sud pour la migration et l'hivernage des oiseaux. Ceci s'explique par la diversité des milieux rencontrés, on note :

— le cours d'eau du fleuve, favorable pour le Colvert et la Poule d'eau, avec ses ripisylves d'aulnes glutineux et ses tamaris.

— la zone Ouest caractérisée par des prairies inondées et des marécages, favorables aux Limicoles,

— l'embouchure avec ses bras et ses îlots accueillants pour les Laridés, Sternidés et Ardeidés.

Les prairies inondées ont une valeur écologique particulièrement remarquable. Le niveau d'eau y varie avec les saisons. En période d'inondation, ces zones accueillent les sarcelles d'hiver et d'été. En période d'assèchement, les zones marécageuses, recouvertes localement par la Salicorne et les joncs, est attractive pour les Limicoles. Ce milieu est par ailleurs valorisé par la présence d'un élevage agricole (bovins et ovins). La diversité de l'embouchure (bras du fleuve - îlots terrestres - marais - zones inondables - sansouïres) rend la zone très propice à de nombreuses espèces, en particulier l'Aigrette garzette et le Héron cendré.

Potentialités

Parmi les Anatidés migrateurs et hivernants, on note la présence du Canard colvert et des Sarcelles d'hiver et d'été. Les effectifs globaux hivernants sont mal connus, toutefois il est possible d'observer temporairement des groupes de sarcelles d'hiver et d'été dans les zones inondables et marécageuses.

Sur l'embouchure du STABIACCO stationne régulièrement l'Aigrette garzette. C'est un des rares sites où l'on peut observer cette espèce, toutefois en nombre limité (1 à 10 individus). Le Héron cendré est également présent.

Les prairies inondées et les marécages sont des zones importantes pour la migration des espèces suivantes : Bécassine des Marais - Bécasseau variable - Vanneau huppé - Chevalier combattant - Bécassine sourde - Barge à queue noire - Chevalier gambette - Chevalier aboyeur - Chevalier syl-

EMBOUCHURE DU STABIACCO

DELTA DU STABIACCO

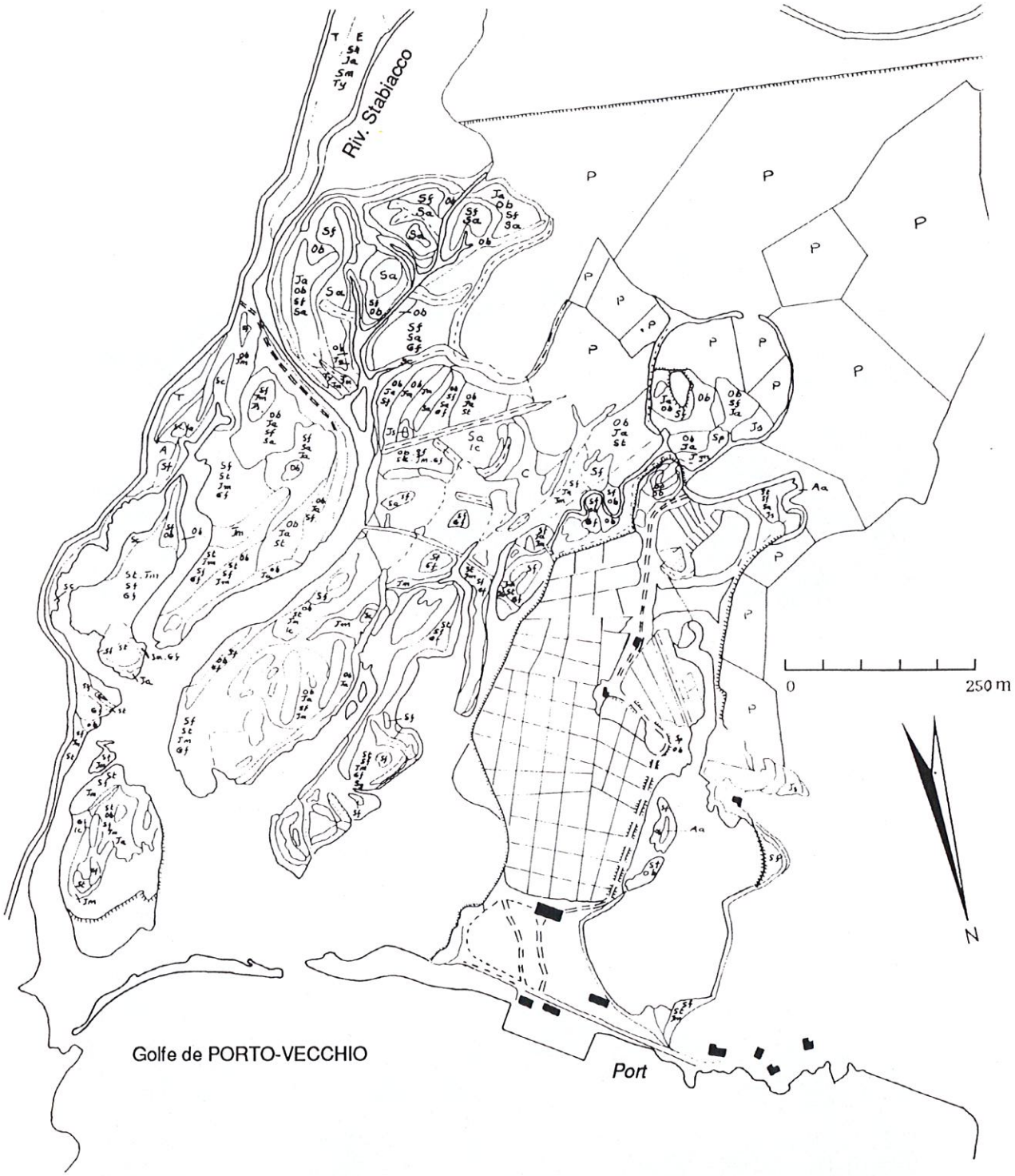

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE : état en 1970
(Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)
EMBOUCHURE DU STABIACCO

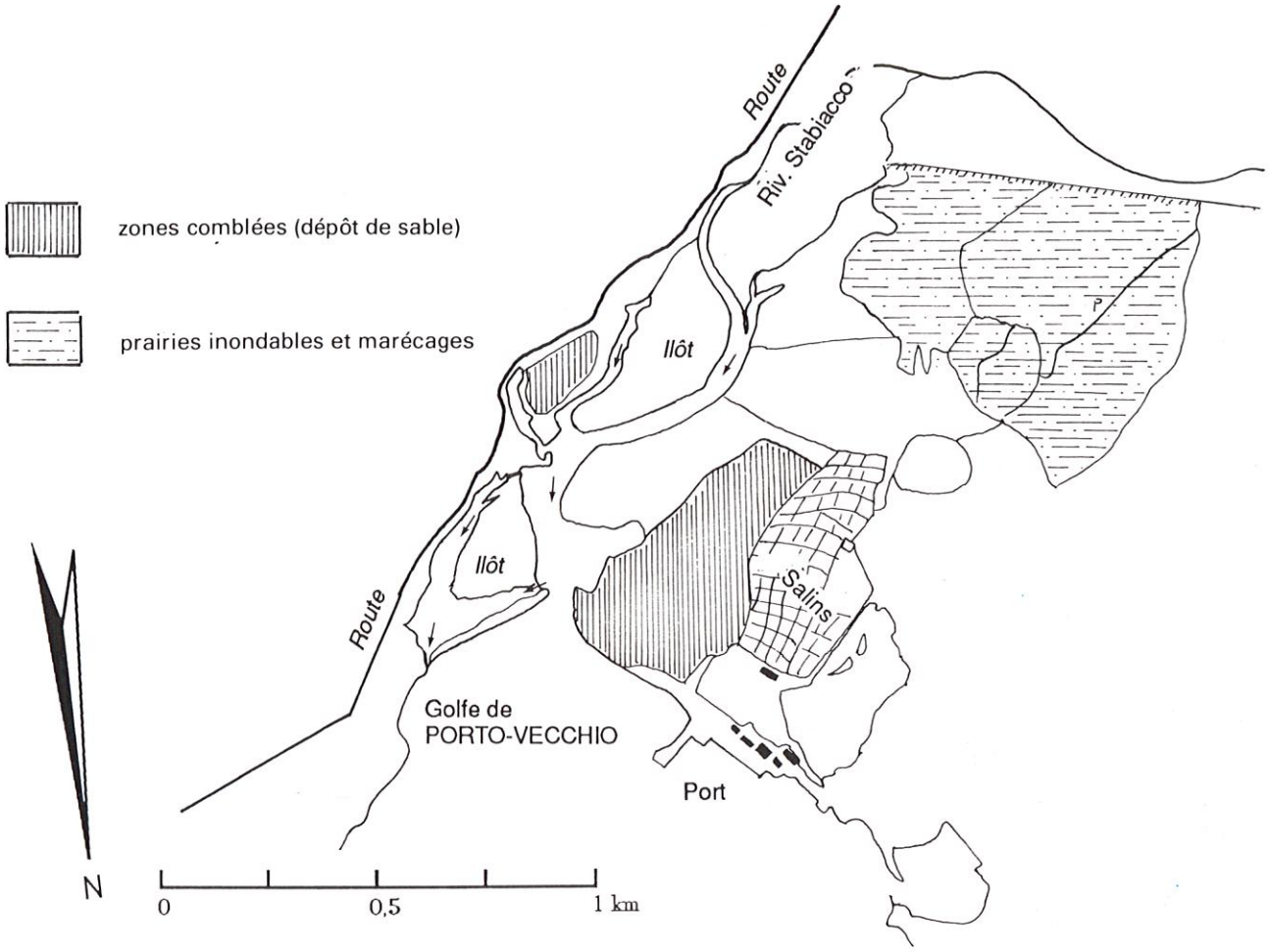

EMBOUCHURE DU STABIACCO : carte de présentation générale du milieu

vain - Chevalier guignette - Chevalier cul-blanc. Certains d'entre eux sont observables au début du printemps, les autres durant la migration post-nuptiale.

Par ailleurs, l'embouchure du STABIACCO et les prairies inondées constituent de grandes zones d'hivernage pour la Mouette rieuse. L'effectif des hivernants est supérieur à 50 individus. Les espèces nicheuses sont rares. On note la nidification de la Poule d'eau, du Colvert et du Petit Gravelot. Leurs effectifs sont très faibles.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine naturel

Le Delta du STABIACCO en raison de la proximité de la ville de PORTO-VECCHIO supporte une forte pression de chasse sans doute dommageable pour le stationnement hivernal de certaines espèces. Il conviendrait de limiter le dérangement causé par la chasse en créant une Réserve de Chasse qui engloberait l'ensemble du site (prairies comprises).

Cependant, l'évolution du milieu naturel est beaucoup plus alarmante :

— les marais et prairies sont menaçés du fait de l'évolution de la zone urbaine et des infrastructures, leur superficie s'amenuise d'année en année. Or, ils constituent les principales zones de migration pour les Limicoles à la recherche de nourriture,

— les rives de l'embouchure du cours d'eau sont menaçées par l'extraction du sable et le piétinement,

— les sansouïres proches de l'embouchure sont condamnées à disparaître (comblement).

Protéger les milieux humides naturels du Delta du STABIACCO est donc devenu une urgence. Il serait judicieux que les utilisateurs de ceux-ci établissent un cahier des charges, qui pourrait concerner l'ensemble des zones humides de la commune de PORTO-VECCHIO.

Afin de valoriser ce patrimoine, il est nécessaire de :

— maintenir la présence d'un élevage agricole sur les prairies et les zones marécageuses,

— stopper le drainage de ce secteur,

— recréer les sansouïres entre l'embouchure et les marais salins par extraction du sable, tout en favorisant la création d'îlots,

— contrôler le creusement de l'embouchure du fleuve,

— surveiller la pollution du fleuve en réglementant le mouillage des bateaux et en contrôlant les rejets des eaux usées et pluviales,

— interdire le dépôt d'ordures sauvages sur les berges du fleuve.

ÉTANG D'ARJE-VECCHIE

Le milieu naturel

Dépression interdunaire, cette zone humide a conservé un caractère naturel. Divisée en deux parties inégales par une digue en pierre, la zone la plus grande, de type euryhalin, est ceinturée par une végétation de joncs ; la seconde, de superficie réduite et de type dulçaquicole, est entourée de Roseaux et de touffes de Tamaris.

Elles sont alimentées en eau douce par un bassin versant de faible superficie. Leur communication se réalise par infiltration à travers les pierres de la digue ; la communication avec la mer de la plus grande zone intervient par l'ouverture d'un grau, au centre, lors des surcharges en eau de récupération.

La végétation environnante est représentée par un maquis dense au Sud, surmonté par un boisement de chênes-lièges. Les secteurs Ouest et Nord sont caractérisés par un milieu terrestre ouvert (friches) parsemé de chênes-lièges. Le lido est très chargé en posidonies ; on y trouve quelques genévriers.

Les sédiments sableux sont très riches en posidonies. En période estivale, l'assèchement est quasi total ; seule, une nappe d'eau libre subsiste au centre.

Activités humaines

Très reculé et d'accès difficile, ce milieu est peu fréquenté. Au Nord, se situe l'unique maison individuelle, en bord de mer, avec un quai pour les bateaux de plaisance. La création d'un complexe sportif olympique à grande échelle est en projet. Les installations (lotissements, bungalows, structures d'accueil, tennis, école de voile, club hippique, piscine olympique) couvriraient une superficie de 80 hectares, étang compris ; ce dernier serait utilisé comme plan d'eau de loisirs pour enfants.

ÉTANG D'ARJE-VECCHIE

L'avifaune

Caractères généraux

La présence d'une digue au 2/3 Sud, divise ce milieu en deux zones dont les caractéristiques sont les suivantes :

— la zone Nord est constituée d'un plan d'eau peu profond, très chargé en posidonies et en matière organique. La végétation palustre (Jonc maritime - Jonc aigu) assure la transition entre le plan d'eau et les rives.

— la zone Sud, de superficie réduite, est constituée d'un marais, entouré par place par de la roselière et quelques touffes de tamaris.

Ces deux sites sont *a priori* favorables pour l'avifaune. En période de migration, ils accueillent quelques Limicoles et des Anatidés.

Potentialités

Parmi les Anatidés migrateurs et hivernants, ont été observés régulièrement le Canard colvert et les Sarcelles d'hiver et d'été.

Les Limicoles fréquentent les rives dans les zones marécageuses : Pluvier doré, Bécassine des marais, Chevaliers cul-blanc et aboyeur, et Petit Gravelot.

On note la présence occasionnelle de l'Aigrette garzette et du Héron cendré.

L'absence d'oiseaux nicheurs reste à expliquer, mais l'habitat semble mal structuré pour la nidification : absence d'une ceinture de végétation primordiale pour la nidification de nombreuses espèces.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine naturel

Cette zone est inscrite au P.O.S. de PORTO-VECCHIO.

La création d'un complexe sportif à vocation internationale aurait pour conséquence la transformation ou la disparition du plan d'eau.

Afin d'en assurer sa préservation et son maintien dans l'état actuel, il conviendrait de mener une campagne de sensibilisation auprès des responsables du projet et des instances locales (Communes - Département). Une négociation permettrait d'établir un compromis entre les utilisateurs et les conservateurs sur le maintien et la valorisation de ce patrimoine naturel.

Pour valoriser les milieux et assurer la pérennité de l'étang, une opération de curage est indispensable. En effet, le milieu est recouvert par un épais matelas de matière organique (posidonies) qui accentue le comblement progressif de l'étang. La matière organique devrait être repoussée sur les rives ou accumulée en forme de tas au moyen d'engins de travaux publics (bulldozer) ; cette opération peut être assurée en période estivale, au moment de l'assèchement.

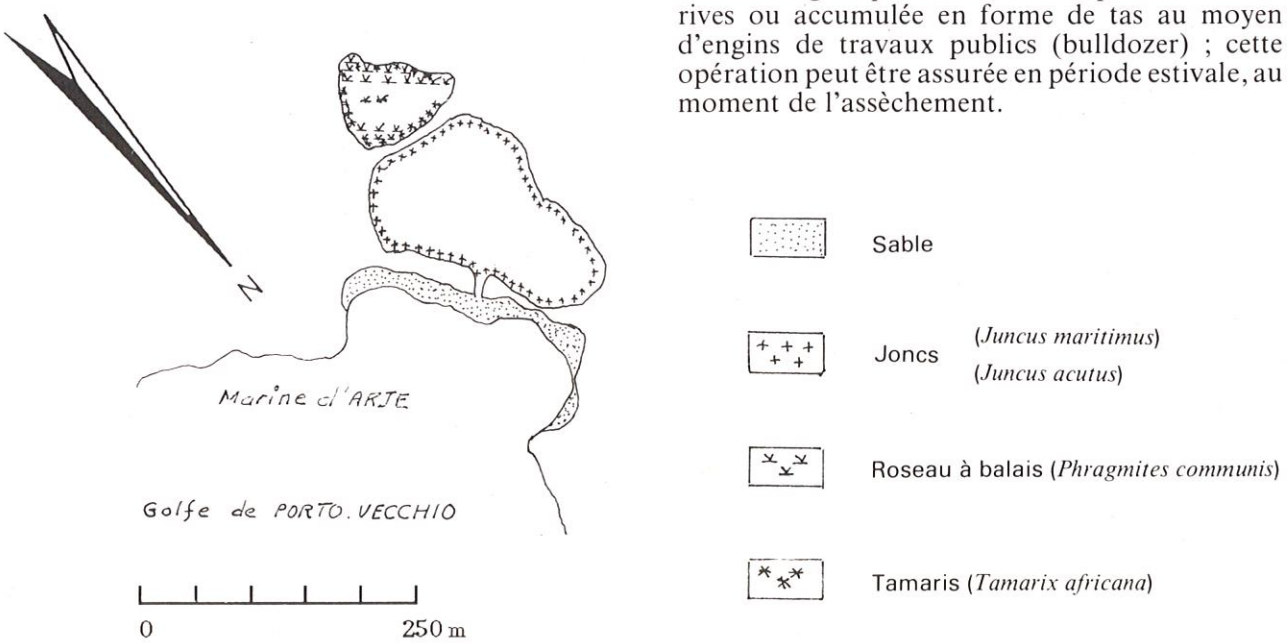

CARTE DE VÉGÉTATION : état en 1987
ÉTANG D'ARJE VECCHIE

◀ ÉTANG NORD

LES ÉTANGS DE PALOMBAGGIO

Le milieu naturel

Constituant un chapelet de trois étangs et marais, ces zones sont réputées pour la beauté du site créé. Ces trois zones sont composées de :

- **L'étang Nord** : scindé en deux parties communiquant par des chenaux (buses). Il reçoit les eaux de ruissellement du bassin versant, et les eaux de mer lors des tempêtes. Dans la partie Nord se situe un grau occasionnellement ouvert sur la mer. La végétation des rives est constituée d'un maquis qui pousse jusqu'au bord de l'eau. Par endroits, on distingue quelques touffes de Joncs maritimes et de Tamaris.

- **L'étang Central :** de superficie plus faible et alimenté par les eaux de ruissellement du bassin versant et la mer lors des tempêtes. L'ouverture occasionnelle du grau se fait dans la partie Nord. Aucune végétation aquatique n'établit de transition entre l'eau et le milieu terrestre.

- **Le marais Sud :** représenté par une nappe d'eau centrale bordée de Phragmite et de Tamaris. Séparé par un étroit cordon dunaire, il ne communique pas avec la mer. Il s'agit d'un milieu limnique, isolé de toute influence marine. Au centre, on remarque la présence d'un chenal constitué d'un tuyau métallique de grand diamètre qui traverse le cordon dunaire en souterrain.

Les sédiments sableux de ces zones sont peu enrichis en matière organique, à l'exception du marais Sud à forte productivité primaire.

La végétation environnante est constituée d'un maquis ouvert surmonté d'une pinède de Pins pignons, à l'état spontané. Elle est également présente sur le cordon dunaire du marais Sud, accompagnée de genévriers.

On a accès à ces zones par des chemins carrossables, le plus souvent interdits d'accès par les propriétaires.

Les activités humaines

La beauté du site a entraîné ces dernières années un développement des activités humaines : construction de villas individuelles et secondaires engendrant une modification du milieu naturel (gazon, plantation d'arbres exotiques, routes, etc.), importante fréquentation touristique conduisant à la création de parkings et de pistes automobiles et à un piétinement important des dunes qui entraîne un déchaussement des racines des végétaux.

▲

ÉTANG CENTRAL

LES ÉTANGS DE PALOMBAGGIO

MARAIS SUD

▼

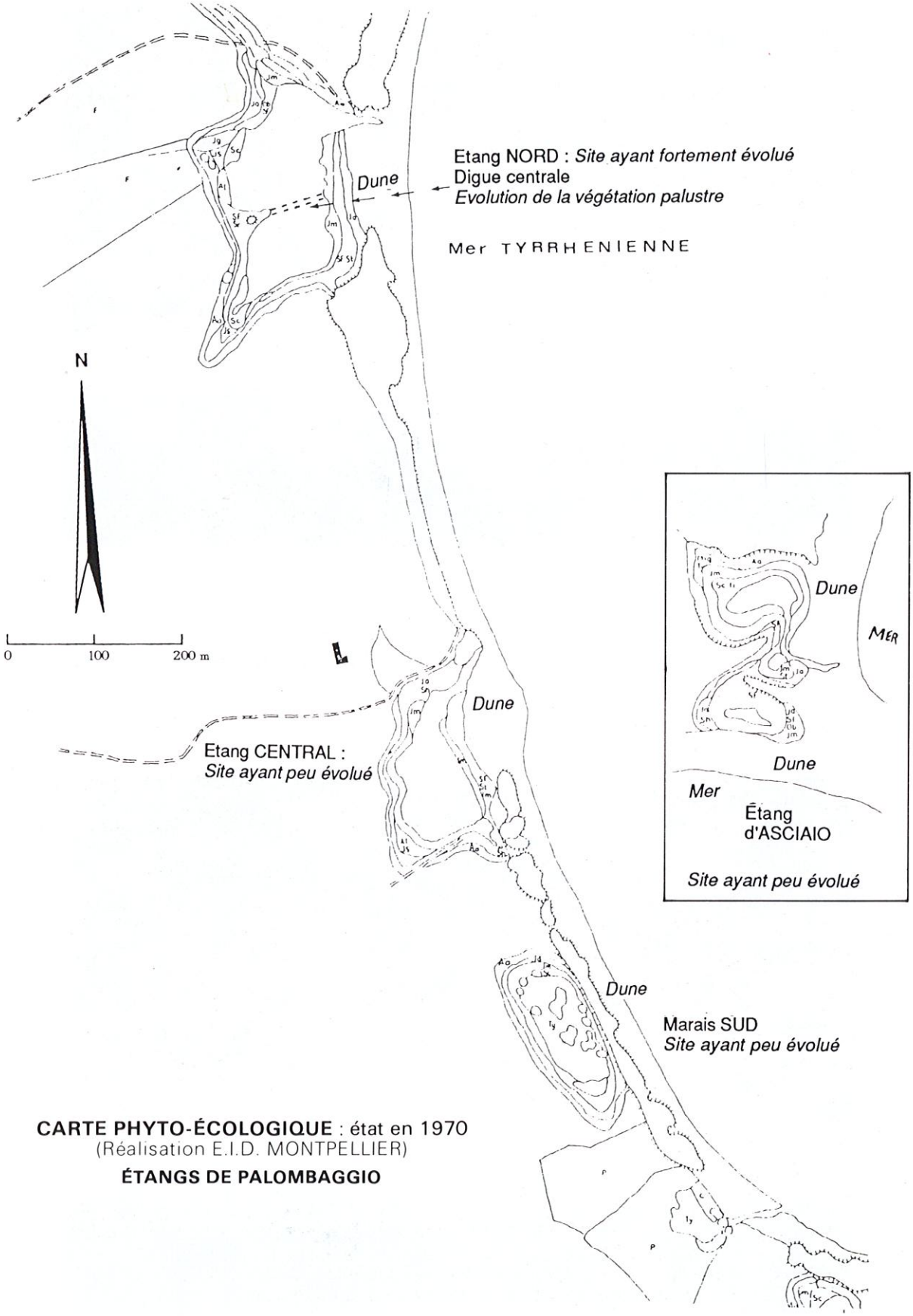

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE : état en 1970
(Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)
ÉTANGS DE PALOMBAGGIO

L'avifaune

Caractères généraux

Parmi les trois zones humides, la zone Sud (marais) est la plus intéressante pour l'avifaune par sa mosaïque d'eau libre et de végétation : roselière ceinturant l'eau accompagnée de quelques touffes de Tamaris. De plus, cette zone est camouflée par un boisement de Pins pignons ce qui l'isole.

Les deux autres zones, bien que de superficies plus grandes, semblent être moins attractives pour l'avifaune ; ceci peut s'expliquer par :

— la transition rapide entre le plan d'eau et la végétation terrestre,

— un dérangement plus fréquent par l'ouverture du milieu,

— l'absence de végétation palustre.

Potentialités

A cause de leur alimentation temporaire en eau (assèchement estival), on rencontre certaines espèces uniquement l'hiver. La plus représentée est le Canard colvert dont les effectifs dépassent rarement quelques dizaines d'individus. Ont été observés également quelques Sarcelles d'hiver et d'été ainsi que quelques siffleurs dont la présence est seulement temporaire. Le Râle d'eau et le Grêbe castagneux occupent le marais Sud. L'absence de la Foulque macroule reste à expliquer ; les facteurs de dérangement, l'ouverture du milieu et sa pauvreté en nourriture en sont certainement la cause.

A noter, dans le secteur, la présence de la Tortue d'Hermann.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine naturel

Une Réserve de Chasse Maritime a été créée en 1975 autour des îles Cerbicales (îles FORANA, MAESTRO-MARIA, de la VACCA, PIANA, PIETRICAGGIOSA et DI UTORO). Son efficacité est indiscutable comme zone de repli pour les canards dérangés.

Pour permettre d'augmenter l'hivernage du Canard colvert sur les étangs de PALOMBAG-

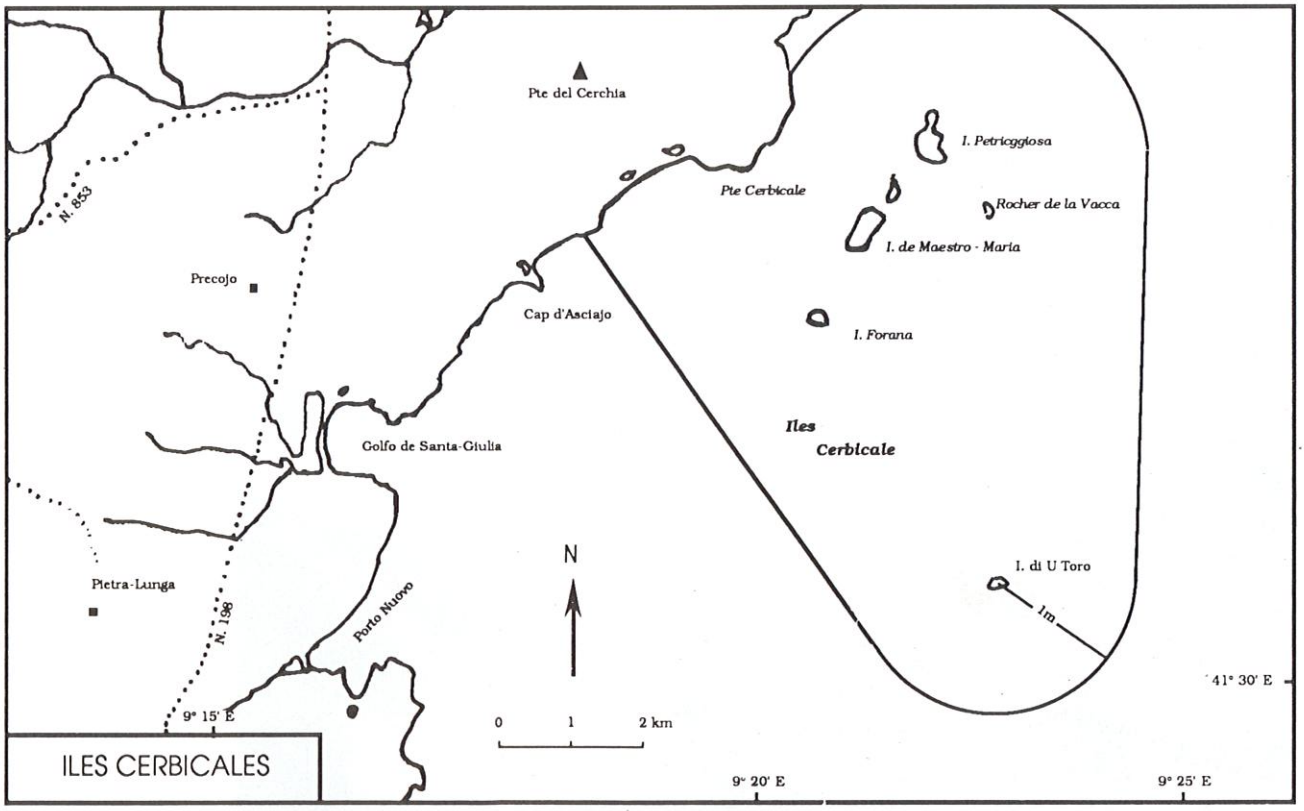

ILES CERBICALES : Limites de la Réserve de Chasse Maritime existante. Carte extraite de l'Atlas des Réserves d'Avifaune Aquatique D.P.N. (1979). La Réserve Naturelle des Iles Cerbicales est constituée de cinq îles ou îlots (Forana, Maestro, Maria, Piana, Pietricaggiosa et La Vacca).

GIO, il conviendrait de mettre en réserve ces zones et de favoriser la colonisation des plantes aquatiques sur la zone Nord et la zone centrale.

Le maintien du marais Sud en l'état actuel nécessite impérativement la destruction ou la fermeture de la buse souterraine qui évacue l'eau du marais en mer.

Enfin et surtout, il convient de protéger efficacement ces zones contre tout aménagement qui ne tiendrait pas compte de la sauvegarde du milieu. L'acquisition de ce territoire par le Conservatoire du Littoral serait la solution appropriée.

ÉTANG DE SANTA GIULIA

Le milieu naturel

L'étang de SANTA GIULIA est situé sur une plaine alluviale appuyée sur un lido de formation littorale récente. Il communique avec la mer à l'extrémité Sud du lido. Ce grau est rarement obstrué, excepté en période estivale. Son ouverture est liée, soit à des entrées massives d'eau de mer lors des tempêtes, soit à une montée des eaux en surcharge lors de fortes précipitations reçues par le bassin versant.

Le sédiment sablo-vaseux est encombré au Sud de déchets de posidonies.

La profondeur d'eau est faible, soit une hauteur d'eau moyenne de 0,50 à 0,80 m.

Le plan d'eau d'une superficie de 26 hectares peut être divisé en deux sous-ensembles : un bassin Sud situé entre l'exutoire du bassin versant et le grau, et un bassin Nord, perpendiculaire au précédent, situé entre le lido à l'Est et la colline à l'Ouest (46 m), le séparant de la plaine alluviale.

La végétation environnante des collines est composée d'un maquis entrecoupé de rochers granitiques. A l'exutoire, la vigne recouvrait autrefois les terres environnantes. Depuis son abandon, ces terrains ont une vocation pastorale.

Autour de l'étang, quelques roselières et jonçaies occupent les rives basses mais, dans la plupart des cas, le maquis environnant vient se jeter dans l'eau.

Le lido est composé d'une pinède qui souffre de l'occupation par l'homme.

Les activités humaines

La présence d'une route littorale sur le lido en fait un site très fréquenté. On note la présence :

— d'un club de vacances et de lotissements touristiques dans la partie Nord,

— de constructions isolées sur le lido et d'hôtels-restaurants,

— d'une cave viticole dans la partie Sud-Ouest (actuellement fermée).

Le déversement par la cave viticole d'eaux usées dans l'étang l'eutrophisait, de même que les eaux

ÉTANG
DE
SANTA GIULIA

des installations du lido. Après maintes interventions, notamment par mise en place d'un bassin d'évaporation, cette situation s'est améliorée. Elle s'est régularisée à la suite de la fermeture de la cave en 1986.

L'avifaune

Caractères généraux

Sur l'ensemble des 26 hectares du plan d'eau libre, on constate que l'avifaune occupe seulement la partie Sud. Plusieurs explications peuvent être avancées :

— diversité des milieux, tous favorables aux oiseaux d'eau : roselières assez vastes dans l'exutoire des ruisseaux et marécages à Salicorne immergée,

— rencontre des eaux douces et salées. Ce mélange favorise l'enrichissement de la flore qui engendre la diversification du milieu

PRINCIPALES LOCALISATIONS DE 4 FAMILLES D'OISEAUX AQUATIQUES AU COURS DE 4 SORTIES D'ÉTÉ
(PIETRI, 1985)

La partie Nord semble peu attractive pour l'avifaune :

— transition subite entre le plan d'eau et le maquis. Seules, quelques touffes de joncs maritimes subsistent par endroits.

— dérangements fréquents et directs causés par la présence de la route du lido (accès aux camps de vacances, etc.),

— caractère des eaux très confiné qui rend le milieu peu diversifié et appauvrit la faune et la flore.

D'une manière générale, le dérangement s'étend à l'ensemble du site. En plus de l'urbanisation du lido et de la partie Nord, la partie Sud reçoit les promeneurs, les chasseurs et les randonneurs équestres qui y accèdent par la route nationale.

Potentialités

Parmi les espèces hivernantes ou migratrices, on note la présence de la Foulque, du Canard colvert, du Canard siffleur, du Canard pilet, du Canard chipeau, du Canard souchet et des Sarcelles d'hiver et d'été. Toutefois, les effectifs restent modestes, à l'exception des Sarcelles.

Ces oiseaux sont souvent cantonnés dans la partie Sud, près de la Roselière et des secteurs à Salicornes. Quelques individus (sarcelle et colvert) sont observables sur les ruisseaux qui se jettent dans l'étang.

Les rives de la partie Sud sont susceptibles d'accueillir les Limicoles tels que : Bécassine des marais, Barge à queue noire, Chevaliers guignette, gambette, aboyeur, combattant, etc..

Le Héron cendré, l'Aigrette garzette et de nombreuses Mouettes et Goélands sont observables régulièrement tous les hivers. L'étang de SANTA GIULIA représente donc une des rares zones où l'Aigrette garzette hiverne. Au cours de nos visites, on a pu observer régulièrement une quinzaine d'individus ayant comme dortoir les Chênes-lièges situés au Sud de la colline Ouest.

Parmi les nicheurs, seuls la Poule d'eau et le Râle d'eau sont représentés. L'absence de la Foulque macroule, du Canard colvert et du Grêbe castagneux dans les secteurs de roselières et de jonçaies reste à expliquer. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

— habitat mal structuré pour la nidification (milieu trop ouvert, mal protégé),

— pauvreté en nourriture qui freine l'installation des couples nicheurs.

LISTE DES OISEAUX OBSERVÉS (C. PIETRI, 1985)

24 espèces ont été observées dans la zone humide

		31/01/80	16/01/82	22/01/85	15/05/85	12/06/85	03/07/85	29/08/85
V	Grand Cormoran	—	—	5	—	—	—	—
V	Aigrette garzette	1	1	1	2	—	—	3
V	Héron cendré	—	—	2	4	2	3	5
V	Flamant rose	—	—	1	—	—	—	—
V	Canard colvert	—	—	—	—	—	1	—
V N	Râle d'eau				—	⩾ 4	⩾ 4	*
V N	Poule d'eau				*	*	*	*
V	Petit gravelot				—	1	—	—
V	Chevalier gambette	—	—	—	—	—	—	2
V	Chevalier aboyeur	—	—	—	—	—	—	1
V	Chevalier guignette	—	—	—	1+	—	—	2+
V	Mouette rieuse	~10	~10	~20	—	—	—	2+
V	Goéland leucophé	~20	?	*	*+	*+ (⩽ 10)	*+	*+
V	Martinet noir				50/100	200/400	1	—
V	Martinet pâle				—	5/10	—	—
V	Martin pêcheur		1		—	—	—	—
N	Traquet pâtre				—	—	—	*
N	Bouscarle de Cetti				*	*	*	*
N	Cisticole des joncs				*+	*	*+	*+
N?V	Rousserole effarvate				*	*+	—	—
N	Corneille				*	*	*	*
N	Moineau cisalpin				*+	*+	*+	*+
N	Linotte mélodieuse				—	—	*	*
N	Bruant proyer				—	—	*	*

* : noté
— : non observé

Statuts sur le site en général :

V : visiteur
N : nicheur
? : possible

+ présent également dans 2/3 Nord

— facteurs de dérangement peut-être déterminants.

Malgré sa superficie relativement importante, cette zone humide ne présente pas les critères indispensables à la reproduction de certaines espèces. Ceci est sans doute lié à des facteurs de dérangements importants, accentués par l'ouverture du plan d'eau sur les environs.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine

Le M.A.R.N.U. qui a été approuvé assure la protection intégrale de l'étang et du secteur Ouest mais devient totalement inefficace dans la mesure ou il autorise un aménagement collectif sur les rives Nord.

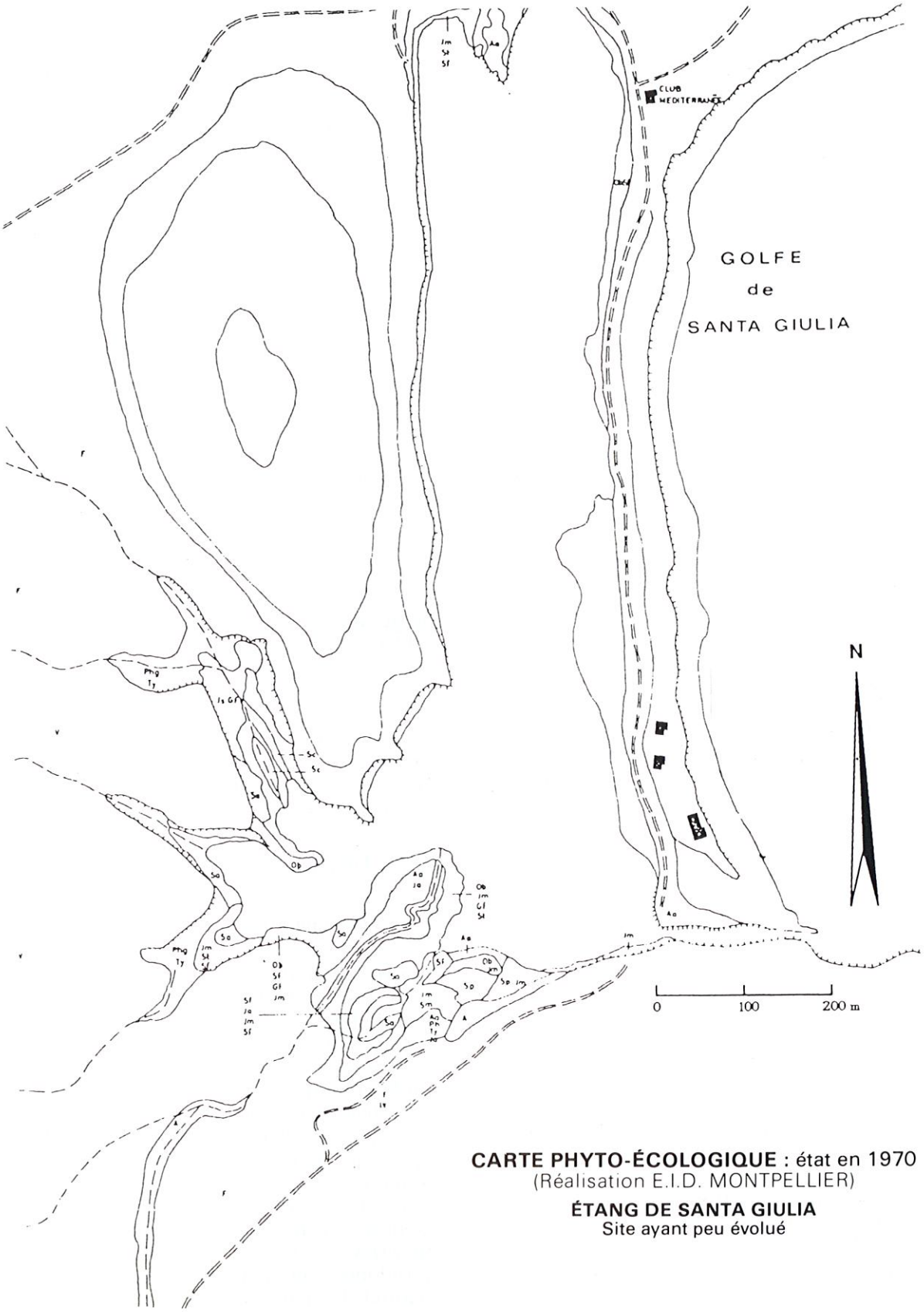

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE : état en 1970
(Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)

ÉTANG DE SANTA GIULIA
Site ayant peu évolué

Depuis 1984, le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres est propriétaire d'une superficie de 310 hectares, étang compris. Cette acquisition a été suivie de mesures de gestion, telles que :

— limitation du confinement du bassin (entretien du grau - suppression des aménagements favorisant le piégeage du sédiment, etc.).

— limitation des impacts engendrés par les activités humaines (agriculture - tourisme),

— valorisation des ressources naturelles (halieutiques ou aquacoles).

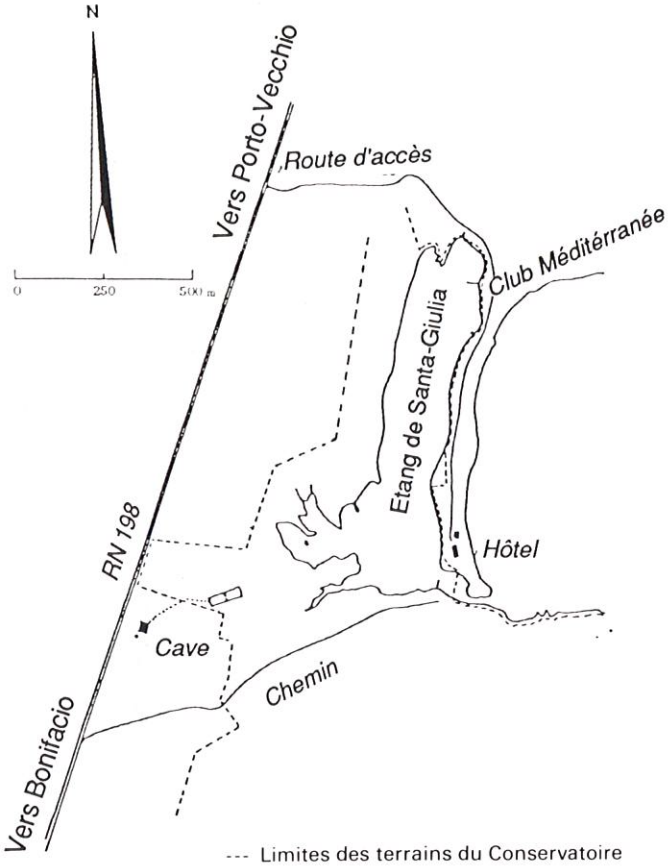

PLAN DE SITUATION

Ces mesures, dont certaines sont en cours d'application, doivent favoriser, à moyen-terme, la valorisation du patrimoine.

Pour aider au développement de l'avifaune et en particulier à l'installation de nicheurs et à l'implantation des canards en hivernage, il conviendrait de réaliser les opérations suivantes :

— création d'un «écran» entre la route du lido et la berge Est de l'étang. Cette bande boisée doit donner au gibier une sensation de sécurité, un moyen de se dissimuler. Cette réalisation doit être également opérée sur la limite Sud-Ouest du Conservatoire par l'implantation d'une haie de peupliers assurant une séparation entre la route nationale et la zone Sud de l'étang,

— la partie Sud de l'étang, zone la plus favorable à l'avifaune, doit être interdite d'accès au public,

— création d'une bande de végétation assurant la transition entre l'eau et la berge Nord-Ouest procurerait à l'avifaune un moyen de se camoufler et d'assurer sa sécurité. De plus, cette végétation aquatique favoriserait l'installation de couples nicheurs,

— Afin de valoriser la nidification, il conviendrait de créer artificiellement des îlots de petites dimensions (3 m de diamètre). Il s'agit de buttes de terre à pente douce, émergeant de 0,80 à 1,20 m, recouvertes d'une végétation abondante qui permet le camouflage des nids. La construction d'une vingtaine d'îlots pourrait être réalisée par un apport de terre en période estivale à l'occasion d'un assèchement. De même, des îlots trois ou quatre fois plus grands peuvent être construits pour garantir le repos et la protection.

La création d'une bande de végétation sur la berge Nord-Ouest et d'îlots améliorerait considérablement l'habitat.

Enfin et surtout, étant donnée la valeur écologique du milieu et l'intérêt local d'une protection et d'un développement de l'avifaune, il conviendrait d'interdire l'accès à la route du lido et de procéder au classement en Réserve de Chasse Approuvée Ministérielle de la totalité de la propriété du Conservatoire.

LES ÉTANGS DE PORTO NOVO

Le milieu naturel

Situé au fond du Golfe de PORTO-NOVO, ces deux étangs, PORTO NOVO et CARPICCIA, sont l'aboutissement de l'estuaire du petit ruisseau créé par les bassins versants. De type mésohalin, encaissés entre des collines recouvertes par un haut maquis dense, ils se différencient par la superficie de leur plan d'eau libre.

L'étang de PORTO NOVO, de forme circulaire, est séparé de la mer par un étroit cordon dunaire recouvert par quelques touffes de genévriers. La végétation palustre est composée d'une ceinture inachevée de Roselières, Tamaris, Jonc maritime, Jonc aigu et Scirpe. Très chargé en posidonies, cet étang est en voie de comblement naturel. Toujours en eau, son caractère dulçaqui-

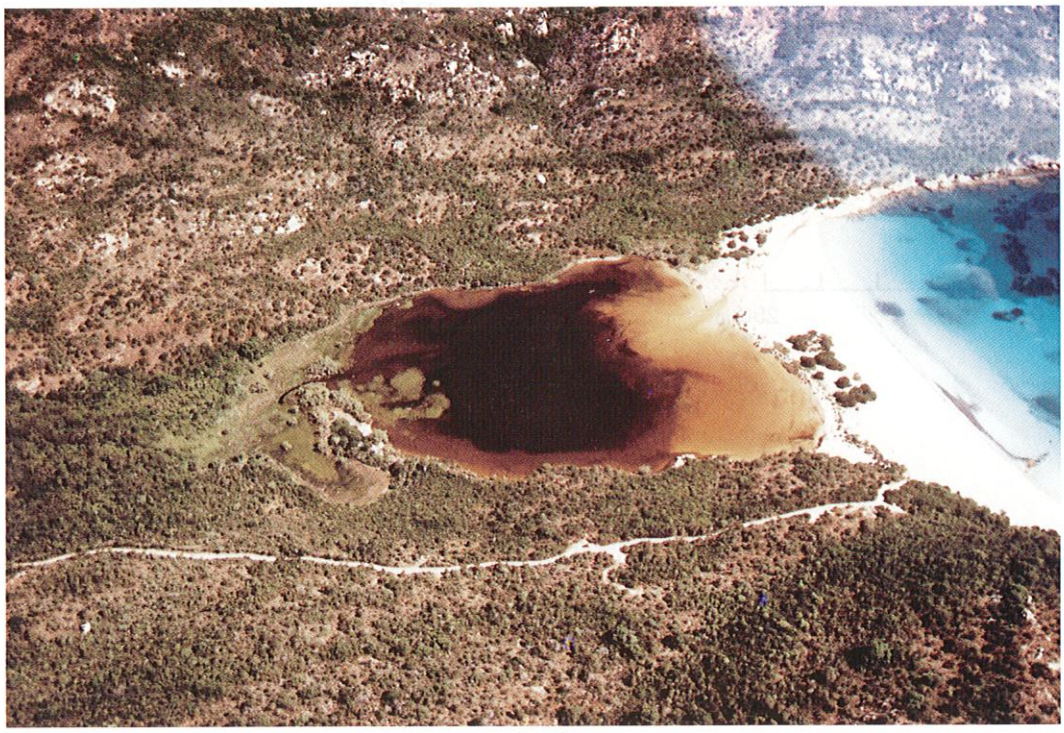

ÉTANG DE PORTO NOVO

ÉTANG DE CARPICCIA

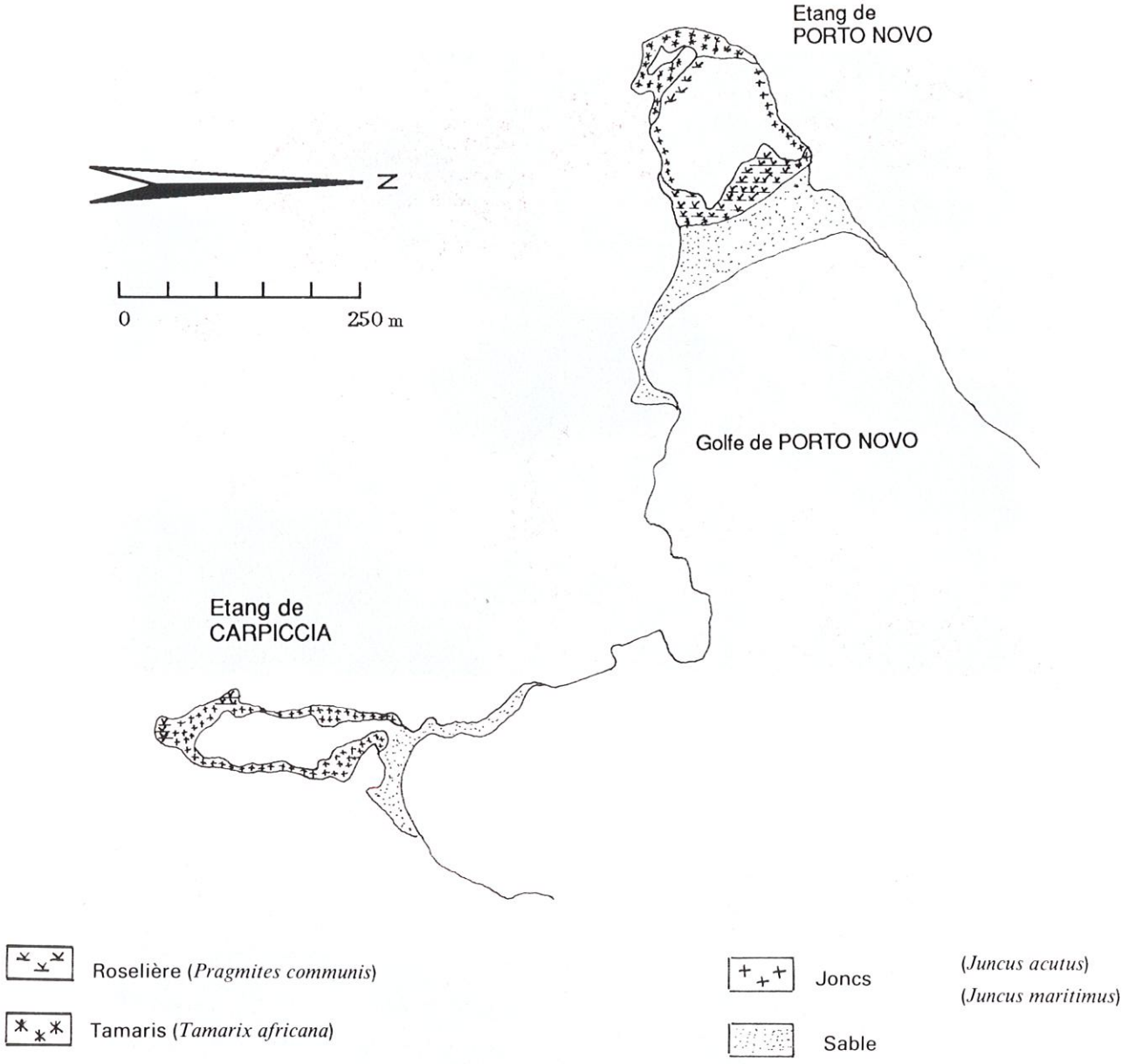

CARTE DE VÉGÉTATION : état en 1987
ÉTANGS DE PORTO NOVO et de CARPICCIA

cole est plus marqué que pour l'étang Sud.

L'étang de CARPICCIA, au Sud, de forme linéaire, est séparé de la mer par un étroit cordon dunaire avec formation de belles dunes, recouvertes de genévriers. L'ouverture à la mer par un grau se réalise par surcharge des eaux en période hivernale ; il est asséché en été. La végétation palustre est constituée d'une étroite ceinture de joncs, scirpes et carex.

Les activités humaines

A l'exception d'une fréquentation touristique de la plage en période estivale, ces milieux sont préservés de toute activité humaine. On note la présence de quelques animaux domestiques (vaches corses).

L'avifaune

Caractères généraux

Malgré leur faible superficie, ces deux étangs accueillent certaines espèces d'oiseaux d'eau pour les raisons suivantes :

— zones très reculées et camouflées par leur environnement,

— d'accès difficile (piste peu carrossable pour l'étang de PORTO NOVO et accès à pied par le bord de la mer pour CARPICCIA).

Les animaux sont peu dérangés par l'homme, en période hivernale.

De ces deux zones, l'étang de PORTO NOVO est le plus intéressant pour l'avifaune, car l'habitat est plus diversifié et mieux adapté par sa structure. En effet, on note une ceinture de végétation aquatique très diversifiée qui fait transition entre la zone terrestre et le plan d'eau. L'étang de CARPICCIA est beaucoup moins accueillant à cause de son manque de végétation palustre.

Potentialités

Parmi les Anatidés, on note la présence du Canard colvert en hivernage. Durant notre prospection, on a pu observer un groupe de 34 individus sur l'étang Sud. Les Sarcelles d'hiver et d'été fréquentent occasionnellement ces milieux, leurs effectifs restent très faibles (1 à 10 individus).

La Poule d'eau et le Râle d'eau sont également présents sur PORTO NOVO.

Parmi les nicheurs, peu d'espèces fréquentent ces milieux en raison de leur assèchement partiel ; mais la Poule d'eau, le Râle d'eau et le Colvert se reproduisent sur PORTO NOVO.

Le Petit Gravelot et le Balbuzard pêcheur y ont été également observés.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine naturel

L'absence d'activités humaines dans ce secteur est très bénéfique au maintien de l'avifaune. Pour conserver cette situation, il importe que soit mise en place une politique d'utilisation des sols qui garantisse la pérennité de ces deux étangs. Pour se faire, une inscription en Z.D. au P.O.S. de la commune est indispensable.

La poursuite du comblement de l'étang de PORTO NOVO par le dépôt de sédiments sableux et de posidonies risque, à moyen-terme, de compromettre l'équilibre actuel. Il est nécessaire de réaliser des travaux de creusement afin de lui redonner une profondeur convenable.

ÉTANGS DE RONDINARA

Le milieu naturel

On distingue l'étang de PRISARELLA au Nord du Golfe et l'étang de RONDINARA au fond et à l'Ouest du Golfe de RONDINARA.

L'origine de **l'étang de PRISARELLA** est sans doute liée au colmatage de la partie Nord de RONDINARA. Il reçoit les eaux de ruissellement collectées le long des talwegs du bassin versant.

De type mésohalin, la communication avec la mer se fait par l'ouverture d'un grau lors des surcharges des eaux de récupération.

Les sédiments sont essentiellement vaso-sableux, peu enrichis en matière organique. Un herbier à Ruppia colonise le plan d'eau.

Entouré d'un maquis bas (cistaie) peu dense, ceinturé de quelques Joncs et Tamaris, cet étang ne possède pas de flore particulière, si ce n'est le développement d'un boisement de genévriers sur le lido.

L'étang de RONDINARA, formé par l'estuaire d'un petit ruisseau du bassin versant, est peu étendu et de faible superficie ; sa communication avec la mer se réalise par l'ouverture d'un grau au Nord.

Les sédiments sont très riches en matière organique.

La végétation environnante est composée d'un maquis bas (cistaie) peu dense, et d'un boisement de joncs maritimes dans la partie Sud.

Quelques touffes de genévriers subsistent sur la dune.

La végétation palustre est représentée par une mosaïque de Scirpe, Jonc aigu et Carex. La roselière apparaît en prolongement du ruisseau.

Activités humaines

Jusqu'à ce jour, grâce à son isolement et son environnement qui le protègent, ce milieu est peu perturbé par l'homme. On note la présence d'une résidence secondaire sur les collines rocheuses, au Nord du Golfe de RONDINARA.

La plage de RONDINARA est très fréquentée en période estivale et un camping sauvage s'y développe.

Un lotissement à vocation touristique est en

ÉTANG
DE
PRISARELLA

cours de construction sur la colline située à l'Ouest de l'étang.

L'avifaune

Caractères généraux

□ ***Étang de RONDINARA***

Petite dépression humide, située en arrière de la plage, accueillante pour l'avifaune par sa mosaïque de végétation aquatique et sa zone d'eau libre, peu profonde. L'habitat est bien structuré pour la nidification. Les facteurs de dérangement sont rares.

□ ***Étang de PRISARELLA***

Vaste plan d'eau saumâtre peu profond. Cette zone offre une diversité plus médiocre : transition nette entre le plan d'eau et le maquis, eau confinée rendant le milieu moins diversifié.

Potentialités

Les canards de surface fréquentent ces zones humides en effectif réduit. Les espèces les mieux représentées sont les Sarcelles d'hiver et d'été et le Canard siffleur. L'absence d'oiseaux nicheurs sur PRISARELLA s'explique par l'absence de végétation palustre favorable à la nidification.

En effet, la transition est subite entre le plan d'eau et le maquis et bien souvent le maquis est remplaçé par des avancées de rochers, ce qui limite considérablement les sites de nidification. D'autre part, les exigences alimentaires ne sont peut-être pas satisfaites pendant la période de reproduction.

Les caractéristiques particulières du marais de RONDINARA, eau temporaire et faible superficie, ne permettent pas l'installation de couples nicheurs.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine naturel

La protection prévue par le P.O.S. est inefficace dans la mesure où celui-ci autorise la construction sur les rives.

Ce site fut longtemps préservé du tourisme, mais on assiste actuellement à une modification du milieu par la création d'un lotissement comprenant une vingtaine de maisons individuelles, avec eau, électricité et routes d'accès.

La construction de ce lotissement sur des terrains non viabilisés entraîne le rejet des eaux usées dans l'étang principal. Il est donc urgent de protéger cet étang de la pollution humaine.

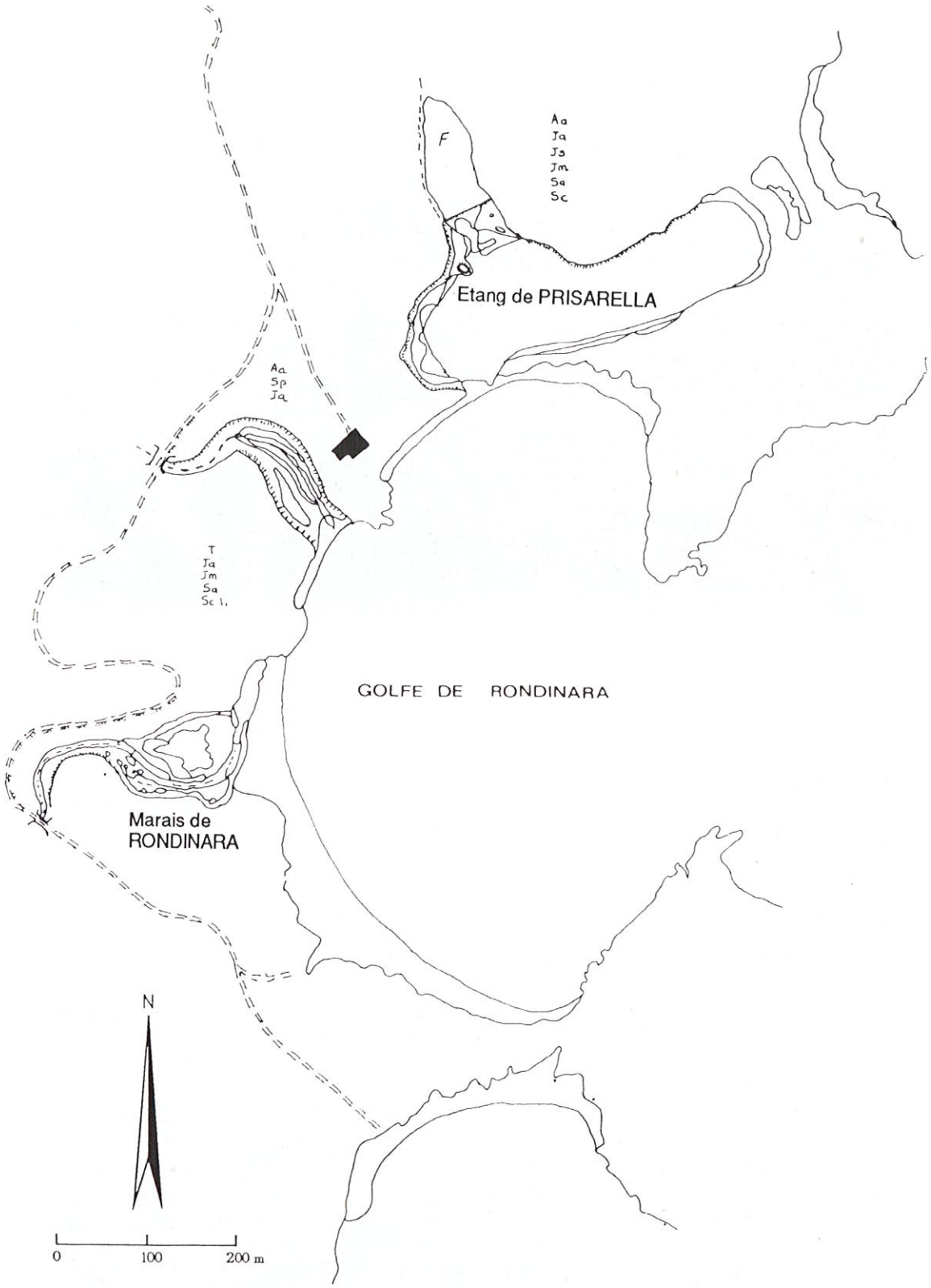

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE : état en 1970
(Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)

RONDINARA
Site ayant peu évolué

ÉTANG DE PADULA MAGGIORE

ÉTANG DE TRE PADULE

La pression touristique est très forte sur le Golfe de RONDINARA et il est certain que cette pression risque de s'accentuer à l'avenir en raison du caractère esthétique du site. Il importe donc de sauvegarder ce qui peut encore être sauvé, et en particulier les zones humides. Pour ce faire, il conviendrait de les protéger efficacement contre tout aménagement qui ne prendrait pas en considération l'originalité du milieu naturel.

TRE PADULE ET PADULA MAGGIORE

Le milieu naturel

Il s'agit de quatre padules s'alignant dans le maquis, au Sud de SUARTONE, entre la route N 198 et la Côte Orientale

De superficies réduites, leur mise en eau est limitée dans le temps ; l'assèchement dure 4 à 6 mois.

Peu profondes, elles sont alimentées par les eaux de ruissellement du bassin versant et communiquent entre elles par débordement, le long d'un étroit chenal. Le déversement en mer se fait par un talweg, jusqu'au Golfe de ROCCAPINA.

PADULA MAGGIORE, la plus méridionale et la plus étendue, est constituée de mares et d'une végétation clairsemée.

TRE PADULE sont des cuvettes à fond marneux, recouvertes par une végétation herbeuse (Carex, Scirpe) accompagnée de quelques gros galets disséminés. La végétation environnante est caractéristique du maquis corse affecté par endroits par le passage d'incendies.

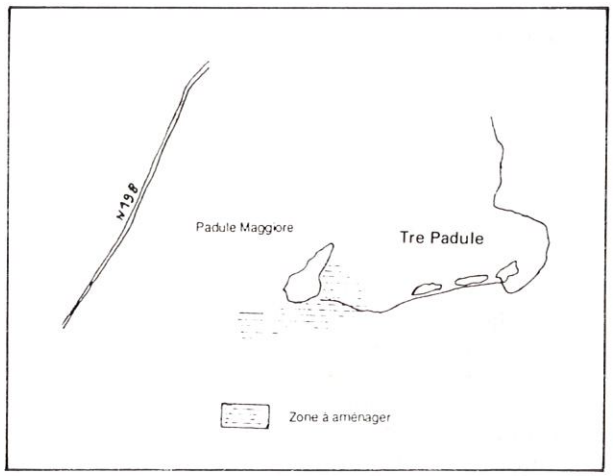

PADULA MAGGIORE ET TRE PADULE :
CARTE DE LOCALISATION
DES AMÉNAGEMENTS DU MILIEU

Les activités humaines

Très reculée et d'accès difficile, la région a conservé son caractère naturel. L'unique activité du secteur est la pratique de l'élevage (vaches).

L'avifaune

Malgré leur caractère temporaire et leur faible superficie, les Padules de CAMPU CALI représentent un site favorable pour la migration et l'hivernage des Anatidés.

A fond herbeux et en eau peu profonde (0,20 à 0,40 m), elles sont surtout utilisées comme zones de gagnage par les Sarcelles d'hiver et d'été, et le Canard colvert.

Hormis pour les Anatidés, peu de données sont connues sur les espèces qui fréquentent ce milieu ; mais, de toute évidence, elles doivent être nombreuses.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine

Une réserve de chasse (748 hectares) a été instaurée sur le secteur par Arrêté ministériel de mars 1979. Cette réserve englobe les quatre padules et assure ainsi une protection satisfaisante des Anatidés et des autres espèces qui vivent sur le milieu terrestre.

Pour augmenter la capacité d'accueil du secteur en tant que zone de gagnage, il faudrait créer des prairies sur une superficie importante du milieu terrestre.

Enfin et surtout, il convient de protéger efficacement ce site contre tout aménagement qui ne tiendrait pas compte de la valeur naturelle du site et de la sauvegarde des espèces. A cet effet, un arrêté de biotope, tel que celui proposé par le Comité Scientifique Z.N.I.E.F.F. (1986), est à préconiser.

ÉTANG DE BALISTRA

Le milieu naturel

Il s'agit d'un étang relativement isolé dont l'origine proviendrait de la fermeture d'une baie maritime.

Il compte un plan d'eau prolongé vers l'Ouest par un marais où débouche le ruisseau de FRANCOLO. Les eaux sont profondes et peuvent atteindre 10 à 15 m au centre.

ÉTANG
DE
BALISTRA

La communication avec la mer est assurée par un grau permanent, ouvert au Nord du cordon littoral. Il est séparé de la mer par un large cordon dunaire de 50 à 80 m de large.

La végétation des rives est constituée d'un maquis qui cerne l'étang de manière pratiquement continue, et descend jusqu'au bord de l'eau. Ce maquis est classique (Arbousier - Ciste). Par endroits, les pentes sont garnies de chênes-lièges dominants.

En certains points, la transition avec l'eau est assurée par une étroite ceinture de Joncs aigus, de Joncs maritimes et d'*Agropyrum*. Cette végétation est également localisée dans les petits anses.

Au fond de l'étang, dans la zone où se jette le ruisseau de FRANCOLO, représentée par un marécage, on trouve une salicornaie très étendue, mélangée à du *Juncus acutus*, de *Juncus maritimus* et du *Limonium* sp..

La dune est recouverte de quelques touffes de chiendent à tige de jonc. Il existe une phragmitaie au Nord du grau.

Activités humaines

Dans la partie Nord-Ouest de la zone terrestre se pratique un élevage peu intensif : quelques vaches subsistent dans certaines prairies situées vers les landes ; les bergeries sont abandonnées.

Sur les terrains situés au Sud, on note la présence d'un champ de tir et d'entraînement appartenant à la légion militaire de BONIFACIO.

Le lido est fréquenté par des campeurs (camping sauvage) qui accèdent par une piste carrossable située au Sud de l'étang.

On note la présence de remblais, en amont de l'étang, sur l'étroit chenal, traces du début de travaux d'aménagement d'un barrage. Ce projet S.O.M.I.V.A.C. est actuellement abandonné.

L'avifaune

Caractères généraux

L'étang de BALISTRA présente deux secteurs bien distincts : le plan d'eau et l'embouchure du ruisseau de FRANCOLO.

● **L'embouchure du FRANCOLO** : elle est constituée par le lit du ruisseau qui déborde dans un marais. On trouve une salicornaie très étendue qui comporte en outre du Jonc maritime et du Jonc aigu. Ces espèces sont mélangées et forment une mosaïque. Le couvert végétal est plus ou moins dense. Quelques mares et chenaux, en eau, interrompent la salicornaie.

Ce secteur est favorable aux Limicoles.

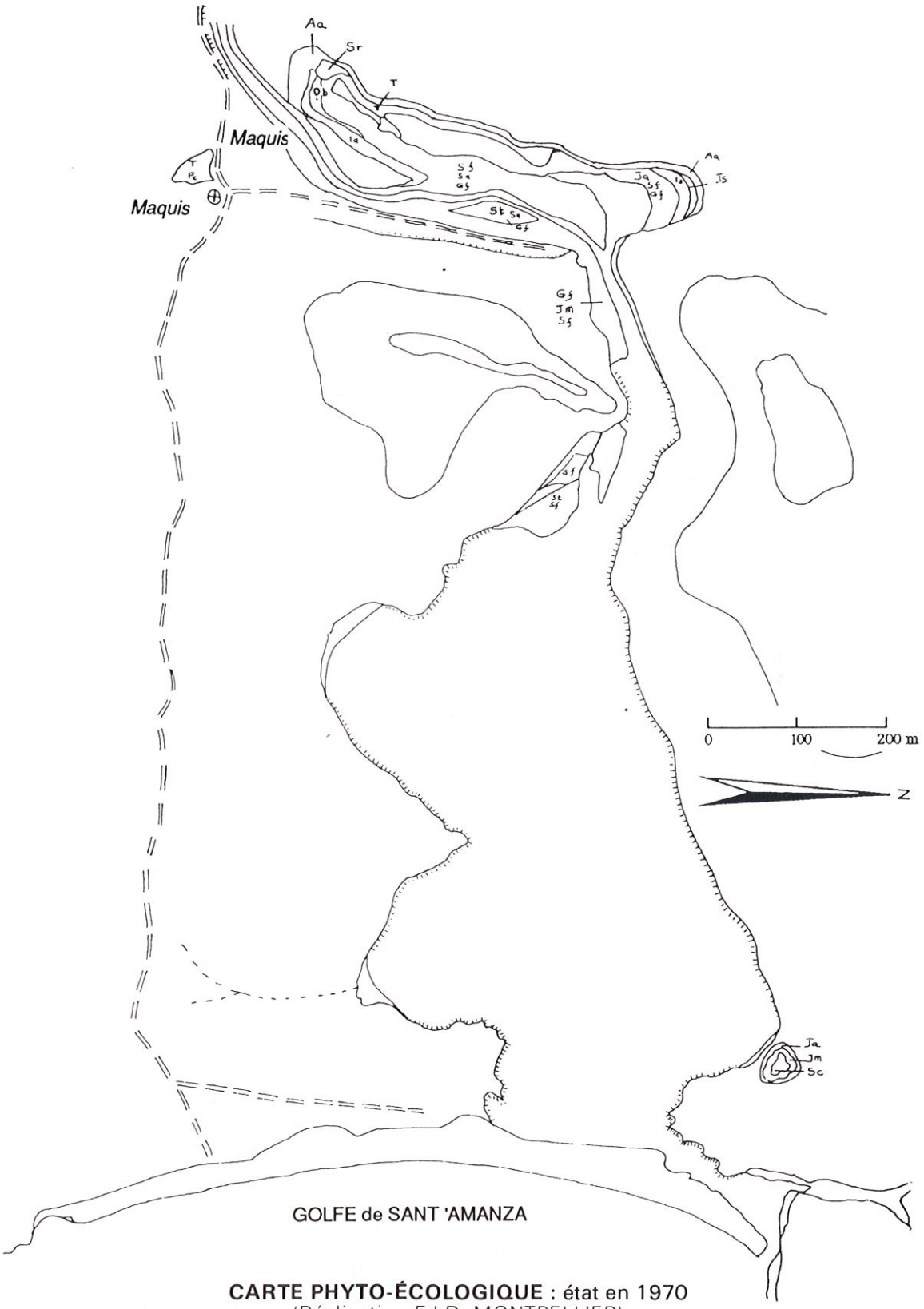

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE : état en 1970
(Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)

ÉTANG DE BALISTRA
Site ayant peu évolué

● **Le plan d'eau** : vaste baie, aux rives recouvertes de maquis, fermée par un cordon littoral. La végétation des rives est très peu représentée (Jonc maritime) dans les enganes. Cette zone est favorable au Grand Cormoran et au Grêbe huppé. Des canards plongeurs y sont occasionnellement observés.

Potentialités

Parmi les hivernants et migrateurs, on note la présence de quelques grêbes huppés et grands cormorans. Les canards plongeurs fréquentent rarement cet étang malgré la profondeur de l'eau. Cette absence est sans doute liée à un manque de végétation aquatique, indispensable pour leur alimentation.

L'embouchure du grau et le littoral sont fréquentés par des groupes de goélands d'audouin et leucophée. Ces derniers se nourrissent souvent sur la décharge municipale de BONIFACIO, située à l'intérieur, au départ de la piste carrossable qui mène à l'étang.

Quelques Limicoles fréquentent le marais : Bécassine des marais. La Poule d'eau se rencontre sur le cours de la rivière.

Seule la Poule d'eau niche sur le cours de la rivière. Cette rareté en espèces nicheuses peut s'expliquer de la manière suivante :

— l'habitat est mal structuré pour la nidification (absence de couvert végétal sur les berges),

— les exigences alimentaires ne sont sans doute pas satisfaites (absence des Canards plongeurs en hivernage),

— les facteurs de dérangement sont peut-être déterminants (manoeuvres militaires de la Légion).

D'une manière générale, cet étang malgré sa superficie relativement importante et son caractère isolé, n'est donc pas très favorable à la reproduction.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine

L'étang de BALISTRA, jusqu'à présent sauvegardé en raison de son éloignement des agglomérations et des centres touristiques, se trouve actuellement menacé par un projet touristique. Le S.D.A.U. de la Corse du Sud prévoit un aménagement du site de BALISTRA axé sur l'étang et la grande plage.

Il est nécessaire de revoir le projet de cet aménagement dans son ensemble afin d'assurer la protection du site. En effet, ses qualités esthétiques exceptionnelles et son originalité doivent être prises en compte.

Il serait souhaitable de faire disparaître les anciens remblais destinés à l'aménagement d'un barrage, en amont de l'étang. Il se trouve également menacé par la pollution d'origine domestique (dépôt d'ordures de la ville de BONIFACIO). Un contrôle de la qualité des eaux de résurgence dans le ruisseau de FRANCOLO s'imposerait.

Pour favoriser le développement de l'hivernage des Limicoles, il conviendrait d'assurer des travaux agricoles (labour - disquage) sur le secteur marécageux (sansouïres) où débouche le ruisseau de FRANCOLO.

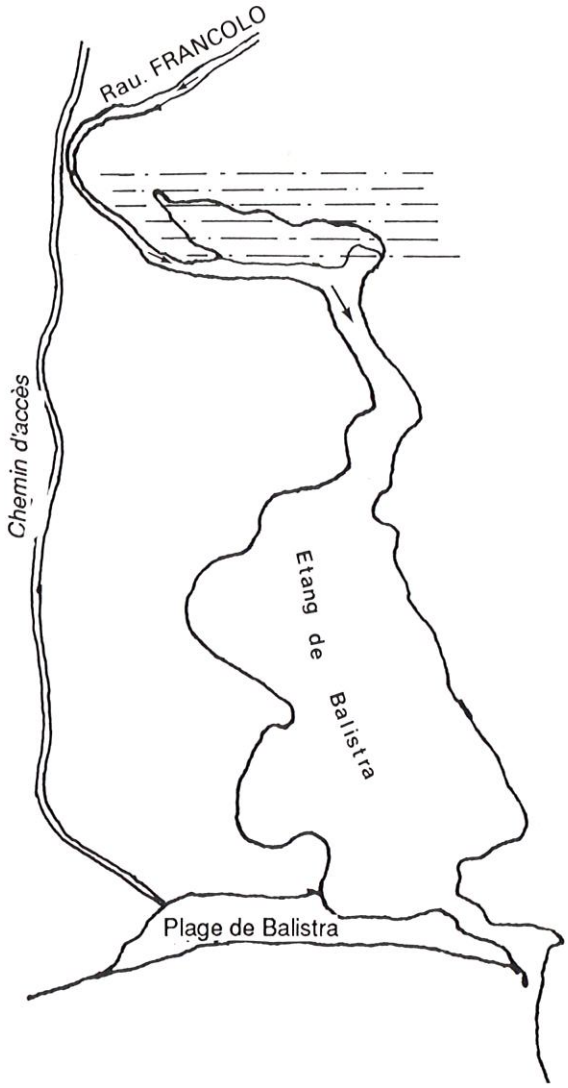

Zone à aménager pour les Limicoles (labour - disques).

ÉTANG DE BALISTRA :

CARTE DE LOCALISATION
DES AMÉNAGEMENTS DU MILIEU

ÉTANG
DE
CANETTO

ÉTANG DE CANETTO

Le milieu naturel

Bordé de falaises de calcaire, l'étang de CANETTO est constitué de quatre plans d'eau surcreusés qui communiquent entre eux par des chenaux internes et par infiltration. L'ouverture temporaire à la mer se fait par un grau ou par un chenal bétonné.

La transformation de ce milieu résulte d'un ancien projet immobilier (1970) actuellement à l'abandon. A l'origine, CANETTO formait un estuaire du petit ruisseau de Canettu issu du bassin versant.

Milieu limno-mésohalin, cet étang est très riche en matière organique. La végétation environnante est composée d'une cistaie, surmontée d'un maquis de chênes-lièges. Le plan d'eau le plus reculé est envahi par un boisement de tamaris, bordé d'une rangée de peupliers sur la face Ouest. Le plan d'eau intermédiaire est recouvert par une roselière de Phragmite bordée de Tamaris.

Les deux derniers, proches de la mer, sont ceinturés par une mosaïque de joncs, de scirpes et de roseaux.

Les dunes du lido sont recouvertes par des touffes denses d'Arroche salée.

Activités humaines

Les activités humaines sont peu représentées dans ce secteur. Seule, une zone agricole située à l'Ouest subsiste. Il s'agit de cultures d'arbres fruitiers (clémentiniers).

Cependant, un aménagement touristique est prévu sur ce site avec projet de création d'un port de plaisance.

L'avifaune

Caractères généraux

L'ensemble de l'étang constitue une zone favorable à l'avifaune :

— milieu très protégé et camouflé par son environnement. L'accès est réduit à une piste carrossable en rive Sud,

— diversité des quatre plans d'eau,

— les digues et chenaux augmentent les phénomènes de bordure,

— tranquilité du site durant la période migratoire hivernale des oiseaux.

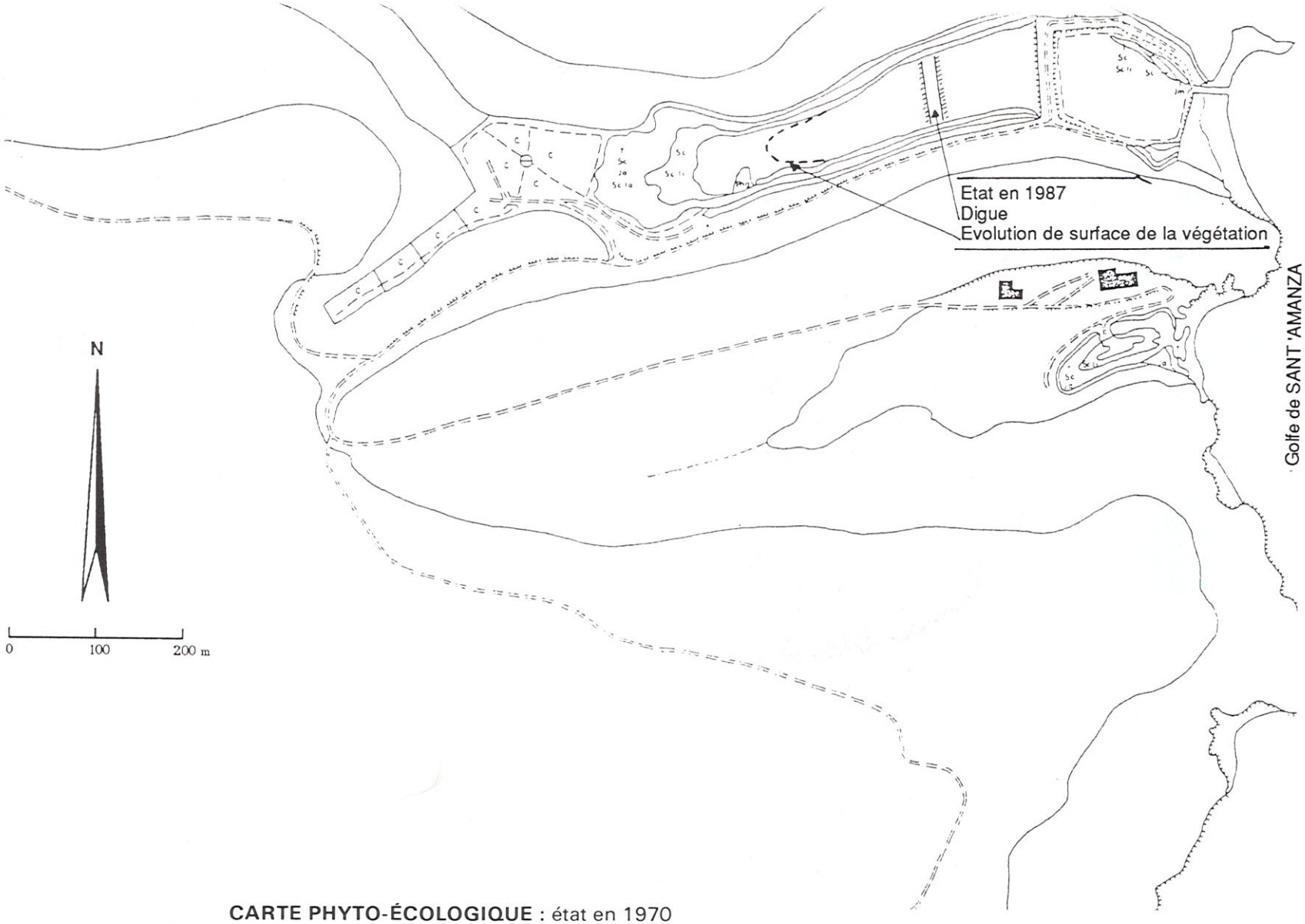

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE : état en 1970
(Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)
ÉTANG DE CANETTO

Potentialités

Parmi les Anatidés, on note la présence régulière du Canard colvert et du Canard siffleur. Le Canard pilet et le Souchet sont observés occasionnellement. La Foulque macroule et le Râle d'eau fréquentent également cette zone.

La présence de tamaris et de roselières, bordés de peupliers, pourrait convenir à la nidification du Héron cendré.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine naturel

Le P.O.S. de la commune de BONIFACIO ne prévoit aucune protection de l'étang et des environs puisque la zone a été classée en N.A. (zone en attente d'urbanisation). Cette situation est la porte ouverte à tous aménagements, ce qui risque de compromettre la pérennité de l'étang. Une modification du plan d'occupation de la commune devient alors indispensable et doit être orientée vers une inscription garantissant la protection du milieu.

Par sa morphologie, cet étang pourrait très bien convenir à une mise en valeur aquacole (G.F. FRISONI 1978).

Pour développer l'hivernage des canards, il conviendrait de favoriser l'ouverture du milieu, sur les deux plans d'eau les plus reculés, par faucardage mécanique de la roselière. Cette opération aurait pour but d'augmenter la surface d'eau libre tout en préservant une ceinture de végétation (Roselière et Tamaris).

ÉTANGS DE PIANTARELLA ET DE SPERONE

Le milieu naturel

Il s'agit des deux zones humides les plus méridionales de la Côte Sud Orientale. Alimentées par les bassins versants de faible superficie, la communication avec la mer se fait par débordement lors des crues.

- **L'étang de PIANTARELLA** : un marais temporaire d'origine lagunaire (colmatage du fond de baie), séparé de la mer par un étroit cordon dunaire. La faible profondeur et la forte évaporation provoquent sa mise à sec, régulière, en période estivale. Les sédiments sableux sont très riches en posidonies. Situé dans un environnement de maquis bas qui occupe par endroits le bord de l'eau, ce milieu se distingue par sa végétation palustre d'enganes et jonçaies. Le cordon dunaire, très chargé en posidonies, est dépourvu de végétation, seules quelques touffes de pistachiers lentisques subsistent au centre.

- **L'étang de SPERONE** : situé au Sud, il est constitué par un estuaire du ruisseau de SPERONE en partie colmaté. Il est encaissé entre deux falaises calcaires correspondant à un noyau isolé du calcaire de BONIFACIO (les sédiments sableux sont dépourvus de matière organique). La végétation environnante est identique à celle de PIANTARELLA. Par endroits, la végétation palustre est composée de touffes de Joncs et de Tamaris, accompagnées parfois de l'*Agropyrum.*

La séparation d'avec la mer se fait par une belle dune fixe, recouverte d'un boisement de Genévriers.

Les activités humaines

Un site archéologique situé entre les deux étangs révèle la présence d'un port antique sur SPERONE. Un projet de construction d'un lotissement avec complexe sportif et de loisirs, est en cours d'élaboration. La création d'un port est prévue au Nord de PIANTARELLA.

Au Nord de l'étang de PIANTARELLA, on constate le début de travaux de comblement, par déversement de terre, pour le terrassement d'un lotissement. Ce comblement actuellement interrompu était jumelé à la création d'un chenal destiné à assécher la zone, au Nord du cordon dunaire.

L'avifaune

Caractères généraux

Situés à l'extrême Sud de la Côte Orientale, ces deux étangs représentent les premières zones humides rencontrées par les oiseaux d'eau lors de leur migration. De plus, très reculés et d'accès difficiles, ces milieux sont peu fréquentés par l'homme.

L'étang de PIANTARELLA est très attractif pour les Limicoles. La majorité des observations sont effectuées dans ce secteur. En effet, sa diversité (zones de marais et d'étang) rend le site très favorable.

Potentialités

Situés face aux îles CAVALLO, LAVEZZI et

ÉTANGS
DE
PIANTARELLA
(*à droite*)
ET DE
SPERONE
(*à gauche*)

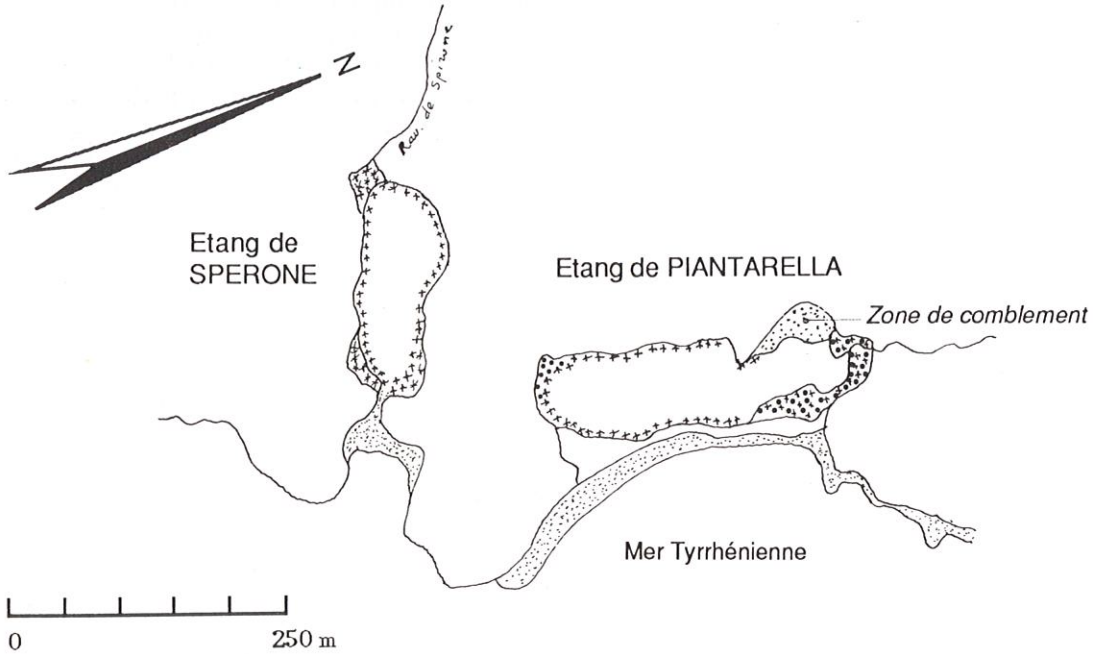

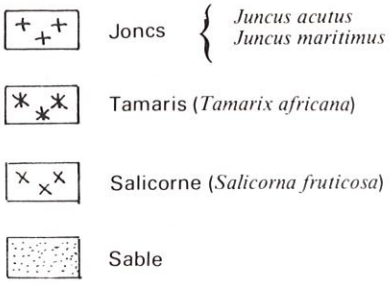

CARTE DE VÉGÉTATION : état en 1987
ÉTANGS DE SPERONE ET DE PIANTARELLA

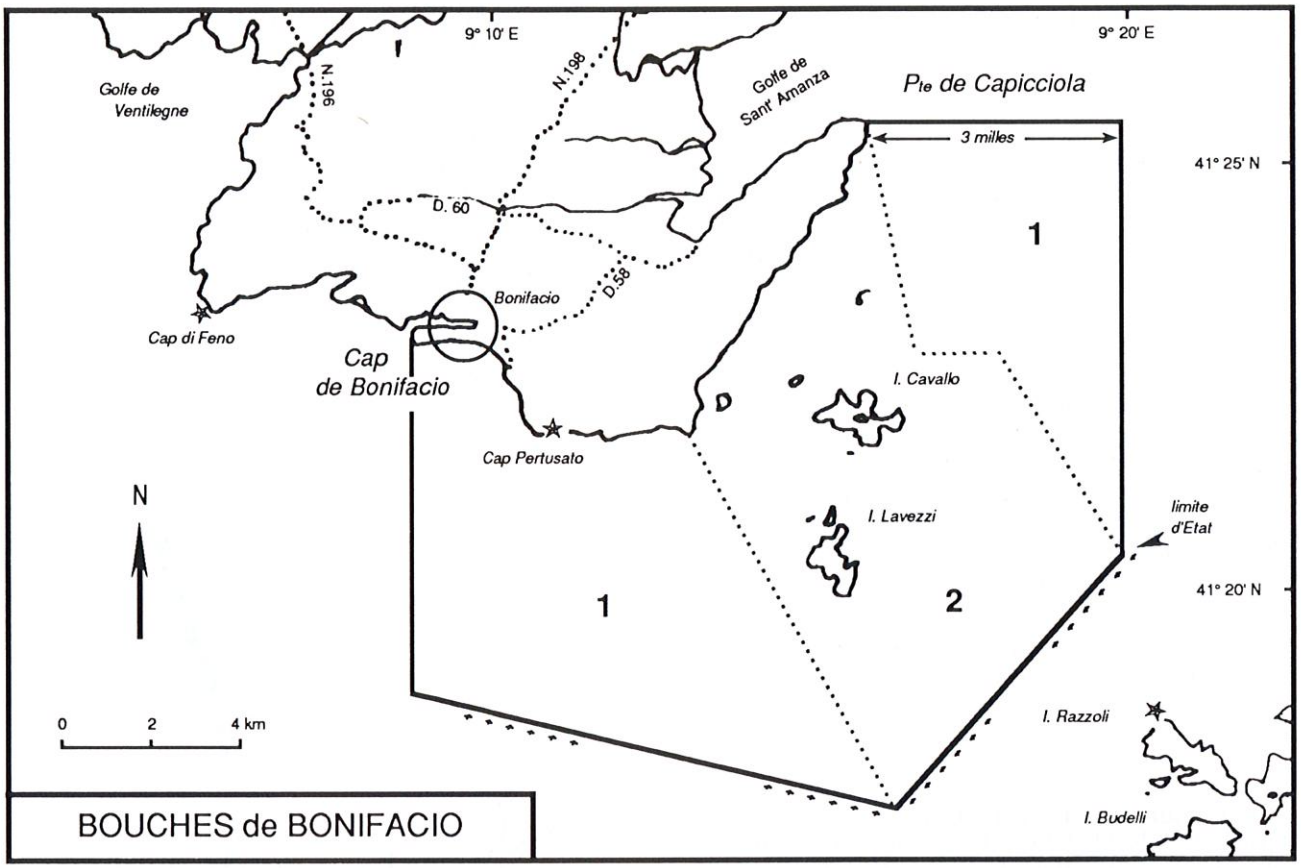

BOUCHES DE BONIFACIO : Limites des réserves existantes. Carte extraite de l'Atlas des Réserves d'Avifaune Aquatique. D.P.N. (1979, 1982).

1 Réserve de Chasse sur le D.P.N.

2 Réserve Naturelle des Iles Lavezzi (l'île de Cavallo n'est pas incluse dans la réserve).

PIANA, site classé en Réserve Naturelle, ces étangs abritent de nombreux oiseaux marins : Goéland railleur, d'audouin, etc.

Parmi les Anatidés, on note la présence occasionnelle du Canard colvert. Les Sarcelles d'hiver et d'été y sont observées régulièrement, mais les effectifs ne dépassent pas quelques individus. On constate l'absence de la Foulque macroule et du Grêbe castagneux.

Les zones de marnage de PIANTARELLA sont susceptibles d'accueillir les Limicoles que l'on peut observer dans ce type de milieu en Corse : les trois espèces de Gravelot, les Chevaliers, la Bécassine des marais et le Bécasseau minute.

L'étang de SPERONE peut accueillir, parmi les nicheurs, le Canard colvert en nidification.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine naturel

En 1976, une Réserve Naturelle de 5.000 hectares a été créée sur la zone maritime littorale ; elle englobe les îles de CAVALLO, de LAVEZZI et de PIANA. Il convient d'assurer la pérennité de ces lagunes. Or, un projet d'aménagement touristique avec construction d'un port de plaisance bouleverse actuellement le milieu naturel. Les moyens de protection à retenir seraient les suivants :

— inclure les deux étangs dans la Réserve naturelle existante,

— achat par le Conservatoire de L'Espace Littoral et des Rivages Lacustres,

— inscription aux sites classés (présence d'un site archéologique),

— création d'un arrêté de biotope.

Par ailleurs, cet étang de PIANTARELLA est menacé par un comblement naturel et artificiel. Il paraît urgent d'envisager une intervention mécanique (Bulldozer) qui permettrait de le curer et ainsi de le dégager de son matelas de matière organique (posidonies). Cette intervention peut être réalisée en période estivale au moment de son assèchement temporaire.

GOLFE DE VENTILEGNE

Le milieu naturel

Le Golfe de VENTILEGNE est une dépression côtière qui forme un chapelet de quatre baies. Les franges de ces baies sont bordées d'étangs saumâtres, alimentés en eau par la mer lors des tempêtes et par les eaux de ruissellement des bassins versants et des sources de montagne. On distingue ainsi :

- **L'étang de STAGNOLU**, au Nord-Est de la baie de STAGNOLU, dépression interdunaire temporairement inondée, située en arrière d'une belle dune, fixée le long d'une plage. Il communique avec la mer par débordement. Il est ceinturé par une bande étroite de joncs maritimes et de touffes de tamaris à l'arrivée des eaux du bassin versant.

La végétation environnante est caractéristique du maquis corse. Sur la dune Est, on note la présence d'importantes touffes de pistachiers lentisques.

- **L'étang de VENTILEGNE**, situé au fond du Golfe de VENTILEGNE, est la zone humide la plus importante. Il se divise en deux bras correspondant aux embouchures des ruisseaux (VENTILEGNE - SCANZA) du bassin versant. Le lido a été fortement bouleversé par le passage de la R.N. 196 (SARTENE - BONIFACIO) occasionnant la construction de remblais et d'un pont. La communication avec la mer est permanente. La végétation des rives près du lido est très réduite ; elle devient plus importante vers le fond et dans la prolongation des bras (Scirpe, Salicorne, Roselière, Jonc).

La végétation environnante est composée d'un maquis à cistaie.

- **L'étang de SAPARELLI**, situé à l'Ouest de VENTILEGNE, n'est pas visible de la R.N. 196. C'est un estuaire commun à plusieurs ruisseaux et très encaissé entre deux pointements de granite. La faiblesse des apports en eau confère à ce petit étang estuarien un type mésohalin. L'ouverture du grau est temporaire. La végétation aquatique est constituée d'une jonçaie importante, où dominent scirpes et joncs, entrecoupée par les zones d'eau libre des cours d'eau des ruisseaux du bassin versant.

La végétation environnante est composée d'un maquis à cistes parsemé de genévriers lentisques et Myrthe.

- **L'étang de PISCIU-CANE**, situé au Nord du Golfe de VENTILEGNE, est l'estuaire d'un ruisseau. La relative étendue de ce plan d'eau lui confère une allure typique d'étang très encaissé et de forme linéaire. Sa formation résulte de la rencontre d'un ruisseau à faible débit d'étiage avec le dépôt marin du cordon littoral. La végétation rivulaire est constituée par une étroite ceinture de joncs et de tamaris,qui s'élargit par endroits et vers le fond, pour former des roselières. En arrière, le maquis est représenté par une cistaie surmontée de chênes-verts et de chênes-lièges. Le lido est recouvert par un boisement de genévriers très dense.

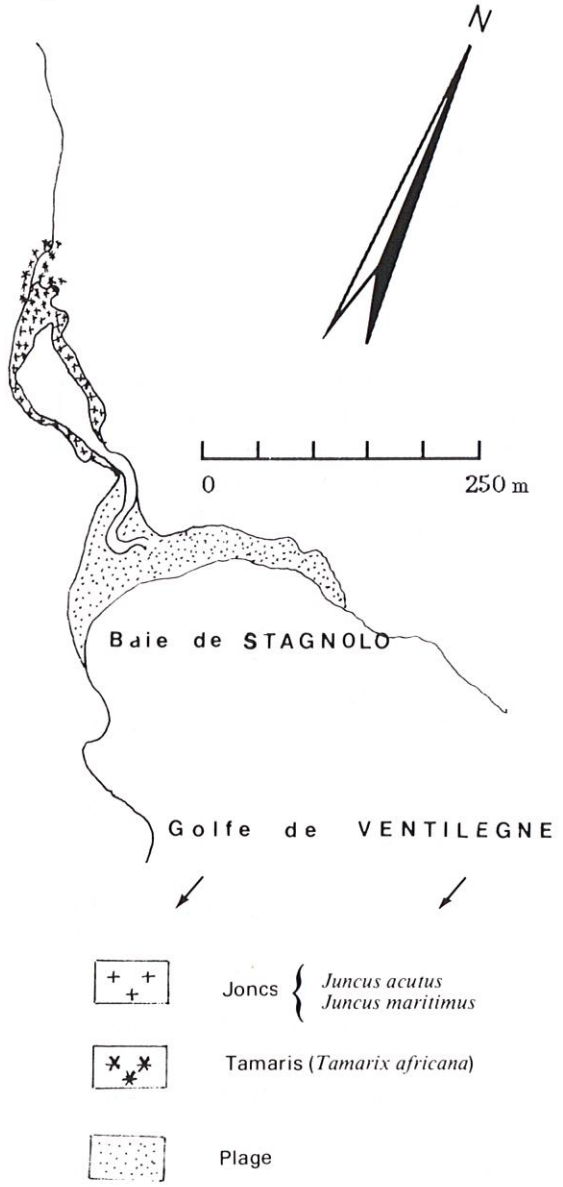

CARTE DE VÉGÉTATION : état en 1987
ÉTANG DE STAGNOLO

GOLFE DE VENTILEGNE

▲

ÉTANG DE STAGNOLO

ÉTANG DE VENTILEGNE

▼

GOLFE DE VENTILEGNE

▲

ÉTANG DE SAPARELLI

ÉTANG DE PISCIU-CANE

▼

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE : état en 1970
(Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)

ÉTANG DE VENTILÈGNE
Site ayant peu évolué

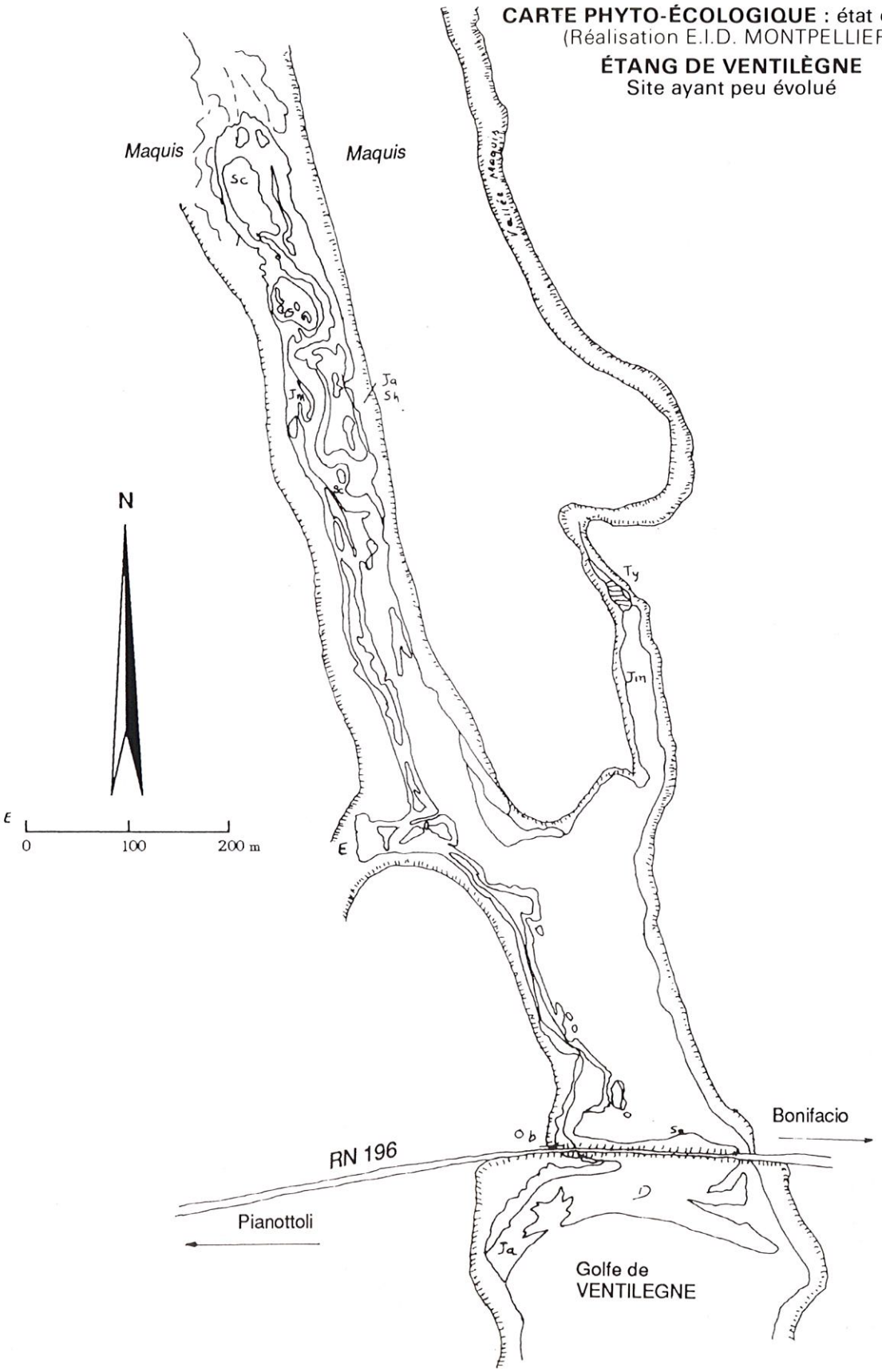

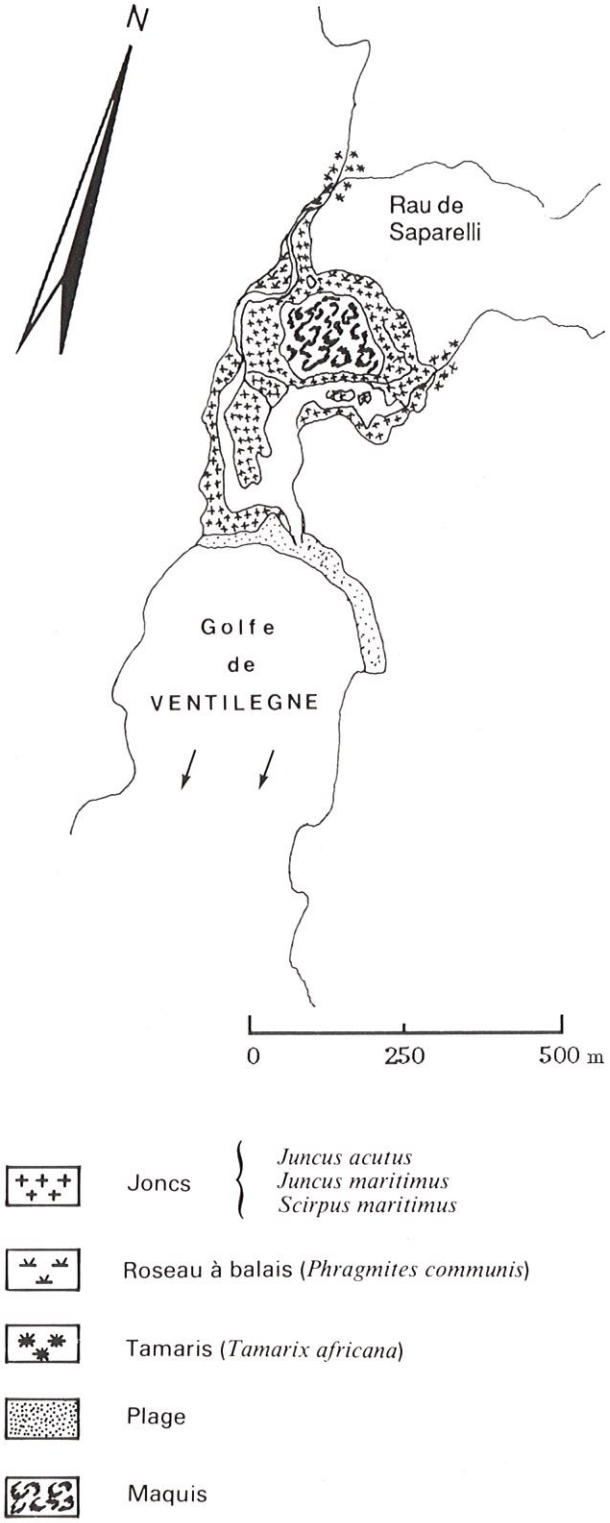

CARTE DE VÉGÉTATION : état en 1987
ÉTANG DE SAPARELLI

Les activités humaines

Très fermées sur l'extérieur et d'accès difficile (pistes carrossables), à l'exception de l'étang de VENTILEGNE, ces zones humides ont été jusqu'à présent, préservées de toutes activités humaines.

Le milieu terrestre est utilisé pour le pâturage d'animaux domestiques.

La pression de chasse est assez importante sur les oiseaux de passage (grives).

Les lidos sont moyennement fréquentés l'été, en raison de leur accès difficile : seuls, quelques bateaux de plaisance accostent aux plages. On note la présence de campeurs «sauvages» sur le cordon littoral de la PUNTA-VENTILÈGNE et CANIPO-MEZZANO.

Un projet de création d'un camping communal sur les côtes de la PUNTA-VENTILEGNE est en cours d'élaboration.

L'avifaune

Les caractères généraux

Le taux de salinité des eaux est très élevé et la faune aquatique est peu diversifiée. Cette zone sert de lieu de repos pour l'avifaune. La zone Nord, représentée par le cours d'eau du ruisseau de VENTILÈGNE, offre plusieurs milieux favorables à l'alimentation (diversité et abondance de la faune et de la flore aquatique liées au mélange des eaux douces et salées) : marécages, zones à Salicorne assez vastes, roselière, Jonc et Scirpe.

□ ***L'étang de SAPARELLI***

Le plan d'eau constitue un milieu très hétérogène : mosaïque de végétation aquatique émergée (Roselière - Scirpe - Jonc) entrecoupée par des cours d'eau et chenaux.

Présence d'un îlot terrestre central, reposoir pour certaines espèces.

□ ***L'étang de PISCIU-CANE***

Plan d'eau aux caractéristiques typiques d'un étang jouant le rôle de zone de remise pour les Anatidés. Dans les anses, on observe le stationnement de Limicoles en période de migration.

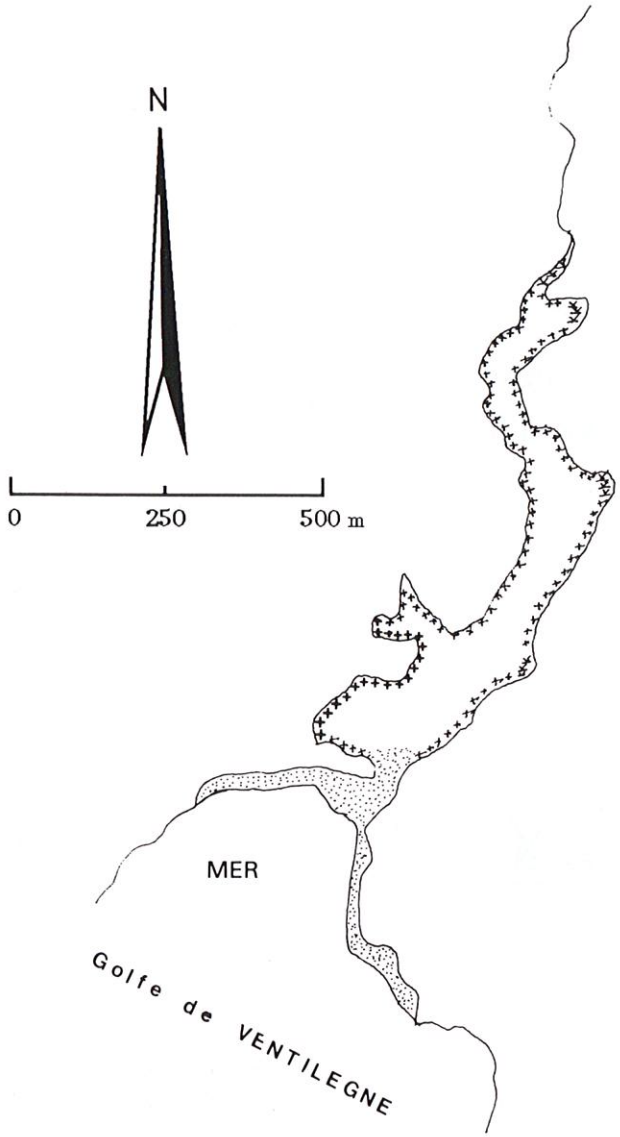

Joncs maritimes (*Juncus maritimus*)

Roseau à balais (*Phragmites communis*)

Dune de sable

CARTE DE VÉGÉTATION : état en 1987
ÉTANG DE PISCIU-CANE

Potentialités

Parmi les Anatidés migrateurs et hivernants, on note la présence des Canards colvert , pilet, souchet, des Sarcelles d'été et d'hiver et de la Poule d'eau.

Le Colvert et les Sarcelles sont les trois espèces les plus représentées.

Les zones marécageuses de VENTILEGNE sont des milieux occupés par les Limicoles en stationnement lors de la migration et en hivernage : Bécassine des marais, Chevaliers, Barge à queue noire, Bécassine sourde (BOUVET et SAINTENG 1977) et Bécasseau minute.

Le Grand Cormoran, les Goélands leucophée et d'audouin, la Guifette noire, le Héron cendré, l'Aigrette garzette sont observables en hiver ou comme visiteurs réguliers.

Quatre Flamants roses étaient observés sur l'étang de VENTILEGNE, le 9 janvier 1985, pendant la vague de froid (NICOLAI, 1985).

Parmi les nicheurs, peu d'espèces sont représentées à l'exception du Canard colvert, de la Poule d'eau et du Râle d'eau, observables sur l'étang de SAPARELLI favorable à la reproduction.

A l'exception de cet étang, il semble que les autres zones humides de ce Golfe ne soient pas favorables à la reproduction, vraisemblablement à cause d'un habitat mal structuré (absence de végétation palustre).

On note l'absence de la Foulque macroule, bien que certaines conditions rencontrées lui soient favorables.

La pression de chasse semble y être assez importante (grive) et elle pourrait être le facteur principal de dérangement pour l'avifaune.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine naturel

Très reculées et d'accès difficile, ces zones humides ont une importance capitale pour le maintien et la sauvegarde de l'avifaune.

On note la présence de la Réserve de Chasse du Domaine Public Maritime du Golfe de VENTILEGNE : 950 hectares du CAP de FONA à la POINTE DE VENTILEGNE. Cette réserve a été créée en 1973 et modifiée en 1976. Elle assure une protection satisfaisante des Anatidés qui utilisent le milieu marin (pleine mer) après un dérangement sur les étangs, mais elle ne concerne pas les zones humides terrestres qui servent de zones de gagnage à certains Anatidés (Colvert et Sarcelle d'hiver, en particulier).

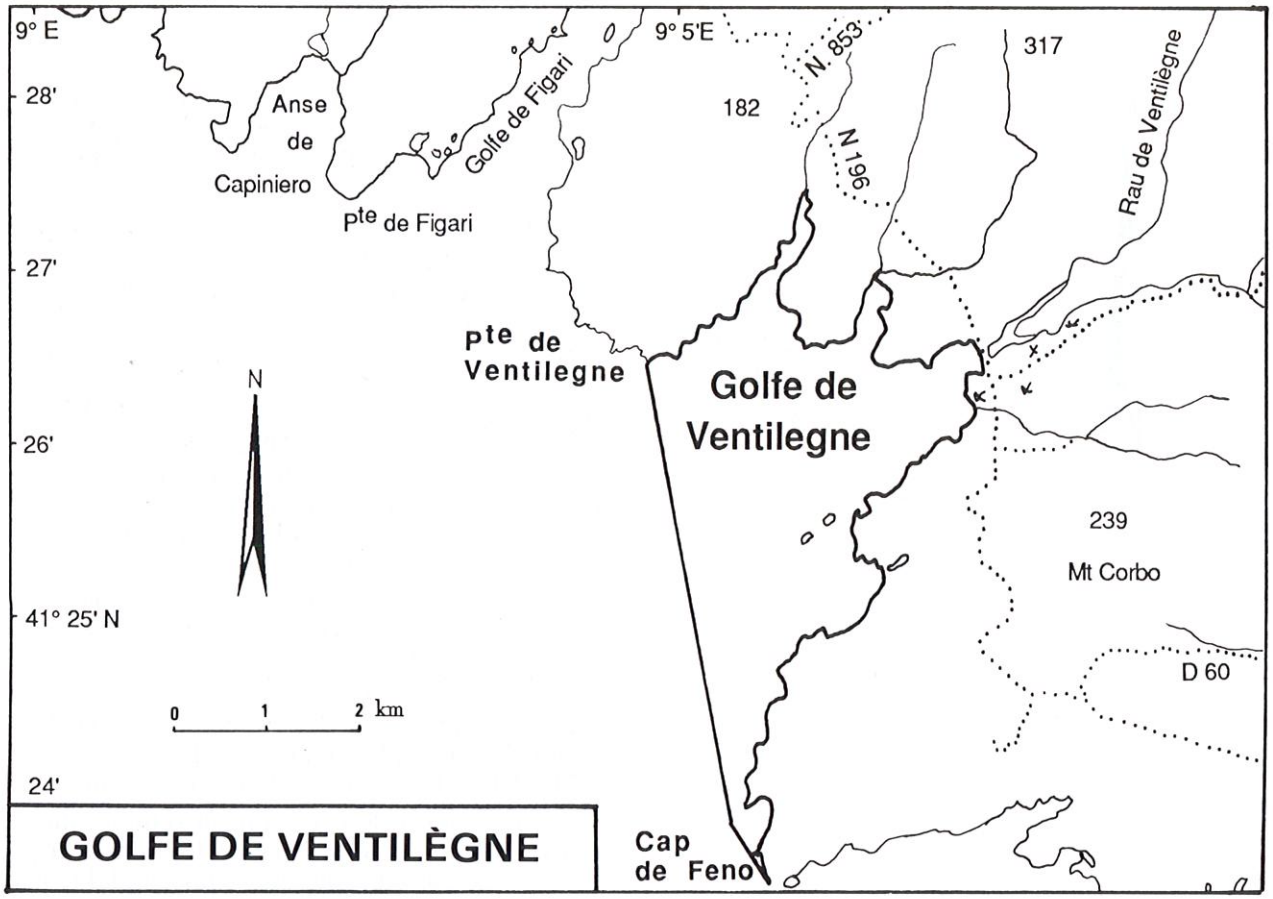

GOLFE DE VENTILEGNE : Limites de la réserve de chasse maritime. Carte extraite de l'Atlas des Réserves d'Avifaune Aquatique. D.P.N. (1979).

Il importe donc de procéder à une extension de la Réserve Maritime existante et particulièrement d'adjoindre à celle-ci une partie terrestre conséquente de manière à englober les zones humides terrestres.

Il est important de ne pas se limiter aux étangs, mais d'étendre les limites au milieu terrestre de façon à assurer la quiétude des oiseaux d'eau et d'éviter ainsi le dérangement par la chasse.

MARAIS DE CANICCIA ET BAIE DE FIGARI

Le milieu naturel

Située au fond de la baie de FIGARI, il s'agit de la plus vaste et plus diversifiée zone humide rencontrée sur le littoral Sud Ouest entre BONIFACIO et SARTENE.

On y trouve :

— une zone à marais saumâtres, entrecoupée par des zones d'eau libre, qui couvre plus de 80 % de la surface totale. La végétation de cette zone est toujours immergée et souvent dense : Salicorne, Jonc maritime, notamment.

— l'embouchure du ruisseau de CANELLO, bordée d'une ripisylve à Aulnes,

— des prairies humides, à proximité du ruisseau, occasionnellement inondées lors des crues,

— le marais de CANICCIA, en amont du ruisseau de CANELLO, près de l'aéroport de FIGARI. La végétation de cette zone est représentée dans sa totalité par une vaste roselière dense à Phragmite commun et Typha. Des cultures agricoles (vignes) sont situées dans le Secteur Ouest. Le maquis dense domine à l'Ouest , mais son importance régresse à cause des incendies.

Le marais de CANICCIA est peu profond (50 à 80 cm). Il est alimenté en eau par la nappe phréatique et par quelques talwegs du bassin versant. La flore de ce marais est typique des eaux douces : lentilles d'eau, herbiers à zostéres, algues vertes.

BAIE DE FIGARI

MARAIS DE CANICCIA

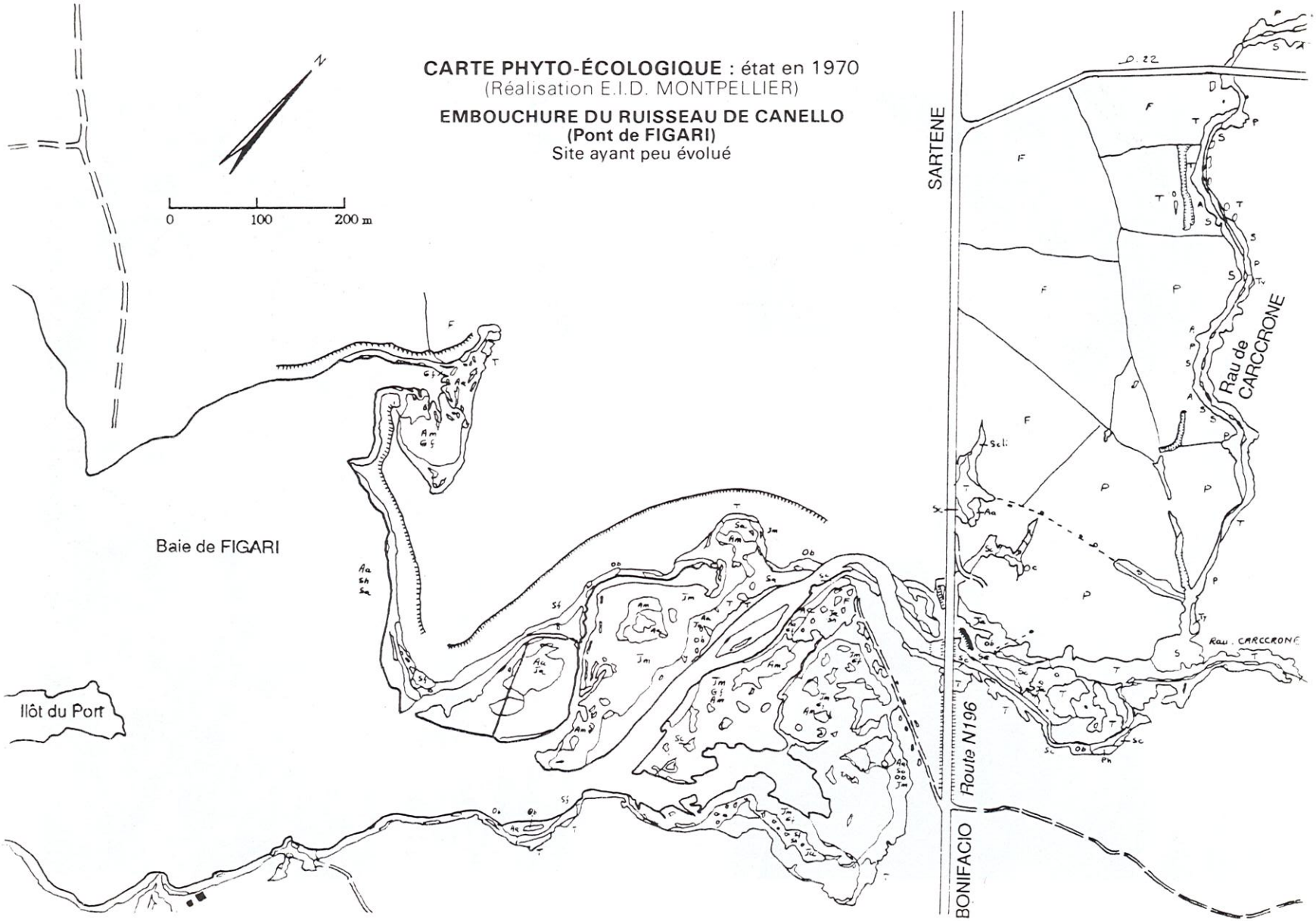
CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE : état en 1970
(Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)
EMBOUCHURE DU RUISSEAU DE CANELLO
(Pont de FIGARI)
Site ayant peu évolué
N
0
100
200 m
Baie de FIGARI
Ilôt du Port
BONIFACIO
Route N196
SARTENE
Rau de CARCCRONE
Rau. CARCCRONE
D. 22

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE :
état en 1970
(Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)

MARAIS DE CANICCIA
(Aérodrome de FIGARI)

Site ayant peu évolué

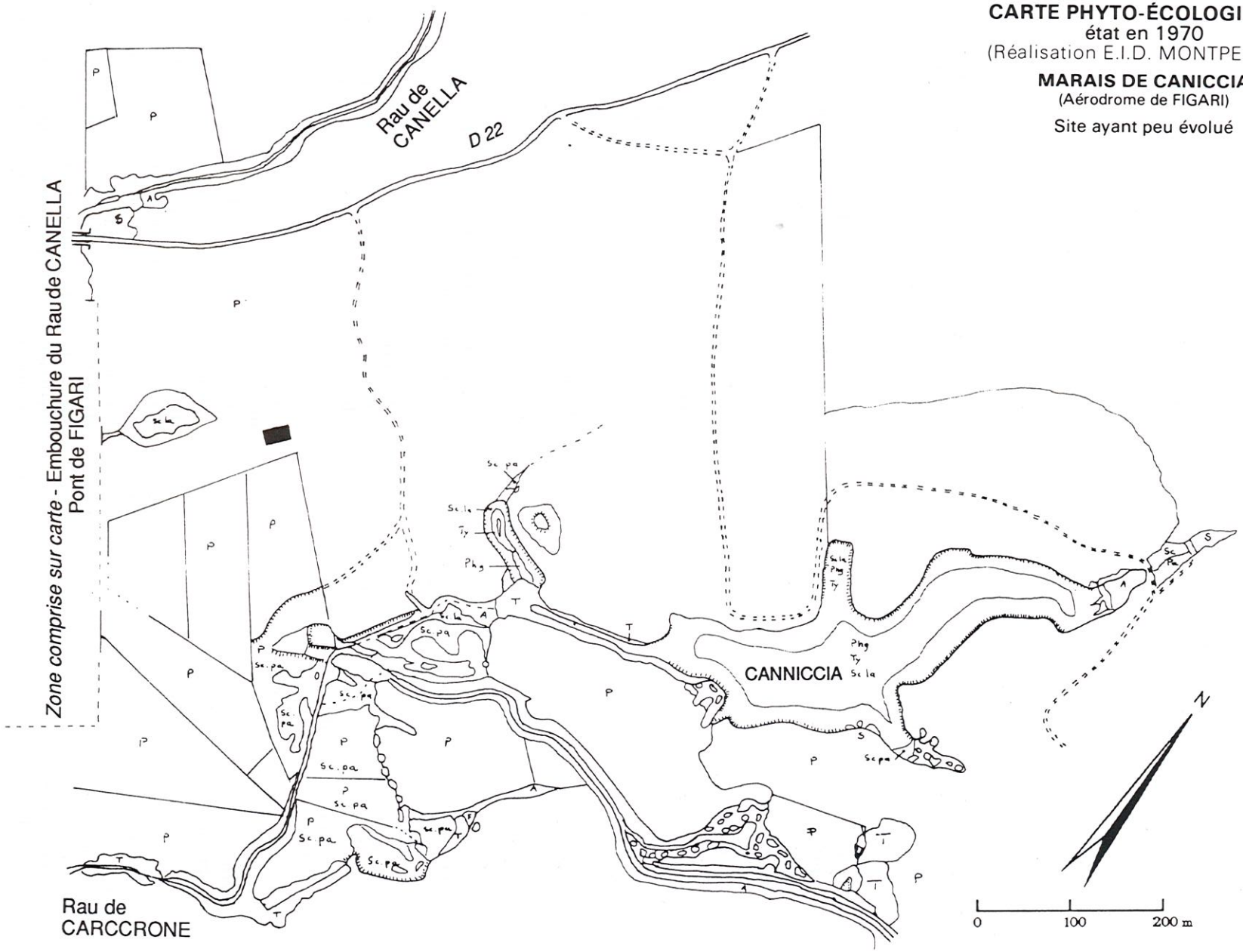

La présence d'un pont sur l'embouchure du ruisseau de CANELLO assure la traversée de la route nationale 196 reliant BONIFACIO à SARTENE.

On note la présence de quelques plans d'eau temporaires et de superficies restreintes sur la Côte Est de la Baie de FIGARI (salines SOPRANE et SOTTANE).

Les activités humaines

Malgré la présence du village de CALDARELLO, à l'Ouest, avec sa route qui donne accès à la Côte Ouest de la Baie et au vieux port de FIGARI sur la rive Est de la baie, ce site est peu fréquenté malgré un passage des véhicules en bordure de la zone humide.

L'élevage est pratiqué au contact des prés humides et des friches.

Le marais de CANICCIA possède un seul accès, difficile, dans sa partie Ouest, au niveau des terres agricoles.

La commune de FIGARI prévoit la création d'un important port de plaisance qui serait situé à l'emplacement du vieux port actuel.

L'avifaune

Caractères généraux

Les zones humides de FIGARI revêtent un intérêt manifeste pour la migration et l'hivernage de nombreuses espèces d'oiseaux. Ceci s'explique par la diversité des milieux rencontrés :

— la zone des marais saumâtres, favorables pour les Anatidés mais également pour les Laridés, Rallidés et Ardéidés,

— l'embouchure du ruisseau de CANELLO accueillante pour les Anatidés et Rallidés,

— les prairies humides attractives pour les Limicoles,

— le marais de CANICCIA accueillant pour les Anatidés et Rallidés.

Parmi ces quatre zones, les marais saumâtres et le marais de CANICCIA ont une valeur écologique remarquable :

— les marais saumâtres, prolongés par la baie de FIGARI, sont constitués d'une mosaïque de végétation aquatique (Jonc aigu - Jonc maritime -Salicorne) entrecoupée de cours d'eau. La transition entre la zone humide et le maquis est immédiate après un étroit liseré de joncs et de salicornes. L'étendue de la zone, malgré le passage de la route, confère aux oiseaux d'eau une certaine quiétude.

— le marais de CANICCIA, situé plus au Nord et où se mélangent les eaux douces du bassin versant, constitue un milieu accueillant pour les oiseaux nicheurs : vaste roselière accompagnée de *Typha* et flore aquatique abondante pendant la période de reproduction.

Potentialités

La zone humide de FIGARI représente un site privilégié pour la migration et l'hivernage des canards. Cet ensemble de milieux humides est l'un des plus importants de la Côte Sud-Ouest pour la sauvegarde des espèces suivantes : Canard colvert, Sarcelles d'hiver et d'été, Canard siffleur, Canard pilet, Poule d'eau, Râle d'eau et Foulque macroule.

La zone d'eau saumâtre reçoit occasionnellement l'Aigrette garzette, le Héron cendré et la Grue. Quatre-vingt flamants roses s'y sont installés pendant toute la période de la vague de froid de janvier 1985.

Les prairies humides abritent quelques Limicoles : Bécassine des marais, Vanneau huppé notamment.

A l'exception du Canard colvert, les Anatidés sont peu représentés en tant que nicheurs (lieu de nidification : marais de CANICCIA). Il faut toutefois signaler la reproduction de quelques couples de Poule d'Eau et de Râle d'eau. Notons la nidification de l'Hirondelle rousseline, espèce très rare au niveau national.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine naturel

Les principaux dangers qui menacent ces zones humides sont la transformation du vieux port de FIGARI en port de plaisance, ce qui entraînerait un dérangement et une pollution constants, et l'urbanisation progressive des côtes.

Dans ce contexte, il serait judicieux de définir un périmètre de protection de cette zone et de l'inscrire dans le S.D.A.U.

Pour développer les effectifs des hivernants et des nicheurs dans le marais de CANICCIA, il serait nécessaire d'améliorer l'habitat de façon à rendre la zone plus attractive. Il conviendrait de faire apparaître un plan d'eau central par faucardage de la roselière. La conservation d'une ceinture de roselière assurerait la tranquilité du site et favoriserait la nidification. L'opération de faucardage peut être réalisée manuellement au mo-

yen d'une débroussailleuse, ou mécaniquement à l'aide d'un tracteur équipé d'un broyeur forestier, en période de faible niveau d'eau. Elle doit être menée conjointement à une opération de traitement au Dalapon des repousses de la roselière. Ces deux opérations successives devraient supprimer à court terme toute la roselière sur la zone concernée.

MARAIS DE SAN GIOVANNI

Le milieu naturel

Les marais de SAN GIOVANNI sont de petites dépressions côtières qui forment deux plans d'eau entre la PUNTA di CAPINU et la TOUR DE CALDARELLO.

Ces marais ne communiquent pas avec la mer, mais il apparaît un couloir sableux à l'Est dont l'existence est sans doute liée à l'entrée d'eau de mer lors des tempêtes. L'importance de la surface inondée varie considérablement suivant la saison ; en période estivale, la surface en eau se limite à quelques mares centrales, de quelques mètres carrés.

L'alimentation en eau est assurée par quelques talwegs du bassin versant de superficie restreinte.

Le marais Ouest possède une végétation dense (Roseau - Jonc) bordée d'une barrière végétale (Tamaris - Lentisque). On note au centre la présence d'une zone d'eau libre. Le marais Est est constitué de deux parties reliées entre elles par un étroit chenal. La végétation, moins abondante que dans le marais Ouest, est constituée par quelques touffes de Roselière, Tamaris, Jonc et Scirpe.

Un maquis littoral à Lentisque et Myrthe occupe le milieu terrestre et sépare les marais.

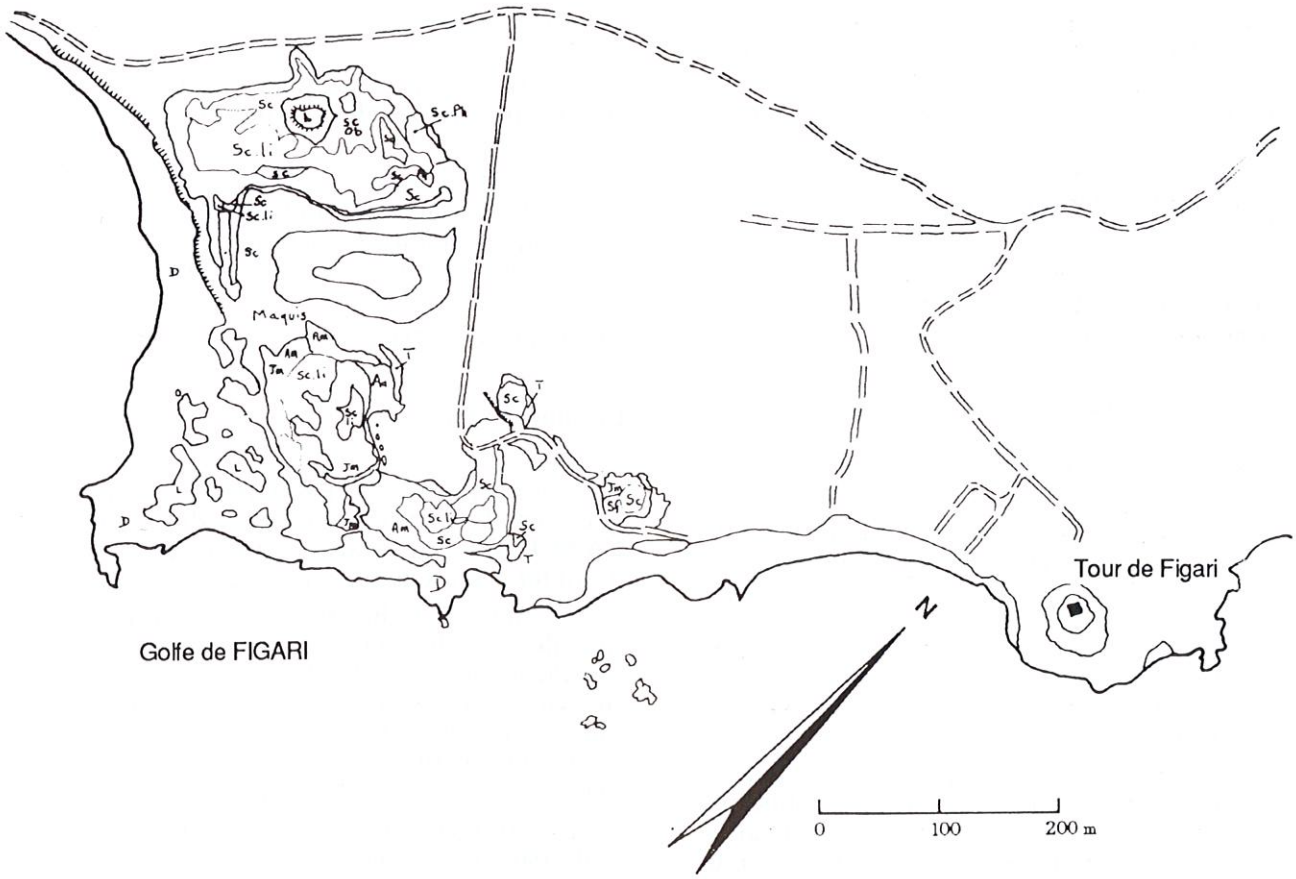

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE : état en 1970 (Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)
MARAIS DE SAN GIOVANNI — Site ayant peu évolué

Les activités humaines

L'ensemble de ces marais se situe sur la zone du Conservatoire du Littoral.

Situé à proximité du village de CALDARELLO et PIANOTOLLI, le site supporte une fréquentation estivale relativement importante. Citons le développement de la Tour de Caldarello, les constructions de villas secondaires autour du site avec aménagement routier et une dégradation de la végétation dunaire (piétinement - installation de campeurs - dépôts d'ordures sauvages).

La pression de chasse est relativement importante lors des migrations de Grives.

L'avifaune

De l'automne au printemps, y sont probablement observables les migrateurs et les sédentaires déjà cités pour d'autres zones humides. L'effectif des hivernants reste toutefois faible en raison de la médiocrité de la capacité d'accueil du milieu. Parmi les nicheurs, citons la présence du Canard colvert (1 à 2 couples), du Râle d'eau, du Grêbe castagneux, de la Foulque macroule (1 couple) et de la Poule d'eau.

En période estivale, les espèces citées semblent déserter la zone en raison de l'assèchement important de celle-ci. Des échanges peuvent avoir lieu avec d'autres zones humides situées à proximité (FIGARI - FURNELLO - ARBITRU).

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine naturel

Depuis février 1984, le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres y est propriétaire d'une superficie de 11 hectares, marais compris.

L'avenir de ces marais dépend donc de la politique de gestion qui sera adoptée par les gestionnaires. En effet, conserver ces lieux en l'état actuel reviendrait à les condamner à court terme : le comblement est très rapide du fait d'un développement de la végétation aquatique et de la destruction de la végétation dunaire qui augmente le phénomène d'érosion.

Si ce comblement se poursuit à la vitesse actuelle, il aboutira à la disparition totale des marais d'ici quelques dizaines d'années. D'autre part, ces zones humides sont de plus en plus menacées par le développement des aménagements, les activités humaines touristiques et la pollution qu'elles entraînent (rejet des eaux usées des résidences secondaires).

Il est donc impératif de mettre en place des mesures de gestion afin de garantir la pérennité de ces zones humides :

— contrôle des différents procédés d'épuration utilisés par les villas secondaires et prévoir, dans la mesure du possible, la suppression des rejets dans les marais par l'intermédiaire des ruisseaux du bassin versant,

— afin de limiter le comblement, engager une opération de faucardage de la végétation aquatique (roselière). Cet aménagement doit être effectué plus particulièrement dans le marais situé le plus à l'Ouest, en raison de la fermeture importante de ce milieu par la Roselière et le Scirpe. Cette opération doit être réalisée en période d'assèchement partiel au moyen d'une débroussailleuse mécanique ou d'un engin agricole (tracteur) avec broyeur forestier. La nécessité de conserver une ceinture de végétation en transition entre l'eau et le milieu terrestre est indispensable pour l'avifaune,

— après l'opération de faucardage, l'installation d'un troupeau de bovins paraît être un des moyens durable pour garantir l'entretien de ces milieux,

— entretien du chenal pour faciliter les échanges en eau entre les deux plans d'eau du marais Est.

Le contrôle mécanique de la végétation et l'entretien des marais par l'implantation temporaire de quelques animaux domestiques (vaches) devraient améliorer le site pour l'avifaune.

ÉTANG D'ARBITRO

Le milieu naturel

La zone humide d'ARBITRO est caractéristique d'une formation estuarienne du ruisseau de LANCIETU ; la relative étendue de son plan d'eau lui confère une allure d'étang.

Cet étang, de faible profondeur, qui reçoit les eaux de ruissellement du bassin versant se trouve asséché en période estivale. Il est alimenté par le ruisseau de LANCIETU en plus du bassin versant ; la faiblesse des apports en eau lui confère un type mésohalin. Sa végétation est composée de joncs, et il est ceinturé par du Tamaris.

L'environnement dans la partie Est est représenté par une colline recouverte de maquis. La partie Ouest est identique et présente en sus une zone agricole constituée d'anciens vignobles actuellement pâturés. Plus au Nord, ces cultures se transforment en prairies.

ÉTANG
D'ARBITRO

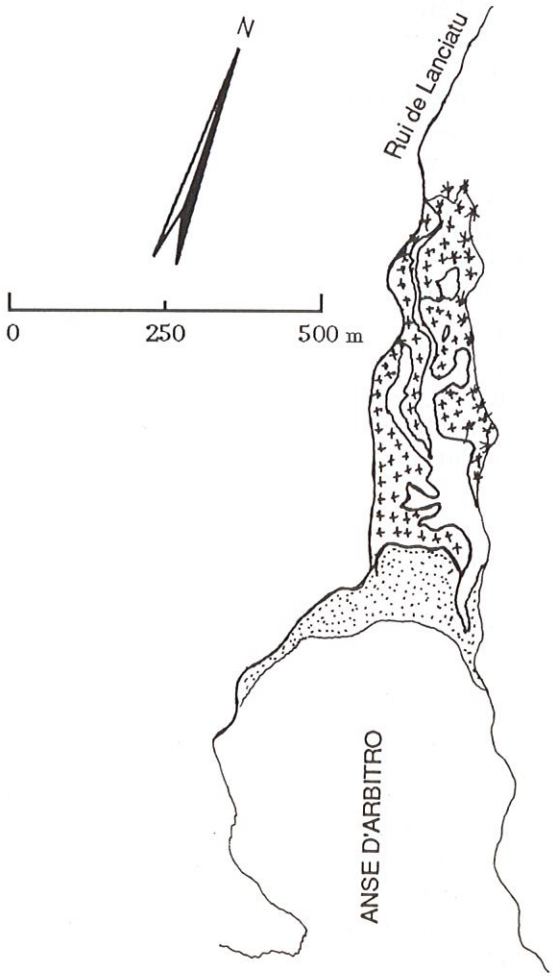

CARTE DE VÉGÉTATION : état en 1987
ÉTANG D'ARBITRO

Joncs { *Scirpus holoschoenus* / *Juncus acutus*

Tamaris (*Tamarix africana*)

Sable

Les activités humaines

A l'exception de la fréquentation estivale de la plage, ce site est préservé grâce à son environnement sauvage et son accès difficile.

Sur la partie Ouest du bassin versant se trouve une ferme agricole dont la principale activité se limite à l'élevage traditionnel (bovins - ovins).

L'avifaune : potentialités

Compte-tenu de son caractère temporaire, l'étang d'ARBITRO ne permet pas à une avifaune nicheuse particulière de s'installer. Par contre, le caractère naturel du site et la diversité du milieu (mosaïque de zones d'eau libre et zones de végétation) confèrent un intérêt particulier pour certaines espèces d'Anatidés et autres en période de migration et d'hivernage. Cependant, aucune donnée n'est connue. Toutefois, il est vraisemblable, du fait qu'il constitue une partie de l'ensemble du chapelet des zones humides de la Côte Sud-Ouest, que l'étang d'ARBITRO reçoit les mêmes espèces que celles déjà citées pour d'autres sites.

Au cours de notre visite, on a pu observer un couple de Canards colverts, une dizaine de Sarcelles d'hiver et un Héron cendré.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine

Les caractéristiques écologiques du site nécessitent sa protection intégrale et son maintien en l'état actuel.

Pour y parvenir, il est indispensable que soit mise en place une directive d'aménagement des sols, ayant comme objectif la préservation du site. Pour ce faire, il conviendrait d'engager une campagne de sensibilisation auprès des instances communales dans le but de prévoir au P.O.S., actuellement en cours d'étude, l'inscription de l'étang et de la pointe du Monte Milese en N.D. (Zone Naturelle) et celui du secteur agricole en N.C. (Zone Agricole) ou bien de favoriser son acquisition par le Conservatoire du Littoral.

En ce qui concerne l'avifaune, la diversité rencontrée (mosaïque de zones d'eau libre et de végétation) est tout à fait favorable et doit être conservée en l'état.

□

ÉTANG DE FURNELLO

Le milieu naturel

Situé au fond de la CALA de FURNELLO, l'étang de FURNELLO est la zone humide la plus occidentale du chapelet d'étangs de la Côte Sud-Ouest entre SARTÈNE et BONIFACIO. On peut supposer que la formation de cette zone est le résultat de la rencontre d'une rivière à faible débit d'étiage avec le cordon littoral.

Actuellement, le lit de la rivière est bien prononcé, alors que le secteur humide qui jouxte la rivière est en train de se combler progressivement.

Cet étang est situé entre deux pointements rocheux de granite à gros grains. Les terrains sont constitués par des alluvions de la rivière de SPARTANU.

De la mer vers le Nord, différentes formations sont présentes :

— le cordon littoral, relativement étroit, où subsistent quelques touffes de genévriers,

— l'étang et le cours d'eau de la rivière, avec une végétation alternée de jonc et d'enganes à Salicorne. Sur la rive Est, il n'y a guère de transition entre le cours d'eau de la rivière et le maquis,

— un boisement d'aulnes glutineux et tamaris, relativement dense,

— la zone agricole et des prairies humides. Cette zone est inondée en période de crue de la rivière mais asséchée rapidement par les canaux de drainage.

La rivière et l'étang sont riches en poissons. Au cours de l'été 1987, une eutrophisation de l'étang a causé la mort de nombreux poissons (faible renouvellement des eaux - température élevée - pollution).

Les activités humaines

Parmi les activités humaines, on peut noter :

— un camping communal aménagé au Nord de l'étang, dans les prairies,

— une fréquentation touristique estivale importante de la plage et du cordon dunaire avec installation de campeurs et aménagements touristiques (bâtiments),

— un élevage pratiqué dans les prairies humides (bovins),

— une pression de chasse relativement importante.

ÉTANG
DE
FURNELLO

L'avifaune

Le principal intérêt de cette zone humide est l'hivernage et le stationnement de quelques canards de surface et de hérons. Parmi ces espèces, on peut noter la fréquentation régulière du Canard colvert et des Sarcelles d'hiver et d'été. Les Canards souchet et pilet fréquentent également ces milieux, mais les observations restent ponctuelles.

La Foulque macroule et la Poule d'eau y sont régulièrement présentes.

Les Limicoles séjournent aussi sur les vasières et dans les prairies humides (Bécassine des marais, Bécasse variable, Vanneau huppé), mais leur présence est limitée dans le temps.

La présence régulière du Héron cendré est à noter dans le secteur boisé ; occasionnellement, on y rencontre aussi l'Aigrette garzette. Ce site convient tout à fait à ces espèces.

Le secteur le plus important pour la nidification est la zone boisée d'aulnes et de tamaris avec ses chenaux et ses bordures à végétation alternée de joncs et d'enganes à Salicorne. Malheureusement, les espèces nicheuses dépassent rarement quelques dizaines d'individus : Canard colvert (3 à 5 couples) - Foulque macroule - Poule d'eau.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine naturel

L'étang de FURNELLO et sa proche périphérie sont classés en Réserve de Chasse Refuge, créée par la Société de Chasse de la commune de MONACCIA D'AULLENE. Malgré l'existence de cette réserve, le dérangement occasionné par la chasse est important. En effet, l'environnement est favorable à l'installation des oiseaux migrateurs (Grives - Merle) ce qui se traduit par une pression de chasse considérable au cours des mois de janvier et février. On a pu constater l'existence de nombreux affûts en bordure de l'étang dont le sol est tapissé de douilles de chasse.

La fréquentation du lido et des bordures de l'étang, même en période hivernale lors des journées ensoleillées, nuit au stationnement des Anatidés.

En raison de l'importance écologique de ce site, il est indispensable d'engager rapidement des mesures de gestion qui permettront de développer l'installation de l'avifaune et de freiner la dégradation du milieu :

— Modification du statut et des limites de la Réserve de Chasse Refuge : création d'une Réserve de Chasse Approuvée sur le plan d'eau avec

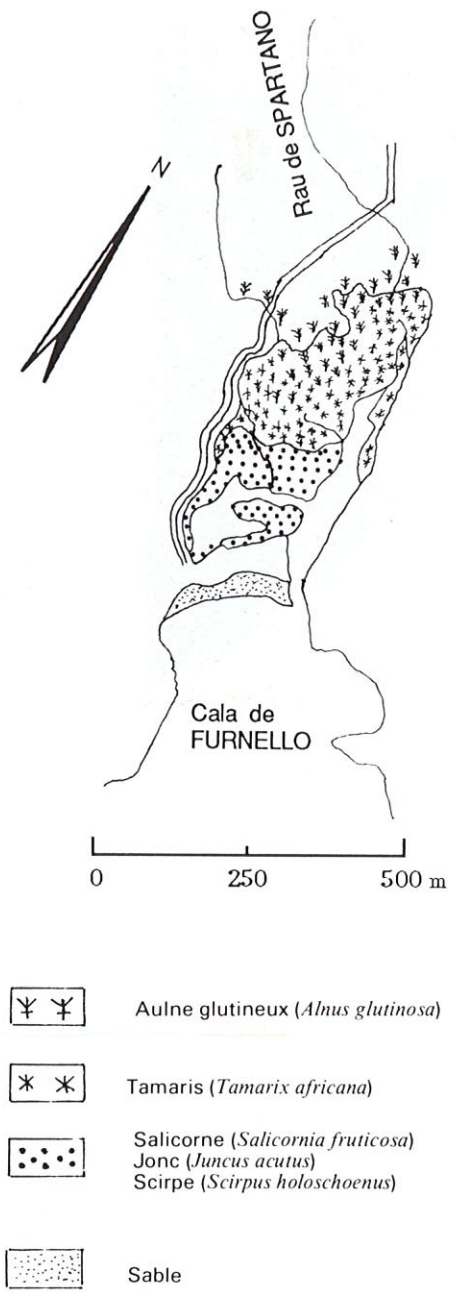

CARTE DE VÉGÉTATION : état en 1987
ÉTANG DE FURNELLO

extension des limites sur les milieux terrestres. La présence d'une telle réserve procurerait une protection satisfaisante aux canards hivernants,

— Aménagement du secteur boisé par l'ouverture du sous-bois et l'entretien des chenaux (coupe de la végétation envahissante),

— Aménagement des chenaux de drainage qui se jettent dans l'étang (coupe de la végétation),

— Ouverture du plan d'eau par faucardage de la végétation dans la partie centrale. Il s'agit de limiter l'invasion progressive de la végétation en augmentant la surface des eaux ; ce faucardage peut être réalisé mécaniquement au moyen d'une débroussailleuse ou d'un broyeur forestier en période estivale,

— Création d'une barrière végétative sur la rive Ouest entre le chemin et le plan d'eau afin d'assurer un écran contre la vue ; il s'agit de donner aux oiseaux d'eau une sensation de sécurité. Cet écran peut être réalisé par plantation d'arbustes et d'arbres, en utilisant des plantes locales (Peuplier - Aulne - Bouleau).

D'autre part, le P.O.S. de la commune de MONACCIA D'AULLENE est en cours d'étude. Il serait judicieux de favoriser son inscription en N.D.. Ce classement permettant d'assurer la pérennité de la zone.

MARAIS DE ROCCAPINA

Le milieu naturel

Marais peu profond formé par l'estuaire du petit ruisseau de Vangone. Une ouverture temporaire dans la partie Est du cordon dunaire permet un écoulement de l'eau jusqu'à la mer.

Sur la rive Est se trouve un chenal bétonné qui assure l'écoulement des eaux du bassin versant vers la mer. Cette construction avait été réalisée par l'ancien propriétaire du site (Société Anonyme) dont l'objectif était d'assurer un meilleur écoulement des eaux du bassin versant vers la mer par des canalisations, en vue d'une urbanisation de la vallée.

La flore de type lagunaire est représentée par la Salicorne, entrecoupée de joncs et par quelques touffes de Phragmite commun et Tamaris. La dune est recouverte par un boisement de genévriers dense.

Les activités humaines

Situé à proximité de la route N 196, reliant BONIFACIO - SARTENE, ce site est fortement fréquenté en période estivale.

En amont du site, on note la présence d'un camping municipal. Sa création, récente, a pour but de résorber le camping sauvage dans un souci de protection du milieu naturel.

MARAIS
DE
ROCCAPINA

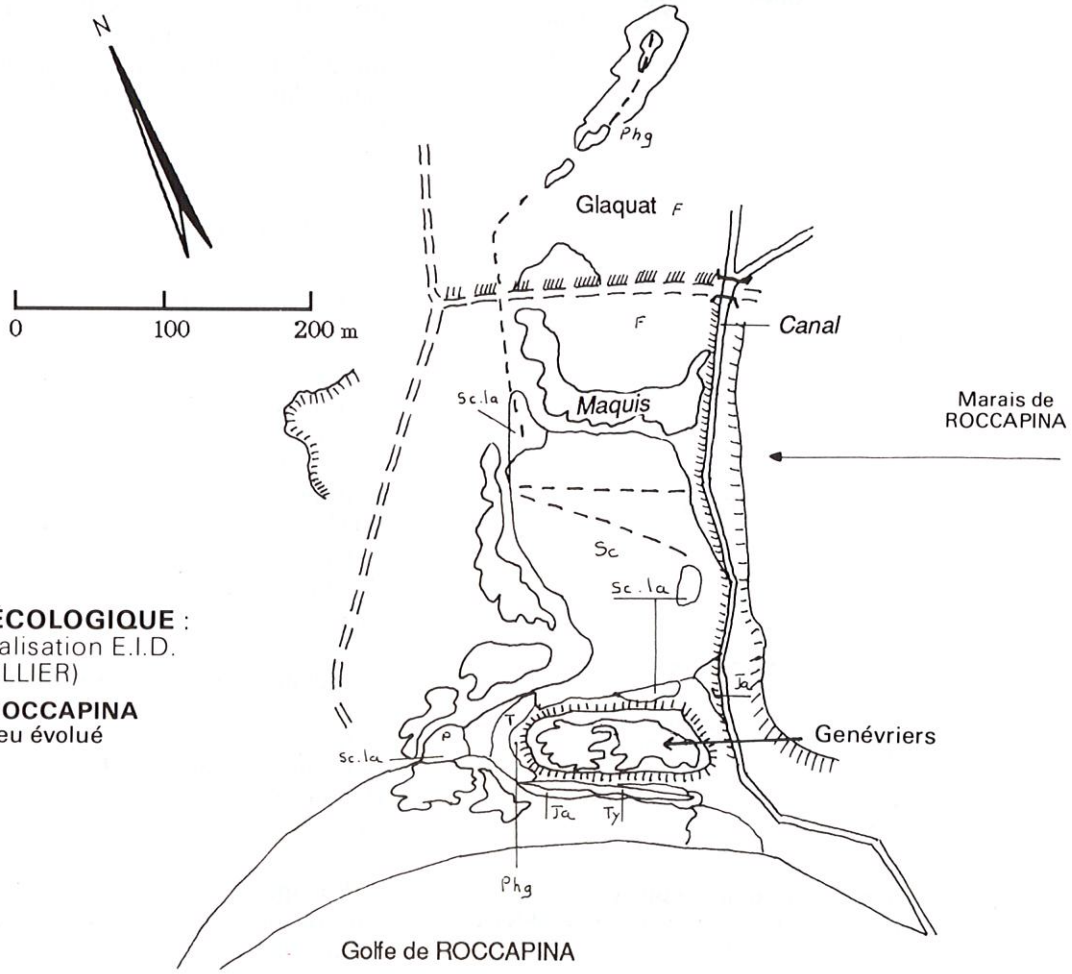

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE :
état en 1970 (Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)

MARAIS DE ROCCAPINA
Site ayant peu évolué

L'avifaune : Potentialités

La faible superficie du marais explique qu'il soit si peu fréquenté par les oiseaux d'eau. Seuls, quelques canards colverts et quelques sarcelles d'hiver et d'été, en effectifs réduits, y stationnent.

L'absence d'oiseaux nicheurs est sans doute liée à des facteurs de dérangement, aux faibles potentialités alimentaires et à la faible superficie des zones inondées en période de nidification.

En ce qui concerne la faune ornithologique en général, de nombreuses espèces sont représentées. Parmi les plus caractéristiques, signalons la présence du Guêpier d'Europe lors des migrations printanières.

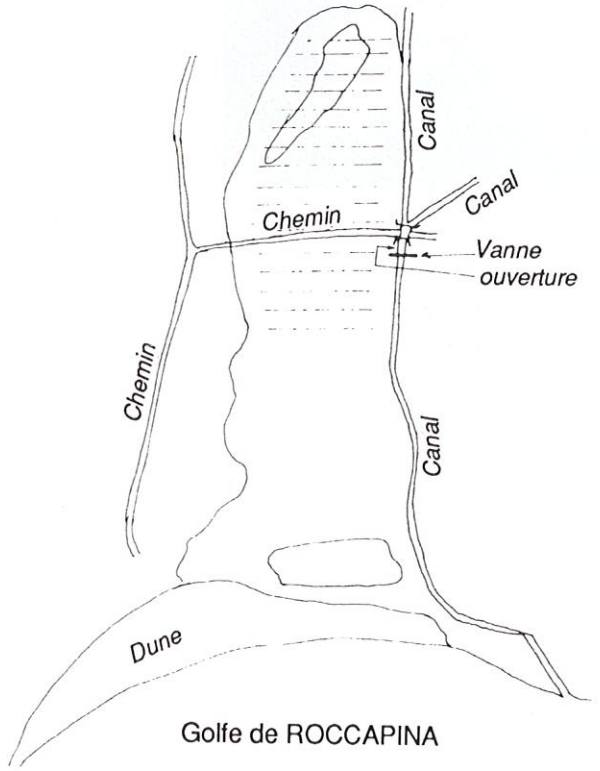

Zone de faucardage de la végétation.

Vanne : fermeture du canal avec ouverture pour écoulement des eaux vers le marais.

MARAIS DE ROCCAPINA :
CARTE DE LOCALISATION DES AMÉNAGEMENTS DU MILIEU

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine naturel

Depuis 1984, le Conservatoire de l'Espace du Littoral et des Rivages Lacustres est propriétaire d'une superficie de 510 hectares, marais compris. Comme toutes les zones humides assises sur les terrains du Conservatoire, le marais de ROCCAPINA dépend de la politique d'aménagement qu'adopteront les gestionnaires du site.

Conserver en l'état actuel ce marais reviendrait à le condamner à terme (comblement). Des mesures de gestion s'imposent donc pour d'une part assurer sa pérennité, et d'autre part améliorer sa capacité d'accueil pour l'avifaune :

— Augmenter la surface d'eau libre en réalisant des opérations de faucardage dans la partie Nord du marais, de chaque côté du chemin transversal. Ce faucardage peut être réalisé manuellement ou mécaniquement (débroussailleuse, tracteur agricole avec broyeur forestier),

— Favoriser l'entretien par le pâturage,

— Améliorer l'hydraulique : actuellement, le canal bétonné de la rive Est permet l'écoulement direct des eaux de ruissellement du bassin versant en mer. Pour augmenter l'apport d'eau dans le marais, il serait astucieux de dériver les eaux du canal dans le marais par la pose de vannes au niveau du pont (voir schéma).

L'EMBOUCHURE DE L'ORTOLO

Le milieu naturel

Petite plaine alluviale formée par le fleuve de l'ORTOLO, parsemée de prairies et de zones marécageuses. L'embouchure de l'ORTOLO, située à l'Ouest du Golfe de ROCCAPINA, par la juxtaposition de plusieurs types de milieux qu'elle recèle, constitue une zone très intéressante.

Sa facade maritime est un long et large cordon de dunes fixées par un réseau végétal plus ou moins dense (Genévrier à gros fruits).

L'embouchure de l'ORTOLO : Elle est constituée du cours d'eau principal de la rivière et de la zone de débordement des eaux ou de déviation de la rivière qui forment des petits marais recouverts de touffes de Joncs (*Juncus acutus*) et des phragmitaies.

La ripisylve : Située sur les rives du fleuve, elle est composée d'une aulnaie, véritable forêt, dominée par quelques Peupliers blancs.

EMBOUCHURE DE L'ORTOLO

Le «Marigot» à Tamaris : Situé à l'arrière de la dune, il communique partiellement avec l'ORTOLO. Le marais, inondé temporairement, couvre environ 3 hectares et apparaît comme l'élément le plus original du site. Il est envahi par un enchevêtrement de Tamaris très ramifiés où l'eau circule entre les troncs couchés et à moitié immergés.

Les prairies : Elles couvrent environ 60 % de la surface concernée. Elles sont entrecoupées de fossés de drainage et parsemées de touffes de joncs (Jonc aigu) plus ou moins éparses.

On distingue les prairies humides, inondées partiellement, situées près de l'embouchure à l'arrière de la dune et les prairies sèches, plus en amont, recouvertes d'Asphodèle, végétal typique des fonds de vallées en Corse. L'entretien est assuré par la fauche et le pâturage intensif (vaches, moutons).

Les activités humaines

La Basse Vallée de l'ORTOLO est actuellement l'objet d'une exploitation agricole basée sur le pâturage plus ou moins intensif du bétail (vaches -moutons). Certaines prairies, non soumises à la pâture, sont fauchées et fournissent une nourriture d'appoint au bétail en période estivale.

Outre l'élevage, le site supporte une fréquentation printanière et estivale importante qui se traduit par l'installation de campeurs dans les zones les plus sensibles (dunes - bordures de la rivière). Ceux-ci mutilent les Genévriers, réalisent un piétinement important et abandonnent leurs ordures.

Un projet d'aménagement touristique est en cours d'élaboration : construction d'un lotissement et d'un complexe hôtelier, entre le «Lion» de ROCCAPINA et l'ORTOLO. Un autre aménagement touristique est en projet et concerne la partie Ouest, au-dessus de l'embouchure du site.

L'avifaune - Potentialités

La variété des biotopes que constitue la Basse Vallée de l'ORTOLO engendre la présence d'une faune riche et très diversifiée.

L'avifaune aquatique est caractérisée par la présence du Grêbe castagneux, de la Poule d'eau et du Canard colvert, sur le cours d'eau du fleuve, dans les zones immergées et le «marigot».

Ces espèces fréquentent ces milieux tout au long du cycle annuel. Les Sarcelles d'hiver et d'été sont observables en hivernage et en migration.

Parmi les Limicoles, on note le Pluvier doré, les Chevaliers guignette et gambette, la Bécassine des marais et le Vanneau huppé. On les rencontre sur la plage, ou dans les prairies humides.

LISTE PROVISOIRE DES VERTÉBRÉS TERRESTRES OBSERVÉS SUR LE SITE DE L'ORTOLO

D'après MICHELOT (1987) — (* Espèce protégée)

OISEAUX

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis**
Cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis desmarestii**
Héron cendré *Ardea cinerea**
Héron pourpré *Ardea purpurea**
Héron garde-boeuf *Bubulcus ibis**
Héron bihoreau *Nycticorax nycticorax**
Blongios nain *Ixobrychus minutus**
Buse variable *Buteo buteo arrigonii**
Epervier d'Europe *Accipiter nisus wolterstorffi**
Milan royal *Milvus milvus**
Faucon hobereau *Falco subbuteo**
Faucon crécerelle *Falco tinnunculus**
Perdrix rouge *Alectoris rufa*
Caille des blés *Coturnix coturnix*
Poule d'eau *Gallinula chloropus*
Grand gravelot *Charadrius hiaticula*
Pluvier doré *Pluvialis apricaria*
Chevalier guignette *Actitis hypoleucos**
Chevalier gambette *Tringa totanus*
Echasse blanche *Himantopus himantopus**
Goéland leucophée *Larus cachinnans*
Pigeon ramier *Columba palombus*
Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*
Tourterelle turque *Streptopelia decaecto*
Chouette effraie *Tyto alba ernesti**
Hibou petit duc *Otus scops**
Chouette chevêche *Athene noctua**
Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus meridionalis**
Martinet noir *Apus apus**
Martinet à ventre blanc *Apus melba**
Martin pêcheur *Alcedo athis**
Guêpier d'Europe *Merops apiaster**
Huppe fasciée *Upupa epops**
Torcol fourmilier *Jynx torquilla tschusi**
Alouette lulu *Lullula arborea**
Alouette des champs *Alauda arvensis*
Hirondelle de cheminée *Hirundo rustica**
Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica**
Hirondelle de rivage *Riparia riparia**
Mésange charbonnière *Parus major corsus**
Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus**
Merle noir *Turdus merula*
Merle bleu *Monticola solitarius**
Traquet motteux *Oenanthe oenanthe**
Traquet pâtre *Saxicola torquata**
Traquet tarier *Saxicola rubetra**
Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros**
Rougegorge *Erithacus rubecula**
Bouscarle de Cetti *Cettia cetti**
Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta**
Fauvette des jardins *Sylvia borin**
Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla pauluccii**
Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala**
Fauvette à lunettes *Sylvia conspicillata**
Fauvette sarde *Sylvia sarda**
Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus**
Gobemouche gris *Muscicapa striata tyrrhenica**
Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca**
Pipit rousseline *Anthus campestris**
Bergeronnette grise *Motacilla alba**
Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea**
Bergeronnette printanière *Motacilla flava**
Pie grièche à tête rousse *Lanius senator**
Pie grièche écorcheur *Lanius collurio**
Grand corbeau *Corvus corax**
Corneille mantelée *Corvus corone sardonius*
Geai des chênes *Garrulus glandarius corsicanus*
Etourneau unicolore *Sturnus unicolor*
Moineau cisalpin *Passer domesticus italiae*
Verdier *Carduelis chloris**
Chardonneret *Carduelis carduelis tschusii**
Linotte mélodieuse Carduelis cannabina*
Venturon *Serinus citrinella corsicana**
Pinson des arbres *Fringilla coelebs**
Bruant zizi *Emberiza cirlus nigrostriata**

MAMMIFÈRES

Molosse *Tadarida teniotis**
Petit murin *Myotis blythi**
Vespertilion de Daubenton *Myotis daubentoni**
Vespertilion à oreilles échancrées *Myotis emarginatus**
Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus**
Pipistrelle de Khul *Pipistrellus khuli**
Pipistrelle de Savi *Pipistrellus savii**
Oreillard méridional *Plecotus austriacus**
Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersi**
Renard *Vulpes vulpes ichnusae*
Belette *Mustella nivalis boccamela* var. *corsicana*
Loir *Glis glis melonii*
Mulot gris *Apodemus sylvaticus*
Souris domestique *Mus musculus domesticus*
Lièvre *Lepus capensis*
Sanglier *Sus scrofa meridionalis*

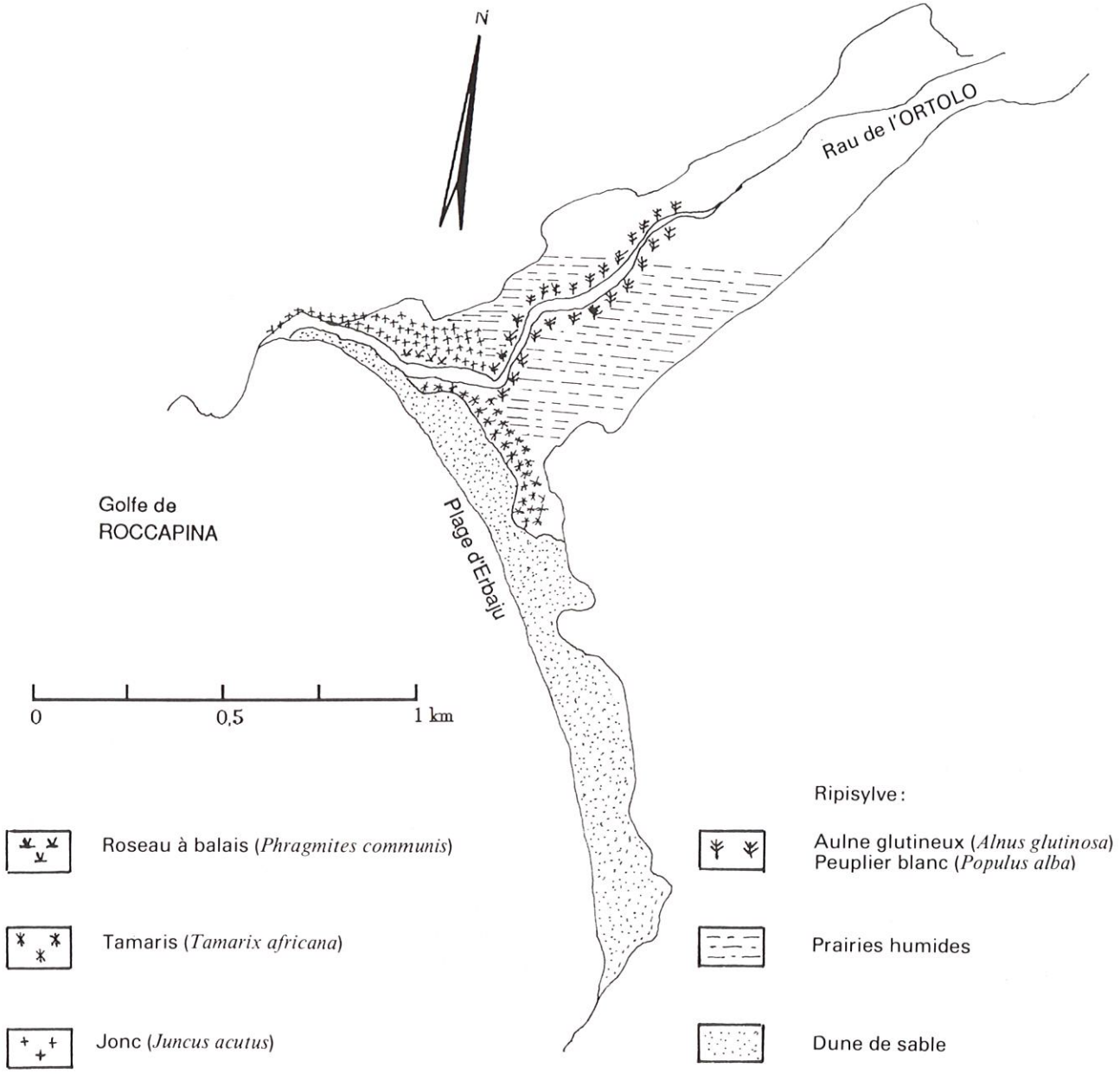

CARTE DE VÉGÉTATION : état en 1987 —**EMBOUCHURE DE L'ORTOLO**

En ce qui concerne les Ardéidés, le Héron cendré est régulièrement présent. Les Hérons pourpré et bihoreau sont observables au printemps dès les premières migrations, mais aucune nidification n'a été constatée à ce jour. Le dérangement fréquent à cette période en est certainement la cause. A noter, 6 Hérons garde-boeuf observés en septembre 1976 (MICHELOT, 1976) pour la première fois en Corse.

Ce site présente un intérêt ornithologique réel. Une grande variété d'espèces fréquentent ce milieu. Citons le Milan royal, la Buse variable, l'Epervier d'Europe, le Faucon hobereau et le Faucon crécerelle. Se reproduisent en bonne densité, le Hibou Petit Duc, l'Engoulevent d'Europe et le Guêpier d'Europe. Enfin, stationnent en nombre important, la Caille des blés et la Pie grièche écorcheur, lors de la migration printanière (MICHELOT, 1987).

Les espèces gibier sont également très bien représentées, on compte notamment le Lièvre, la Perdrix-rouge et le Sanglier.

La liste ci-dessous présente les espèces observées par MICHELOT en 1987.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine

La Basse Vallée de l'ORTOLO, par sa valeur paysagère et faunistique, constitue un site exceptionnel. Ce véritable complexe d'écosystèmes (zones humides, zones agricoles) mérite une protection intégrale.

Cependant, les projets d'aménagements touristiques constituent un enjeu économique important pour la micro-région. Ainsi, la pérennité de ce milieu est actuellement compromise.

En 1977, une procédure de classement au titre de la loi de 1930 a été lancée, mais n'aboutit pas. Cette procédure est actuellement reprise et mérite d'être fortement soutenue par les Pouvoirs Publics qui doivent s'inquiéter de rendre compatibles les aménagements préconisés et le maintien des milieux naturels et du patrimoine ornithologique.

Cette politique de protection doit accompagner le développement économique de la Basse Vallée de l'ORTOLO. Elle doit tenir compte des composants agricoles, touristiques et écologiques :

— maintenir et préserver les biotopes qui font la valeur du site : prairies humides, ripisylves, roselières, marigot à Tamaris, dunes, etc..,

— contrôler le camping sauvage par le biais de parkings et voies piétonnières et fermeture du chemin d'accès,

— favoriser le développement de l'agriculture traditionnelle (vaches,moutons, etc.) car le pâturage intensif permet l'entretien du milieu et plus particulièrement des secteurs humides.

L'ensemble de ces mesures devront s'appuyer sur les données recueillies par COSILYO (Comité de Protection des Sites du Lyonnais) et l'association pour la protection et la mise en valeur du site et des environs de ROCCAPINA à l'occasion de différentes études.

MARAIS DE TIZZANO

Le milieu naturel

Il s'agit de la dernière zone humide rencontrée sur la Côte Sud Ouest de BONIFACIO à SARTENE, avant les zones humides de la Basse Vallée du RIZZANESE, sur la Côte Ouest.

Il résulte du ruissellemnt des eaux du bassin versant, canalisées par quelques talwegs (TIZZANO) à l'arrière du cordon dunaire. La faiblesse de la superficie inondée et de la profondeur lui confèrent une allure de marais temporaire.

La flore est composée de joncs maritimes, joncs aigus et de quelques touffes de Tamaris. Vers l'intérieur, le marais se transforme progressivement en prairie partiellement inondée. L'environnement est caractéristique du maquis corse après passage du feu.

Les activités humaines

La qualité du site en fait une zone de plus en plus fréquentée. Les Côtes de la CALA de TIZZANO sont en cours d'aménagement (hameau de TIZZANO - résidences secondaires - port de plaisance).

Le projet de construction de lotissements sur le secteur de VIGNOLA est provisoirement abandonné.

Le marais de TIZZANO est encerclé par un chemin qui donne accès à la Côte Ouest. Il s'agit de la continuité de la route D 40 de TIZZANO.

Il est régulièrement fréquenté par un troupeau de vaches qui en assurent l'entretien.

L'avifaune : *Potentialités*

Les potentialités de la zone en période d'hivernage sont très mal connues. Les quelques données recueillies auprès des habitants locaux indiquent cependant que le marais est fréquenté par quelques espèces de Limicoles et plus particulièrement, par la Bécassine des Marais.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine

Le marais de TIZZANO est actuellement protégé par son inscription en N.D. (Zone Naturelle) mais se trouve fortement menacé par une urbanisation autorisée autour du site (Hameau de TIZZANO, Vignola, Guardiola, Muraticciu, Tromba).

Malgré l'absence d'information sur sa capacité d'accueil, le marais de TIZZANO mérite tout de même d'être conservé en l'état actuel.

Afin d'augmenter l'hivernage de la Bécassine des Marais, il est indispensable de réaliser un entretien par pâturage appuyé par des travaux de broyage du Jonc en été, au moyen d'un engin agricole (tracteur girobroyeur).

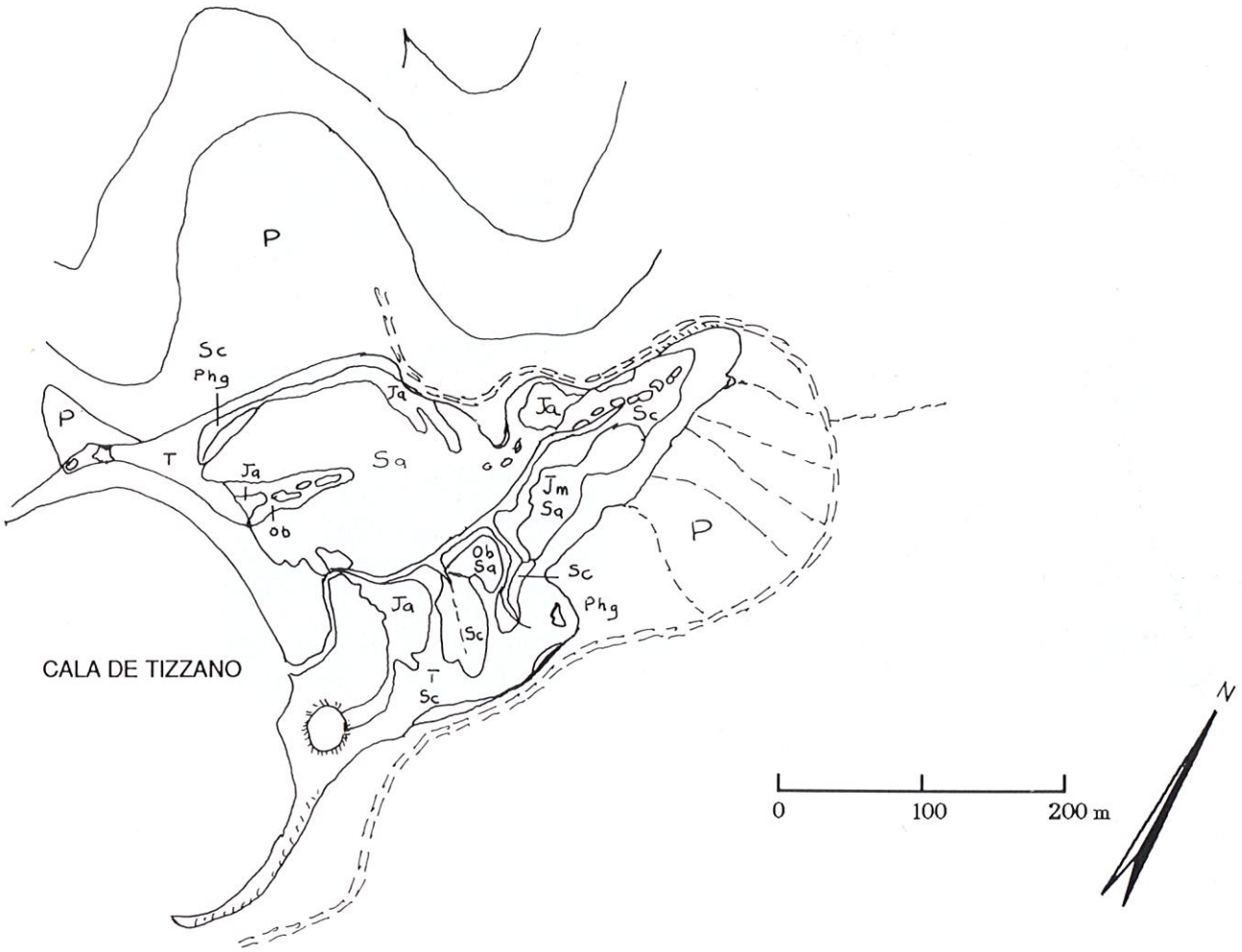

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE : état en 1970 (Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)
MARAIS DE TIZZANO — Site ayant peu évolué

EMBOUCHURE DU RIZZANESE

Le milieu naturel

Petite plaine alluviale formée par la rivière du RIZZANESE, comprenant l'embouchure de la rivière, les plans d'eau, marais et la zone agricole.

La construction de l'aérodrome de PROPRIANO - TAVARIA a fortement modifié le tracé de la rivière sur son embouchure. L'existence d'un plan d'eau, au sud de la piste, révèle l'ancien passage du fleuve.

En arrière de la dune de PORTIGLIOLO, une zone de marécages parcourt la plaine agricole de l'embouchure du RIZZANESE à l'extrême Sud de PORTIGLIOLO. Ce cours d'eau reçoit les eaux de drainage de la plaine agricole et communique avec le fleuve. L'écoulement des eaux vers la mer se fait à l'extrême Sud de la plage de PORTIGLIOLO. La végétation de cette zone est dense : Phragmite commun bordé de Tamaris et de ronces.

Les cultures (prairies) couvrent la partie Sud du fleuve. Certains secteurs sont particulièrement inondés.

Les activités humaines

L'ensemble de la zone humide se situe sur une petite plaine, sur laquelle se pratique une activité agricole basée sur l'élevage traditionnel (ovins-bovins).

Au centre de cette plaine, on note la présence de l'aérodrome de PORETTA - TAVARIA dont la

EMBOUCHURE DU RIZZANESE

piste s'étend de la plage à l'extrême Est de la plaine. Cet aérodrome qui reçoit, pour l'instant, seulement des avions moyen-courrier est en projet d'agrandissement par une prolongation de la piste côté mer.

La plage de PORTIGLIOLO subit une fréquentation touristique importante avec développement des activités sportives, telles que la pratique de l'auto-cross et du moto-cross.

L'avifaune

Caractères généraux

La plaine de TAVARIA et PORTIGLIOLO est la zone la plus intéressante pour l'avifaune :

— ce secteur offre plusieurs milieux favorables aux oiseaux : bras de la rivière à travers la plaine, recouvert de roselières et bordé de Tamaris et qui laisse apparaître quelques zones d'eau libre ; prairies inondées en hiver.

— cette zone humide est alimentée en eau par la rivière et le bassin versant. Aussi, la diversité et l'abondance de la faune et de la flore sont plus importantes que sur les rives de la rivière, dépourvues de ripisylve.

De plus, les facteurs de dérangement sont très limités en période hivernale, à l'exception de la chasse, aucune construction (route) ou aménagement quelconque ne vient rompre l'harmonie du site (sauf l'aérodrome).

La plaine de TAVARIA est actuellement l'objet d'une exploitation agricole basée sur le pâturage plus ou moins intensif. Cette pratique préserve et entretient le milieu.

Potentialités

Les prairies partiellement inondées abritent certaines espèces de Limicoles rencontrées couramment dans ce type de milieu : les Chevaliers guignette, gambette, aboyeur, cul blanc, combattant et sylvain, la Bécassine des marais et la Barge à queue noire. Elles constituent également des zones de gagnage nocturne pour certains Canards de surface (Colvert, Sarcelles d'hiver et d'été).

La zone inondée (bras du RIZZANESE) avec ses Roselières et Tamaris constitue un milieu favorable pour certains nicheurs : Poule d'eau, Râle d'eau. Le Petit Gravelot fréquente les dunes de sable en migration printanière et niche sur la plage et à l'embouchure de la rivière.

L'importance de la zone pour la migration et l'hivernage des Anatidés est mal connue. Il est vraisemblable toutefois que, du fait de son intérêt

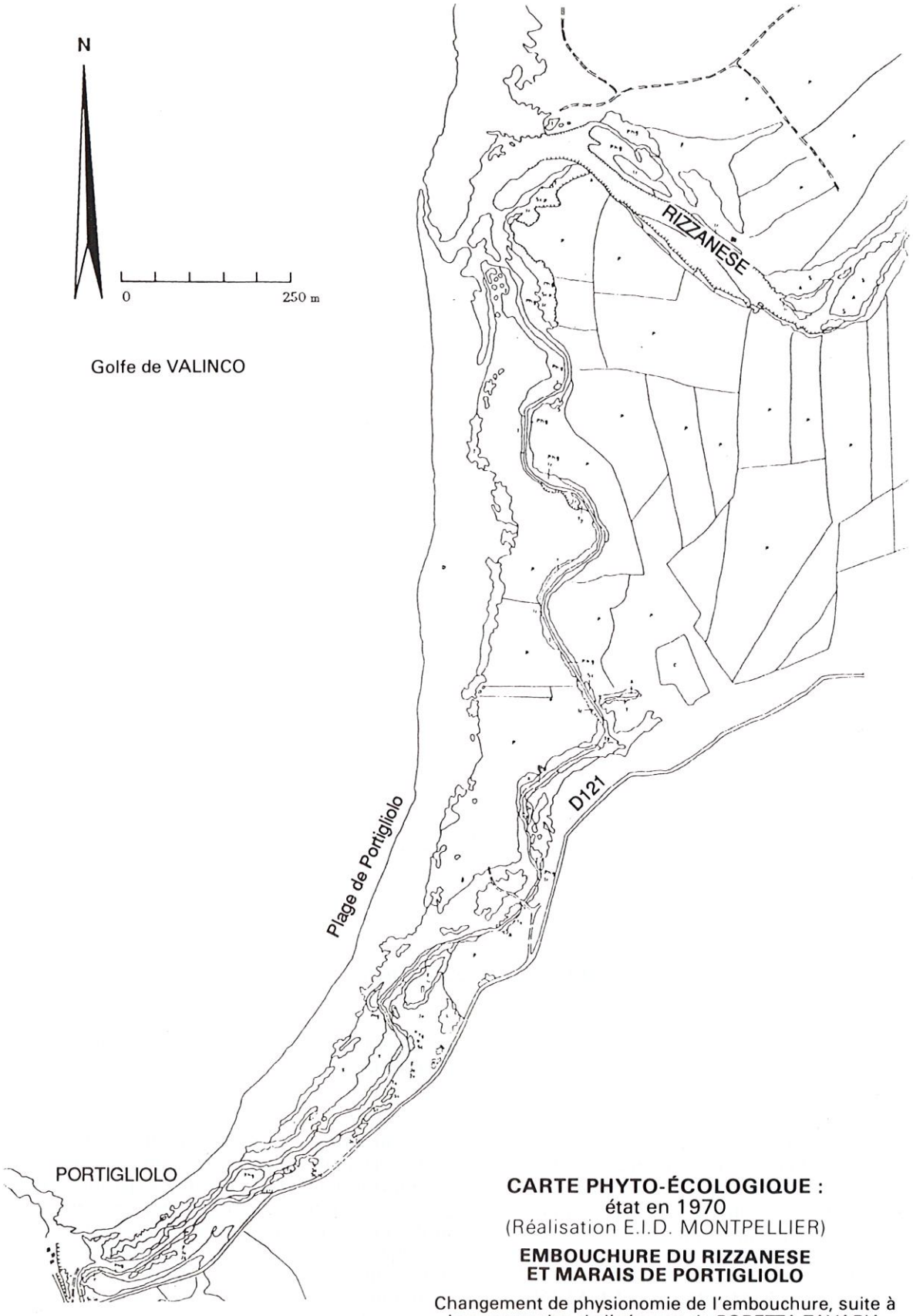

CARTE PHYTO-ÉCOLOGIQUE :
état en 1970
(Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)

EMBOUCHURE DU RIZZANESE ET MARAIS DE PORTIGLIOLO

Changement de physionomie de l'embouchure, suite à la construction de l'aéroport de PORETTA TAVARIA

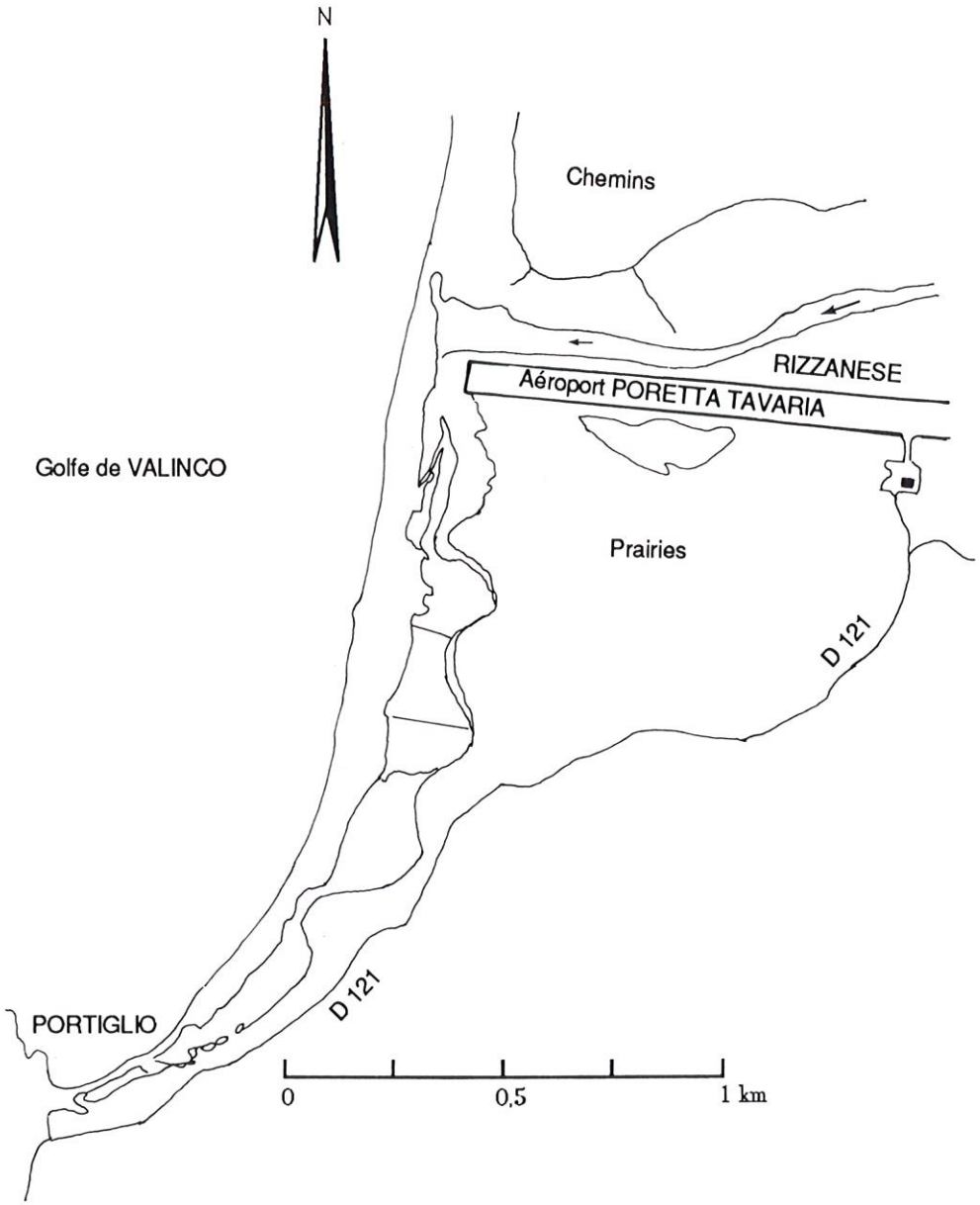

EMBOUCHURE DU RIZZANESE : PLAN DE SITUATION - Physionomie en 1971

écologique, cette plaine et ses zones humides jouent un rôle non négligeable pour certains migrateurs : Canard colvert, Sarcelles d'hiver et d'été.

En ce qui concerne son intérêt ornithologique en général, ce milieu revêt un intérêt manifeste pour les migrateurs et l'hivernage d'espèces autres que les Anatidés, telles que le Vanneau huppé, le Héron cendré et particulièrement lors de vagues de froid. Signalons le stationnement de plusieurs dizaines de Flamants roses durant la vague de froid de janvier 1985 (MORINI - SERAFINI - CESARI, 1985).

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine

Le caractère naturel de la plaine de TAVARIA et son originalité écologique sont des caractéristiques qui suffisent pour justifier sa protection intégrale. Si un micro-développement est envisagé, il doit tenir compte des composantes agricoles, touristiques et écologiques. L'agriculture traditionnelle doit être la base de ce développement. Pour augmenter les effectifs hivernants de certaines espèces d'oiseaux, il conviendrait de classer en

Réserve de Chasse Approuvée une importante surface, englobant l'embouchure de la rivière, les marais de PORTIGLIOLO et une bonne partie des zones agricoles (prairies). Cette réserve préserverait les zones de remise et de gagnage et permettrait une meilleure utilisation de l'espace par les Anatidés et Limicoles.

Afin de permettre une meilleure utilisation du milieu par les Anatidés, il faut engager des opérations d'entretien de l'ensemble du bras de la rivière du RIZZANESE, traversant la plaine, par un débroussaillage mécanique (débroussaillage agricole) des zones à roselières et un draguage du bras dans les secteurs étroits.

BASSE VALLÉE DU TARAVO

Le milieu naturel

Petite plaine alluviale formée par le TARAVO et bordée par deux étangs d'eau douce situés à l'intérieur des terres. L'alimentation en eau de ces étangs est réalisée par la récupération des eaux de ruissellement des bassins versants et par l'affleurement de la nappe du TARAVO.

L'environnement est constitué d'une petite plaine agricole destinée au pâturage dont les parcelles sont entrecoupées par des haies et des canaux de drainage. L'ensemble de la plaine est bordé de collines parsemées de Chênes-lièges.

Le cours du TARAVO se divise en delta, un ruisseau à l'Ouest se jette en mer à l'Est de PORTO-POLLO.

Ces deux étangs sont peut-être les derniers vestiges d'une vaste zone humide que constituait la Basse Vallée du TARAVO avant sa mise en valeur pastorale.

□ *L'Étang d'ERBAJOLO (ou CANICCIA)*

Situé à l'Est du TARAVO, il est recouvert par une végétation dense : Phragmite commun, accompagné de Massettes, de Scirpe, d'Iris et de Carex. Une nappe d'eau libre marque le centre de l'étang.

□ *L'Étang de TANCHICCIA*

Situé à l'Ouest du TARAVO, il a subi des modifications à la suite de travaux réalisés au début du siècle (comblement - drainage). Ainsi, l'étang est parcouru par un réseau de chenaux qui aboutissent au ruisseau de PISTIGLIOLO. Cet étang est recouvert dans sa totalité par une roselière dense à *Typha*. Quelques mares d'eau libre sont présentes dans la partie Nord.

La zone agricole située de part et d'autre du fleuve est en partie draînée. La culture dominante est la prairie destinée au pâturage. Cette zone agricole est néanmoins encore irrégulièrement inondée à l'occasion de précipitations abondantes.

La Basse Vallée du TARAVO est une zone agricole où l'activité traditionnelle est basée sur l'élevage plus ou moins intensif du bétail (bovins - ovins).

Hormis la chasse, il s'agit de la seule activité pratiquée autour des étangs.

Sur le pourtour de l'étang de TANCHICCIA situé près de PORTO-POLLO se pratiquent de nombreuses activités estivales : passage de la route D 737, présence d'hôtels-restaurants au Sud-Est, et campings sur la rives Ouest de l'embouchure du TARAVO.

L'avifaune

Caractère généraux

Ces deux étangs sont très intéressants pour l'avifaune :

— ils offrent plusieurs milieux favorables aux oiseaux : végétation dense et diversifiée (Roselière, Jonc, Massette, *Typha* etc.) entrecoupée par quelques petits plans d'eau et canaux, zones inondées (prairies) autour de l'étang d'ERBAJOLO,

— l'habitat est bien structuré pour la nidification avec une alimentation abondante pour l'élevage des jeunes,

— les facteurs de dérangement sont rares, à l'exception de la chasse.

Il s'agit d'étangs d'eau douce et permanents à niveaux variables en fonction des saisons. De plus, situés vers l'intérieur, et assurant la transition entre les zones de maquis et agricoles, ces étangs ne subissent aucune influence du développement touristique de la région. La seule menace qui pourrait compromettre leur pérennité serait le comblement progressif et l'assèchement par l'action de l'homme, en vue du développement d'une agriculture traditionnelle.

Potentialités

Les étangs de la Basse Vallée du TARAVO sont connus pour leurs potentalités en période de migration et d'hivernage des Anatidés mais également pour les reproducteurs. Cependant, aucu-

ÉTANG D'ERBAJOLO

ÉTANG DE TANCHICCIA

ne donnée précise n'existe.

Pour les Anatidés hivernants et migrateurs, on note la présence du Canard colvert, des Sarcelles d'hiver et d'été, occasionnellement celle des Canards pilet, souchet et siffleur.

La Poule d'eau, le Râle d'eau, la Foulque macroule et le Grêbe castagneux y sont observables ou peuvent être entendus (chant) et s'y reproduisent.

Parmi les Anatidés, le Canard colvert est la seule espèce présente en période de reproduction, mais le nombre de couples nicheurs reste inconnu.

En ce qui concerne la faune ornithologique en général, la roselière constitue un milieu très favorable pour certains nicheurs : Bouscarle de Cetti, Cisticole des joncs, Rousserole effarvatte.

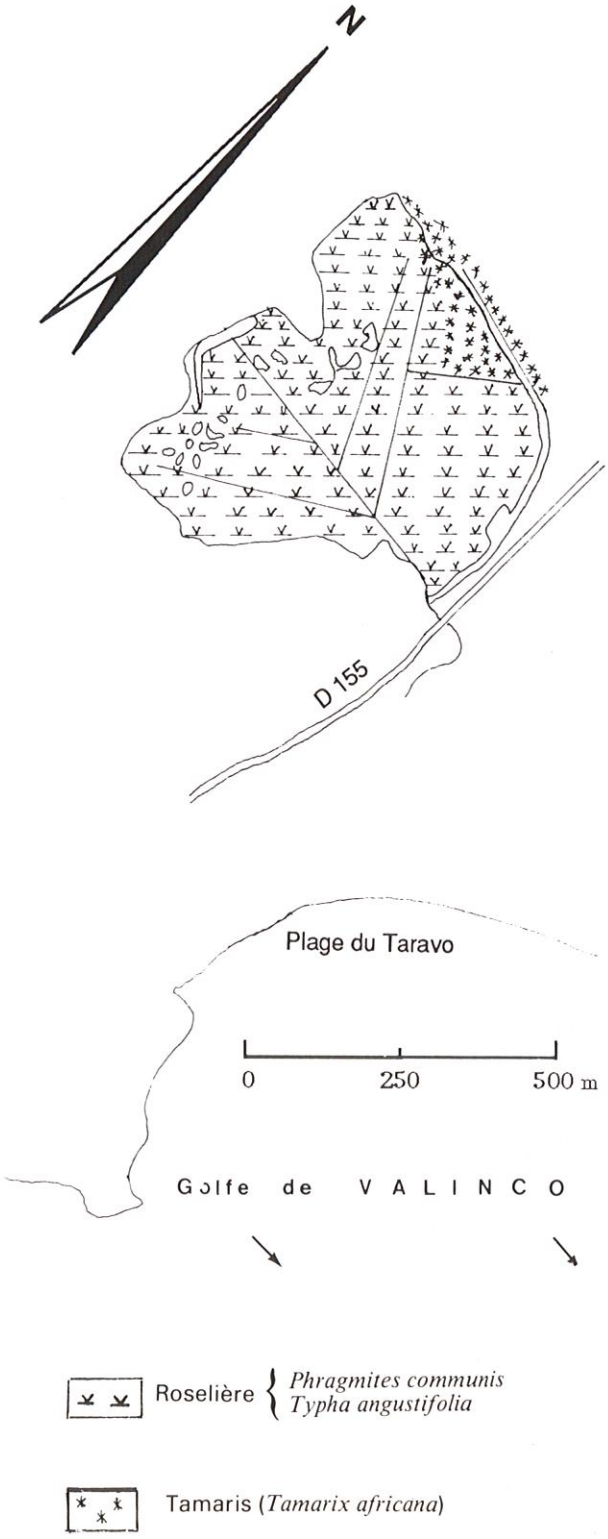

CARTE DE VÉGÉTATION : état en 1987
MARAIS DE TANCHICCIA

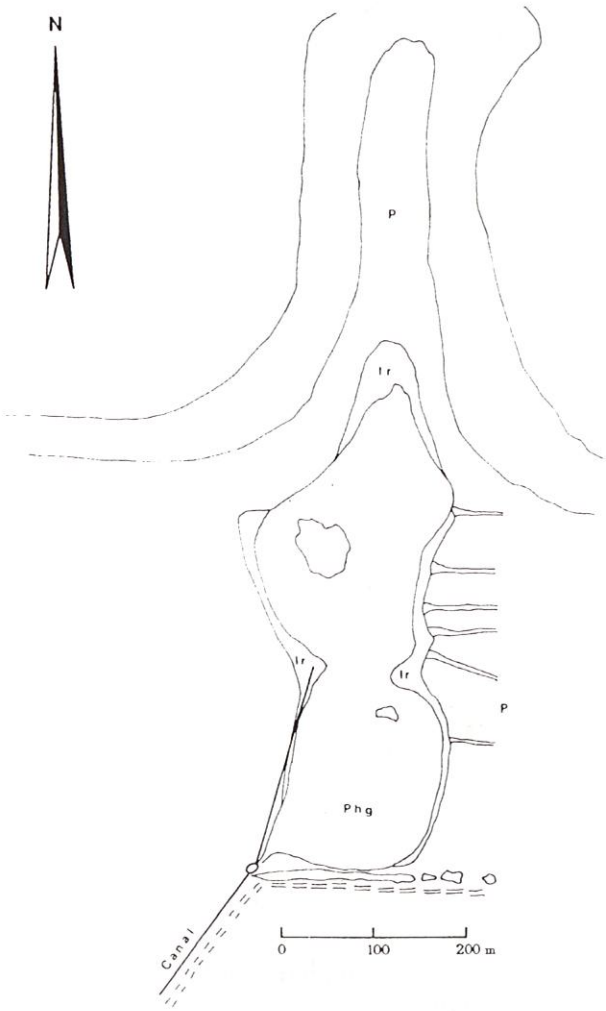

CARTE DE VÉGÉTATION : état en 1970
(Réalisation E.I.D. MONTPELLIER)
ÉTANG D'ERBAJOLO OU DE CANICCIA
Site ayant peu évolué

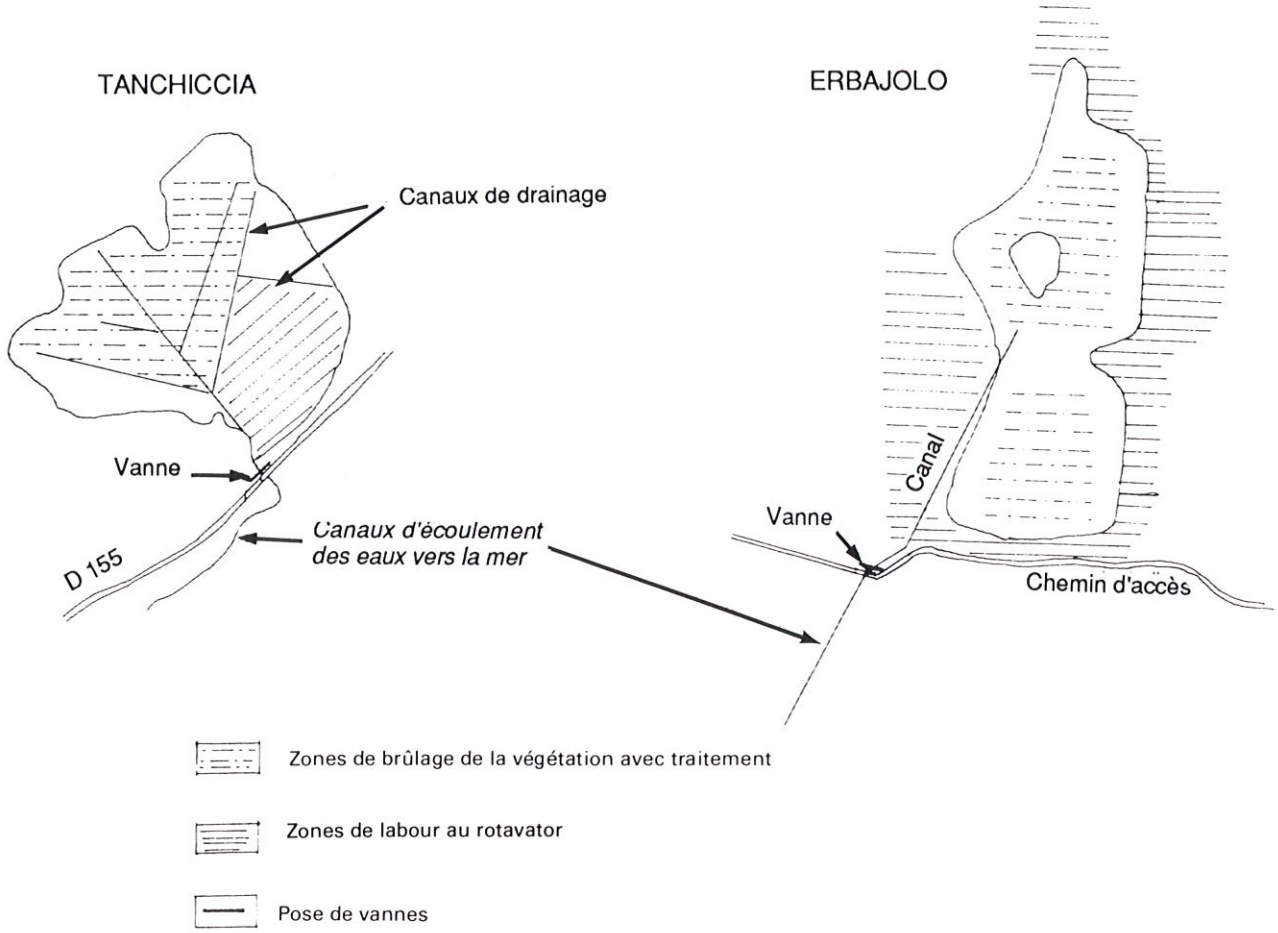

ÉTANGS DE TANCHICCIA ET D'ERBAJOLO : CARTE DE LOCALISATION DES AMÉNAGEMENTS DU MILIEU

Les prairies inondables qui ceinturent l'étang d'ERBAJOLO, reçoivent quelques Limicoles, tels que la Bécassine des marais et les Chevaliers guignette, aboyeur, cul blanc, et combattant. Cependant, les effectifs restent très faibles en raison de l'exiguïté des vasières.

Dans la zone agricole à vocation pastorale, il n'est pas rare d'observer des groupes de vanneaux huppés et quelques bécassines des marais. Ils se rencontrent dans les secteurs particulièrement inondés et aux abords des canaux de drainage.

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine naturel

Le P.O.S. de la commune de SERRA DI FERRU n'a prévu aucune protection de l'étang de TANCHICCIA puisque celui-ci a été classé en N.A. (zone en attente d'urbanisation) en vue d'une «réhabilitation» de l'étang et du quartier VALDERELLO (élevage intensif, ferme pilote, aquaculture, centre équestre).

L'étang d'ERBAJOLO, assis sur la commune de SOLLACARO, est soumis au réglement du code de l'urbanisme (absence de P.O.S. ou M.A.R-.N.U.).

En ce qui concerne le développement de l'avifaune hivernante et nicheuse, il conviendrait d'adopter le plan d'aménagement suivant :

1. Développement de la végétation

— entretien des canaux de drainage (curage) à l'intérieur des étangs (TANCHICCIA),

— débroussaillage de l'étang :

- réaliser un pare-feu en périphérie puis brûler l'intérieur. Sur TANCHICCIA, les canaux inté-

rieurs peuvent jouer le rôle de pare-feu ; sur ERBAJOLO, ce sont les prairies du pourtour de l'étang qui peuvent assurer cette fonction.

● labourer ou passer le rotavator sur les parties accessibles (Sud de l'étang de TANCHICCIA - zone périphérique d'ERBAJOLO).

— après la repousse de la végétation, traiter au DALAPON par voie aérienne,

— si nécessaire, traiter à nouveau au DALAPON, quelques années plus tard, en maintenant une ceinture de végétation.

2. Fonctionnement hydraulique

— entretien des canaux de drainage et d'écoulement des eaux (curage et débroussaillage),

— contrôle du niveau d'eau par la pose de vannes (batardeaux) sur les canaux d'écoulement des eaux en mer.

Ce plan d'aménagement devrait permettre de valoriser fortement ces milieux et de les rendre plus attractifs.

Cependant, par leur superficie restreinte et leur fonctionnement hydraulique spécifique (liaison directe par la nappe avec le TARAVO et présence de canaux de drainage), ces deux zones humides nécessitent un aménagement différent spécifique et mériteraient un suivi particulier avec élaboration d'études complémentaires (hydraulique). D'autre part, une mise en valeur aquacole de l'étang de TANCHICCIA pourrait être engagée en complément,en éliminant toutefois le risque de pollution des eaux de la station d'épuration de SERRA DI FERRU.

ESTUAIRE DU PRUNELLI ET DE LA GRAVONE

Le milieu naturel

Il s'agit d'une vaste plaine alluviale formée par la rivière de la GRAVONE et le fleuve du PRUNELLI, composée de prairies inondées, de zones agricoles et marécageuses et de plans d'eau.

Les deux cours d'eau se rencontrent sur la frange Sud du Golfe d'Ajaccio pour se jetter en mer sur une seule et vaste embouchure au Nord de la Tour de Capitello.

La limite du côté mer est représentée par un long et large cordon de sable qui délimite la partie terrestre du plus grand golfe de la Corse.

Les plans d'eau, l'embouchure et les cours d'eau sont sans doute les derniers vestiges d'une vaste zone humide que constituait la basse vallée de la GRAVONE, avant sa mise en valeur agricole, pastorale et industrielle.

L'embouchure de la GRAVONE et du PRUNELLI : Elle est constituée du cours d'eau principal du fleuve «LE PRUNELLI», de la zone de

EMBOUCHURE DE LA GRAVONE ET DU PRUNELLI

débordement des eaux et des bras morts qui forment de petits plans d'eau ceinturés de Joncs et de zones à Phragmite.

La ripisylve : Elle est surtout abondante sur les rives du fleuve, et composée d'une aulnaie dominée par quelques touffes de peupliers blancs.

La plaine agricole : délimitée par les deux cours d'eau et la route N 196, elle est constituée en majeure partie de prairies entrecoupées de fossés de drainage, de haies et de végétation arbustive isolée. Près de l'embouchure, les prairies humides inondées irrégulièrement sont partiellement recouvertes de friches où le Jonc (Jonc aigu) domine, réparti en touffes plus ou moins denses. Plus en amont, les prairies sont entretenues par le faucardage et le pâturage intensif (bovins-ovins).

L'étang de Casavone, situé au Sud de l'embouchure, communique temporairement avec la mer. Il est alimenté en eau par la nappe phréatique du PRUNELLI et reçoit les eaux de drainage de la petite plaine agricole en amont. On distingue l'étang recouvert partiellement par des zones à phragmitaie et le secteur marécageux, plus en amont, où débouchent les canaux de drainage de la plaine agricole recouverts de touffes de joncs (Jonc aigu) partiellement broutées par les bovins.

Les activités humaines

Les terres de la Basse Vallée de la GRAVONE font actuellement l'objet d'une exploitation agricole basée sur les cultures céréalières et fourragères destinées à l'élevage plus ou moins intensif du bétail. Certaines prairies sont soumises à la pâture, d'autres sont fauchées et fournissent une nourriture d'appoint en période de carence alimentaire.

Outre les activités agricoles, le site supporte des activités importantes, on note :

— l'aéroport d'AJACCIO-Campo dell'Oro au Nord,

— camping, village de vacances, résidences, lotissements au Sud,

— usine de traitement des eaux,

— station d'épuration...

Les impacts sur l'environnement qui en découlent sont nombreux :

— rejets mal épurés dans l'étang de Casavone, ruissellement d'origine agricole participant à l'eutrophisation du milieu,

— dérangement important, forte urbanisation du Golfe.

L'avifaune : *Potentialités*

Lieu de passage important pour l'avifaune migratrice, ce complexe de zones humides de faible superficie canalise les flots migratoires de nombreuses espèces (110 en 1983 et 120 en 1984 -BONACCORSI G., 1984).

Espèces nicheuses à Capitello
(Estuaire du PRUNELLI et de la GRAVONE)
d'après BONACCORSI G. (1984)

Les chiffres indiquent le nombre de couples nicheurs

Espèces	1983	1984
Faucon crécerelle	—	1
Petit Gravelot	1	1
Coucou gris	2	2
Guêpier d'Europe	9	8
Hirondelle de cheminée	10	7
Hirondelle de fenêtre	3	1
Pipit rousseline	—	1
Bouscarle de Cetti	4 ou 5	4
Cisticole des joncs	5	3
Rousserole turdoïde	4	2
Rousserole effarvate	2	4
Fauvette mélanocéphale	5	3
Traquet pâtre	2	3
Pie grièche à tête rousse	1	1
Corneille mantelés	2	2
Moineau cisalpin	5	6
Verdier d'Europe	1	—
Serin cini	—	1
Chardonneret élégant	1	2
Linotte mélodieuse	—	2

Espèces nicheuses rares à Capitello
D'après BONACCORSI G. (1984)

(Estuaire du PRUNELLI et de la GRAVONE)

Espèces	1983	1984
Butor blongios	—	1?
Sarcelle d'été	1?	—
Poule d'eau	—	2
Foulque noire		1?
Bergeronnette printanière	1	1 ou 2
Etourneau sansonnet	—	1
Bruant proyer	5	2

Observations d'espèces inhabituelles, d'après BONACCORSI G. (1984)
(Estuaire du PRUNELLI et de la GRAVONE)

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Héron garde-boeuf												×
Fulìgule nyroca			×									
Glaréole à collier						×						
Bécassine sourde											×	
Chevalier stagnatile			×	×								
Guifette leucoptère				×	×							
Hibou des marais						×						
Pipit à gorge rousse				×	×							
Phragmite aquatique				×								
Gorge bleue				×					×	×		
Traquet oreillard			×									
Mésange Remiz		×	×	×								
Bruant nain											×	
Ibis falcinelle											×	

Pour la migration et l'hivernage des Anatidés, on note la présence du Canard colvert, des Sarcelles d'hiver et d'été. D'autres espèces, telles que les Canards siffleur et souchet sont à noter mais de manière occasionnelle.

Pour la migration des Limicoles, le site a une importance remarquable pour de nombreuses espèces. En avril, on enregistre le passage de tous les Bécasseaux (BONACCORSI G., 1984). En automne, la Bécassine des marais est l'espèce la plus fréquente.

En ce qui concerne les oiseaux nicheurs, seulement une trentaine d'espèces nichent (32 en 1983 et 31 en 1984 - BONACCORSI G., 1984). En juillet, la reproduction «bat son plein» avec la présence du Petit Gravelot, de la Poule d'eau, du Butor blongios et de nombreux passereaux, notamment les Rousseroles, les Bruants proyer et les Guêpiers, ainsi que les Pies-grièches à tête rousse.

La variété des espèces occasionnelles observées est également à noter : Héron garde-boeuf, Fuligule nyroca, Bécassine sourde ou Phragmite aquatique.

Pour certaines d'entre elles, la nidification semble malgré tout difficile à envisager en raison du développement touristique de proximité.

□

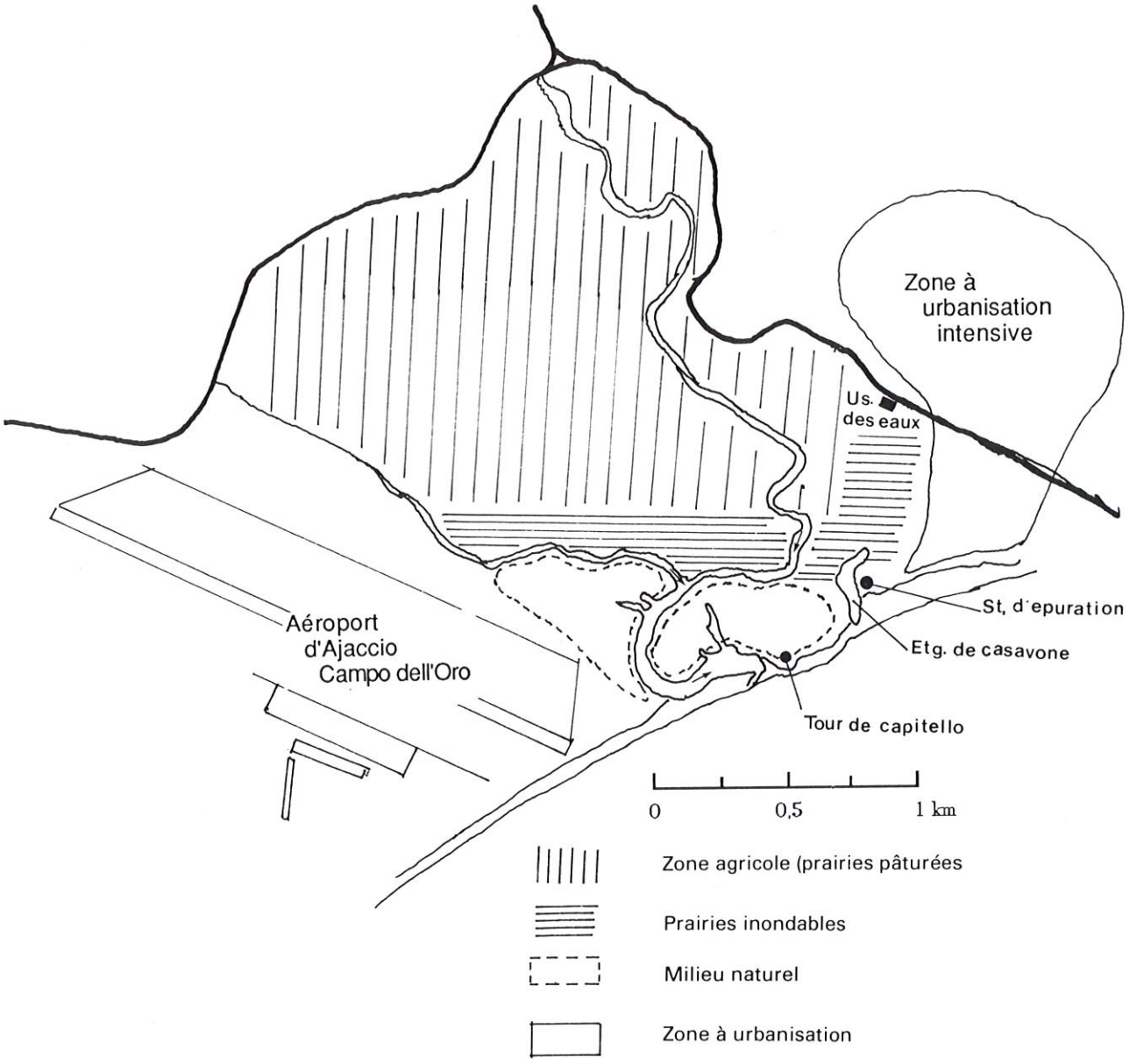

ESTUAIRE DU PRUNELLI ET DE LA GRAVONE : CARTE DE PRÉSENTATION DU MILIEU

Propositions pour le maintien et la valorisation du patrimoine naturel

Le P.O.S. de la ville d'AJACCIO prévoit la protection du site (zone naturelle et zone agricole) à l'exception de l'étang de Casavone et son proche environnement, classé en N.A. (zone en attente d'urbanisation).

L'estuaire de la GRAVONE et du PRUNELLI et le secteur agricole environnant profitent donc d'un statut de protection bien développé pour la prévention contre des grands travaux industriels et touristiques.

Seul l'étang de Casavone, propriété privée, accuse une eutrophisation importante occasionnée par le déversement d'eaux usées, provoqué par les stations d'épuration de PORTICCIO et de la plaine agricole.

Compte-tenu du fort impact actuel de l'aménagement urbain sur ce site, il nous paraît peu souhaitable d'engager des opérations de sauvegarde de cet étang. Par contre, la zone marécageuse située en amont, favorable au stationnement des Limicoles, pourrait être aménagée selon le programme suivant :

— entretien des canaux existants,

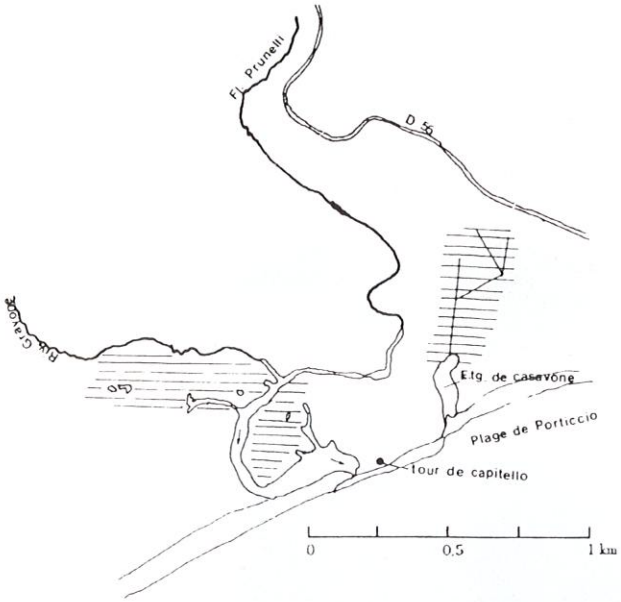

Zones à aménager (creusement, débroussaillage, labour).

ESTUAIRE DU PRUNELLI ET DE LA GRAVONE :
CARTE DE LOCALISATION DES AMÉNAGEMENTS DU MILIEU

— travaux de faucardage de la végétation palustre (Roseau, Jonc) au moyen d'un tracteur agricole équipé d'un girobroyeur,

— entretien du milieu par le pâturage existant.

D'autre part, le maintien et le développement du patrimoine Anatidés et Limicoles de l'estuaire de ces deux fleuves passent par la protection des zones de gagnage :

- assurer au Anatidés et Limicoles la tranquilité qui leur est nécessaire pour se nourrir. Or, celle-ci est contrecarrée par la forte pression de chasse.
- assurer la pérennité de la capacité d'accueil du milieu en préservant les zones de gagnage que forment les prairies partiellement inondables situées entre les deux fleuves et augmenter cette capacité en aménageant certains secteurs près de l'embouchure. Pour ce faire, les opérations suivantes pourraient être réalisées :

— travaux de creusement pour freiner le comblement progressif des plans d'eau et bras morts existants et augmenter leur superficie,

— entretien des secteurs naturels par des travaux de débroussaillage et de labour (disques) tout en préservant la ripisylve,

— stopper les dépôts de granulats destinés à la création d'un parking. Ce remblai menace progressivement d'assèchement la zone marécageuse de l'étang de Casavone. Retirer ces dépôts afin de retrouver la superficie initiale de la zone humide.

Enfin et surtout, il est impératif de veiller à ce que des travaux divers de drainage n'appauvrissent ces zones humides qui ont sans doute déjà perdu beaucoup de leur intérêt potentiel, et il est urgent de limiter la pression de chasse.

EMBOUCHURE DU LIAMONE

Le milieu naturel

Petite plaine alluviale formée par le fleuve du LIAMONE, bordée au Nord-Ouest d'une zone inondable entre la route D.81 et la plage.

Cette zone marécageuse est traversée par un canal qui met en relation l'embouchure du fleuve et la mer (SAN GIUSEPPE). Elle reçoit également un réseau de canaux de drainage du secteur Nord de la plaine agricole. Ce réseau est destiné à assurer l'écoulement des eaux du fleuve et l'évacuation des eaux de drainage lorsque l'embouchure est obstruée.

La végétation de ce site est composée d'une roselière plus ou moins dense souvent mélangée à la ronce sur les berges des canaux. Un boisement de peupliers y est présent au centre.

Les cultures (blé, maïs, vigne, prairies) sont situées de part et d'autre du fleuve à l'Est de la D.81. Cette zone agricole est en partie drainée.

Les activités humaines

L'agriculture de la Basse Vallée du LIAMONE constitue un secteur important de l'économie de cette micro-région.

La vocation touristique des plages du LIAMONE et de SAN GIUSEPPE ne fait aucun doute. Un plan d'aménagement de la plage du LIAMONE est en cours de réalisation par la commune de CASAGLIONE.

D'autres projets d'aménagement des zones périphériques (camping, complexe sportif) sont actuellement en cours d'étude.

L'avifaune

La zone inondable est favorable pour les Limicoles migrateurs réguliers et hivernants : Bécassine des marais, Chevaliers cul blanc, guignette et Bécasseau minute.

MARAIS
DU
LIAMONE

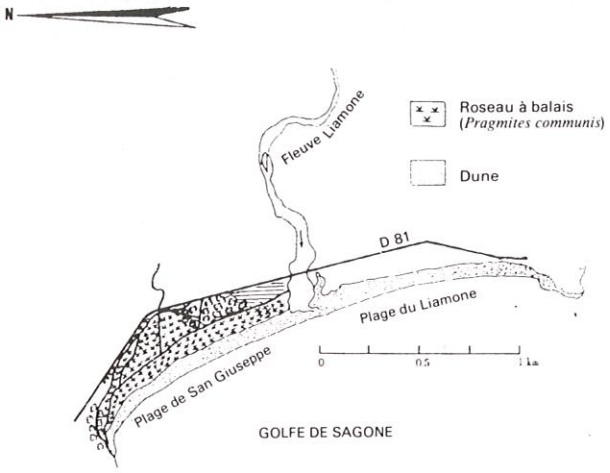

CARTE DE VÉGÉTATION : état en 1987
EMBOUCHURE DU LIAMONE : RIVE DROITE

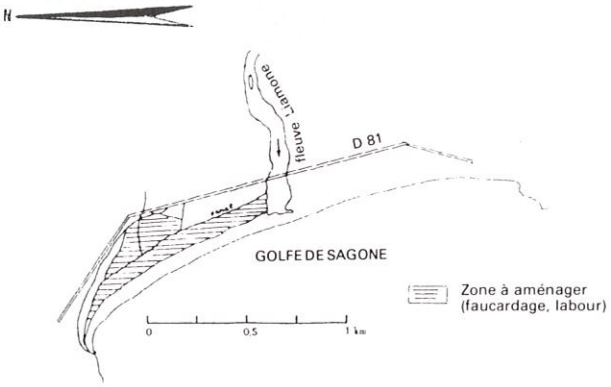

EMBOUCHURE DU LIAMONE :
CARTE DE LOCALISATION
DES AMÉNAGEMENTS DU MILIEU

Les rives du fleuve et le canal principal sont des sites favorables pour les Rallidés : Poule d'eau et Râle d'eau.

Les terrains agricoles (labours, prairies) accueillent parfois quelques Vanneaux huppés en hivernage.

Ce secteur est également fréquenté par le Balbuzard pêcheur (J.C. THIBAULT, 1983).

Parmi les nicheurs, on note la nidification du Petit Gravelot (J.C. THIBAULT, 1983). Le Canard colvert est susceptible de se reproduire sur les rives du fleuve.

Proposition pour le maintien et la valorisation du patrimoine

Par ses qualités esthétiques remarquables, le site du LIAMONE fait de plus en plus l'objet d'un développement touristique. Or, sa richesse pour l'avifaune (Limicoles) nous amène à proposer sa protection intégrale. Un moyen efficace serait d'obtenir son acquisition par le Conservatoire du Littoral prévue dans les perspectives de 1985.

La zone inondable de l'embouchure du LIAMONE est un site favorable pour certains Limi-

coles. Actuellement, la fermeture de ce milieu par une végétation dense diminue sa capacité d'accueil. Pour développer la régularité et les effectifs des oiseaux et particulièrement des Limicoles, il serait nécessaire de :

— faucarder la roselière. Cette opération est à réaliser en période d'assèchement estival. On utilise alors le broyage mécanique (tracteur avec broyeur forestier),

— labourer ou travailler avec rotavator sur les parties faucardées,

— entretenir le canal principal et les canaux secondaires.

■

Conclusion

Soucieuse de sauvegarder et de conserver l'habitat des oiseaux d'eau et leurs biotopes, la Fédération Départementale des Chasseurs de Corse du Sud a souhaité que soit réalisée une étude technique des zones humides de ce département afin de pouvoir envisager à terme la mise ou la remise en état des zones les plus intéressantes pour le stationnement ou la reproduction des oiseaux d'eau.

Pour atteindre cet objectif, nous nous sommes efforcés de recueillir le maximum de données bio-écologiques et sociologiques, de faire le point des connaissances acquises sur ces zones humides littorales et d'analyser ces informations.

Ainsi, des propositions d'aménagement de certaines zones, reconnues pour leur valeur écologique remarquable, ont pu être émises dans un souci de protection, de conservation et de gestion de ces territoires bien souvent mal connus et pourtant indispensables au maintien et au développement de l'avifaune nicheuse et migratrice insulaire.

Cet ouvrage doit à l'avenir servir de référence car il établit un état zéro en 1988 et constitue ainsi le premier inventaire systématique des zones humides de ce département.

Il faudra par la suite, bien entendu, affiner cet inventaire, poursuivre l'étude de ces milieux, surveiller leurs évolutions et aboutir à la mise en place des mesures d'aménagement préconisées.

Ces actions devront être complétées par un suivi régulier de l'avifaune utilisatrice, déjà engagé dans le cadre de dénombrements des populations hivernantes d'oiseaux d'eau réalisés depuis plusieurs années. Ce suivi annuel devrait en outre être complété par des études de la reproduction, des flux migratoires et des prélèvements par la chasse.

Ainsi, vivra et se développera ce patrimoine régional reconnu par tous les utilisateurs de la nature : du promeneur au simple chasseur.

Bibliographie

ASCENSIO (E.), 1983. — Aspects climatologiques de la région Corse. Bureau climatologique régional du Sud-Est.

ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA CORSE, 1980-1981. — Oiseaux d'eau hivernants en Corse.

ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA CORSE, 1984. — Les oiseaux en Corse. Annales de la première réunion consacrée à l'avifaune de la Corse.

ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA CORSE, 1978. — Observations sur la migration d'automne des oiseaux dans les Bouches de Bonifacio.

ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA CORSE, 1979 à 1980. — Statut et effectifs de quelques oiseaux d'eau de la Corse.

BELLOC (G.), 1938. — L'étang de BIGUGLIA (notes de mission 1937). Rapport P.V. comm. int. expl. Scient. mer Méditeranée, 11 : 433-473.

BOULLU, 1877. — Rapport sur l'herborisation faite à l'étang de BIGUGLIA le 30 mai 1877. — *Bull. Soc. Bot. France*, t. 24.

BROCHOT-GOARDOU (S.) et VAULOT (D.), 1977. — Zones humides en Corse. Rapport de stage CTGREF-ENGREF.

CASABIANCA (DE) (M.L.), 1980. — Lisières d'eaux saumâtres (Corse Orientale). Rapport du contrat Q.D.V.

CASABIANCA (DE) (M.L.), 1967. — Étude écologique des étangs de la côte orientale (Corse). *Bull. Soc. Sc. Nat. Hist. Corse*, 1er fasc.

CASABIANCA (DE) (M.L.), KIENER (A.), 1969. — Gobidés des étangs corses : systématique, écologie, régimes alimentaires et positions dans les chaînes trophiques. *Vie et milieu*. XX, 3-A : 611-634.

CASABIANCA (DE) (M.L.), KERAMBRUN (R.P.), 1972-1973. —Écologie comparée de *Sphaeroma ghigii* et *Sphaeroma hookeri* dans les étangs corses. *Tethys* 4, (4) : 935-946.

CASABIANCA (DE) (M.L.), KIENER (A.), HUVE (H.), 1972. —Biotopes et biocénoses des étangs saumâtres corses : BIGUGLIA, DIANA, URBINO. *Vie et milieu*. XXIII fasc. 2 Ser. C (187-227) (1972-1973).

CASANOVA (J.P.), 1966. — Sur la présence de *Penilia avirostris dana* dans un étang de la côte orientale de la Corse. *Rev. Trav. ISTPM*, 30 (4) : 391-393.

C.E.M.A.G.R.E.F., A.A.P.N.R.C., A.G.E.N.C., 1985. — Situation actuelle de l'Écosystème «étang» et perspectives d'avenir en vue de sa gestion.

C.E.M.A.G.R.E.F. MONTPELLIER. — Section Aménagements Littoraux et Aquaculture, 1987. — «L'étang de TERRENZANA (Haute-Corse) ; caractéristation écologique du site en vue de sa gestion».

C.E.M.A.G.R.E.F., SOMIVAC, ISTPM, 1982 — «Les étangs corses : niveaux trophiques et critères d'aménagement».

CONRAD (M.), 1976. — Plantes et fleurs rencontrées, P.N.R. Corse.

CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES/CEMAGREF/AAPNRC/AGENC, 1985. — Situation actuelle de l'écosystème «Étang de SANTA GIULIA et perspectives d'avenir en vue de sa gestion».

COUSSERANS (J.), GABINAUD (A.), SIMONNEAU (P.) et SINEGRE (G.), 1969. — Les bases écologiques de la démoustication, méthode de réalisation et d'utilisation d'une carte phyto-écologique. Entente Interdépartementale pour la Démoustication du Littoral Méditerranéen.

C.R.D.P., 1987. — I Stagni Corsi (des étangs pour Lucullus). Collection Vivre en Corse.

C.R.E.D.E.C./D.R.A.E., 1980. — Les zones humides corses : caractéristiques ; valeurs écologiques ; objectifs de qualité ; pressions ; nuissances et pollution ; occupation des sols.

C.R.E.D.E.C./D.R.A.E. — Zones humides région de Porto-Vecchio. AP 7842/80 CFL 742/80.

C.T.G.R.E.F., 1976. — Étude écologique sur un projet d'aménagement concerté sur le delta de l'OSO (Corse).

C.T.G.R.E.F./SOMIVAC, 1977. — Étude écologique de l'étang de DIANA. Mission Interministérielle pour la Protection et l'Aménagement de l'Espace Naturel Méditerranéen.

C.T.G.R.E.F., 1978. — Inventaire des zones humides du littoral oriental corse. Étude n°7 (Groupement de Bordeaux ; division d'aménagement littoraux et aquaculture).

D.D.A. HAUTE CORSE, 1978. — L'étang de BIGUGLIA.

D.D.A. HAUTE CORSE, 1977. — Élément de réflexion sur la politique départementale en matière d'assainissement.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT, SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA MARANA, 1986. — Rapport de Synthèse : Étude sur la protection de l'étang de BIGUGLIA.

D.R.A.E. n°202. — Proposition pour une politique de gestion rationnelle et de préservation des étangs littoraux de Corse.

DUBRAY (D), ROUX (D.), 1985. — Bilan de l'opération Service Technique O.N.C. CORSE «Vague de froid - faune sauvage». *Document Interne O.N.C.*

DUBRAY (D.), ROUX (D.), 1984. — Propositions d'aménagements des zones humides de la réserve de chasse de CASABIANDA (Haute-Corse). *Document Interne O.N.C.*

DUMAIN (B.), ROUX (D.), DUBRAY (D.), 1984. — Étude de la reproduction du Canard colvert et de la Foulque macroule sur la plaine orientale de la Corse (Haute Corse). *Document Interne O.N.C.*.

GAUTHIER (A.) et ALESANDRI (J.), 1976. — Esquisse géologique de la Corse. C.R.D.P. (Centre Régional de Documentation Pédagogique) AJACCIO.

LOMBARDO, 1967. — Contribution à une description du climat de la Corse.

LONGERE (P.), DOREL (D.) et MARIN (J.), 1972. — Étude bathymétrique et sédimentologique des étangs de DIANA et D'URBINO en Corse. *Rev. Trev. ISTPM*, 36, 1 : 31-45.

MICHELOT (M.), 1987. — La Basse Vallée de l'ORTOLO (Corse du Sud), une zone naturelle d'intérêt écologique remarquable. Université LYON I.

MISSION INTERMINISTÉRIELLE POUR LA PROTECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE NATUREL MÉDITERRANÉEN/SOMIVAC/C.T.G.R.E.F., 1979. — Étude des écosystèmes des étangs de BIGUGLIA.

OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE, 1980. — «Zones humides littorales, aquaculture et faune sauvage». *Bulletin spécial scientifique et technique ONC.*

OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE, 1986, 1988. — Le roseau, biologie et écologie ; Autres hélophytes : biologie et écologie. EPA -SCHRICKE V.-O.N.C. - Université de RENNES I -LESM. *Bull. Mens. ONC*, 105, 106 et 120.

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CORSE, 1978. — Connaissance de nos rapaces : le Balbuzard pêcheur. Bande dessinée par THIBAULT (J.C.) et CLAVREUL (D.).

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CORSE, 1984. — Contribution à la connaissance des lacs d'altitude de la Corse par GAUTHIER (A.), ROCHE (B.) et FRISONI (G.F.).

SCHACHTER (D.), CASABIANCA (DE) (M.L.), 1965. — Contribution à l'étude écologique des étangs de la plaine orientale de la Corse (note préliminaire).

SIMI (P.), 1963. — Le Climat de la Corse.

SIMI (P.), 1981. — Précis de géographie Phys. hum. éco. Rég. de la Corse.

SOMIVAC, 1973. — Schéma d'aménagement hydraulique de la Corse.

SOMIVAC, 1974. — Aménagement rural Sud-Est de la Corse.

SOMIVAC, C.T.G.R.E.F., 1979. — Étude des écosystèmes des étangs de BIGUGLIA, DIANA et URBINO.

SOMIVAC, 1981. — Écologie des étangs de DIANA et de BIGUGLIA.

S.R.A.E., 1976. — La pollution de l'étang de PALO.

S.R.A.E., 1977. — Étude synthétique de la rivière de BEVINCO.

S.R.A.E., 1977. — Inventaire des caves vinicoles de la Corse.

S.R.A.E., 1977. — Pollution des canaux d'assainissement de la plaine de FURIANI.

TENDRON (C.), 1982. — Étude écologique et propositions d'aménagement des plages de Faouta et du Cavo sur la commune de ZONZA, Corse du Sud, en vue d'une ouverture au public. Rapport de synthèse.

THIBAULT (J.C.), 1978. — Les oiseaux de mer nicheurs en Corse. Parc Naturel Régional de la Corse.

VIALE (D.), 1970. — «Protection de la Faune Sauvage Corse». *Bull. Soc. Hist. Nat. Corse* n°597.

VIALE (D.), 1977. — Les zones humides de la Corse ; rapport au P.N.U.E., janvier 1977.

ANNEXES

TABLEAU I

CLASSIFICATION DE LA VÉGÉTATION EN FONCTION DES NIVEAUX ÉCOLOGIQUES (d'après l'E.I.D. Montpellier)

Espèces dominantes	Espèces compagnes	Type de sol	Type de gîte	Durée de submersion	Espèces culicidiennes	Appartenance phytosociologique
Agropyrum acutum	*Inula viscosa* *Juncus maritimus* *Obione porticulacoïdes* *Phragmites communis* *Salicornia fruticosa* *Plantago crassifolia* *Schoenus nigricans* *Limonium vulgare* *Spartina versicolor* *Sueda fruticosa*	Limoneux, limono-sableux, très sec pendant l'été	Gîte de bord de mer et bord d'étang intérieur	1 mois	*Aedes caspius* *Aedes détritus*	*Agropyretum trifolietum maritimi*
Spartina versicolor	*Juncus maritimus* *Schoenus nigricans*	Limono-sableux Sablo-limoneux	Gîte de piedmont et de bord de mer	5 à 9 mois	*Aedes détritus* *Aedes caspius* *Culiseta subochrea*	*Schoeneto-plantaginetum crassifoliae spartinetosum*
Glyceria festucaeformis	*Salicornia fruticosa* *Salicornia radicans* *Obione portulacoïdes* *Arthrocnemum glaucum* (forme prostrée) *Limonium virgatum* *Limonium vulgare* *Limonium bellidifolium*	Sablo-limoneux	Gîte de bord d'étang, bord de mer et d'intérieur	1 à 2 mois	*Aedes caspius*	*Salicornietum fruticosae - Staticetosum*
Festuca arundinacea	*Agropyrum acutum*		Gîte intérieur	1 mois	*Aedes caspius*	*Caudinieto-arrhenatheretum*
Schoenus nigricans	*Juncus maritimus* *Juncus acutus* *Spartina versicolor* *Plantago crassifolia* *Erianthus ravennae* *Molinic coerulea*	Sablo-limoneux faiblement saumâtre	Gîte de bord de mer et de de piedmont	1 à 6 mois (suivant faciès)	*Aedes caspius* *Aedes detritus* *Anopheles* *Anopheles maculipennis* *Culex modestus*	*Schoeneto-plantaginetum crassifoliae Plantaginetosum*
Juncus maritimus	*Salicornia herbacea* *Scirpus maritimus* *Aeluropus littoralis* *Phragmites communis* *Triglochin maritimum* *Cyanophycées*	Sablo-limoneux, toujours humide - faiblement saumâtre	Gîte de bord d'étang et de piedmont	8 à 10 mois	*Aedes caspius* *Aedes detritus* *Anopheles maculipennis* *Anopheles algeriensis* *Culex modestus*	*Junceto-Triglochinetum maritimi*
Juncus subulatus *Aeluropus littoralis*	*Salicornia fruticosa* *Salicornia radicans* *Juncus Gerardi* *Juncus maritimus* *Scirpus maritimus*	Solontchaks limoneux à limono-sableux submergés en hiver, très sec en été	Gîte de piedmont	6 à 8 mois	*Aedes caspius* *Anopheles maculipennis* *Culex modestus*	*Salicornietum fruticosae Juncetosum subulati*
Juncus gerardi	*Juncus subulatus* *Triglochin maritimum* *Alepecurus bulbesus* *Plantago cornuti* *Curex divisa*	Sablo-limoneux légèrement saumâtre	Gîte intérieur	4 à 6 mois	*Aedes caspius*	*Junceto-Triglochinetum maritimi Triglechinetesum*
Scirpus maritimus	*Phragmites communis* *Juncus subulatus* *Juncus maritimus* *Aeluropus littoralis* *Arthrocnemum glaucum* *Ruppia maritima*	Sol à texture fine saumâtre	Gîte intérieur et de bord d'étang	8 à 10 mois	*Aedes caspius* *Aedes detritus* *Culiseta subachrea* *Anopheles maculipennis*	*Scirpetum maritimi Scirpeto - Phragmitetum mediterraneum*
Phramites communis	*Scirpus maritimus* *Juncus maritimus*	Sol tourbeux faiblement saumâtre	Gîte intérieur et de bord d'étang	8 à 10 mois	*Aedes caspius* *Culiseta subachra* *Anopheles maculipennis*	*Scirpeto - Phragmitetum mediterraneum*

TABLEAU I (suite)

Espèces dominantes	Espèces compagnes	Type de sol	Type de gîte	Durée de submersion	Espèces culicidiennes	Appartenance phytosociologique
Phragmites communis *Scirpus littoralis* *Scirpus lacustris* *Cladium mariscus*	*Phragmites gigantea* *Typha angustifolia* *Typha latifolia* *Rumex hydrolapatum* *Iris pseudacorus* *Characée*	Sol généralement tourbeux à texture variable, doux ou très faiblement saumâtre	Gîte de bord d'étang, influencé par eau douce	11 à 12 mois	*Anopheles maculipennis* *Culex modestus* *Mansonia richiardii*	*Scirpeto - Phragmitetum mediterraneum*
Typha latifolia *Typha angustifolia*	*Phragmites communis*	Sol vaseux doux ou très faiblement saumâtre	Gîte intérieur	11 à 12 mois	*Mansonia richiardii* *Anopheles maculipennis* *Culex modestus*	*Scirpeto - Phragmitetum mediterraneum*
Salicornia herbacea	*Sueda maritima* *Salsola soda* *Salicornia fruticosa*	Solontchaks jeunes Limono - argileux très chlorurés	Gîte intérieur et de bord d'étang	4 à 8 mois	*Aedes caspius* *Aedes detritus*	*Suaedeto - Kochietum hirsutae*
Salicornia fruticosa	*Arthrocnemum glaucum* *Salicornia radicans* *Salicornia herbacea* *Aeluropus littoralis* *Juncus subulatus* *Juncus maritimus* *Phragmites communis*	Solontchaks jeunes limoneux à limono - argileux, riches en chlorure	Gîte intérieur, de bord d'étang et de bord de mer	3 à 9 mois	*Aedes capius* *Aedes detritus*	*Salicornietum fruticosae*
Salicornia radicans	*Salicornia fruticosa* *Arthrocnemum glaucum* *Aeluropus littoralis*	Solontchaks limoneux à limo - sableux très chlorurés	Gîte de bord de mer et de bord d'étang saumâtre	7 à 10 mois	*Aedes caspius* *Aedes detritus*	*Salicornietum radicantis*
Arthrocnemum glaucum (forme érigée)	*Salicornia radicans* *Salicornia fruticosa* Cyanophycées	Solontchaks limoneux à limono - sableux très chlorurés	Gîte de bord de mer	7 à 10 mois	*Aedes caspius* *Aedes detritus*	*Arthrocnemetum*
Arthrocnemum glaucum (forme prostrée)	*Salicornia fruticosa* *Obione portulacoïdes* *Lepturus filiformis* *Hordeum maritimus*	Solontchaks limono - sableux très chlorurés	Gîte de bord de mer et intérieur fermé			*Arthrocnemetum*
Obione portulacoïdes	*Salicornia fruticosa* *Glyceria festucaeformis* *Lepturus filiformis* *Agropyrum acutum*	Solontchaks limono - sableux chlorurés	Gîte de bord de mer, de bord d'étang et d'intérieur	1 à 2 mois	*Aedes caspius*	*Salicornietum Fruticosae staticetosum*
Helosciadium crassipe *Phalaris arundinacea* *Oenanthe fistulosa* *Phragmites communis* *Scirpus palustris*	*Iris pseudacorus* *Alisma plantago* *Cyparus badius* *Lythrum salicaria* *Juncus obtusiflorus* *Althaea officinalis* *Carex elata* *Carex scutiformis*	Sol doux à texture grossière, riches en matière organique	Gîte intérieur	7 à 9 mois	*Aedes caspius* *Aedes vexans* *Aedes rusticus* *Anophèles maculipennis* *Culex modetus* *Culiseta subochrea*	*Caricetum elatae*
Alnus glutinosa	*Fraxinus oxycarpa* *Ulmus campestris* *Populus alba* *Populus nigra* *Salix cinerea* *Carex riparia* *Iris pseudacorus*	Sol tourbeux à gley	Gîte intérieur	5 à 9 mois	*Aedes rusticus* *Culiseta annulata* *Culiseta subochrea*	*Alneto-Ulmion*

TABLEAU II

INVENTAIRE DES MAMMIFÈRES SAUVAGES CORSES
FRÉQUENTANT LE MAQUIS ENVIRONNANT DES ZONES HUMIDES
(Liste établie à partir des Mammifères en Corse du Parc Naturel Régional Corse en 1986)

● = Espèce totalement protégée ○ = Espèce partiellement protégée

Nom français	Statut	Nom scientifique
MAMMIFÈRES TERRESTRES		
Hérisson	●	*Erinaceus europaeus*
Musaraigne des jardins		*Crocidura suaveolens*
Musaraigne étrusque		*Suncus etruscus*
Grand Rhinolophe	●	*Rhinolophus ferrumequimum*
Petit Rhinolophe	●	*Rhinolophus hipposideros*
Rhinolophe euryale	●	*Rhinolophus euryale*
Rhinolophe de Mehely	●	*Rhinolophus mehelyi*
Grand Murin	●	*Myotis myothis*
Petit Murin	●	*Myotis oxygnathus*
Murin de Natterer	●	*Myotis bechteinii*
Murin de Bechstein	●	*Myotis mystacinus*
Murin à moustaches	●	*Myotis emarginatus*
Murin à oreilles échancrées	●	*Myotis emarginatus*
Murin de Daubenton	●	*Myotis daubentoni*
Murin Nathaline	●	*Myotis nathalinae*
Murin de Capaccini	●	*Myotis capaccinii*
Murin de Brandt	●	*Myotis brandti*
Minioptère	●	*Miniopterus schreibersii*
Oreillard méridional	●	*Plecotus austriacus*
Oreillard commun	●	*Plecotus auritus*
Barbastelle	●	*Barbastella barbastellus*
Pipistrelle commune	●	*Pipistellus pipistrellus*
Pipistrelle de Kuhl	●	*Pipistrellus kuhlii*
Pipistrelle de Nathusius	●	*Pipistrellus nathusii*
Pipistrelle de Savi	●	*Pipistrellus savii*
Serotine commune	●	*Eptesicus serotinus*
Noctule de Leilser	●	*Nyctalus leisleri*
Noctule commune	●	*Nyctalus noctula*
Molosse de Cestoni	●	*Tadarida teniotis*
Renard		*Vulpes vulpes*
Martre	○	*Martes martes*
Belette	○	*Mustela nivalis*
Chat	●	*Felis sp.*

TABLEAU III

PRINCIPALES ESPÈCES D'OISEAUX FRÉQUENTANT LES SUCCESSIONS DU MAQUIS

Espèces	Pelouse	Cistaie	Maquis bas	Maquis élevé	Futaie
Épervier d'Europe ★				×	×
Autour des Palombes ★					×
Buse variable ★				×	×
Corneille mantelée ★		×	×	×	×
Caille des blés ★	×	×			
Perdrix rouge ★	×	×	×		
Tourterelle des bois +			×	×	
Pigeon ramier ●				×	×
Hibou petit-duc ★				×	×
Coucou gris +	×	×	×	×	×
Pic épeiche ★				×	×
Alouette lulu ★	×	×	×		
Alouette des champs ★	×	×			
Pipit rousseline +	×	×			
Troglodyte ★		×	×	×	×
Accenteur mouchet ●	×	×	×		
Merle noir ★	×	×	×	×	×
Grive musicienne ●			×	×	
Grive mauvis ●			×	×	
Traquet pâtre ★	×	×			
Rossignol philomèle +		×	×		
Rouge-gorge★		×	×	×	×
Fauvette à tête noire ★		×	×	×	×
Fauvette mélanocéphale ★		×	×	×	
Fauvette passerinette +			×	×	
Fauvette pitchou ★		×	×		
Fauvette sarde ★	×	×	×		
Roitelet triple-bandeau ★				×	×
Pouillot véloce ●		×	×		
Roitelet huppé				×	×
(● dans ce type d'habitat)					
Gobe-mouche gris +			×	×	×
Grimpereau des bois ★				×	×
Mésange charbonnière ★	×	×	×	×	×
Mésange bleue ★			×	×	×
Mésange noire ★				×	×
Mésange à longue queue ★			×	×	×
Pie-grièche écorcheur +		×	×		
Geai des chênes ★			×	×	×
Verdier ★				×	
Chardonneret ★	×	×	×	×	
Venturon corse ★	×	×	×	×	×
Pinson des arbres ★		×	×	×	×
Linotte mélodieuse ★	×	×			
Bruant proyer ★	×	×			
Bruant zizi ★	×	×	×	×	

★ = Résidant + = Estivant nicheur ● = Hivernant

TABLEAU IV

PRINCIPALES ESPÈCES D'OISEAUX
FRÉQUENTANT LES ZONES HUMIDES

NICHEURS	HIVERNANTS
Grèbe huppé	Fuligule milouin
Grèbe castagneux	Fuligule morillon
Héron cendré	Sarcelle d'hiver
Aigrette garzette	Sarcelle d'été
Blongios nain	Canard chipeau
Foulque macroule	Canard siffleur
Nette rousse	Canard pilet
Canard colvert	Râle des genêts
Canard souchet	Bécasseau minute
Râle d'eau	Bécasseau maubèche
Busard des roseaux	Bécasseau variable
Faucon hobereau	Bécassine des marais
Rousserole turdoïde	Bécassine sourde
Rousserole effarvatte	Barge à queue noire
Bouscarle de Cetti	Chevalier gambette
Cisticole des joncs	Chevalier aboyeur
Lusciniole à moustaches	Chevalier cul-blanc
Poule d'eau	Flamant rose
	Pluvier doré
	Pluvier argenté
	Vanneau huppé

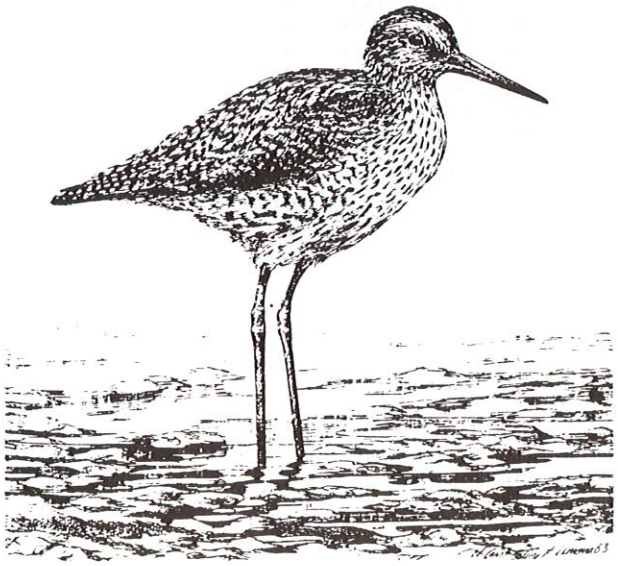

TABLEAU V

STATUT DES 18 ESPÈCES D'ANATIDÉS
ET DE RALLIDÉS OBSERVABLES
NON OCCASIONNELLEMENT AU COURS DU CYCLE
ANNUEL EN CORSE (1)
(Les espèces protégées sont soulignées)

ANATIDAE		RALLIDAE	
Oie cendrée	V	Râle d'eau	N
Canard siffleur	V	Marouette ponctuée	V
Canard chipeau	V	Marouette poussin	V
Sarcelle d'hiver	V	Poule d'eau	N
Canard colvert	N	Foulque macroule	N
Canard pilet	V		
Sarcelle d'été	V		
Canard souchet	Vn		
Nette rousse	N		
Fuligule nyroca	V		
Fuligule morillon	V		
Harle huppé	V		
Fuligule milouin	V		

(1) Cette liste a été établie à partir de l'avifaune de Corse «J.C. THIBAULT, 1983. — Les oiseaux de Corse». Sont indiqués les statuts sur la région Corse à l'aide des signes suivants :

N = Nicheur régulier - V = visiteur régulier - n = Nicheur irrégulier.

TABLEAU VI

SYNTHÈSE D'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS HUMAINES SUR LES ZONES HUMIDES DE LA CORSE DU SUD

DESIGNATION DES ZONES	ACTIVITES HUMAINES												
	Tourisme	Urbanisation	Industrie	Port	Assainissement Bassin versant	Agriculture	Pêche	Chasse	Elevage	Démaquisage	Extraction des sédiments	Incendie	Projet touristique
L'OVU SANTU	★★	★	★	★	★	★★	★★	★★★	★★★	★★	★	★	★
PINARELLU	★★★	★★	★	★	★★	★★	★★	★★★★	★★★	★★	★	★	★★
PADULATU	★★★★	★★	★	★	★	★	★★	★★★★	★★★	★★★	★	★	★★
PADULU TORTU	★★★★	★★★	★	★	★	★	★★	★★	★★	★	★	★★	★★
ARASU	★★★	★★	★	★	★	★	★★	★★★	★	★	★★★★	★★★★	★★★★
L'OSO (Delta)	★★★★	★★★	★	★	★	★★	★★	★★★★	★★★	★	★	★	★
MARINA DI FIORI	★★★	★★	★	★	★	★	★	★★	★	★	★	★	★
LAGUNIELLU	★★★	★★	★	★	★	★	★	★	★	★	★	★	★
LA SAUVAGIE	★★★★	★★	★	★	★	★	★	★★	★	★	★	★	★
GEORGES-VILLE	★★	★★★★	★	★			★	★	★	★	★	★	★
STABIACCO (Estuaire)	★★	★★	★★	★★	★★★	★★★	★★	★★★★	★★★★	★★	★★★	★	★
ARJE VECCHIE	★★★	★	★	★★	★	★★	★★	★★★	★★	★★	★	★	★★★★
CARATAGGIO	★	★	★	★	★	★	★	★★★	★	★	★	★	★
PALOMBAGGIA	★★★★	★★	★	★	★	★	★	★★★	★	★	★	★	★
ACCIAJU	★★★	★	★	★	★	★	★	★★	★	★	★	★	★
SANTA GIULIA	★★★★	★★★	★	★	★	★★	★★	★★★★	★★★★	★	★	★★★	★
PORTO NOVO	★★	★	★	★	★	★	★	★★	★★	★	★	★	★
TESTA DI CAPPICCIA	★★	★	★	★	★	★	★	★★	★★	★	★	★	★
MACCHIA SOPRANA	★	★	★	★	★	★★	★★★	★★★	★★★	★	★★★	★	★
BIAGIOLA	★	★	★	★	★	★★	★★★	★★★	★★★	★	★★★	★	★
PRISARELLA	★★★★	★	★	★	★	★	★★	★★★	★★★	★	★	★	★★★★
RONDINARA	★★★★	★	★	★	★	★	★★	★★★	★★★	★	★	★	★★★★
PADULE MAGGIORE et TRE PADULE	★	★	★	★	★	★	★	★★★★	★★★	★	★	★	★
BALISTRA	★★★	★	★	★	★	★	★★	★★★	★★★	★	★	★★	★★★
CANETTU	★★	★	★	★	★	★★	★★	★★★	★★	★	★	★	★★★★
CANALI	★	★	★	★	★	★	★	★★	★	★	★	★	★
SANT AMANZA	★★★★	★★	★	★	★	★	★★	★★★	★	★	★	★	★
PURGATORIO	★★★	★★	★	★	★	★	★	★★	★★	★	★	★	★
PIANTARELLA	★★★	★	★	★	★	★	★	★★★	★★	★	★	★	★★★★
SPERONE	★★★	★	★	★	★	★	★	★★★	★★	★	★	★	★★★★
STAGNOLU	★★★	★	★	★	★	★	★	★★★★	★★	★	★	★	★
VENTILEGNE	★	★	★	★	★	★	★★	★★★	★★★	★	★	★	★
ENA LONGA (Barrage)	★	★	★	★	★	★	★★	★	★	★	★	★	★
SAPARELLI	★★	★	★	★	★	★	★★	★★★★	★	★	★	★	★
PISCIU-CANE	★★★	★	★	★	★	★	★★	★★★★	★★	★	★	★	★★★
SOPRA et SOTTANE	★★★	★	★	★	★	★	★	★★	★★	★	★	★	★★
CANELLA (Baie de Figari)	★★★	★	★	★★	★	★★	★★★	★★★★	★★	★	★	★	★★
CANICCIA	★	★	★	★	★	★★	★	★★★★	★★	★	★	★★	★
SAN GIOVANNI	★★★★	★★	★	★	★	★	★	★★★	★★	★	★	★	★★★
CHEVANU	★★★★	★★	★	★	★	★	★	★★	★	★	★	★	★
ARBITRU	★★★	★	★	★	★	★★	★	★★★★	★★★	★★	★	★	★
FURNELLU	★★★★	★	★	★	★	★★	★★	★★★★	★★★	★	★	★★★	★
TIZZANO	★★★★	★★	★	★	★	★★	★	★★★	★★★	★	★	★	★
ORTOLO (Embouchure)	★★★★	★	★	★	★	★	★★★	★★★★	★★★★	★	★	★	★★★★
RIZZANESE (Embouchure)	★★★	★	★	★	★★★	★★★	★★★	★★★★	★★★★	★	★	★	★
CANICCIA (ERBAJOLO)	★	★	★	★	★★★	★★★	★★	★★★★	★★★★	★	★	★	★
TARAVO (Embouchure)	★★★	★★	★	★	★★★	★★★	★★	★★★	★★★★	★	★	★	★
TANCHICCIA	★	★	★	★	★★★	★★★	★★★	★★★★	★★★★	★	★	★	★★
CASAVONE	★★★★	★★★★	★	★	★★★★	★★	★★	★★★	★★★★	★	★	★	★★★★
PRUNELLI (Estuaire)	★★★★	★★	★	★	★★★★	★★	★★★	★★★★	★★★★	★	★	★	★
LIAMONE	★★★	★	★	★	★★★★	★★★	★★★	★★★★	★★★	★	★	★	★★★

★ = inexistant
★★ = faible
★★★ = moyenne
★★★★ = importante

TABLEAU VII

LÉGENDE DES CARTES ÉCOLOGIQUES AU 1/25.000e (CORSE)

VÉGÉTATION	SYMBOLE
Fraxinus	F
Ulmus	U
Salix	S
Alnus	A
Populus alba	P
Quercus ilex	Qé
Pinus halepensis	Ph
Pinus pinea	Pp
Pinas pinanta	Pm
Tamarix gallica	T
Glyceria festucaeformis	Gf
Agropyrum acutum	Aa
Festuca arundinacea	Fa
Molinia caerulea	Mo
Spartina versicolor	Sp
Salicornia herbacea	Sa
Suaeda maritima	Sm
Salsola soda	Ss
Suaeda splendens	Su
Atriplex hastatus	Ah s.
Obione portulacoïdes	Ob
Salicornia fruticosa	Sf
Salicornia radicans	Sr
Statice limonium	St
Arthrocnemum glaucum (f.e.)	Am f.e.
Arthrocnemum glaucum (f.p.)	Am f.p.

VÉGÉTATION	SYMBOLE
Aeluropus littoralis	Al
Juncus subulatus	Js
Schaenus nigricans	Sh
Juncus acutus	Ja
Juncus maritimus	Jm
Juncus gerardi	Jg
Triglochin maritimum	Tg
Carex divisa	Cd
Scirpus maritimus	Sc
Iris pseudo-acorus	Ir
Cladium mariscus	Cl
Carex riparia	Cr
Scirpus littoralis	Sc li
Phragmites communis	Phg
Scirpus lacustris	Sc la
Typha latifolia	Ty
Isoetes	Is
Dunes, terrains sableux	D
Friches	F
Vignes	V
Cultures	C

PLANTES COMPLÉMENTAIRES

Cynodon dactylon	Cy d
Sporobolus pungens	Sp p
Polypogon monspeliensis	Py m
Hordeum maritimum	H m
Phalaris arundinacea	Ph a
Scirpus holoschoenus	Sc h
Scirpus palustris	Sc p
Juncus striatus	Jo
Juncus effusus	Je
Juncus glaucus	J gl.
Iris spuria	Ir s
Beta maritima	B m
Suaeda fruticosa	Su f
Lythrum salicaria	L sa
Ranunculus baudoti	R b
Ranunculus sardous	R s

Limonium vulgare	L v
Limonium virgatum	L vi
Althaea officinalis	A of
Plantago crassifolia	P cr
Plantago coronopus	P c
Inula viscosa	I v
Inula crithmoîdes	I c
Aster tripolium	A t
Sonchus maritimus	So m

TABLEAU VIII

SYNTHÈSE SUR LES POSSIBILITÉS DE PROTECTION ET D'AMÉNAGEMENT ET LES ÉVENTUELLES PRIORITÉS EN LA MATIÈRE

Dénomination de zone	Situation géographique	Commune	Surface (ha)	Statut de propriété	Partie de zone désignée	Types de projets touristiques	Types de mesures de protection et de gestion cynégétique
Etang de l'OVU SANTU	Carte de PORTO-VECCHIO Est (42-54)	ZONZA	1	Privé	Etang de l'OVU SANTU		— acquisition par le Conservatoire du Littoral — Réserve de chasse approuvée — Travaux de faucardage — Travaux de reboisement sur l'ancienne décharge publique
Etangs de PINARELLU	Carte de PORTO-VECCHIO Est (42 - 54)	ZONZA	5	Privé	Etang de PINARELLU	Urbanisation du village de PINARELLU	— Travaux de faucardage de la roselière dans le plan d'eau Sud — Entretien du grau
			21	Privé	Etang de PADULATO	Urbanisation du village de PINARELLU	— Travaux de faucardage — Plantation d'arbres (protection de la vue et du dérangement) — Girobroyage et labour dans le marais Sud-Est
			14	Privé	Etang de PADULU-TORTU		— Réserve de chasse approuvée
Etang D'ARASO	Carte de PORTO-VECCHIO Est (42-54)	ZONZA	13	Privé	Etang d'ARASO	Construction en cours d'un lotissement sur le bassin versant à proximité de la zone	— Réserve Naturelle agréée — Interrompre l'extraction de sable — Maintien et consolidation des dunes et digues sur le plan d'eau — Interdiction du camping sauvage — Contrôle des eaux
Delta de l'OSO	Carte de PORTO-VECCHIO Est (42-54)	PORTO-VECCHIO		Privé	Delta du l'OSO, Etang de SAN CIPRIANU Marais de CALA ROSSA		— Réserve Naturelle agréée — Plantation de bandes boisées (protection contre la vue et le dérangement — Limitation des sentiers
STABIACCO	Carte de PORTO-VECCHIO	PORTO-VECCHIO		Privé	Prairies inondées Zones marécageuses Sansouïres Embouchure du STABIACCO		— Création d'un cachier des charges — Maintenir la présence d'élevage sur les prairies — Stopper l'assainissement des prairies et des zones marécageuses — Recréer les sansouïres entre l'embouchure et les salins — Interdire le mouillage des bateaux
Etang d'ARJE-VECCHIE	Carte de PORTO-VECCHIO	PORTO-VECCHIO	4	Privé	Etang d'ARJE-VECCHIE	Projet d'un complexe olympique sportif à caractère	— Instauration d'une campagne de sensibilisation auprès des responsables du projet et des instances locales (communes - Dépt.) — Curage de l'étang
Etangs de PALOM-BAGGIO	Carte de SOTTA-Est (42-45)	PORTO-VECCHIO	3	Privé	Etang Nord Etang Central Marais Sud	— Favoriser la colonisation des plantes aquatiques	— Réserve de chasse approuvée — Favoriser la colonisation des plantes aquatiques — Stopper l'assèchement du marais Sud (fermeture du chenal souterrain) — Acquisition par le Conservatoire du Littoral

TABLEAU VIII (suite)

Dénomination de zone	Situation géographique	Commune	Surface (ha)	Statut de propriété	Partie de zone désignée	Types de projets touristiques	Types de mesures de protection et de gestion cynégétique
Etang de SANTA GIULIA	Carte de SOTTA-Est (42-55)	PORTO-VECCHIO	26	Conservatoire du Littoral	Etang de SANTA GIULIA		— Réserve de chasse approuvée — Entretien du grau — Favoriser la recolonisation de la végétation palustre — Création d'ilots — Création de bandes boisées (protection contre la vue et le dérangement) — Interdire l'accès au public dans la partie Sud — Interdire l'accès sur la rive du lido
Etangs de PORTO-NOVO	Carte de SOTTA Est (42-55)	PORTO-VECCHIO	38 18	Privé	Etang de PORTO NOVO Etang de CARPICCIA		— Inscription en zone N.D. du P.O.S. — Travaux de creusement sur PORTO-NOVO
Etang de PRISARELLA	Carte de SOTTA Est (42 - 55)	BONIFACIO	4	Privé	Etang de PRISARELLA		— Contrôle de la pollution des eaux usées du lotissement
TRE PADULI et PADULA MAGGIORE	Carte de SOTTA Est (42-55)	BONIFACIO	3	Privé	TRE PADULI PADULA MAGGIORE		— Travaux de démaquisage sur la périphérie : création d'une zone de gagnage (prairie) — Arrêté de biotope
Etang de BALISTRA	Carte de SOTTA Est (42-55)	BONIFACIO	30	Privé	Etang de BALISTRA	Projet de développement touristique	— Revoir le projet de développement touristique (protection du site) — Travaux de démolition des anciens remblais (barrage) — Contrôle de la qualité des eaux (dépôts d'ordures municipales sur le bassin versant) — Travaux agricoles (labour et disques)
Etang de CANETTO	Carte de SOTTA Est (42-55)	BONIFACIO	4	Privé		Projet d'aménagement touristique avec port de plaisance	— Travaux de faucardage de la végétation palustre dans le secteur Nord — Mise en valeur aquacole — Modification du P.O.S.
Etangs de PIANTA-RELLA et SPERONE	Carte de BONIFACIO (42-56)	BONIFACIO	4 1	Privé	PIANTARELLA SPERONE	Projet d'aménagement touristique avec complexe sportif et de loisirs	— Réserve Naturelle agréée — Acquisition par le Conservatoire du Littoral — Inscription aux sites classés — Arrêté de biotope — Travaux de creusement sur PIANTARELLA
Golfe de VENTILEGNE	Carte de SOTTA Ouest (42 - 55)	BONIFACIO BONIFACIO BONIFACIO BONIFACIO-FIGARI	40 1 3 6,2	Privé	Etangs de : VENTILEGNE STAGNOLU SAPARELLI PISCIU-CANE	Projet de camping municipal sur les côtes de la PUNTA - VENTILEGNE EST	— Réserve de chasse approuvée (milieux humides et terrestres)
Baie de FIGARI	Carte de SOTTA Ouest (42-55)	FIGARI PIANOTOLLI CALDA-RELLO	4,5	Privé	Baie de FIGARI Marais de CANICCIA	Projet de port de plaisance	— Inscription au S.D.A.U. (périmètre de protection) — Travaux de faucardage sur le Marais de CANICCIA — Traitement au Dalapon sur les repousses

TABLEAU VIII (suite)

Dénomination de zone	Situation géographique	Commune	Surface (ha)	Statut de propriété	Partie de zone désignée	Types de projets touristiques	Types de mesures de protection et de gestion cynégétique
Marais de SAN GIOVANNI	Carte de SOTTA Ouest (42 - 55)	PIANOTOLLI CALDA-RELLO	2,3	Conservatoire du littoral	Marais de SAN GIOVANNI		— Contrôle des eaux (pollution) — Travaux de faucardage — Installation d'animaux domestiques (entretien) tiques (entretien) — entretien des chenaux
Etang D'ARBITRO	Carte de SOTTA Ouest (42-55)	PIANOTOLLI CALDA-RELLO	2,8	Privé	Etang d'ARBITRO		— Protection intégrale : inscription en ND et ZA (P.O.S) — Acquisition par le Conservatoire du Littoral
Etang de FURNELLU	Carte de ROCCAPINA Est (41-55)	MONACCIA D'AULLENE	6	Privé	Etang de FURNELLU Embouchure du ruisseau de STARTANO		— Réserve de chasse approuvée — Travaux d'aménagement forestier — Entretien des chenaux — Travaux de faucardage — Protection contre la vue (bande boisée) — Inscription en N.D. (P.O.S.)
Marais de ROCCAPINA	Carte de ROCCAPINA Est (41-55)	SARTENE	3,3	Conservatoire du Littoral	Marais de ROCCAPINA		— Favoriser l'entretien par le pâturage — Travaux de faucardage (augmentation de la surface) — Travaux hydrauliques (dérivation des eaux du canal existant dans le marais)
Basse Vallée de L'ORTOLO	Carte de ROCCAPINA Est (41-55)	SARTENE		Privé	Basse Vallée de L'ORTOLO	Projet d'aménagement touristique (lotissement et complexe hôtellerie)	— Protection intégrale (classement au titre de la loi 1930) — Favoriser le développement de l'agriculture traditionnelle (élevage = entretien)
Marais de TIZZANO	Carte de ROCCAPINA Est (41 - 55)	SARTENE	1,2	Privé	Marais de TIZZANO		— Travaux de faucardarge — Entretien de la végétation par le pâturage
Basse Vallée du RIZZANESE	Carte de SARTENE Est (41-54)	PROPRIANO		Privé	Embouchure du et Marais de PORTIGLIOLO	Projet d'agrandissement de l'aérodrome de PORETTA-TAVARIA	— Réserve de chasse approuvée — Arrêté de biotope — Travaux de faucardage et de draguage
Basse Vallée du TARAVO	Carte de SARTENE Est	SOLLACARO	7,8	Privé	Etang d'ERBAJOLO		— Travaux de faucardage — Traitement de la végétation (roselière après repousse par voie aérienne — Travaux agricoles (labour, rotavator) — Aménagement hydraulique (pose d'une vanne)
	Carte de SARTENE Ouest	SERRA DI FERRU	14	Privé	Etang de TANCHICCIA		— Travaux de faucardage (roselière) — Traitement de la végétation — Travaux agricoles (labour, rotavator) — Entretien des canaux — Aménagement hydraulique (pose d'une vanne)
Golfe D'AJACCIO	Carte d'AJACCIO Ouest	AJACCIO PORTICCIO		Privé	Prairies inondées Embouchure du PRUNELLI Etang de CASAVONA		— Travaux de faucardage et de débroussaillage — Travaux agricoles (labour, disques) — Travaux de creusement
LIAMONE	Carte de SARROLA - CARCOPINO (41-42)	COGGIA		Privé	Embouchure du LIAMONE et Marais de SAN GIUSEPPE		— Travaux de faucardage — Travaux agricoles (labour, rotavator)

TABLEAU IX

SYNTHÈSE D'ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT DES ZONES HUMIDES DE LA CORSE DU SUD
(Ce document a été réalisé à partir des données recueillies dans l' Atlas sur la reconnaissance cartographique de l'environnement des espaces littoraux de la Corse, Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement Corse)

Nom des zones humides (2A)	ECOSYSTÈMES NATURELS		
	Milieux terrestres	Zones humides	Cours d'eau
L'OVU SANTU	XXX	XX	X
CAVU	XXX	XX	XX
PINARELLU	XX	XX	X
PADULATU	XX	XX	X
PADULU TORTU	XX	XX	X
D'ARASU	XX	X	X
L'OSO	XX	XXX	XXX
MARINA DI FIORI	XX	X	X
LAGUNIELLU	XX	X	X
LA SAUVAGIE	X	X	X
GEORGES VILLE	X	X	X
STABIACCO	X	X	XXX
ARJE VECCHIE	XX	XX	X
CARATAGGIO	XXX	XXX	X
PALOMBAGGIA	XX	XX	X
ACCIAJU	XX	XX	X
SANTA GIULIA	XX	XX	XX
PORTO-NOVO	XXX	XX	X
TESTA DI A CAPPICCIA	XXX	XX	X
MACCHIA SOPRANA	X	X	X
BIAGGIOLA	X	X	X
PRISARELLA	XXX	XX	XX
RONDINARA	XXX	XX	X
PADULE MACHIORE	XXX	XXX	X
et TRE PADULE	XXX	XXX	X
BALISTRA	XXX	XXX	XXX
CANETTU	XXX	X	X
CANALI	XX	X	X
SANT AMANZA	X	X	X
PURGATORIO	XX	X	X
PIANTARELLA	XXX	XX	X
SPERONE	XXX	XX	X
STAGNOLU	XXX	XX	X
VENTILEGNE	XXX	XXX	XX
ENNA LONGA	XXX	X	X
SAPARELLI	XXX	XX	X
PISCIU CANE	XXX	XX	XX
SOPRANE ET SOTTANE	X	X	X
CANELLA (Pont de Figari)	XX	XX	XX
CANNICCIA	XX	XXX	XXX
SAN-GIOVANNI	XX	XX	X
CHEVANU	XX	X	X
ARBITRU	XX	XX	X
FURNELLU et SPARTANO	XX	XXX	XX
TIZZANO	XXX	XX	X
ORTOLO	XX	XX	XX
RIZZANESE	XXX	XXX	XXX
CANICCIA (Erbaiolo)	XX	XX	XX
TARAVO	XX	XX	XX
TANCHICCIA	XXX	XX	XX
PISTIGLIOLO, RIZZANESE	XXX	XX	XX
CASAVONE, PRUNELLI	XX	XX	XXX
LIAMONE	XX	XX	XXX

X = Limité XX = Remarquable XXX = Exceptionnel

LISTE DES OISEAUX NICHEURS ET VISITEURS POTENTIELS DE LA CORSE

Cette liste a été établie à partir de l'avifaune de Corse «J.C. THIBAULT, 1983. — **Les oiseaux de Corse**». Elle reprend l'ensemble des espèces citées dans l'ouvrage (noms français) en indiquant le statut sur la région Corse de chacune d'entre elles, à l'aide des signes suivants :

N : Nicheur régulier
n : Nicheur occasionnel
V : Visiteur régulier
v : Visiteur occasionnel
i : Espèce introduite
+ : Espèce éteinte
? :- Information sujette à caution

GAVIIFORMES

GAVIIDAE

Plongeon catmarin *Gavia stellata*(Pontoppidan)	v
Plongeon arctique *Gavia arctica* (L.)	v

PODICIPEDIFORMES

PODICIPEDIDAE

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* (Pallas)	N
Grèbe huppé *Podiceps cristatus* (L.)	N
Grèbe jougris *Podiceps grisegena* (Boddaert)	v
Grèbe esclavon Podiceps auritus (L.)	v
Grèbe à cou noir *Podiceps nigricollis* (C.L. Brehm)	V

PROCELLARIIFORMES

PROCELLARIIDAE

Pétrel de Bulwer *Bulweria bulwerii* (Jardine et Selby)	v
Puffin cendré *Calonectris diomedea* (Scopoli)	N
Puffin des Anglais *Puffinus puffinus* (Brünnich)	N

HYDROBATIDAE

Océanite tempête *Hydrobates pelagicus* (L.)	N

PELECANIFORMES

SULIDAE

Fou de bassan *Sula bassana* (L.)	V

PHALACROCORACIDAE

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* (L.)	V
Cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis* (L.)	N

PELECANIDAE

Pélican *Pelecanus species*	?

CICONIIFORMES

ARDEIDAE

Grand Butor *Botaurus stellaris* (L.)		V
Blongios nain *Ixobrychus minutus* (L.)		V
Héron bihoreau *Nycticorax nycticorax* (L.)		V
Héron crabier *Ardeola ralloides* (Scopoli)		V
Héron garde-boeuf *Bubulcus ibis* (L.)		?
Aigrette garzette *Egretta garzetta* (L.)	V	n
Grande Aigrette *Egretta alba* (L.)		v
Héron cendré *Ardea cinerea* (L.)	V	n
Héron pourpré *Ardea purpurea* (L.)		N

CICONIIDAE

Cigogne noire *Ciconia nigra*(L.)	v
Cigogne blanche *Ciconia ciconia* (L.)	V

THRESKIORNITHIDAE

Ibis falcinelle — v
Plegadis falcinellus (L.)

Spatule blanche — v
Platalea leucorodia (L.)

PHOENICOPTERIFORMES

PHOENICOPTERIDAE

Flamant rose — V
Phoenicopterus ruber (L.)

ANSERIFORMES

ANATIDAE

Oie des moissons — v
Anser fabalis (Latham)

Oie rieuse — ?
Anser albifrons (Scopoli)

Oie cendrée — V
Anser anser (L.)

Tadorne de Belon — v
Tadorna tadorna (L.)

Canard siffleur — V
Anas penelope (L.)

Canard chipeau — V
Anas strepera (L.)

Sarcelle d'hiver — V
Anas crecca (L.)

Canard colvert — N
Anas platyrhynchos (L.)

Canard pilet — V
Anas acuta (L.)

Sarcelle d'été — V
Anas querquedula (L.)

Canard souchet — V n
Anas clypeata (L.)

Sarcelle marbrée — v
Marmaronetta angustirostris (Ménétries)

Nette rousse — N
Netta rufina (Pallas)

Fuligule milouin — V
Aythya ferina (L.)

Fuligule nyroca — V
Aythya nyroca (Güldenstädt)

Fuligule morillon — V
Aythya fuligula (L.)

Fuligule milouinan — v
Aythya marila (L.)

Eider à duvet — v
Somateria mollissima (L.)

Harelde de Miquelon — v
Clangula hyemalis (L.)

Macreuse noire — v
Melanitta nigra (L.)

Garrot à oeil d'or — v
Bucephala clangula (L.)

Harle piette — v
Mergus albellus (L.)

Harle huppé — V
Mergus serrator (L.)

Harle bièvre — v
Mergus merganser (L.)

Erismature à tête blanche — +
Oxyura leucocephala (Scopoli)

ACCIPITRIFORMES

ACCIPITRIDAE

Bondrée apivore — V
Pernis apivorus (L.)

Milan noir — V
Milvus migrans (Boddaert)

Milan royal — N
Milvus milvus (L.)

Pygargue à queue blanche — +
Haliaeetus alcibilla (L.)

Gypaète barbu — N
Gypaetus barbatus (L.)

Néophron percnoptère — ?
Neophron percnopterus (L.)

Vautour fauve — v
Gyps fulvus (Hablizl)

Vautour moine — ?
Aegypius monachus (L.)

Circaète Jean-le-Blanc — V
Circaetus gallicus (Gmelin)

Busard des roseaux — N
Circus aeruginosus (L.)

Busard Saint-Martin — V
Circus cyaneus (L.)

Busard pâle — v
Circus macrourus (Gmelin)

Busard cendré — V
Circus pygargus (L.)

Autour des Palombes — N
Accipiter gentilis (L.)

Epervier d'Europe *Accipiter nisus* (L.)		N
Buse variable *Buteo buteo (L.)*		N
Buse pattue *Buteo lagopus* (Pontopiddan)		?
Aigle pomarin *Aquila pomarina* (C.L. Brehm)		?
Aigle impérial *Aquila heliaca* (Savigny)		?
Aigle royal *Aquila chrysaetos* (L.)		N
Aigle botté *Hieraaetus pennatus* (Gmelin)		v
Aigle de Bonelli *Hieraaetus fasciatus* (Vieillot)		V

PANDIONIDAE

Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* (L.)		N

FALCONIFORMES

FALCONIDAE

Faucon crécerellette *Falco naumanni* (Fleischer)	V	n
Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* (L.)		N
Faucon kobez *Falco vespertinus* (L.)		V
Faucon émerillon *Falco columbarius*(L.)		v
Faucon hobereau *Falco subbuteo* (L.)		N
Faucon d'Eléonore *Falco eleonorae* (Géné)		V
Faucon lanier *Falco biarmicus* (Temminck)		?
Faucon pélerin *Falco peregrinus* (Tunstall)		N

GALLIFORMES

PHASIANIDAE

Colin de Californie *Callipepla californica* (Shaw)		i
Colin de Virginie *Colinus virginianus* (L.)		i
Perdrix choukar *Alectoris chukar* (J.E. Gray)		i
Perdrix bartavelle *Alectoris graeca* (Meismer)		i
Perdrix rouge *Alectoris rufa* (L.)		N
Perdrix gambra *Alectoris barbara* (Bonaterre)		i
Francolin noir *Francolinus francolinus* (L.)		?
Perdrix grise *Perdix perdix* (L.)		i
Caille des blés *Coturnix coturnix* (L.)		N
Faisan de Colchide *Phasianus colchicus* (L.)		i

NUMIDIDAE

Pintade sauvage *Numida meleagris* (L.)		i

GRUIFORMES

RALLIDAE

Râle d'eau *Rallus aquaticus* (L.)		N
Marouette ponctuée *Porzana porzana* (L.)		V
Marouette poussin *Porzana parva* (Scopoli)		V
Râle des genêts *Crex crex* (L.)		v
Poule d'eau *Gallinula chloropus* (L.)		N
Poule sultane *Porphyrio porphyrio* (L.)		v
Foulque macroule *Fulica atra* (L.)		N

GRUIDAE

Grue cendrée *Grus grus* (L.)		v

OTIDIDAE

Outarde canepetière *Tetrax tetrax* (L.)		?

CHARADRIIFORMES

HAEMATOPODIDAE

Huitrier pie — V
Haematopus ostrelagus L.

RECURVIROSTRIDAE

Échasse blanche — V
Himantopus himantopus (L.)

Avocette — V
Recurvirostra avosetta (L.)

BURHINIDAE

Oedicnème criard — V
Burhinus oedicnemus (L.)

GLAREOLIDAE

Glaréole à collier — v
Glareola pratincola (L.)

CHARADRIIDAE

Petit Gravelot — N
Charadrius dubius (Scopoli)

Grand Gravelot — V
Charadrius hiaticula (L.)

Gravelot à collier interrompu — n
Charadrius alexandrinus (L.)

Pluvier guignard — v
Charadrius morinellus (L.)

Pluvier doré — V
Pluvialis apricaria (L.)

Pluvier argenté — V
Pluvialis squatarola (L.)

Vanneau huppé — V
Vanellus vanellus (L.)

SCOLOPACIDAE

Bécasseau maubèche — v
Calidris canutus (L.)

Bécasseau sanderling — V
Calidris alba (Pallas)

Bécasseau minute — V
Calidris minuta (Leisler)

Bécasseau de Temminck — V
Calidris temminckii (Leisler)

Bécasseau cocorli — V
Calidris ferruginea (Pontoppidan)

Bécasseau violet — ?
Calidris maritima (Brünnich)

Bécasseau variable — V
Calidris alipina (L.)

Combattant — V
Philomachus pugnax (L.)

Bécassine sourde — V
Lymnocriptes minimus (Brünnich)

Bécassine des marais — V
Gallinago gallinago (L.)

Bécassine double — V
Gallinago media (Latham)

Bécasse des bois — V n
Scolopax rusticola (L.)

Barge à queue noire — V
Limosa limosa (L.)

Barge rousse — V
Limosa lapponica (L.)

Courlis corlieu — V
Numenius phaeopus (L.)

Courlis cendré — V
Numenius arquata (L.)

Chevalier arlequin — V
Tringa erythropus (Pallas)

Chevalier gambette — V
Tringa totanus (L.)

Chevalier stagnatile — V
Tringa stagnatilis (Bechstein)

Chevalier aboyeur — V
Tringa nebularia (Gunnerus)

Chevalier cul-blanc — V
Tringa ochropus (L.)

Chevalier sylvain — V
Tringa glareola (L.)

Chevalier guignette — V
Actitis hypoleucos (L.)

Tournepierre — V
Arenaria interpres (L.)

STERCORARIIDAE

Labbe pomarin — ?
Stercorarius pomarinus (Temminck)

Labbe parasites — ?
Stercorarius parasiticus (L.)

Grand Labbe — V
Stercorarius skua (Brünnich)

LARIDAE

Mouette mélanocéphale — V
Larus melanocephalus (Temminck)

Mouette pygmée *Larus minutus* (Pallas)		V
Mouette rieuse *Larus ridibundus* (L.)		V
Goéland railleur *Larus genei* (Brême)		v
Goéland d'Audouin *Larus audouinii* (Payraudeau)		N
Goéland cendré *Larus canus* (L.)		v
Goéland brun *Larus fuscus* (L.)		V
Goéland argenté *Larus argentatus* (Pontoppidan)		?
Goéland leucophée *Larus cachinnans* (Pallas)		N
Mouette tridactyle *Rissa tridactyla* (L.)		v
STERNIDAE		
Sterne hansel *Gelochelidon nilotica* (Gmelin)		V
Sterne caspienne *Sterna caspia* (Pallas)	+	v
Sterne caugek *Sterna sandvicensis* (Latham)		V
Sterne pierregarin *Sterna hirundo* (L.)	V	n
Sterne naine *Sterna albifrons* (Pallas)		V
Guifette moustac *Chlidonias hybridus* (Pallas)		V
Guifette noire *Chlidonias niger* (L.)		V
Guifette leucoptère *Chlidonias leucopterus* (Temminck)		V
ALCIDAE		
Guillemot de Troïl *Uria aalge* (Pontoppidan)		?
Pingouin torda *Alca torda* (L.)		v
Mergule nain *Alle alle* (L.)		v
Macareux moine *Fratercula arctica* (L.)		V
PTEROCLIDIFORMES		
PTEROCLIDIDAE		
Ganga unibande *Pterocles orientalis (L.)*		?
COLUMBIFORMES		
COLUMBIDAE		
Pigeon biset *Columba livia* (Gmelin)		N
Pigeon colombin *Columba oenas* (L.)		V
Pigeon ramier *Columba palumbus* (L.)	V	N
Tourterelle turque *Streptopelia decaecto* (Frivaldszky)		N
Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* (L.)		N
CUCULIFORMES		
CUCULIDAE		
Coucou-geai *Clamator glandarius* (L.)		v
Coucou gris *Cuculus canorus*(L.)		N
STRIGIFORMES		
TYTONIDAE		
Chouette effraie *Tyto alba* (Scopoli)		N
STRIGIDAE		
Hibou petit-duc *Otus scops* (L.)		N
Hibou grand-duc *Bubo bubo* (L.)		v
Chouette chevêche *Athene noctua* (Scopoli)		N
Hibou moyen-duc *Asio otus* (L.)	V	n
Hibou des marais *Asio flammeus* (Pontoppidan)		V

CAPRIMULGIFORMES

CAPRIMULGIDAE

Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus* (L.)		N

APODIFORMES

APODIDAE

Martinet noir *Apus apus* (L.)		N
Martinet pâle *Apus pallidus* (Shelley)		N
Martinet à ventre blanc *Apus melba* (L.)		N

CORACIIFORMES

ALCEDINIDAE

Martin pêcheur *Alcedo atthis* (L.)		V

MEROPIDAE

Guêpier d'Europe *Merops apiaster* (L.)		N

CORACIIDAE

Rollier d'Europe *Coracias garrulus* (L.)		V

UPUPIDAE

Huppe fasciée *Upupa epops* (L.)		N

PICIFORMES

PICIDAE

Torcol fourmilier *Jynx torquilla* (L.)		N
Pic vert *Picus viridis* (L.)		v
Pic noir *Dryocopus martius* (L.)		v
Pic épeiche *Picoides major* (L.)		N
Pic à dos blanc *Picoides leucotos* (Bechstein)		+
Pic épeichette *Picoides minor* (L.)		v

PASSERIFORMES

ALAUDIDAE

Alouette calandre *Melanocorypha calandra* (L.)		?
Alouette calandrelle *Calandrella brachydactyla* (Leisler)		N
Cochevis huppé *Galerida cristata* (L.)		v
Cochevis de Tekla *Galerida teklae* (C.L. Brehm)		?
Alouette lulu *Lullula arborea* (L.)		N
Alouette des champs *Alauda arvensis* (L.)		N

HIRUNDINIDAE

Hirondelle de rivage *Riparia riparia* (L.)		V
Hirondelle de rochers *Ptyonoprogne rupestris* (Scopoli)		N
Hirondelle de cheminée *Hirundo rustica* (L.)		N
Hirondelle rousseline *Hirundo daurica* (L.)	V	n
Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica* (L.)		N

MOTACILLIDAE

Pipit de Richard *Anthus novaeseelandiae* (J.F. Gmelin)		?
Pipit rousseline *Anthus campestris* (L.)		N
Pipit des arbres *Anthus trivialis* (L.)		V
Pipit farlouse *Anthus pratensis* (L.)		V
Pipit à gorge rousse *Anthus cervinus* (Pallas)		V
Pipit spioncelle *Anthus spinoletta* (L.)		N
Bergeronnette printanière *Motacilla flava* (L.)	V	n

Bergeronnette des ruisseaux N
Motacilla cinerea (Tunstall)

Bergeronnette grise V
Motacilla alba (L.)

BOMBYCILLIDAE

Jaseur boréal ?
Bombycilla garrulus (L.)

CINCLIDAE

Cincle N
Cinclus cinclus (L.)

TROGLODYTIDAE

Troglodyte N
Troglodytes troglodytes (L.)

PRUNELLIDAE

Accenteur mouchet V
Prunella modularis (L.)

Accenteur alpin N
Prunella collaris (Scopoli)

TURDIDAE

Agrobate roux ?
Cercotrichas galactotes (Temminck)

Rouge-gorge N
Erithacus rubecula (L.)

Rossignol philomèle N
Luscinia megarhynchos (C.L. Brehm)

Gorge bleue V
Luscinia svecica (L.)

Rouge-queue noir V
Phoenicurus ochruros (S.G. Gmelin)

Rouge-queue à front blanc V
Phoenicurus phoenicurus (L.)

Traquet tarier N
Saxicola rubetra (L.)

Traquet pâtre N
Saxicola torquata (L.)

Traquet motteux N
Oenanthe oenanthe (L.)

Traquet oreillard V
Oenanthe hispanica (L.)

Traquet rieur V
Oenanthe leucura (J.F. Gmelin)

Merle de roche N
Monticola saxatilis (L.)

Merle bleu N
Monticola solitarius (L.)

Grive dorée v
Zoothera dauma (Latham)

Merle à plastron V
Turdus torquatus (L.)

Merle noir N
Turdus merula (L.)

Grive de Naumann v
Turdus naumanni (Temminck)

Grive litorne V
Turdus pilaris (L.)

Grive musicienne V
Turdus philomelos (C.L. Brehm)

Grive mauvis V
Turdus iliacus (L.)

Grive draine N
Turdus viscivorus (L.)

SYLVIIDAE

Bouscarle de Cetti N
Cettia cetti (Temminck)

Cisticole des joncs N
Cisticola juncidis (Rafinesque)

Locustelle tachetée V
Locustella naevia (Boddaert)

Locustelle luscinoïde V
Locustella luscinioides (Savi)

Lusciniole à moustaches V
Acrocephalus melanopogon (Temminck)

Phragmite aquatique v
Acrocephalus paludicola (Vieillot)

Phragmite des joncs V
Acrocephalus schoenobaenus (L.)

Rousserolle effarvatte N
Acrocephalus scirpaceus (Hermann)

Rousserolle turdoïde N
Acrocephalus arundinaceus (L.)

Hypolaïs ictérine V
Hippolais icterina (Vieillot)

Hypolaïs polyglotte V
Hippolaïs polyglotta (Vieillot)

Fauvette sarde N
Sylvia sarda (Temminck)

Fauvette pitchou N
Sylvia undata (Boddaert)

Fauvette à lunettes N
Sylvia conspicillata (Temminck)

Fauvette passerinette N
Sylvia cantillans (Pallas)

Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* (J.F. Gmelin)		N
Fauvette orphée *Sylvia hortensis* (J.F. Gmelin)		n
Fauvette babillarde *Sylvia curruca* (L.)		v
Fauvette grisette *Sylvia communis* (Latham)	V	n
Fauvette des jardins *Sylvia borin* (Boddaert)		V
Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla (L.)*		N
Pouillot verdâtre *Phylloscopus trochiloides* (Sundevall)		v
Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli* (Vieillot)		n
Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* (Bechstein)		V
Pouillot véloce *Phylloscopus collybita* (Vieillot)		V
Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* (L.)		V
Roitelet huppé *Regulus regulus* (L.)		N
Roitelet triple-bandeau *Regulus ignicapillus* (Temminck)		N

MUSCICAPIDAE

Gobe-mouche gris *Muscicapa striata* (Pallas)		N
Gobe-mouche nain *Ficedula parva* (Bechstein)		?
Gobe-mouche à semi-collier *Ficedula semitorquata* (E. Homeyer)		v
Gobe-mouche à collier *Ficedula albicollis* (Temminck)		V
Gobe-mouche noir *Ficedula hypoleuca* (Pallas)		V

AEGITHALIDAE

Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus* (L.)		N

PARIDAE

Mésange nonette *Parus palustris* (L.)		?
Mésange boréale *Parus montanus* (Conrad)		?
Mésange huppée *Parus cristatus* (L.)		?
Mésange charbonnière *Parus major* (L.)		N
Mésange noire *Parus ater* (L.)		N
Mésange bleue *Parus caeruleus* (L.)		N

SITTIDAE

Sittelle corse *Sitta whiteheadi* (Sharpe)		N

TICHODROMADIDAE

Tichodrome *Tichodroma muraria* (L.)		N

CERTHIIDAE

Grimpereau des bois *Certhia familiaris* (L.)		N
Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla* (C.L. Brehm)		v

REMIZIDAE

Mésange rémiz *Remiz pendulinus* (L.)		V

ORIOLIDAE

Loriot d'Europe *Oriolus oriolus* (L.)		N

LANIIDAE

Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* (L.)		N
Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor* (J.F. Gmelin)		v
Pie-grièche grise *Lanius excubitor* (L.)		v
Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* L.)		N

CORVIDAE

Geai des chênes *Garrulus glandarius* (L.)		N

Pie bavarde *Pica pica* (L.)		v
Chocard à bec jaune *Pyrrhocorax graculus* (L.)		N
Crave à bec rouge *Pyrrhocorax pyrrhocorax (L.)*		v
Choucas des tours *Corvus monedula* (L.)		v
Corbeau freux *Corvus frugilegus* (L.)		v
Corneille *Corvus corone* (L.)		N
Grand Corbeau *Corvus corax* (L.)		N
STURNIDAE		
Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris* (L.)	V	n
Etourneau unicolore *Sturnus unicolor* (Temminck)		N
PASSERIDAE		
Moineaux du groupe «domestique» *Passer domesticus* (L.)		N
Moineau espagnol *Passer hispaniolensis* (Temminck)		N
Moineau friquet *Passer montanus* (L.)		N
Moineau soulcie *Petronia petronia* (L.)		N
Niverolle *Montifringilla nivalis* (L.)	v	n
FRINGILLIDAE		
Pinson des arbres *Fringilla coelebs* (L.)		N
Pinson du Nord *Fringilla montifringilla* (L.)		v
Serin cini *Serinus serinus* (L.)		N
Venturon corse *Serinus (citrinella) corsicana* (Koenig)		N
Verdier *Carduelis chloris* (L.)		N
Chardonneret *Carduelis carduelis* (L.)		N
Tarin des aulnes *Carduelis spinus* (L.)		N
Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina* (L.)		N
Bec croisé des sapins *Loxia curvirostra* (L.)		N
Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula* (L.)		v
Grosbec *Coccothraustes coccothraustes* (L.)		N
EMBERIZIDAE		
Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis* (L.)		v
Bruant jaune *Emberiza citrinella* (L.)		v
Bruant zizi *Emberiza cirlus* (L.)		N
Bruant fou *Emberiza cia* (L.)		v
Bruant ortolan *Emberiza hortulana* (L.)		V
Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* (L.)		V
Bruant proyer *Miliaria calandra* (L.)		N

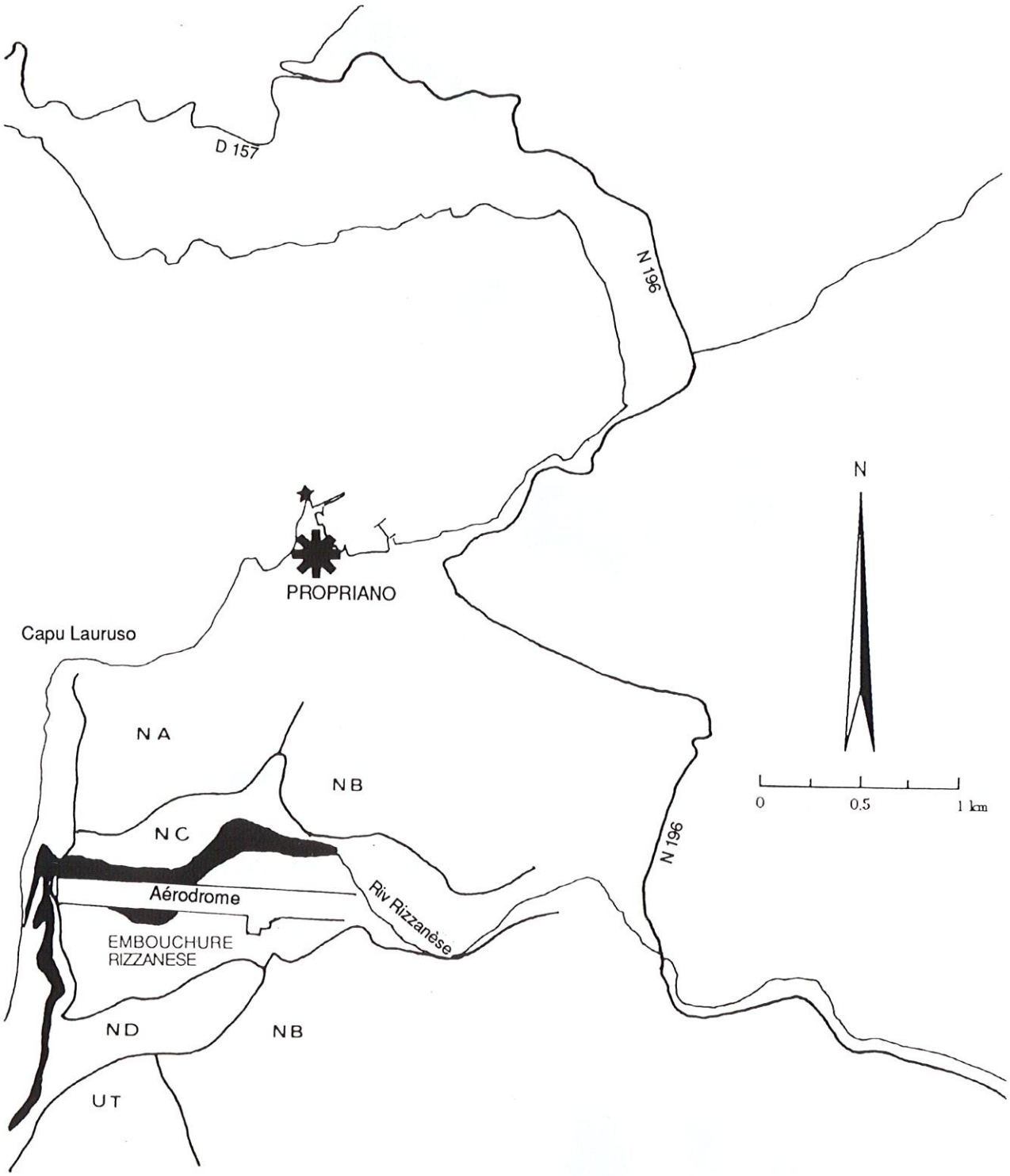

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS : Zonages établis sur l'embouchure du RIZZANESE (Commune de PROPRIANO).

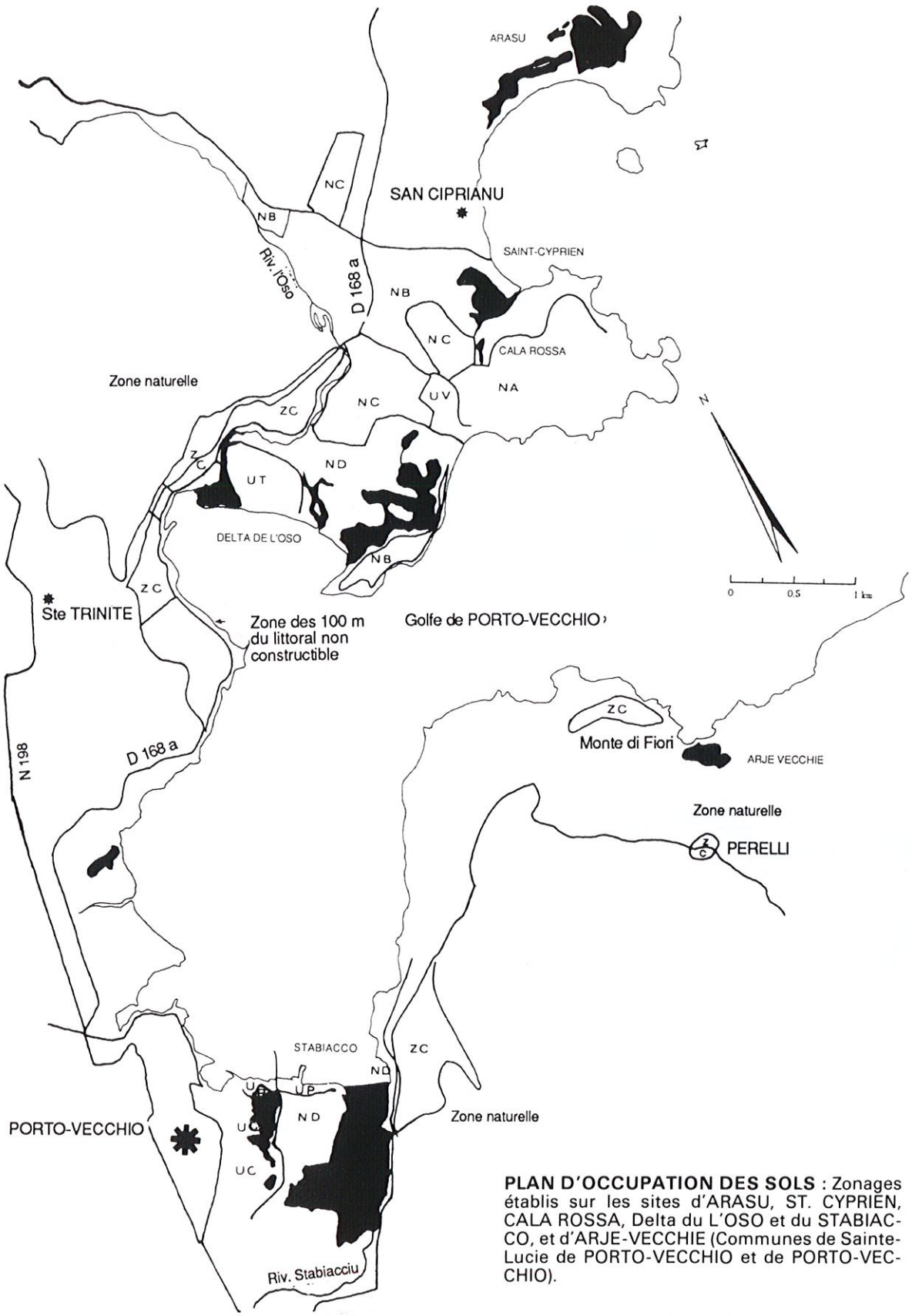

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS : Zonages établis sur les sites d'ARASU, ST. CYPRIEN, CALA ROSSA, Delta du L'OSO et du STABIACCO, et d'ARJE-VECCHIE (Communes de Sainte-Lucie de PORTO-VECCHIO et de PORTO-VECCHIO).

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS : Zonages établis sur les sites de PRISARELLA, BALISTRA, CANETTU, SANT'AMANZA (Commune de BONIFACIO).

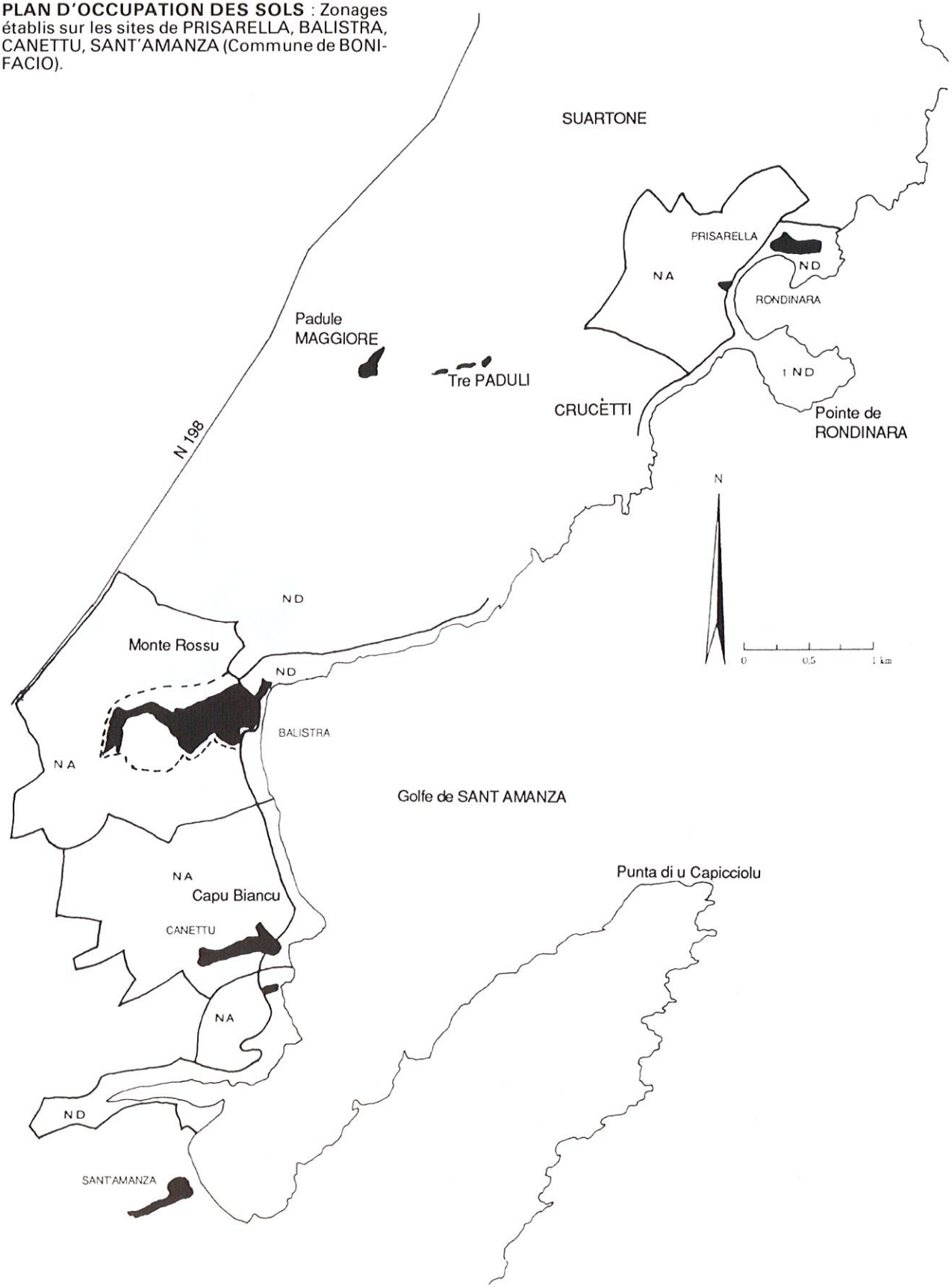

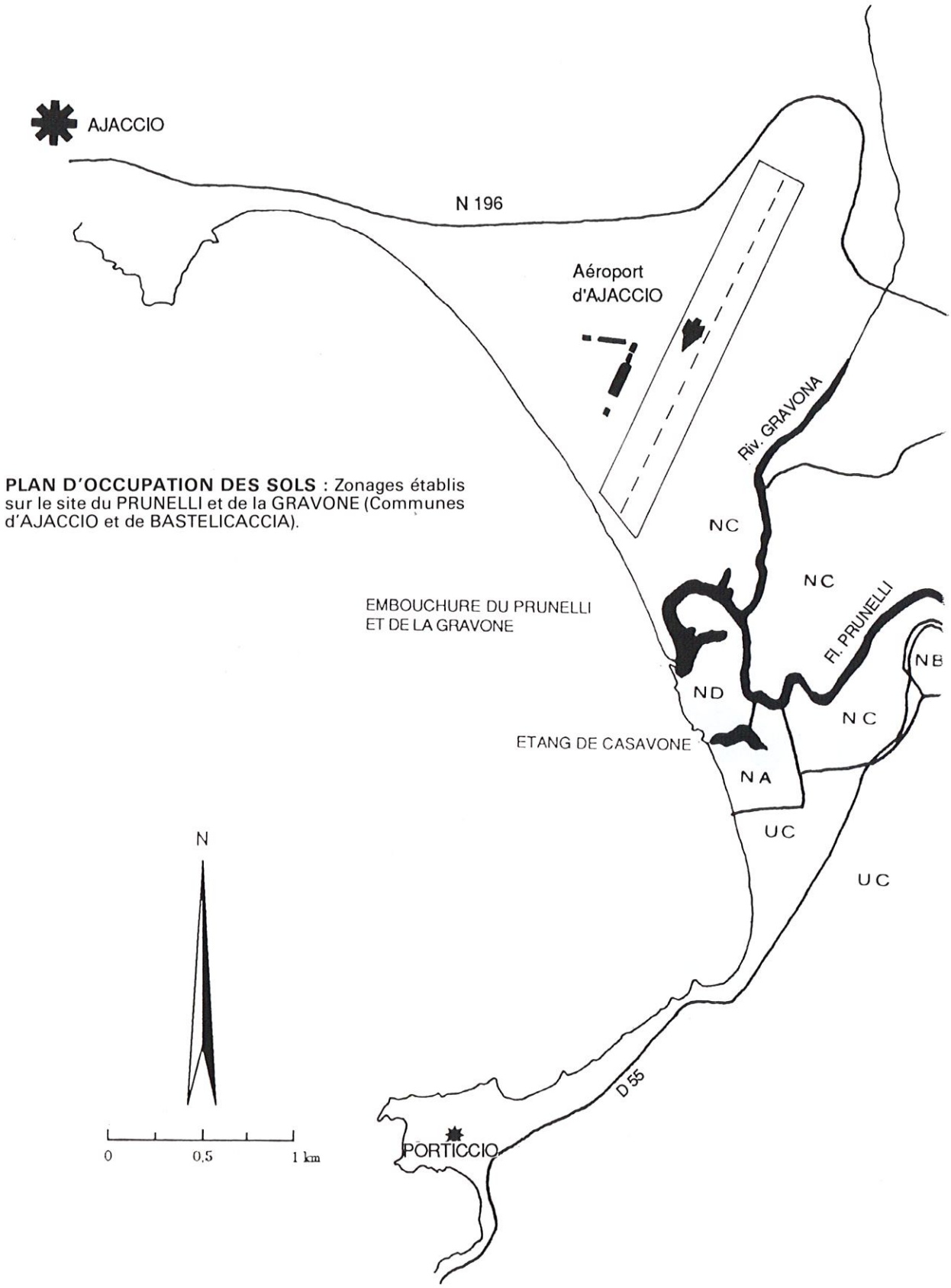

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS : Zonages établis sur le site du PRUNELLI et de la GRAVONE (Communes d'AJACCIO et de BASTELICACCIA).

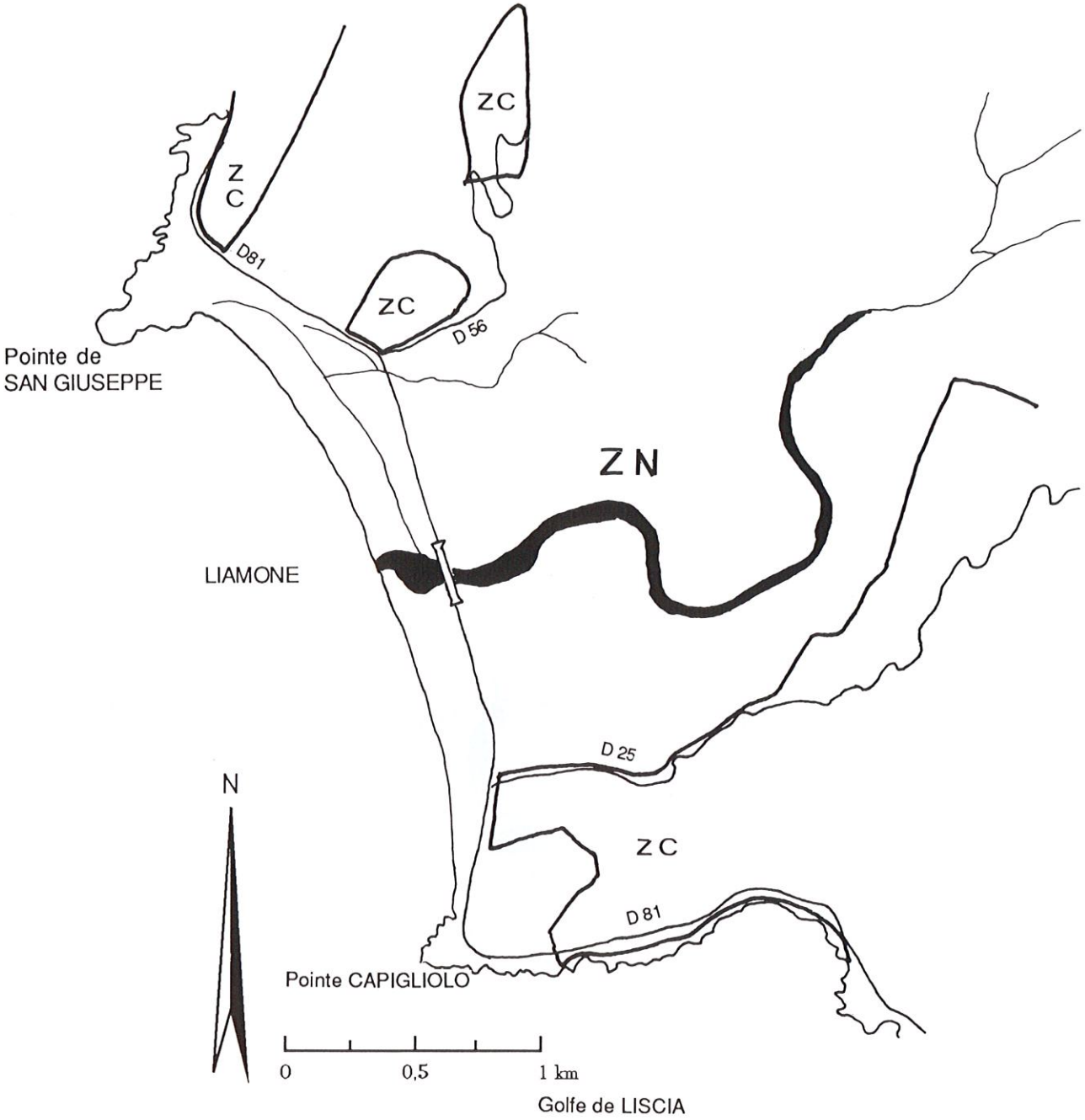

MODALITÉS D'APPLICATION DU RÉGLEMENT NATIONAL D'URBANISME : Zonages établis sur le site du LIAMONE (Communes de CASAGLIONE et CUCCIA).

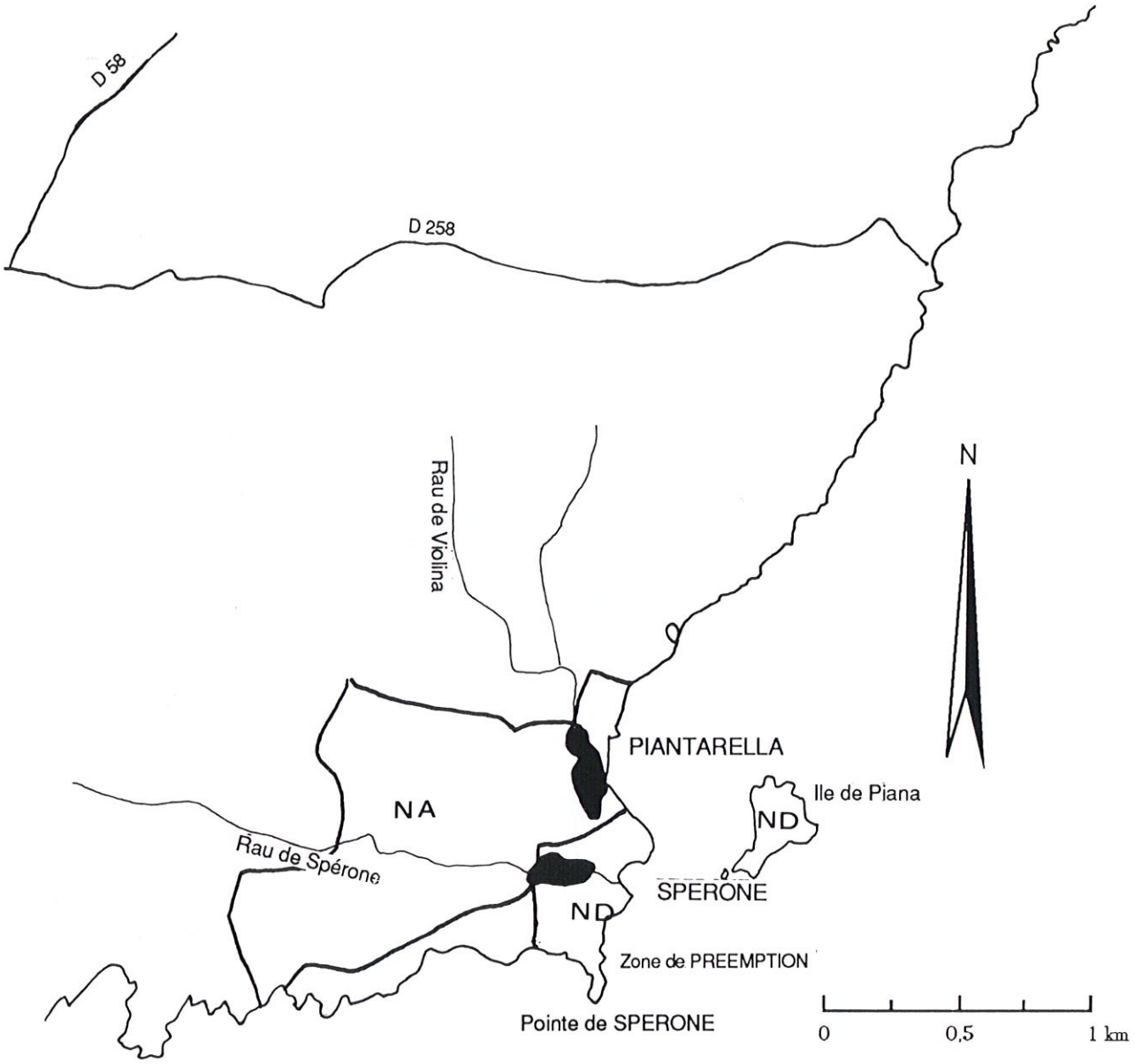

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS : Zonages établis sur les sites de PIANTARELLA et SPERONE (Commune de BONIFACIO).

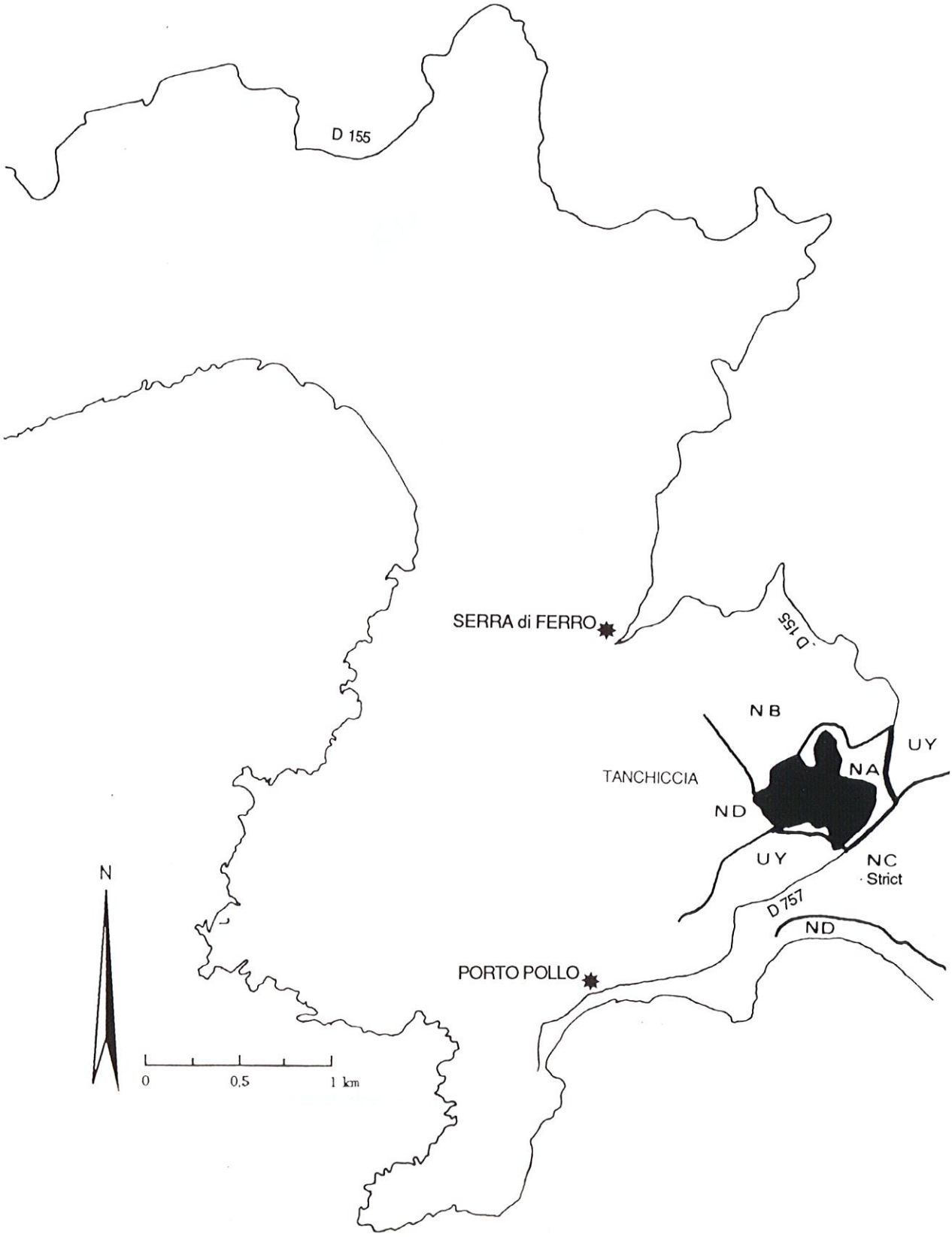

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS : Zonages établis sur le site de TANCHICCIA (Commune de SERRA DI FERRO).

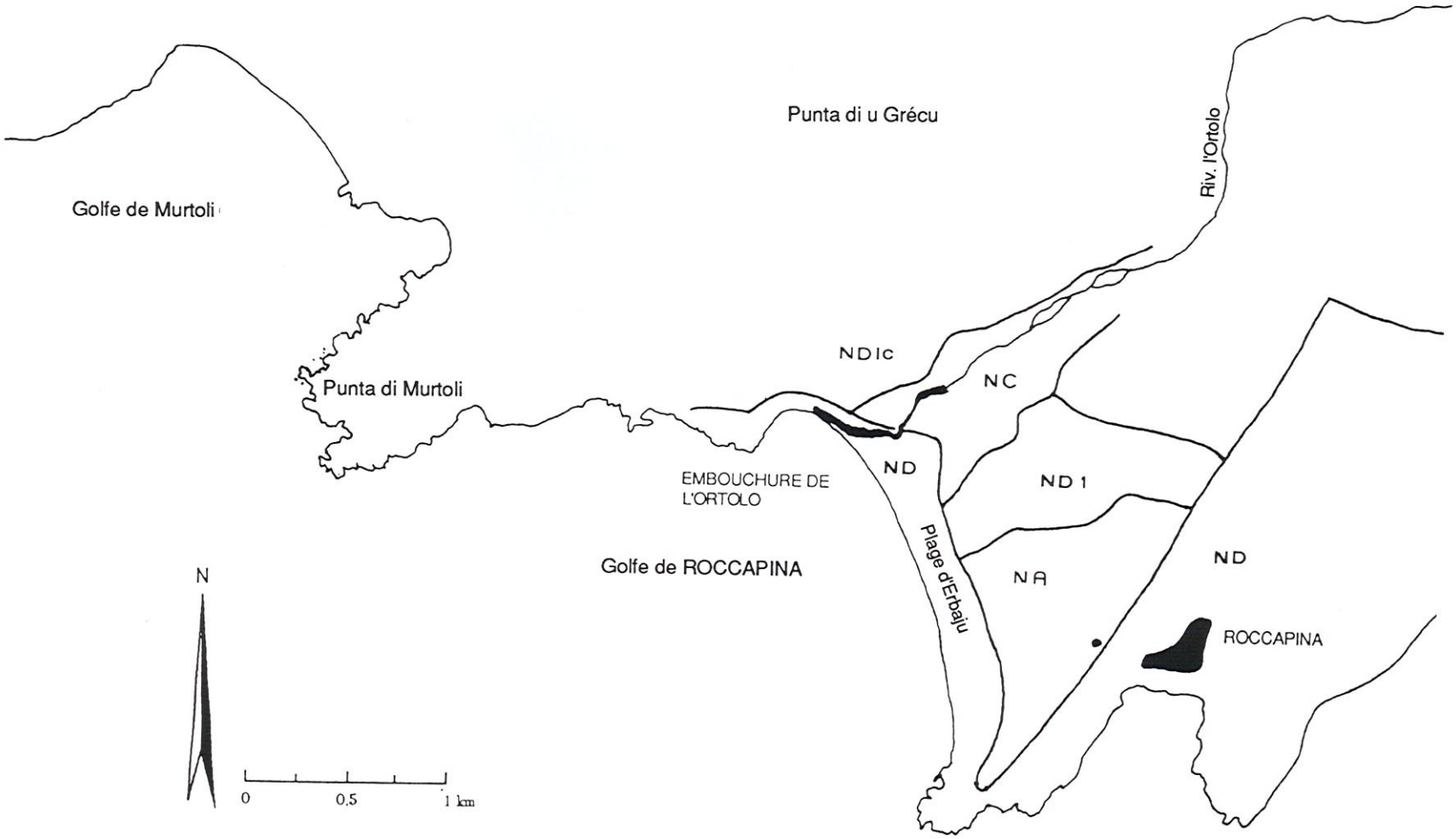

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS : Zonages établis sur les sites de ROCCAPINA et de l'ORTOLO (Commune de SARTÈNE).

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS : Zonages établis sur les sites de VENTILEGNE, PISCIU-CANE (Communes de BONIFACIO et FIGARI).

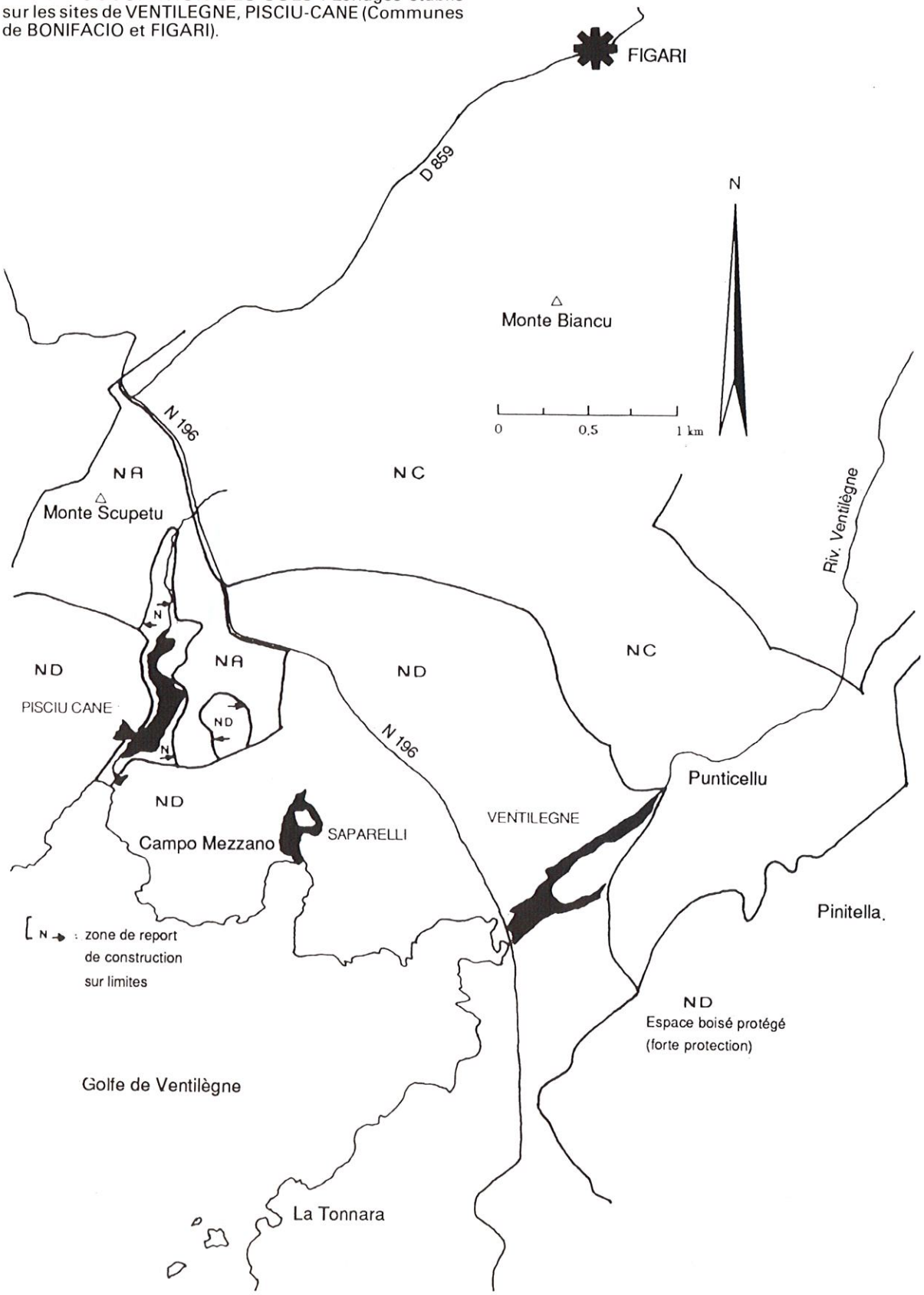

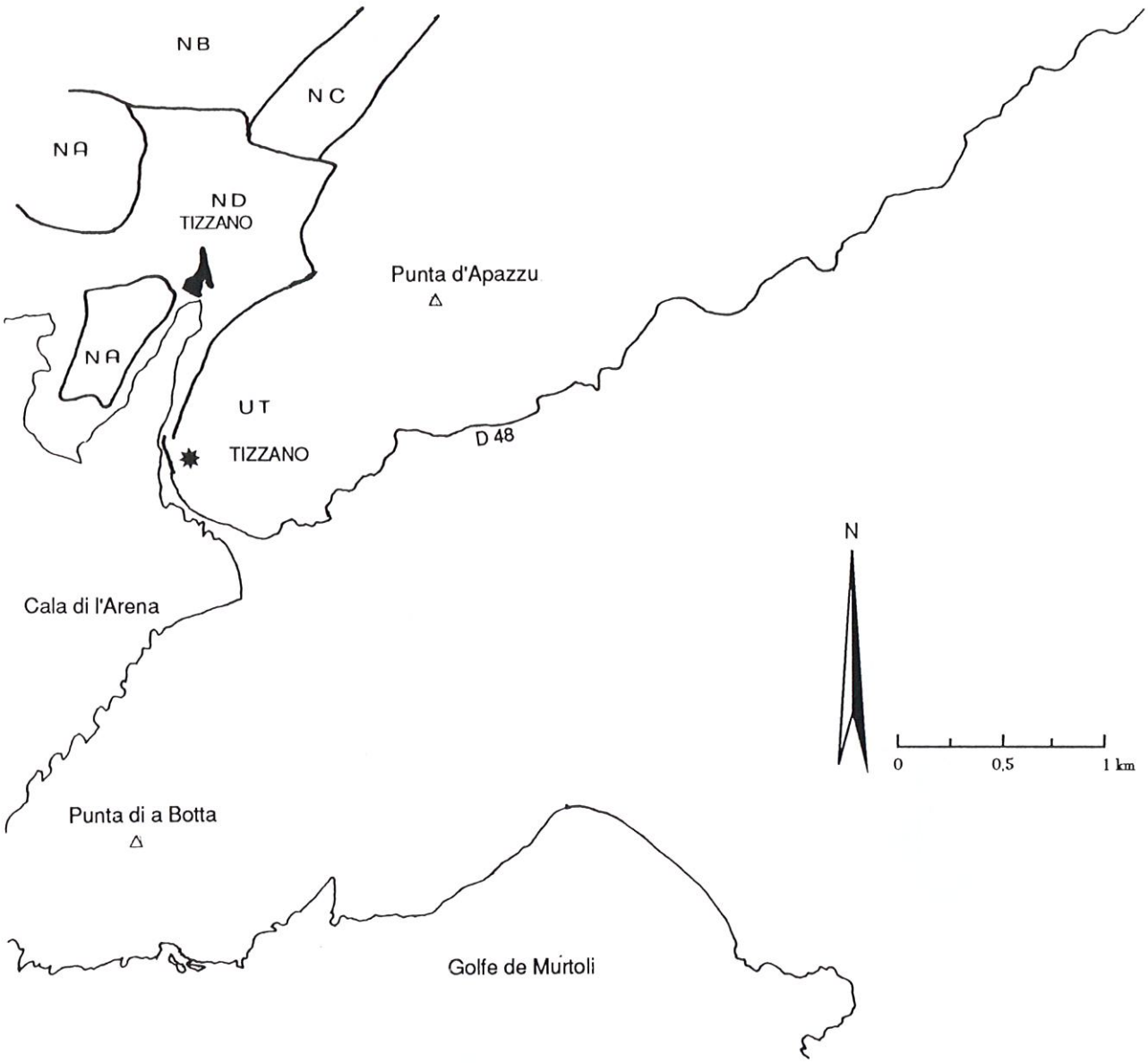

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS : Zonages établis sur le site de TIZZANO (Commune de SERRA DI FERRO).

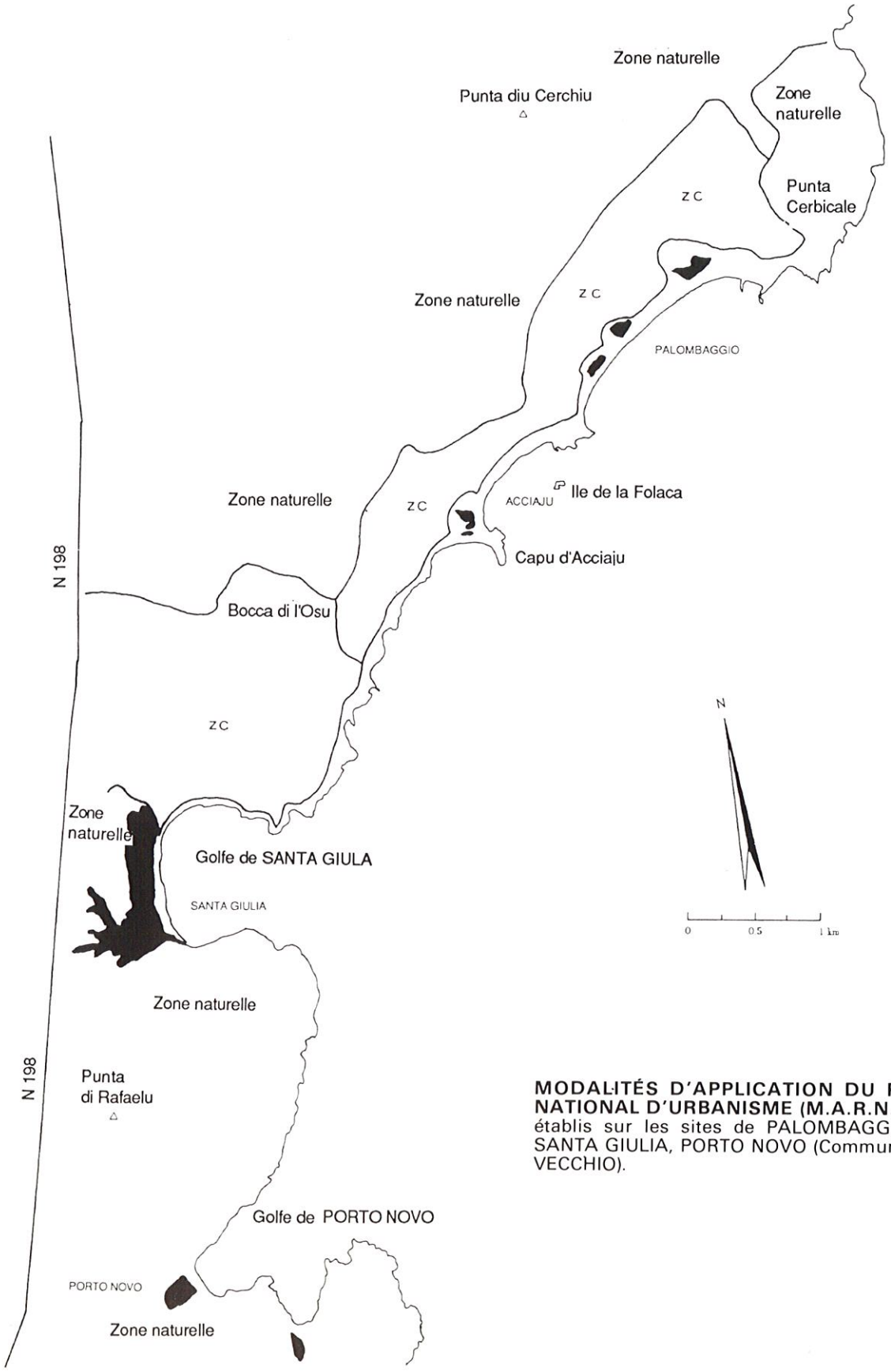

MODALITÉS D'APPLICATION DU RÉGLEMENT NATIONAL D'URBANISME (M.A.R.N.U.) : Zonages établis sur les sites de PALOMBAGGIO, ACCIAJU, SANTA GIULIA, PORTO NOVO (Commune de PORTO-VECCHIO).

INDEX

CARTES
PLANS
PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES
TABLEAUX
LISTE
INDEX DES ZONES HUMIDES

CARTES

Schéma altitudinal (C.T.G.R.E.F.), 1978) 14
Schéma géologique (d'après GAUTHIER A., 1977) 15
Carte des précipitations annuelles 19
Cartes géologiques du delta de l'Oso et de l'étang de Balistra 22
Fig. 1. — Carte de Porto-Vecchio Est 27
Fig. 2. — Carte de Sotta-Est 38
Fig. 3. — Carte de Bonifacio 49
Fig. 4. — Carte de Sotta Ouest 53
Fig. 5. — Carte de Roccapina Est 63
Fig. 6. — Carte de Sartène Est 68
Fig. 7. — Carte de Sartène Ouest 71
Fig. 8. — Carte d'Ajaccio Ouest 72
Fig. 9. — Carte de Sarrola-Carcopino Ouest 74
FIG. 10 A. — Carte de Vico Ouest 77
FIG. 10 B. — Carte de Vico Ouest (suite) 78
Schématisation des principaux axes migratoires empruntés par les Anatidés en Europe (d'après G.A.E.O. 1981, modifié et complété par P. YESOU, 1983) 112
Origines des bagues reprises en Corse d'après PIETRI en 1983 113
Carte de situation des zones humides sélectionnées 125
Carte de situation du patrimoine du Conservatoire au 30 septembre 1985 (Conseil de Rivage Corse) 128
Carte de situation sur les perspectives d'intervention du Conservatoire au 30 septembre 1985 (Conseil du Rivage Corse) 129
Carte phyto-écologique : Étang de l'OVO SANTO 133
Carte de situation des zones humides du Golfe de PINARELLO 137
Carte phyto-écologique : Étang de PINARELLO 138
Carte phyto-écologique : Étang de PADULATO 139
Carte phyto-écologique : Étang de PADULA TORTU 140
Carte phyto-écologique : Étang d'ARASO 142
Carte de situation des zones humides de l'OSO 146
Carte de végétation : delta de l'OSO 147
Carte phyto-écologique : Étangs de CALLA ROSSA et de ST. CYPRIEN 148
Carte de physionomie de l'Étang d'ARASO : État 1987 143
Golfe de Porto-Vecchio : limites de la réserve de chasse maritime 149
Carte phyto-écologique : Embouchure du Stabiacco 152
Carte de présentation générale du milieu : Embouchure du Stabiacco 153
Carte de végétation : Etang d'ARJE-VECCHIE 155
Carte phyto-écologique : Étang de PALOMBAGGIO 158
Iles Cerbicales : limite de la Réserve de Chasse Maritime et de la Réserve Naturelle 159
Principales localisations de 4 familles d'oiseaux aquatiques 161
Carte phyto-écologique : Étang de SANTA GIULIA 163
Carte de situation de l'étang de SANTA GIULIA : Limite des terrains du Conservatoire 164
Carte de végétation : Étangs de PORTO NOVO et de CARPICCIA 166
Carte phyto-écologique : zones humides de RONDINARA 167
Carte de localisation des aménagements du milieu : PADULA MAGGIORE et TRE PADULE 171
Carte phyto-écologique : Étang de BALISTRA 173
Carte de localisation des aménagements du milieu : Étang de BALISTRA 174
Carte phyto-écologique : Étang de CANETTO 176
Carte de végétation : Étangs de SPERONE et de PIANTARELLA 178
Bouches de Bonifacio : Limites de la réserve naturelle 179
Carte de végétation : Étang de STAGNOLO 180
Carte phyto-écologique : Étang de VENTILEGNE 183
Carte de végétation : Étang de SAPARELLI 184
Carte de végétation : Étang de PISCIU-CANE 185
Golfe de VENTILEGNE : Limites de la réserve de chasse maritime 186
Carte phyto-écologique : Embouchure du ruisseau de CANELLA (Baie de FIGARI) 188
Carte phyto-écologique : Marais de CANICCIA 189
Carte phyto-écologique : Marais de SAN GIOVANNI 191
Carte de végétation : Etang d'ARBITRO 193
Carte de végétation : Étang de FURNELLO 196

Carte phyto-écologique : Marais de ROCCAPINA 197
Carte de localisation des aménagements du milieu : Marais de ROCCAPINA 198
Carte de végétation : Embouchure de l'ORTOLO 201
Carte phyto-écologique : Marais de TIZZANO 203
Carte phyto-écologique : Embouchure du RIZZANESE et Marais de PORTIGLIOLO 205
Embouchure du RIZZANESE : carte de physionomie du milieu (État en 1987) 206
Carte de végétation : Marais de TANCHICCIA 209
Carte phyto-écologique : Étang d'ERBAJOLO 209
Carte de localisation des aménagements du milieu : Marais de TANCHICCIA et d'ERBAJOLO 210
Carte de présentation du milieu : Estuaire du PRUNELLI et de la GRAVONE 214
Carte de localisation des aménagements du milieu : Estuaire du PRUNELLI et de la GRAVONE 215
Carte de végétation : Embouchure du LIAMONE 216
Carte de localisation des aménagements du milieu : Embouchure du LIAMONE 216

PLANS

Plan d'occupation des sols : zonages établis sur l'embouchure du RIZZANESE (Commune de PROPRIANO 245
Plan d'occupation des sols : zonages établis sur les sites d'ARASU, SAN CIPRIANO, CALA ROSSA, Deltas de l'OSO, du STABIACCO et d'ARJE VECCHIE (Communes de STE LUCIE de PORTO-VECCHIO et de PORTO-VECCHIO) 246
Plan d'occupation des sols : zonages établis sur les sites de PRISARELLA, RONDINARA, BALISTRA, CANETTU, SANT'AMANZA (Commune de PORTO-VECCHIO) 247
Plan d'occupation des sols : zonages établis sur le site du PRUNELLI et de la GRAVONE (Communes d'AJACCIO et de BASTELICACCIA) 248
Modalités d'application du réglement national d'urbanisme : zonages établis sur le site du LIAMONE (Communes de CASAGLIONE et COGGIA) 249
Plan d'occupation des sols : zonages établis sur les sites de PIANTARELLA et SPERONE (Communes de BONIFACIO) 250
Plan d'occupation des sols : zonages établis sur le site de TANCHICCIA (Commune de SERRA DI FERRO) 251
Plan d'occupation des sols : zonages établis sur les sites de ROCCAPINA et de l'ORTOLO (Commune de SARTÈNE) 252
Plan d'occupation des sols : zonages établis sur les sites de VENTILEGNE, SAPARELLI, PISCIU CANE (Communes de BONIFACIO et FIGARI) 253
Plan d'occuaption des sols : zonages établis sur le site de TIZZANO (Commune de SERRA DI FERRO). 254
Modalités d'application du Réglement National d'Urbanisme (M.A.R.N.U.). Zonages établis sur les sites de PALOMBAGGIA, ACCIAJU, SANTA GIULIA, PORTO NOVO (Commune de Porto-Vecchio) 255

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

N°1 : Étangs de l'OVO SANTO, PINARELLO, PADULATO 28
N°2 : Étangs de PADULU TORTO, ARASU 30
N°3 : Delta de l'OSO 31
N°4 : Delta de SAN CIPRIANU 32
N°5 : Étangs de MARINA di FIORI, GEORGES VILLE, ARJE VECCHIE 34
N°6 : Delta du STABIACCO 36
N°7 : Sablière de MACCIA SOPRANA, Marais de BIAGGIOLA, Étang de CARATAGGIO 39
N°8 : Étangs de PALOMBAGGIA 40
N°9 : Étang de SANTA GIULIA 42
N°10 : Étangs de CARPICCIA, PORTO NOVO, PRISARELLA 44
N°11 : Étang d'ACCIAJU, Marais de RONDINARA, Marais de SANT'AMANZA 46
N°12 : PADULE MAGGIORE, TRE PADULE 47
N°13 : Étangs de BALISTRA, CANETTO 48

N°14 : Étangs de PIANTARELLA, SPERONE, PURGATORIO 52
N°15 : Étangs de STAGNOLO, SAPARELLI et Barrage d'ENNA LONGUA 54
N°16 : Étang de VENTILEGNE 56
N°17 : Étang de PISCIU-CANE 57
N°18 : Marais de CANICCIA, Salines SOPRANE et SOTTANE 59
N°19 : Baie de FIGARI, Étang de CHEVANO 60
N°20 : Étang d'ARBITRO, Marais de SAN GIOVANNI 62
N°21 : Étang de FURNELLO 65
N°22 : Étang de ROCCAPINA, embouchure de l'ORTOLO 66
N°23 : Embouchure du RIZZANESE 69
N°24 : Marais de TIZZANO, étangs d'ERBAJOLO et TANCHICCIA 70
N°25 : Étang de CASAVONE, Embouchure du PRUNELLI et de la GRAVONE, zone marécageuse du LIAMONE 75
N°25 A : Embouchure du PRUNELLI 76
N°25 B : Basse Vallée de CHIUNI, embouchures de SAGONE et d'ARONE 79
N°26 : Diagnose écologique : les moyens mis en oeuvre 75
N°28 : Motoculteur, fauchage mécanique, fauchage manuel 105
N°29 : Tracteur agricole avec broyeur forestier, girobroyeur agricole, et exemple de roues cages 119
N°27 : Bateau faucardeur, outil «argo» 116
N°30 : Entretien des zones humides par le pâturage 121
N°31 : Impact du pâturage sur la végétation aquatique 122

TABLEAUX

TABLEAU I : Classification de la végétation en fonction des niveaux écologiques 225
TABLEAU II : Inventaire des mammifères sauvages corses fréquentant le maquis environnant 227
TABLEAU III : Principales espèces d'oiseaux fréquentant les successions du maquis 228
TABLEAU IV : Principales espèces d'oiseaux fréquentant les zones humides 229
TABLEAU V : Statut des 18 espèces d'Anatidés et de Rallidés observables non occasionnellement au cours du cycle annuel en Corse 229
TABLEAU VI : Synthèse d'évaluation des activités humaines sur les zones humides de la Corse du Sud. 230
TABLEAU VII : Légende des cartes écologiques au 1/25 000ème (Corse) 231
TABLEAU VIII : Synthèse sur les possibilités de protection et d'aménagement et les éventuelles priorités en la matière 233
TABLEAU IX : Synthèse d'évaluation de l'environnement des zones humides de la Corse du Sud 235

LISTE

Liste des oiseaux nicheurs et visiteurs potentiels de la Corse 236
Liste provisoire des Vertébrés terrestres observés sur le site de l'ORTOLO 200

INDEX DES ZONES HUMIDES

L'OVU SANTU 25, 95, 101, **131**
PINARELLO 25, 89, 94, 101, **134**
PADULATU 29, 89, 90, 101, **134**
PADULU TORTU 29, 89, 94, 102, **134**
ARASU 29, 95, **141**
DELTA DU L'OSO 29, **143**
MARINA DI FIORINI 33
LAGUNIELLU 33
SAUVAGIE 33
GEORGES-VILLE 35
DELTA DU STABIACCO 35, **150**
ARJE-VECCHIE 35, 95, **141**
SABLIÈRE DE MACCHIA SOPRANA 37
BIAGGIOLA 37
PALOMBAGGIA 37, **156**
CARATAGGIO 37, 123
ACCIAJU 41
SANTA GIULIA 41, 89, 93, 102, **120**
PORTO NOVO 43, **164**
TESTA DI A CARPICCIA 43, **164**
PRISARELLA 43, 102, **167**
RONDINARA 45, **167**
PADULE MAGGIORE ET TRE PADULE 45
BALISTRA 45, 102, 123, **171**
CANETTO 50, 103, **175**
CANALI 50, 95
SANT'AMANZA 50
PURGATORIO 50
PIANTARELLA 51, 123, **177**
SPERONE 51, 123, 177
STAGNOLU 51, **180**
VENTILEGNE 55, 95, 104, **180**
ENNA LONGA 55
SAPARELLI 55, **184**
PISCIU-CANE 55, 104, **184**
SALINES SOTTANE ET SOPRANE 58
BAIE DE FIGARI 58
CANNICCIA 58, 89, 104

SAN-GIOVANNI 61, **191**
CHEVANU 61
ARBITRU 61, **192**
FURNELLO 64, 104, **194**
ROCCAPINA 64, **196**
ORTOLO 64, **198**
TIZZANO 67, **202**
RIZZANESE 67, 95, **203**
TARAVO 67, **207**
ERBAJOLO 67, 106, **207**
TANCHICCIA 67, 106, **207**
CASAVONE **73, 211**
GRAVONE ET PRUNELLI 73, **211**
LIAMONE 73, 106, **205**
SAGONE 73
CHIUNI 80
ARONE 80
PORTO 80
VETRICELLA 80

TABLE DES MATIÈRES

Préface 1
Avant-Propos 3
Remerciements 4
Résumé 5
INTRODUCTION GÉNÉRALE 6

LES MOYENS MIS EN OEUVRE 7

Sources d'information 7
Évaluation des superficies 10
Diagnose écologique 11
Faune et Flore 11

GÉNÉRALITÉS SUR LES ZONES HUMIDES 13

Qu'est-ce qu'une zone humide ? 13
La géographie 13
L'hydrologie 23

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES DE CORSE DU SUD 25

Généralités 25
Inventaire 25

VÉGÉTATION ET FAUNE 81

La végétation 81
La faune 87

ACTIVITÉS HUMAINES 93

Généralités 93
Activités environnantes 93
Activités des étangs 94
Conséquences des activités humaines 94

DIAGNOSE ÉCOLOGIQUE 97

Considérations générales sur les étangs et zones humides 97
Aperçu méthodologique des étangs 100

PROTECTION, CONSERVATION, GESTION 111

Valorisation des zones humides 111
Analyse des modes d'interventions 114
Aménagement des zones humides 115
Aménagements divers 124
Quelles zones humides à valoriser ? 124
Moyens de protection et de gestion 126
Les zones humides à valoriser et à protéger 131

CONCLUSION 219
BIBLIOGRAPHIE 221
ANNEXES (tableaux et figures) 223
INDEX 257